

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC DE GIRONDE

Diagnostic

Juillet 2016

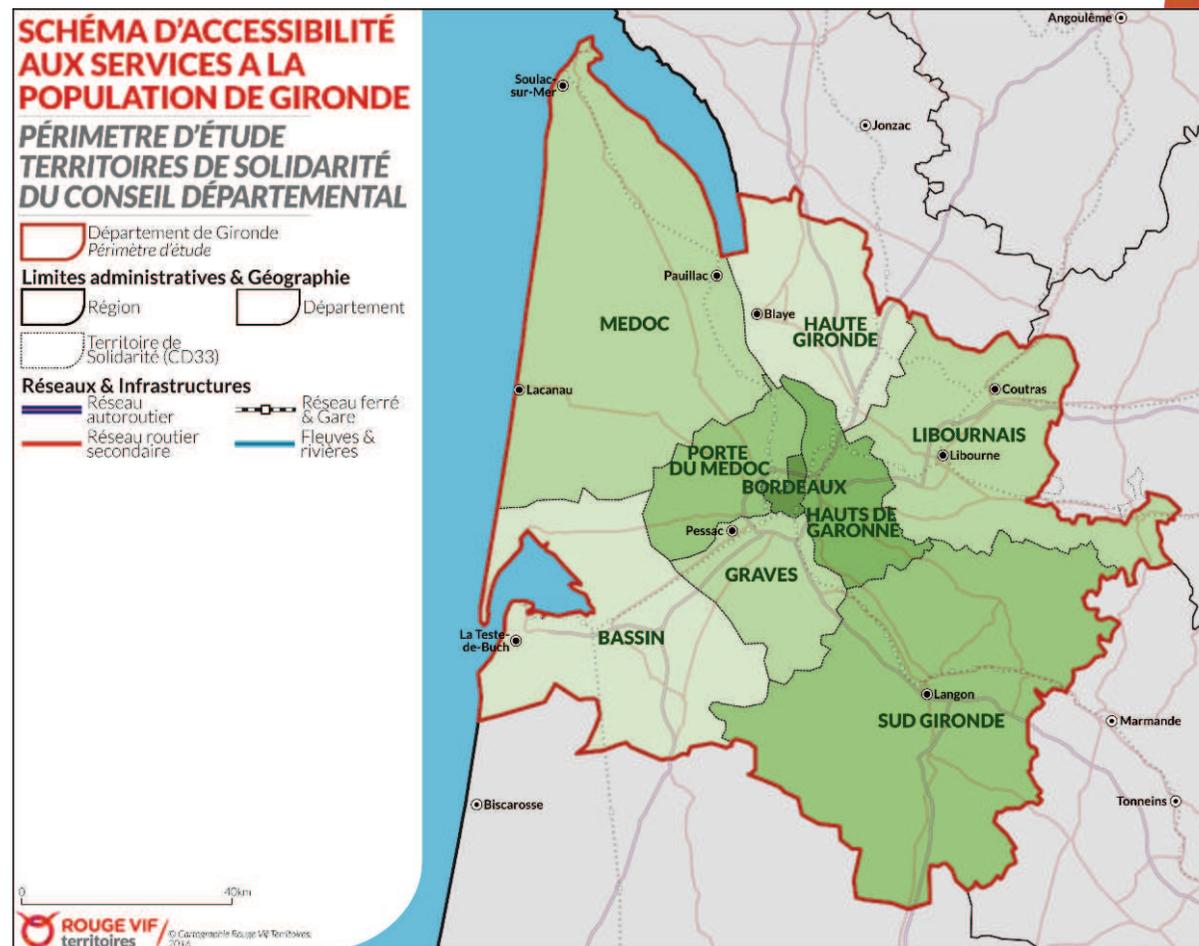
0	Principes méthodologiques	3
1	Analyse des besoins en services	10
2	Analyse de l'organisation territoriale de l'offre de services	33
3	Croisement des besoins et de l'offre Enjeux territoriaux	53
4	Analyse par public Approche INSEE	58
5	Analyse thématique Demande, Offre & pistes d'enjeux	62
6	Conclusions Priorités des usagers	160
7	Zooms territoriaux Synthèse & pistes d'enjeux	163
8	Annexes	176

0 PRINCIPES METHODOLOGIQUES



Périmètres & échelles d'analyse - Territoires de Solidarité

- L'action départementale en Gironde prend en compte les multiples spécificités du territoire girondin et ses réalités territoriales.
- A ce titre, **9 périmètres de dialogue territorial** correspondant à des ensembles cohérents du point de vue administratif (arrondissements), de stratégie territoriale (SCOT), d'intervention publique (périmètre de l'ARS), géographique et culturel ont été créés afin d'affiner les politiques publiques et de garantir leur traduction à l'échelon local. Ils constituent les **9 pôles de solidarité** pour l'action du département en matière d'intervention sociale.
- Ces 9 territoires ont constitué le maillage des travaux menés dans le cadre de la démarche Gironde 2033 et de la contractualisation des pactes départementaux.
- Le découpage en 9 territoires est cohérent avec la démarche Inter Scot en cours sur le département qui réunit **les 9 SCoT** approuvés ou en cours d'élaboration sur le département :
 - le Sysdau : le SCoT de Bordeaux Métropole ;
 - le SCoT de la Haute Gironde et le SCoT du Cubzaguais ;
 - le SCoT du Pays Libournais ;
 - le SCoT du Sud Gironde ;
 - le SCoT du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre (SYBAVAL) ;
 - les trois SCoTs du Médoc : Scot de la Pointe Médoc, SCoT des Lacs Médocains, SCoT Médoc 2033.



Méthodologie

Afin de disposer d'un diagnostic territorialisé permettant de dégager les spécificités des territoires girondins, des indicateurs et des ratios ont été calculés à l'échelle de 9 territoires d'intervention publique.

Méthodologie

Le terme « aire métropolitaine » désigne la ville de Bordeaux et les trois secteurs périphériques des Portes du Médoc, de Graves et des Hauts-de-Garonne.

Périmètres & échelles d'analyse - Intercommunalités

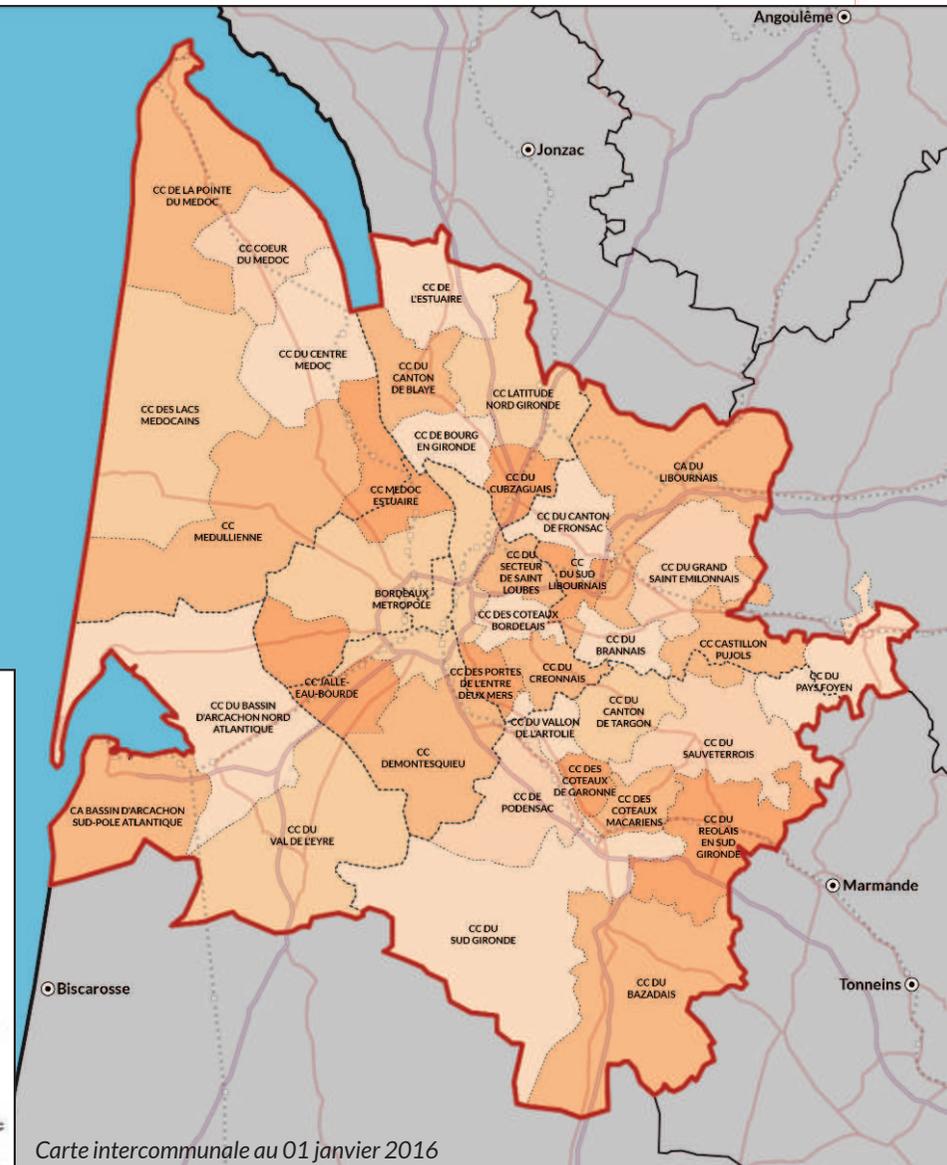
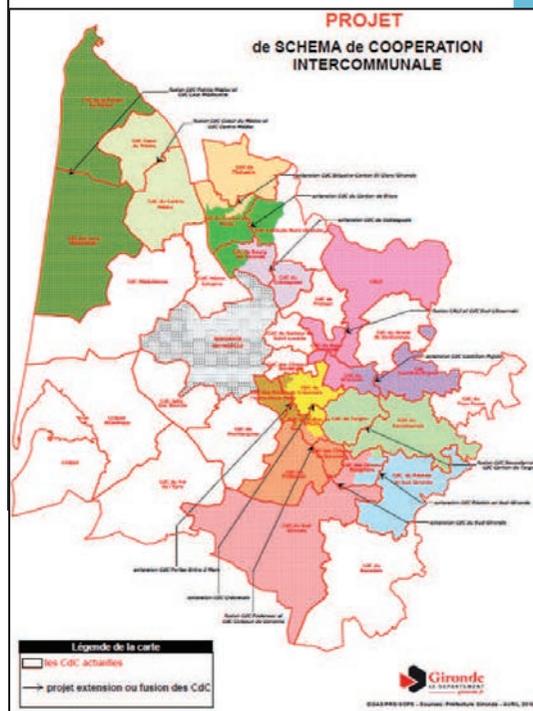
La Gironde compte au 01 janvier 2016 37 intercommunalités distinguées comme suit :

- **Bordeaux Métropole** (28 communes et 749 600 habitants en 2013) qui a remplacé la CUB au 1^{er} janvier 2015, en accord avec la loi MAPTAM affirmant le nouveau statut des métropoles.
- **2 Communautés d'agglomération** : la Communauté d'Agglomération de Libourne (CALI) (70 300 habitants) et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) (63 500 habitants).
- **34 communautés de communes.**

L'évolution du découpage territorial induite par la NOTRe et visant à réduire le nombre d'intercommunalités dans un souci de mutualisation des ressources et de mise en capacité des territoires, est en cours de définition pour le département girondin. Au regard de l'importance de cet échelon en matière de services, les évolutions de la carte intercommunale devront être prises en compte.

SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES A LA POPULATION DE GIRONDE

PÉRIMETRE D'ÉTUDE INTERCOMMUNALITÉS 2015



Méthodologie

Les réflexions sur les nouveaux périmètres intercommunaux seront menées en Phase 2 pour la définition des orientations stratégiques et des actions.

Projet de schéma de coopération intercommunale

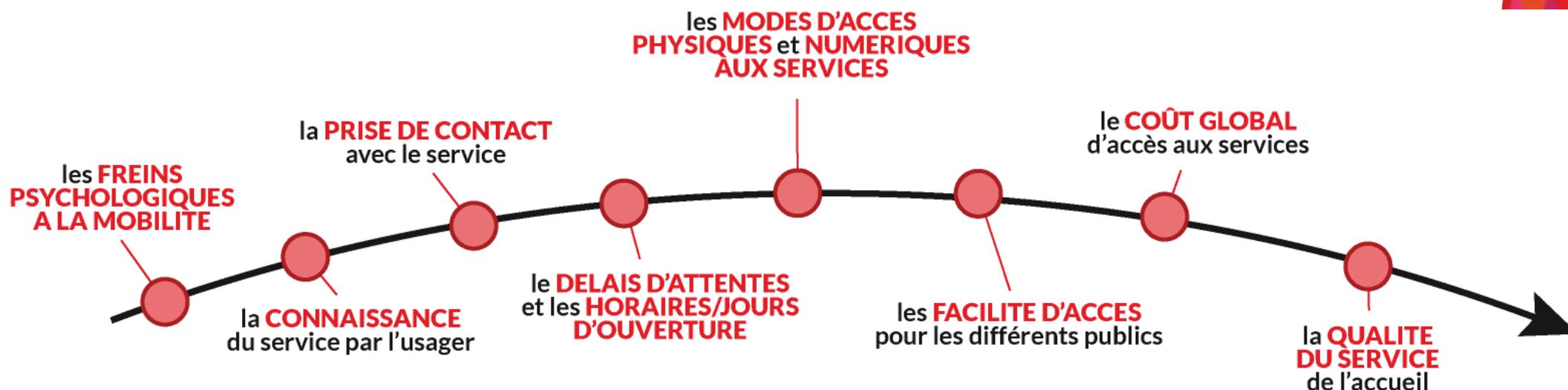
Une approche globale de l'accessibilité

Si la notion d'accessibilité renvoie en priorité sur l'accès physique aux équipements (temps et modes d'accès), il est nécessaire d'élargir les réflexions à **l'ensemble des dimensions de l'accessibilité** qui ne se résument pas à l'accessibilité physique.

Au-delà de l'éloignement aux services, il s'agit de prendre en compte **les aspects « amont » de l'accessibilité** (l'information, la connaissance et la visibilité du service, la prise de contact avec le service, l'adaptation des horaires et des disponibilités des services), mais aussi **les aspects « aval »** (accessibilité des différents publics, politique tarifaire, qualité du service rendu).

Cette chaîne globale de l'accessibilité pose des enjeux différents selon les services, mais aussi selon les territoires (enclavement, offre de mobilité collective, degré de mobilités des ménages, etc.) et selon les publics concernés (indicateurs sociaux, niveaux de revenus, vieillissement, etc.)

Ces différents éléments sont autant de critères permettant d'appréhender l'accessibilité aux services. Le présent diagnostic s'attache à analyser certaines de ces dimensions, de manière pertinente selon le service considéré, sans les évoquer de manière systématique pour chaque service.



- ➔ Analyse des formes de présence et d'accessibilité aux services
- ➔ Identification des freins et des carences
- ➔ Analyse des stratégies à l'œuvre en faveur de l'accessibilité

Afin de s'affranchir d'une approche quantitative de l'analyse de la demande et de l'offre en services, le Conseil départemental et la Préfecture de Gironde ont fait le choix de réaliser une enquête auprès de la population girondine.

L'enquête a été réalisée via internet et via une enquête téléphonique, réalisée par GMV Conseils, afin d'assurer une représentativité des publics et des territoires girondins.

Ces enquêtes ont eu lieu **entre février et Juillet 2016**.

Elles avaient pour objectif de recenser :

- La satisfaction vis-à-vis des services publics sur le territoire.
- Les marges d'amélioration possibles pour chaque service public sur le territoire : amplitude horaire, tarifs, visibilité/connaissance, proximité, usage numérique...
- Les priorités d'actions pour améliorer les services publics : élargir les horaires d'accueil, développer des permanences ponctuelles dans les communes, développer les services à l'enfance...).

Au total, **1 848 Girondins** ont répondu à l'enquête (608 par téléphone et 1240 par internet).

Les résultats sont intégrés au diagnostic et permettent de disposer d'un regard sur la perception des usagers en termes de qualité des services et de leurs souhaits d'amélioration.



CULTURE

INTERNET

EDUCATION

EMPLOI

TRANSPORT

SPORT

COMMERCE

ENQUÊTE JUSQU'AU
30 AVRIL 2016

SANTÉ

SERVICES EN GIRONDE

**DITES NOUS
CE QU'IL FAUDRAIT AMÉLIORER**

LE DÉPARTEMENT ET LA PRÉFECTURE DE GIRONDE TRAVAILLENT À L'AMÉLIORATION DES SERVICES DU QUOTIDIEN, PRIVÉS COMME PUBLICS, POUR TOUTS LES GIRONDINS. AFIN DE BIEN PRENDRE EN COMPTE VOS BESOINS. MERCI DE BIEN VOULOIR RENSEIGNER LE QUESTIONNAIRE SUR INTERNET

SERVICES-EN-GIRONDE.FR



Le décret du 4 avril 2016

- ▶ Un schéma inscrit dans la loi NOTRe.
- ▶ Une démarche co-portée par le Département et Préfecture et qui associe les EPCI et les opérateurs de services.
- ▶ Un schéma qui comprend :
 - ▶ Pour l'ensemble du département, un bilan de l'offre existante, une analyse des besoins de services de proximité et l'identification des territoires présentant un déficit d'accessibilité à ces services.
 - ▶ Un programme d'actions d'une durée de six ans comportant des objectifs de renforcement de l'accessibilité des services au public et des mesures permettant d'atteindre ces objectifs.
 - ▶ Un plan de développement de la mutualisation des services publics s'appliquant à l'ensemble du territoire départemental.
- ▶ Le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public est arrêté avant le 31 décembre 2017.

Méthodologie

Le diagnostic ne constitue pas un inventaire exhaustif de la demande en services. Il a vocation à faire émerger les problématiques clés et des services à enjeux (sur la base de l'offre et de la demande), et des territoires où l'amélioration de l'accessibilité aux services est prioritaire.

L'enjeu de mutualisation

- ▶ Une volonté nationale de créer d'ici fin 2017, 1000 Maisons de Services au Public (MSAP) supplémentaires.
- ▶ Un positionnement du Groupe La Poste pour accueillir ses structures mutualisées.
- ▶ La possibilité pour le territoire de porter des démarches d'initiatives locales.

1

ANALYSE DES BESOINS EN SERVICES

Comprendre la demande en services

Identifier les besoins en services et la capacité d'accès aux services

La définition d'une offre de services accessible doit se faire au regard des besoins et des spécificités de la population.

Il est ainsi nécessaire de construire le futur schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public en maîtrisant les caractéristiques sociodémographiques de la population de la Gironde.

Les besoins et la demande en services d'un usager non-mobile, de jeunes parents actifs avec enfants, d'un ménage à bas niveaux de revenus ou d'une personne âgée isolée sont évidemment différents et conditionnent l'offre à apporter aux territoires et à la population.

Plusieurs facteurs conditionnent en effet la nécessité d'adaptation de l'offre selon des besoins spécifiques.

→ Les besoins actuels en services

- La densité et la répartition de la population
- La structure par âge (part des jeunes enfants, part des seniors, etc.)
- La structure sociale (niveau de revenus, catégories socio-professionnelles, etc.)
- Le niveau de mobilité de la population (motorisation, réseau de transport collectifs, etc.)

→ Les besoins futurs en services

- Les dynamiques démographiques (secteurs en croissance, profils de nouveaux arrivants, etc.)

Sans être exhaustif, ce panorama social de la Gironde doit ainsi permettre de répondre à un certain nombre de questions, et surtout faire le lien avec **la demande en services actuelle et en devenir** :

- Quels sont les territoires les plus peuplés avec les besoins en services les plus importants ? A l'inverse, les moins denses ?
- Quels sont les secteurs qui gagnent de la population ? Ceux qui en perdent ? par quels leviers (solde naturel ou migratoire) ?
- Où se concentrent les territoires aux populations les plus vieillissantes ? Où s'installent les ménages actifs avec jeunes enfants avec un phénomène de rajeunissement ?
- Qui sont les nouveaux arrivants ? En âge ? En structure sociale ?
- Quels sont les territoires avec les plus hauts niveaux de revenus ? Et inversement, ceux qui concentrent les fragilités sociales ?
- Quel est le niveau de mobilités de la population ? De manière individuelle ? De manière collective ?
- Quels sont les territoires cumulant les différentes fractures (géographique, sociale, mobilité, culturelle, etc.) dans l'accessibilité aux services ?
- Quelle capacité théorique de la population à s'approprier les outils numériques en tant que levier d'amélioration de l'accessibilité ?

Une métropole et des corridors de peuplement

■ Au regard des moyennes nationale et aquitaine, la Gironde se distingue par sa forte densité (150 hab./km²) et son poids démographique. Le département compte ainsi plus d'1,5 million d'habitants, soit près de la moitié de la population totale d'Aquitaine et le quart à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine.

■ Les secteurs de forte densité correspondent au à la métropole bordelaise et son aire métropolitaine (Bordeaux et ses couronnes périphériques), aux axes fluviaux vecteurs d'urbanisation (sud de l'estuaire de la Gironde, vallées de la Garonne et de la Dordogne, ...) et enfin au secteur du bassin d'Arcachon.

■ Dans ces secteurs, plusieurs pôles urbains maillent et organisent le territoire au regard de leur taille et de leurs fonctions : la métropole de Bordeaux (243 000 habitants) et ses pôles périphériques : Mérignac (68 000), Pessac (60 000), Talence (41 000), Saint-Médard-en-Jalles (29 000), etc. Un réseau de pôles structurants : Langon (7 500), Libourne (24 000), Blaye (4 700), Pauillac (5 000), Lesparre (5 600), Biganos (10 000), Andernos (11 500), La Teste-de-Buch (25 600) et un maillage de pôles locaux d'équilibre.

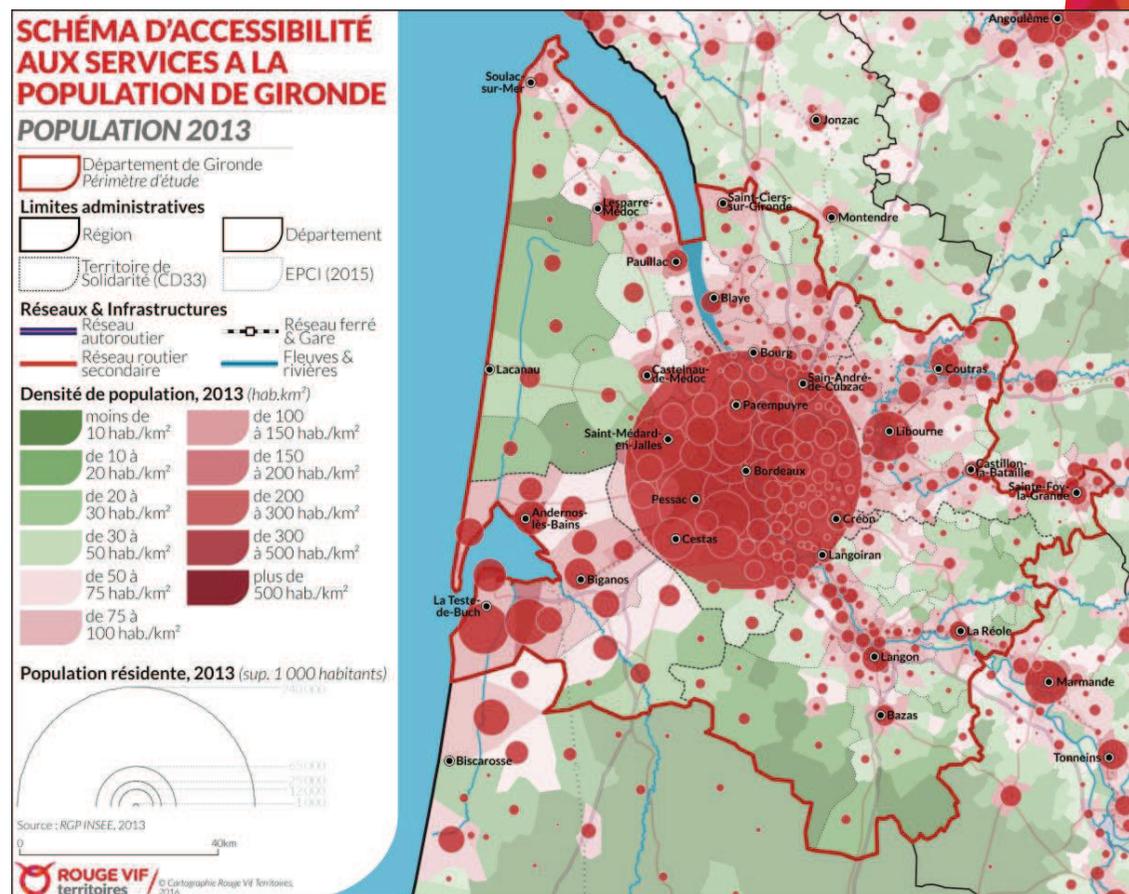
■ La Gironde se caractérise de fait par des disparités majeures selon les territoires :

■ Une aire métropolitaine qui regroupe les deux-tiers de la population départementale autour de Bordeaux.

■ Des secteurs relativement denses (autour de 100 hab./km²): Haute Gironde, Libournais et Bassin d'Arcachon structurés par des pôles historiques.

■ Des franges et intervalles ruraux autonomes : les secteurs du Médoc et du Sud Gironde constituent les espaces les plus ruraux du départements (densités inférieures à 40 hab./km²) et comprennent le moins de pôles urbains. Cette situation est à mettre au regard de réalités géographiques particulières (forêt landaise par exemple).

Population 2013	En habitants	Densité Population 2013	En hab./km ²
BORDEAUX	243 626	BORDEAUX	4 935.7
PORTES DU MEDOC	237 706	PORTES DU MEDOC	480.3
GRAVES	245 226	GRAVES	457.6
HAUTS DE GARONNE	181 319	HAUTS DE GARONNE	410.6
LIBOURNAIS	151 143	LIBOURNAIS	118.0
HAUTE GIRONDE	87 458	HAUTE GIRONDE	111.8
BASSIN - VAL DE L'EYRE	143 557	BASSIN - VAL DE L'EYRE	96.1
MEDOC	85 544	MEDOC	37.6
SUD GIRONDE	129 938	SUD GIRONDE	49.1
GIRONDE	1 505 517	GIRONDE	150.5
AQUITAINE	3 316 889	AQUITAINE	80.3



1. ANALYSE DES BESOINS EN SERVICES

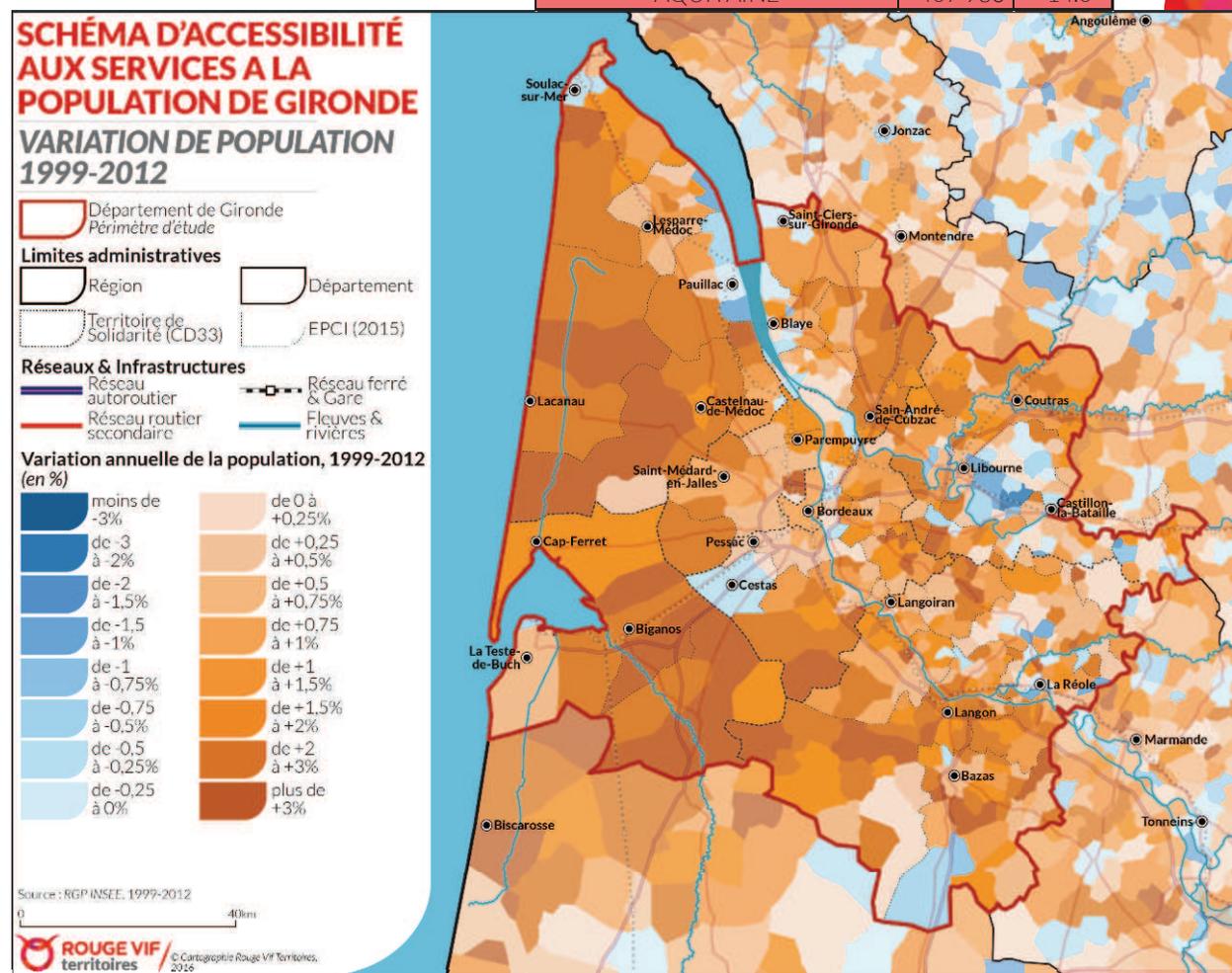
Un département attractif

- Avec une **croissance démographique de +13,7 %** entre 1999 et 2012, la Gironde profite d'une dynamique démographique positive nettement supérieure aux moyennes nationale et aquitaine.
- Portée par le dynamisme bordelais et l'attractivité littorale, **la Gironde connaît une croissance démographique constante depuis 1962** et qui s'est particulièrement accélérée au début des années 2000.
- **Les dynamiques démographiques ont été mouvantes dans le temps et dans l'espace** avec un desserrement urbain et périurbain continu autour de Bordeaux qui s'est progressivement éloigné et intensifié sur des franges plus rurales et plus déconnectées de Bordeaux.

▪ D'importants contrastes territoriaux sont à noter :

- Une **croissance forte de l'axe littoral** en particulier le Bassin d'Arcachon (+25,4 %), et la partie sud du Médoc.
- **Le pôle bordelais et sa proche couronne urbaine** avec des taux de croissance plus limités mais une variation réelle de la population plus significative.
- **Quelques zones de déclin démographique** : façade estuarienne du Médoc et de la Haute Gironde (déclin des pôles de Blaye et Pauillac), le secteur de Saint-Emilion, ou encore des franges isolées du Sud Gironde.
- **Les territoires hors aire métropolitaine** (Libournais, Haute Gironde, Bassin d'Arcachon, Médoc et Sud Gironde) concentrent les plus forts taux de croissance annuelle du département (supérieurs à 1%). Cette dynamique est un marqueur fort d'une attractivité différenciée entre l'aire métropolitaine et ses franges qui peut s'expliquer par un marché du logement en sous-capacité sur la métropole, des stratégies foncières spécifiques et une attractivité de ces territoires.

Variation Population 1999-2013	En habitants	En %
BORDEAUX	+28 252	+13.1
PORTES DU MEDOC	+34 740	+17.1
GRAVES	+26 693	+12.2
HAUTS DE GARONNE	+20 625	+12.8
LIBOURNAIS	+19 539	+14.8
HAUTE GIRONDE	+16 378	+23.0
BASSIN - VAL DE L'EYRE	+33 282	+30.2
MEDOC	+16 552	+24.0
SUD GIRONDE	+21 924	+20.3
GIRONDE	+217 985	+16.9
AQUITAINE	+407 936	+14.0



■ Une approche sur les dynamiques démographiques en nombre d'habitants permet de mettre en lumière les implications en terme de besoins d'équipement et de services dans les territoires. Si en termes de taux de variation, la métropole bordelaise observe des dynamiques plus faibles que ses territoires périphériques, la variation en nombre d'habitants souligne néanmoins une forte concentration de la croissance démographique : + 28 000 habitants à Bordeaux entre 1999 et 2013 et + 34 000 habitants dans les Portes du Médoc (où se concentrent de nombreux pôles d'emplois notamment Mérignac). Ces chiffres indiquent la forte pression immobilière observée sur la métropole, qui doit aujourd'hui mettre en œuvre des politiques d'aménagement et de développement, notamment dans le SCoT, pour conjuguer son attractivité avec un fonctionnement territorial durable.

■ Les autres territoires présentent des situations contrastées :

■ **La Haute Gironde** : une croissance concentrée le long des voies de communication vers l'aire métropolitaine telles que l'A10 et la N10.

■ **Le Libournais** : des dynamiques fortes le long de la Dordogne et en périphérie des pôles de Coutras et Libourne (eux-mêmes en déclin), tandis que le secteur de Saint-Emilion accuse un net recul.

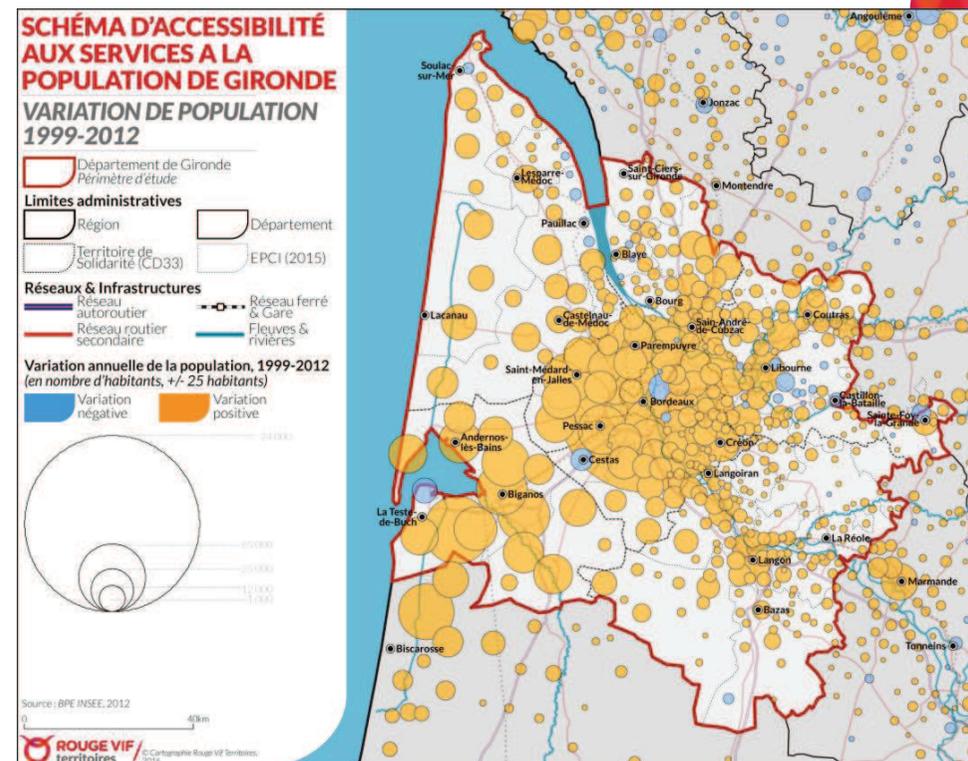
■ **Le Sud Gironde** : cette approche en nombre d'habitants permet de limiter la dynamique de ce secteur qui s'opère principalement autour de Langon et dans des proportions relativement faibles.

■ **Le Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre** : le territoire connaît une forte croissance démographique à la fois sur le secteur du Bassin, mais aussi par un phénomène de desserrement sur le Val de l'Eyre où les conditions de logements sont plus attractives pour de nombreux Girondins que sur le secteur saturé du Bassin.

■ **Le Médoc** : une dynamique positive plus diffuse, et des phénomènes de déprise sur la façade estuarienne.

■ Les **projections de population** laissent entrevoir la poursuite de la croissance démographique et donc de la hausse de la demande en services. Les projections de l'INSEE réalisées en 2008 sur les scénarios les plus optimistes indiquaient une population girondine en 2020 déjà atteinte en 2013. Les derniers scénarii INSEE tablent sur une population départementale d'environ **1,9 millions d'habitants en 2040**.

■ Cette croissance s'accompagnera d'une **augmentation significative de la part des plus de 80 ans** estimée à 9,5% en 2040 contre 5% aujourd'hui avec un enjeu d'adaptation de l'offre de services à destination des seniors.



■ Localement, l'**aire métropolitaine** devrait être la plus impactée par la croissance démographique avec des estimations INSEE de +330 000 habitants à l'horizon 2040. Le secteur du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre (+70 000) ou du Libournais (+50 000) devraient également être concernés par de fortes augmentations de population.

■ L'attractivité des secteurs hors aire métropolitaine devrait également se poursuivre et impacter les franges périurbaines ou rurales du Médoc ou de la Haute Gironde, de l'Entre-deux-Mers et du Sud Gironde.

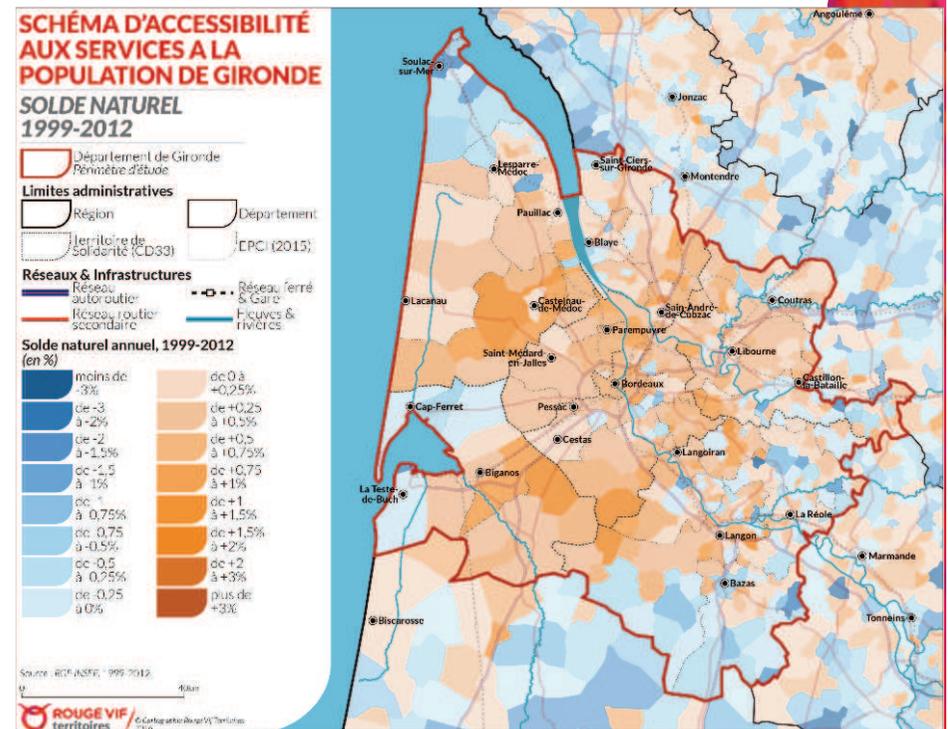
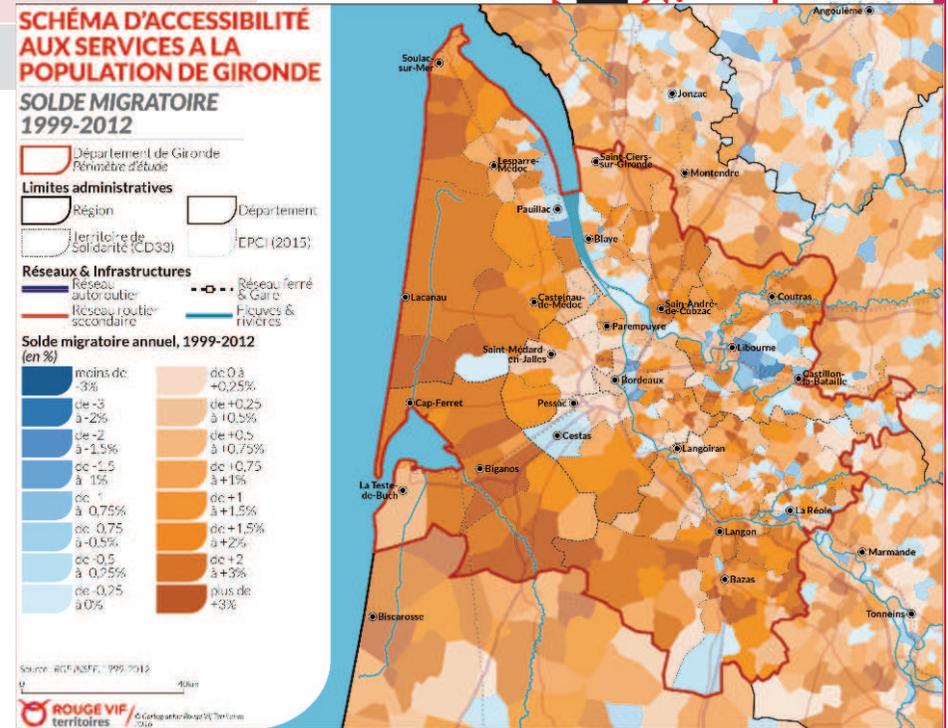
1. ANALYSE DES BESOINS EN SERVICES

Contrastes des soldes naturels & migratoires

- Les dynamiques démographiques observées sont essentiellement déterminées par le **solde migratoire**, positif sur quasiment l'ensemble du département.
- Les soldes migratoires annuels sont aujourd'hui particulièrement élevés dans des **territoires aux franges extérieures de l'aire métropolitaine bordelaise** (Médoc, Sud Gironde, nord Libournais et nord Haute Gironde), dans le secteur du **Val de l'Èyre** (desserrement du bassin d'Arcachon) ainsi que sur la façade littorale.
- La balance migratoire est plus faible dans la **métropole et sa proche couronne**, voire négative pour les communes à l'est de Bordeaux (Lormont, Bassens, Cenon, ...) que le solde naturel permet de compenser.
- D'autres secteurs accusent également un **déficit d'attractivité** (estuaire, franges sud-est (La Réole, Captieux, ...)) ou des problématiques de saturation/limitation du développement résidentiel (Saint-Emilionnais). Le déficit n'étant pas ou insuffisamment compensé par le solde naturel, ces territoires constituent les zones de déclin démographique.
- Le **solde naturel** est assez contrasté sur le département girondin : s'il est positif sur la plupart des secteurs périurbains sous influence bordelaise (aire urbaine INSEE) qui accueillent de jeunes ménages actifs, il est globalement inférieur aux moyennes aquitaines et nationales révélant un phénomène de vieillissement de la population girondine.
- Le solde naturel est **négatif** sur le secteur du Bassin, à la pointe nord du Médoc et sur une frange allant de Sainte-Foy-la-Grande au Sud Gironde où les problématiques de vieillissement sont les plus prégnantes. Néanmoins, le phénomène de reprise du solde migratoire se traduit aujourd'hui par une reprise de la natalité qui devrait se confirmer au cours des prochaines années.

Solde migratoire (1999-2012)	En %
BORDEAUX	0.38
PORTES DU MEDOC	0.53
GRAVES	0.31
HAUTS DE GARONNE	0.25
LIBOURNAIS	0.89
HAUTE GIRONDE	1.21
BASSIN - VAL DE L'EYRE	1.91
MEDOC	1.49
SUD GIRONDE	1.33
GIRONDE	0.75
AQUITAINE	0.22

Solde naturel (1999-2012)	En %
BORDEAUX	0.51
PORTES DU MEDOC	0.47
GRAVES	0.34
HAUTS DE GARONNE	0.50
LIBOURNAIS	0.18
HAUTE GIRONDE	0.26
BASSIN - VAL DE L'EYRE	-0.01
MEDOC	0.14
SUD GIRONDE	0.06
GIRONDE	0.32
AQUITAINE	0.41

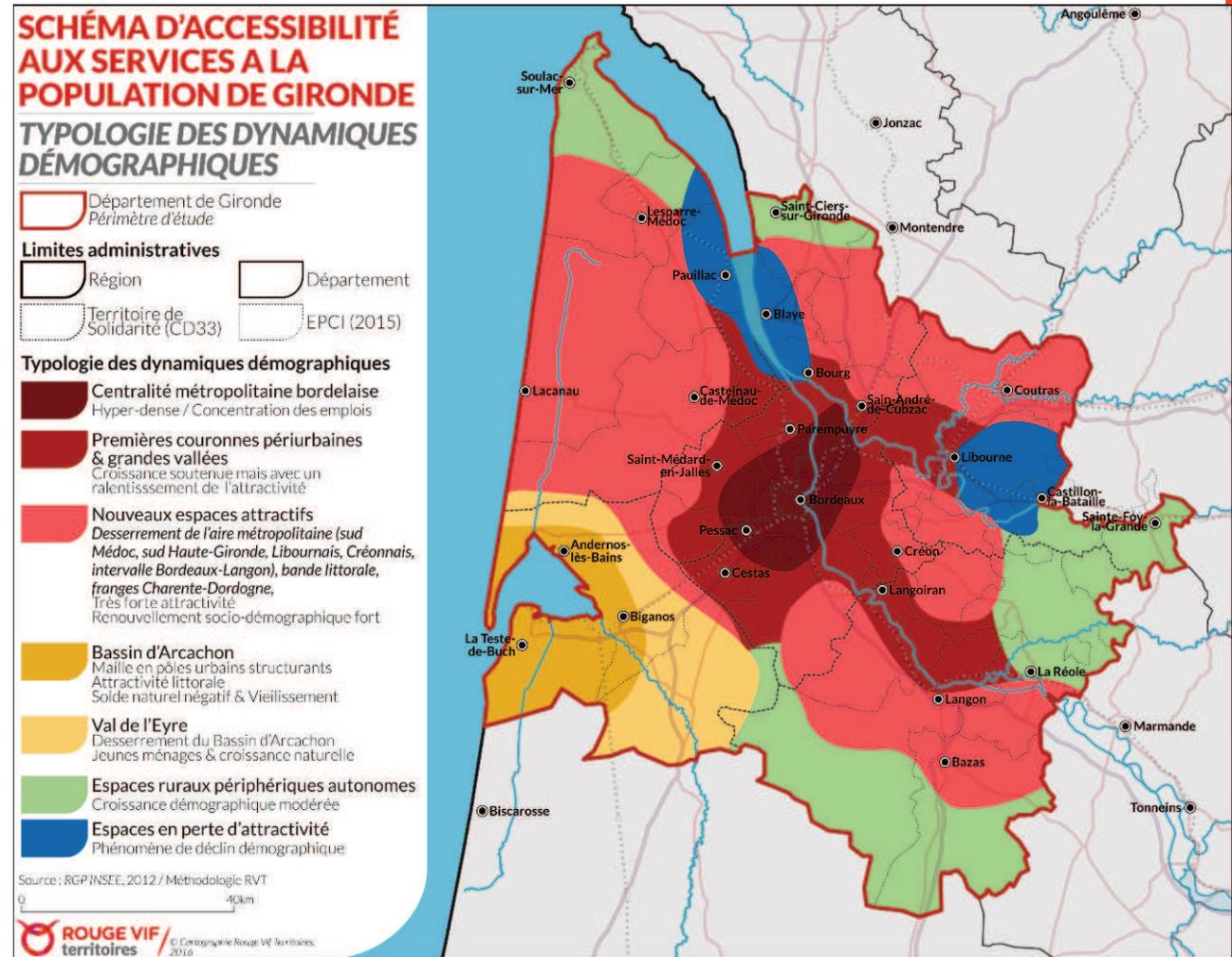


Dynamiques démographiques - Synthèse (1/2)

Le croisement des analyses précédentes permettent de dresser une typologie des territoires selon les dynamiques démographiques observées et les évolutions de la demande en service induites.

- Une métropole** qui concentre la majorité de la population départementale, notamment Bordeaux et sa périphérie. Il s'agit d'un secteur toujours attractif même si les secteurs moins denses et plus éloignés du cœur urbain captent une partie de cette attractivité (conditions de vie et de logements, prix du foncier et de l'immobilier, etc.)
- Des périphéries intégrées** (Graves, Porte de Médoc et Hauts de Garonne), et les grands axes des vallées (Garonne et Dordogne) qui concentrent des pôles importants. Après des décennies de fortes croissances, ces espaces connaissent aujourd'hui une baisse de leur attractivité (foncier et parc immobilier aux coûts élevés, vieillissement du parc de logement, faible rotation du parc de logement, etc.) entraînant un report sur les franges extérieures de l'aire métropolitaine. Comme pour Bordeaux, ces espaces, notamment ceux à dominante résidentielle, sont aujourd'hui confrontés à des enjeux de « réaménagement » afin de limiter une périurbanisation de plus en plus lointaine.

Ces espaces connaissent des évolutions démographiques (vieillesse des actifs résidents) et sociales (hyper concentration des cadres) qui devront traduire par une adaptation de l'offre de services.



METHODOLOGIE Cette carte est construite à partir d'un croisement des dynamiques démographiques observées en Gironde et permet de qualifier de manière prospective l'évolution des besoins en services des territoires.

■ Au regard des dynamiques recensées, l'influence de la métropole se mesure sur l'ensemble du département. Les potentialités foncières et résidentielles (tant en termes de quantité que d'accessibilité) sur le cœur de la métropole, se traduisent par un phénomène de périurbanisation visible au travers des soldes migratoires. Ce desserrement résidentiel s'opère principalement au profit des territoires les plus accessibles au niveau routier et ferroviaire (vallée de la Dordogne et de la Garonne) et se traduit par un renouvellement socio-démographique majeur et donc une évolution de la demande en services.

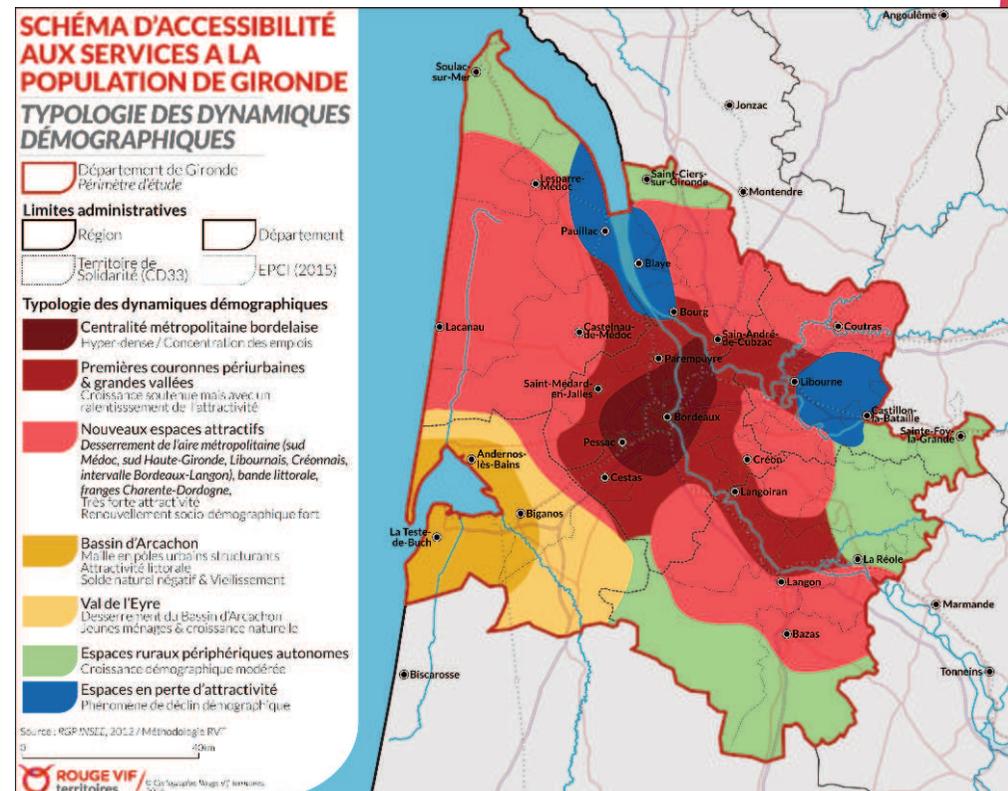
■ En parallèle de cette dynamique, de nombreux territoires à l'écart des réseaux ou présentant des contraintes géographiques particulières, accusent une dynamique démographique plus faible voire déficitaire. Au déficit d'attractivité de ces espaces, s'ajoutent un vieillissement marqué de leur population, induisant des enjeux forts en termes de redynamisation territoriale.

■ Les tendances observées sur les espaces hors aire métropolitaine présentent des situations contrastées :

■ La Haute Gironde en déclin sur sa façade estuarienne, connaît en revanche une croissance démographique marquée sur sa frange sud au contact avec l'aire métropolitaine.

■ Le Médoc observe les mêmes tendances avec une accélération de la croissance démographique au sud qui se reporte désormais vers la pointe du Médoc. Le secteur littoral et des Lacs Médocains (autour de Lacanau) connaît également une forte dynamique.

■ Le Libournais, qui a connu une dynamique urbaine plus ancienne le long de la vallée de la Dordogne, observe aujourd'hui des situations contrastées entre des espaces nouvellement attractifs dans le nord libournais portés par un double desserrement de Bordeaux et Libourne (autour de Coutras) et des zones en déprise démographique (Saint-Emilionnais). Plus à l'est, le Pays Foyen est entré dans un nouveau cycle démographique qui pourrait s'accélérer.



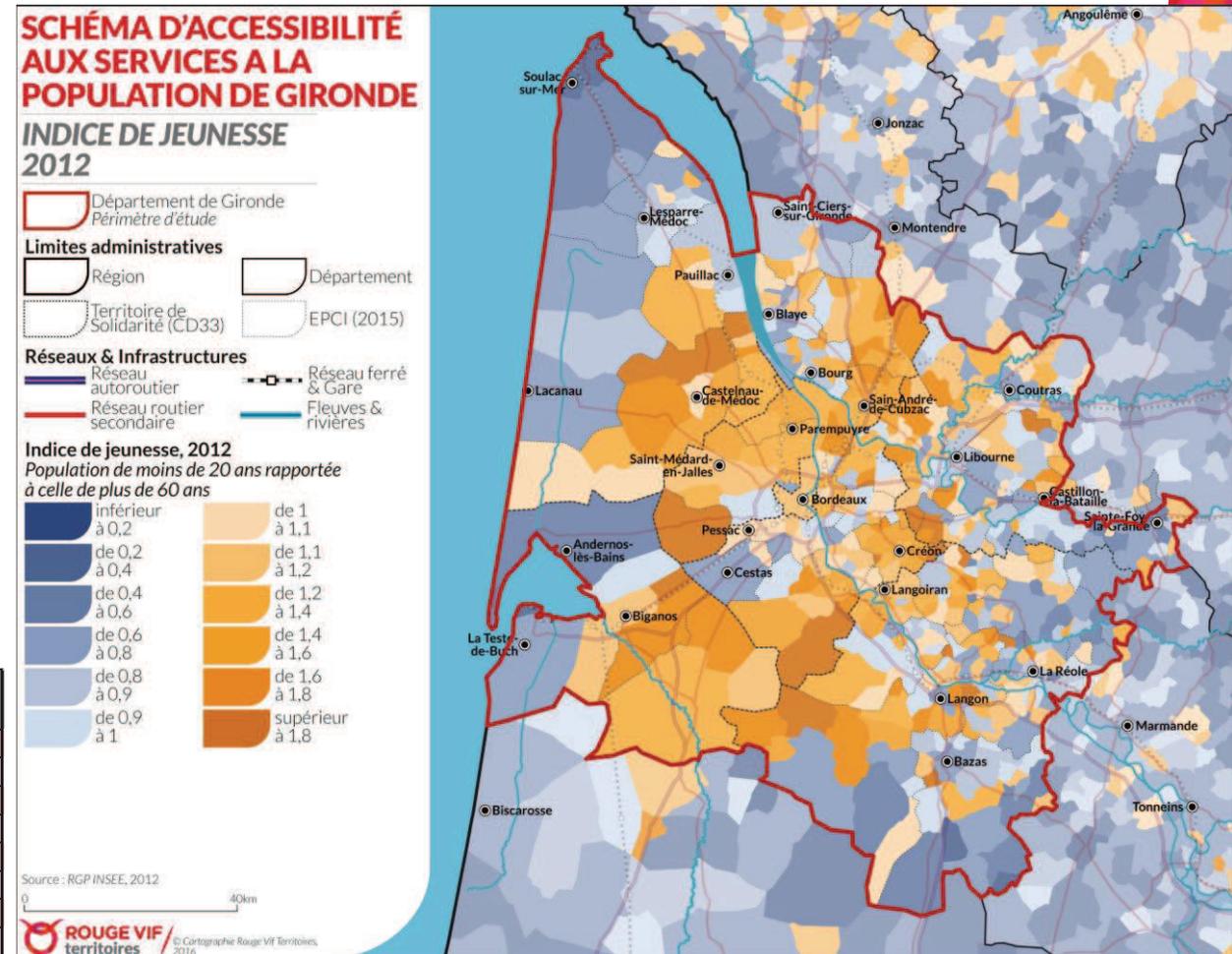
■ L'Entre-Deux-Mers observe une influence métropolitaine notable notamment autour de Créon-Targon. Les espaces les plus à l'est (Pays Foyen) connaissent une dynamique plus modérée mais autonome. Le Sud Gironde, davantage rural, observe des dynamiques localisées de revitalisation de ses espaces ruraux. L'axe de la vallée de la Garonne reste un secteur de croissance autour de Langon.

■ Enfin, le Bassin d'Arcachon, dont les dynamiques résultent majoritairement du solde migratoire, connaît des dynamiques plus autonomes avec une attractivité sélective (cadres, seniors) sur le bassin et un phénomène de desserrement sur le Val de l'Eyre.

1. ANALYSE DES BESOINS EN SERVICES

Des espaces sous influence métropolitaine jeunes et des franges vieillissantes

- Avec un **indice de jeunesse de 1,02** en 2012, le Gironde se place en 43^e position des départements « les plus jeunes de France », légèrement en dessous de la moyenne nationale (1,04) malgré l'importance des classes d'âges jeune sur l'aire urbaine bordelaise.
- Cette structure démographique du département est portée par **les territoires de l'aire métropolitaine** (indice de jeunesse de 1,17 à Bordeaux, 1,16 dans les Hauts de Garonne) et leurs franges immédiates (1,14 en Haute Gironde). Ces espaces concentrent les jeunes ménages actifs avec enfant(s), mais aussi la population étudiante du département. Pour autant, il est important de relativiser ces indices de jeunesse élevés au regard de la surreprésentation des 50-60 ans sur la proche couronne de Bordeaux.
- Le **Val de l'Eyre**, secteur privilégié d'accueil pour les jeunes ménages en périphérie du secteur du bassin, concentre également une population relativement jeune.
- En revanche, le **Bassin d'Arcachon, le Médoc, le Sud Gironde et le Libournais**, territoires plus âgés, présentent des indices inférieurs à 1.
- Plus de 43% des communes ont un indice de jeunesse inférieur à 1. L'indice de jeunesse peut localement être très faible, notamment sur les pôles littoraux d'Arcachon et de Soulac-sur-Mer (0.22 et 0.29).
- A l'inverse, d'autres secteurs, aujourd'hui en fort développement, concentrent des populations particulièrement jeunes (indice supérieur à deux). Ces communes se situent notamment à l'ouest immédiat des territoires de Graves et Porte du Médoc, mais également en Médoc, Haute Gironde et dans d'autres parties du département. Il s'agit des territoires observant les plus forts taux migratoires, et qui accueillent des jeunes ménages portant la natalité de ces secteurs.



INDICE DE JEUNESSE

Population de moins de 20 ans rapportée à celle de plus de 60 ans.

Indice de jeunesse 2012	Ratio
BORDEAUX	1.16
PORTES DU MEDOC	1.11
GRAVES	1.04
HAUTS DE GARONNE	1.17
LIBOURNAIS	0.98
HAUTE GIRONDE	1.14
BASSIN - VAL DE L'EYRE	0.72
MEDOC	0.89
SUD GIRONDE	0.94
GIRONDE	1.02
AQUITAINE	0.84

1. ANALYSE DES BESOINS EN SERVICES

Desserrement métropolitain et mutations démographiques

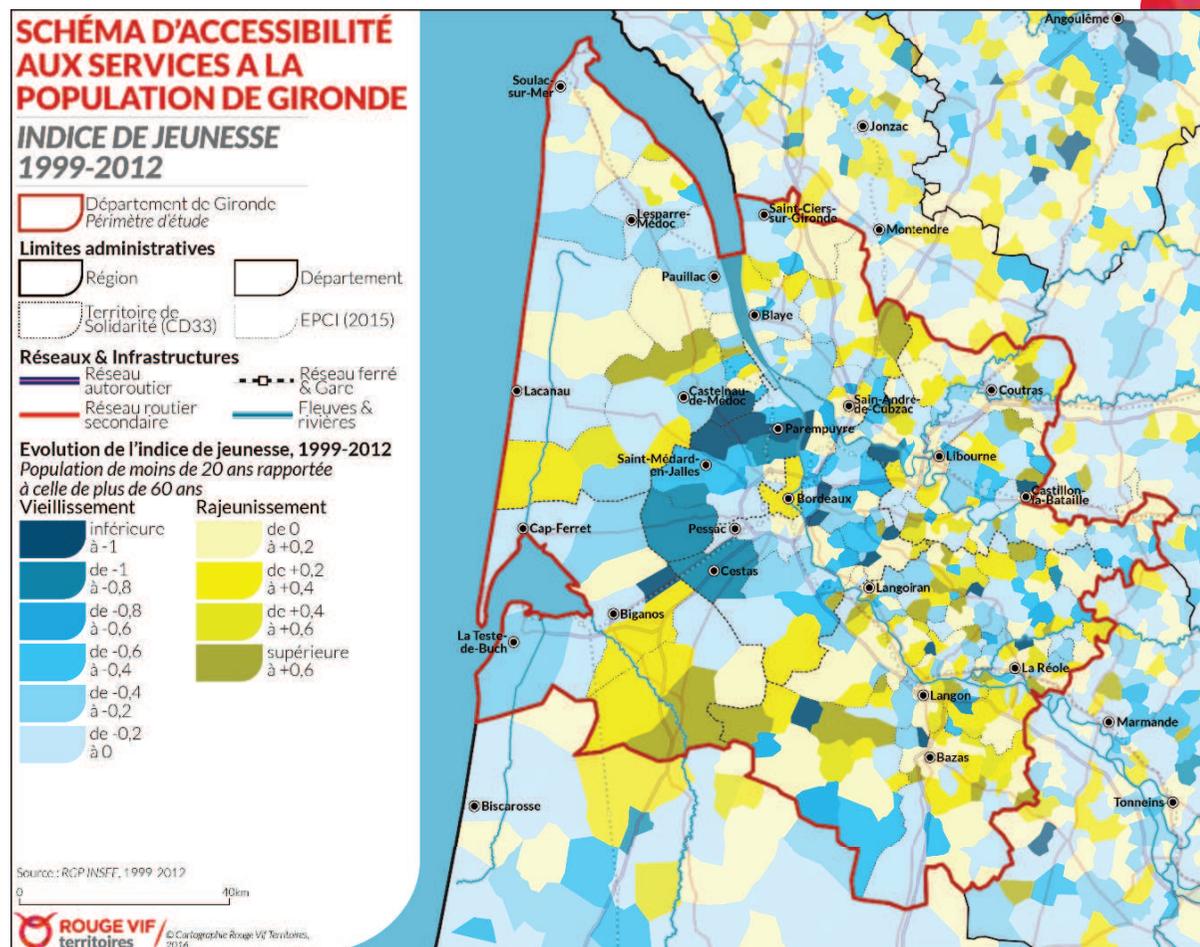
- Les dynamiques démographiques récentes, portées par le solde migratoire, ont contribué à faire évoluer la structure par âge de la population de la Gironde. A l'échelle du département, la population a légèrement vieilli.
- Il est intéressant de considérer l'évolution de l'indice de jeunesse, révélateur du dynamisme des territoires. Entre 1999 et 2012, celle-ci s'est opérée de manière contrastée sur le département.
- Une **dynamique de vieillissement** s'observe dans les territoires de l'aire métropolitaine (Porte du Médoc, Graves et Hauts de Garonne), qui pourtant présentent actuellement des indices de jeunesse parmi les plus forts du département. Les premières couronnes périurbaines bordelaises, qui se sont développées au cours des années 70, ont aujourd'hui perdu de leur attractivité (notamment en lien avec un foncier et un parc immobilier aux coûts élevés) et connaissent un non-renouvellement de leurs populations résidentes.

Indice de jeunesse 1999-2012	Ratio
BORDEAUX	0.23
PORTES DU MEDOC	-0.29
GRAVES	-0.18
HAUTS DE GARONNE	-0.32
LIBOURNAIS	0.03
HAUTE GIRONDE	0.02
BASSIN - VAL DE L'EYRE	-0.07
MEDOC	-0.04
SUD GIRONDE	0.11
GIRONDE	-0.06
AQUITAINE	-0.05

A l'inverse, les secteurs connaissant un **rajeunissement** s'observent dans la ville de Bordeaux (+0,24) ou dans les espaces attractifs comme le Sud Gironde (+0,13) ou le sud Médoc. Le Val de l'Eyre observe une dynamique similaire.

Plus spécifiquement, des communes présentent une dynamique de rajeunissement particulièrement importante : dans le Val de l'Eyre (Hostens (+1,37) et Belin-Béliet (+0,88)) ; Guîtres dans le Libournais (+0,71), Laruscade en Haute Gironde (+0,71). Ces secteurs correspondent pour partie aux zones de fort solde migratoire.

A l'inverse, on observe le vieillissement marqué de certains pôles des premières couronnes bordelaises (Parempuyre (-0,55) ou Cestas (-0,54)). Secteurs les plus anciens de la périurbanisation bordelaise dans les années 60/70, ils observent un vieillissement de la population résidente et font face à un faible renouvellement de leur population liée notamment à une faible rotation au sein du parc de logement.



Des seniors de plus en plus nombreux

- Au-delà de l'indice de jeunesse qui renseigne sur les équilibres de la structure par âge, il convient de s'intéresser plus spécifiquement aux **populations potentiellement dépendantes**, notamment pour l'accès aux services, en raison de leur âge.
- Avec **5,6% de plus de 80 ans**, la Gironde dispose d'une part de seniors inférieure à la moyenne aquitaine (6,6%) et similaire à la moyenne nationale (5,5%). Le département constitue le 36e du classement des territoires « les moins âgés ».
- D'**importants contrastes territoriaux** sont néanmoins à observer. Les plus fortes concentrations de plus de 80 ans s'observent dans les territoires du Bassin d'Arcachon et du Sud Gironde (7,2% et 6,2%). Ces chiffres mettent en lumière des catégories de seniors différentes : personnes âgées en situation de précarité dans le sud du département et seniors plus aisés autour du bassin d'Arcachon. En revanche, les plus de 80 ans sont moins présents dans les espaces plus urbanisés, notamment en périphérie de Bordeaux (Portes de médoc : 4,8% et Haut de Garonne : 4,6%).
- Seulement une vingtaine de communes compte plus de 10% de seniors dont certains pôles des secteurs ruraux ou littoraux (**Sainte-Foy-la-Grande, Soulac-sur-Mer**). Avec 20% de plus de 80 ans, Arcachon concentre la proportion la plus importante de seniors. Avec une hausse de +2 points de la part des plus de 80 ans, le secteur du bassin d'Arcachon observe le phénomène de vieillissement le plus significatif du département.
- Dans les espaces concentrant de fortes proportions de seniors, des besoins en services spécifiques émergent (services à la personne, services de santé, services itinérants, organisation des mobilités, etc.). Ces besoins viendront impacter les territoires girondins aujourd'hui vieillissants et moins attractifs (proches couronnes de Bordeaux).

Plus de 80 ans (2012)	En %
BORDEAUX	5.4
PORTES DU MEDOC	4.8
GRAVES	5.5
HAUTS DE GARONNE	4.6
LIBOURNAIS	6.3
HAUTE GIRONDE	5.5
BASSIN - VAL DE L'EYRE	7.2
MEDOC	5.7
SUD GIRONDE	6.7
GIRONDE	5.6
AQUITAINE	6.6

SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES A LA POPULATION DE GIRONDE PLUS DE 80 ANS 2012



Source : RGP INSEE, 2012

0 40km

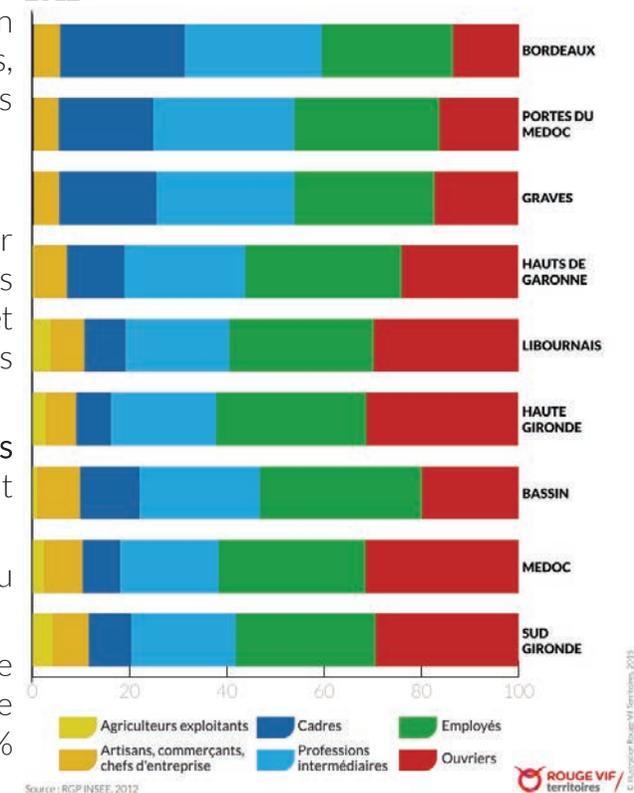
ROUGE VIF / territoires / © Cartographie Rouge Vif territoires, 2016

1. ANALYSE DES BESOINS EN SERVICES

D'importants contrastes sociaux...

- La structure sociale de la Gironde suit les moyennes nationales (part d'actifs employés et cadres autour de 29% et 15% respectivement) avec toutefois une part d'actifs d'ouvriers légèrement plus basse (21,4% pour 23,3% en France). Le département présente certaines différences avec le reste du territoire aquitain en lien avec ses fonctions économiques métropolitaines, moteurs pour la région. Ainsi la part d'agriculteurs, d'ouvriers et d'employés est plus faible en Gironde qu'en Aquitaine alors que celle des professions intermédiaires et des cadres est supérieure (15,7% de cadres en Gironde pour 12,7% en Aquitaine).
- Au niveau local, la structure sociale apparaît contrastée selon les territoires.
- La métropole bordelaise, principal pôle d'activité girondin, constitue un bassin d'emploi rayonnant sur l'ensemble du département qui concentre plus de 62% des emplois girondins et 78% des emplois métropolitains supérieurs. La part de cadres atteint un quart des actifs de la ville de Bordeaux, et 19,4% et 20% dans les territoires de Porte du Médoc et Graves, qui accueillent des zones d'emploi dans des secteurs diversifiés (industrie de pointe et haute technologie, services....).
- Les autres territoires, au tissu économique moins dynamique et davantage tourné sur les activités industrielles, accueillent des parts moindres de cadres et plus importantes d'actifs ouvriers, atteignant 31,5% en Médoc et 31,2% en Haute Gironde (filrière nucléaire, plasturgie, pièces avioniques...).
- L'activité agricole et viticole se concentre principalement dans les territoires du Libournais (3,7%) et du Sud Gironde (4,1% d'agriculteurs), puis dans la Haute Gironde et le Médoc.
- La structure sociale du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre fait figure d'exception avec une économie touristique importante et une proportion importante d'actifs travaillant à Bordeaux. Le territoire dispose ainsi d'une part de cadres et d'ouvriers plus proches de celles des territoires de l'aire métropolitaine (12,2% et 19,9% respectivement).
- En matière d'évolution, la structure socio-professionnelle du département a subi d'importantes mutations au cours des dernières décennies, liée à la crise des secteurs agricoles et industriels et à la tertiarisation de l'économie.
- La croissance de la part des cadres reste la plus significative sur l'aire métropolitaine (+5,1 points sur les Porte du Médoc depuis 1999, +5 sur Bordeaux et +4,9 sur le secteur des Graves). En dehors de ces secteurs, la croissance de la part des cadres suit les évolutions de la structure économique française. Localement, la part des cadres a néanmoins augmenté de manière plus significative sur les franges métropolitaines extérieures au sud du Médoc et de la Haute Gironde.

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES 2012



Source: RGP INSEE, 2012

Part des agriculteurs 2012	En %	Part des ouvriers 2012	En %	Part des cadres 2012	En %
BORDEAUX	0.2	13.6	25.6		
PORTES DU MEDOC	0.2	16.3	19.4		
GRAVES	0.2	17.2	20.0		
HAUTS DE GARONNE	0.5	24.0	11.8		
LIBOURNAIS	3.7	29.8	8.4		
HAUTE GIRONDE	2.7	31.2	7.1		
BASSIN - VAL DE L'EYRE	1.0	19.9	12.2		
MEDOC	2.3	31.5	7.7		
SUD GIRONDE	4.1	29.4	8.7		
GIRONDE	1.3	21.4	15.7		
AQUITAINE	2.3	23.4	12.7		

1. ANALYSE DES BESOINS EN SERVICES

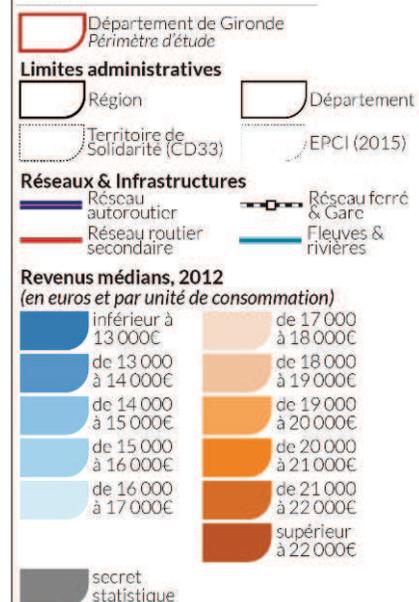
... qui se traduisent sur la répartition des revenus

- Avec un **revenu médian de 19 919€**, la Gironde présente un revenu légèrement supérieur au revenu médian régional (19 074€). Le revenu départemental est porté par les cadres bordelais et les revenus du secteur touristique littoral. Néanmoins, il ne doit pas masquer des espaces de précarité importants en particulier au niveau des franges est du département et sur les secteurs enclavés du nord Médoc.
- La répartition des revenus médians sur le département met en évidence plusieurs secteurs distincts :
 - Une concentration des hauts revenus dans la **proche couronne de Bordeaux**, en particulier dans la couronne ouest (Porte du Médoc). Les revenus y sont entre 1000 et 2000 € supérieurs au revenu départementaux. En revanche, la métropole concentre les inégalités de revenus. Ainsi, la rive droite de Bordeaux se distingue par des revenus médians plus faibles, liés à la tradition industrielle de ce secteur.
 - Une **frange littorale aux revenus élevés** en particulier autour du Bassin d'Arcachon et qui s'étend vers le nord (secteur des lacs Médocains). L'attractivité touristique de ce secteur lui permet de capter des revenus plus élevés notamment via l'installation de retraités. Le secteur du Bassin se caractérise ainsi par un revenu médian parmi les plus élevés du département.
 - Des **secteurs plus fragiles** sur un vaste croissant est reliant le nord Médoc au sud Gironde
 - La **pointe du Médoc** entre Soulac et Lesparre.
 - Le **nord de la Haute Gironde** notamment l'interface avec les territoires charentais.
 - Les **franges est** du département (nord Libournais, pays Foyen, Sauveterrois, Réolais, Bazadais) qui concentrent les populations les plus fragiles : personnes âgées et néo-résidents liés à des logiques d'opportunités foncières.
 - Le **Sud Gironde** dispose du revenu médian le plus modeste (17 470€), en lien avec l'absence de pôle économiquement moteur, une forte ruralité et une part importante de retraités.

Revenus médians 2012	En euros
BORDEAUX	20 251
PORTES DU MEDOC	22 505
GRAVES	21 802
HAUTS DE GARONNE	19 196
LIBOURNAIS	17 714
HAUTE GIRONDE	17 330
BASSIN - VAL DE L'EYRE	21 018
MEDOC	18 587
SUD GIRONDE	17 470
GIRONDE	19 919
AQUITAINE	19 074

SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES A LA POPULATION DE GIRONDE

REVENUS MÉDIANS 2012



Source : DGR & INSEE, 2012

0 40km

1. ANALYSE DES BESOINS EN SERVICES

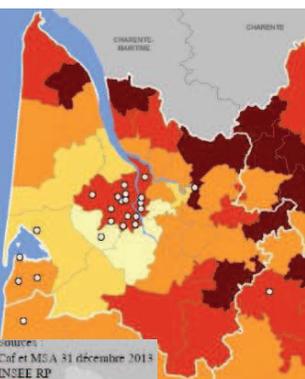
D'importants écarts de revenus

Le niveau de précarité se mesure au travers des revenus ménages les plus fragiles (**revenu du premier décile**). Les ménages les plus précaires se retrouvent dans les franges du département (nord Médoc, nord de la Haute Gironde, nord Libournais et ensemble Sud Gironde). Disposant des plus fortes proportions de logements sociaux, Bordeaux Métropole concentre de fait des ménages plus précaires.

Les ménages aux revenus les plus élevés (dernier décile) résident quant à eux au centre de la métropole et dans ses proches périphéries, notamment le secteur des Graves. A souligner également, une concentration des hauts revenus autour du Bassin d'Arcachon.

Globalement, le département présente des écarts mesurés en matière de revenus et dans la moyenne régionale. Le secteur de Bordeaux se distingue néanmoins par une très forte inégalité de revenus (ratio interdécile de 9,3) qui souligne un enjeu fort de précarité et de besoins en matière d'accompagnement.

Dans un contexte de rationalisation des dépenses publiques, le poids des revenus de transfert (retraites et chômage) interrogent sur une fragilisation en devenir dans les secteurs vieillissants ou concentrant des seniors ou les territoires à l'économie plus fragile.



La part de la population active bénéficiaire du RSA permet également d'identifier les secteurs les plus précaires et potentiellement les plus demandeurs en services sociaux : pointe Médoc, Haute Gironde, nord Libournais, pays Foyen et sud Gironde

Revenus 1er décile 2012	En euros
BORDEAUX	5 009
PORTES DU MEDOC	10 251
GRAVES	9 187
HAUTS DE GARONNE	7 563
LIBOURNAIS	6 057
HAUTE GIRONDE	6 704
BASSIN	9 695
MEDOC	8 143
SUD GIRONDE	6 095
GIRONDE	7 673
AQUITAINE	7 587

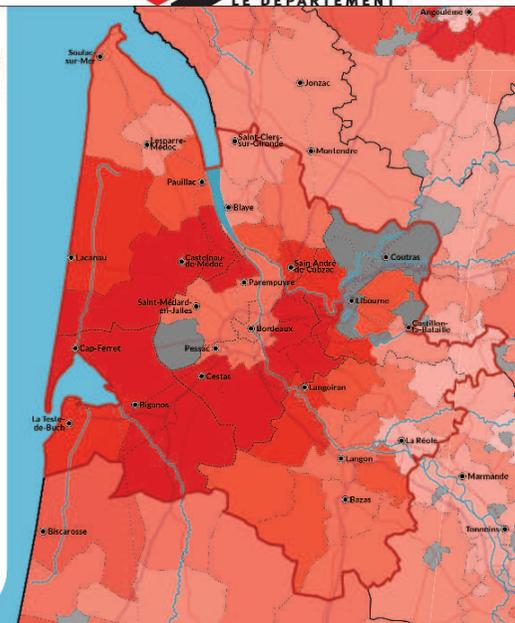
Revenus 9eme décile 2012	En euros
BORDEAUX	46 482
PORTES DU MEDOC	41 307
GRAVES	40 243
HAUTS DE GARONNE	34 878
LIBOURNAIS	32 582
HAUTE GIRONDE	31 698
BASSIN	40 274
MEDOC	34 193
SUD GIRONDE	32 306
GIRONDE	38 639
AQUITAINE	36 653

Ecart interdécile 2012	En euros
BORDEAUX	9,3
PORTES DU MEDOC	4,0
GRAVES	4,4
HAUTS DE GARONNE	4,6
LIBOURNAIS	5,4
HAUTE GIRONDE	4,7
BASSIN	4,2
MEDOC	4,2
SUD GIRONDE	5,3
GIRONDE	5,0
AQUITAINE	4,8

DECILE

Rapport entre le revenu du 1er décile et celui du 9e décile qui permet de voir l'importance des écarts de revenus entre les ménages les plus précaires et les plus riches.

SCHEMA D'ACCESSIBILITE AUX SERVICES A LA POPULATION DE GIRONDE REVENUS DU PREMIER DECILE 2012



RATIO INTERDECILE

Rapport entre le revenu du 1er décile et celui du 9e décile qui permet de voir l'importance des écarts de revenus entre les ménages les plus précaires et les plus riches.

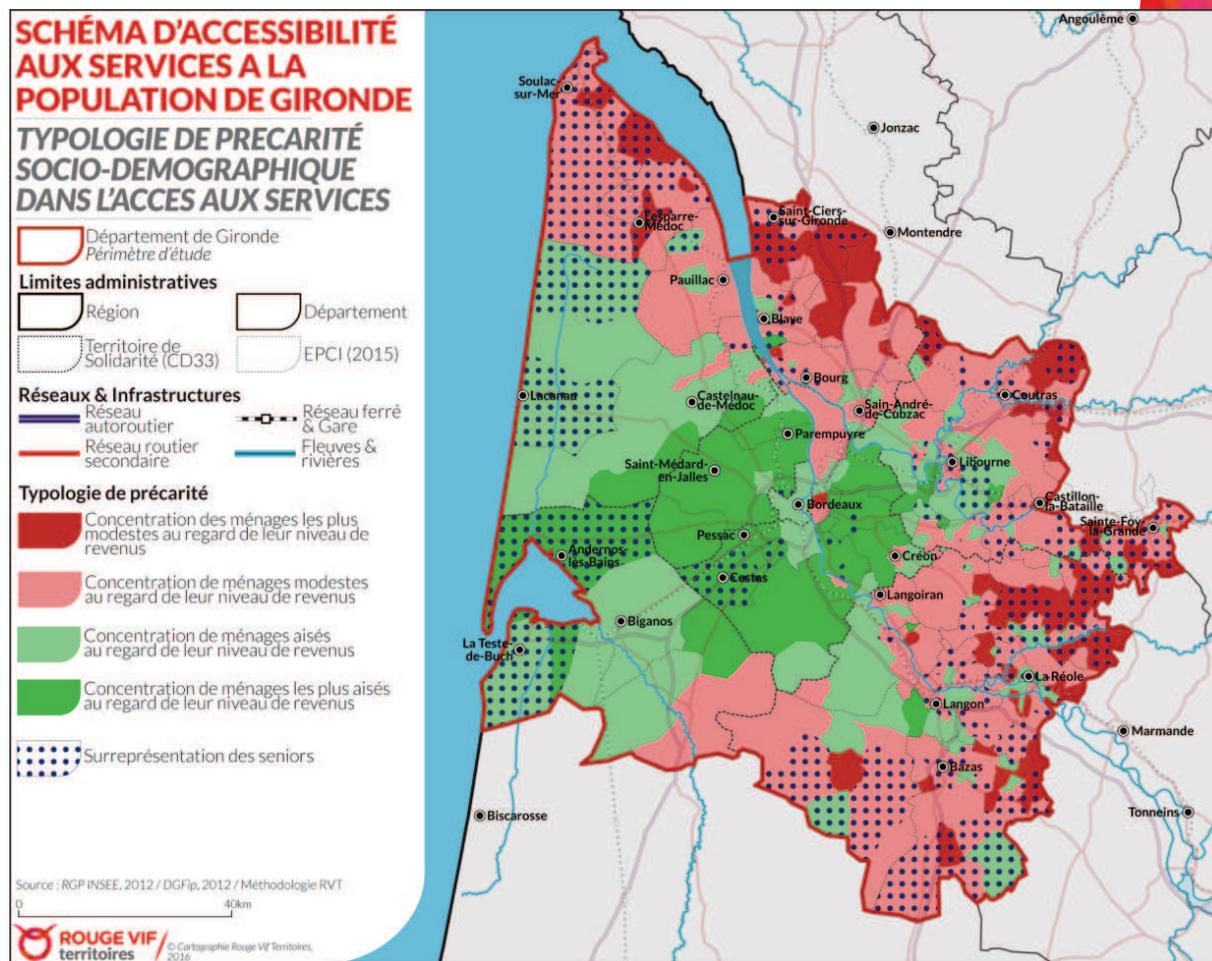
- Le croisement des indicateurs démographiques et sociaux (âge, revenus, CSP) permet de dresser une typologie sociale comparative des espaces Girondins.
- L'analyse de la précarité sur le département girondin met en évidence deux types d'espaces fortement contrastés :
 - Un **croissant de précarité** de la pointe médocaine au Sud Gironde qui concerne de nombreux pôles : Soulac-sur-Mer, Blaye, Coutras, Langon, Captieux,...
 - L'**aire métropolitaine de Bordeaux et une bande littorale** (depuis Lacanau jusqu'au bassin) qui concentrent **les indicateurs sociaux positifs**. A noter des éléments contrastants ces constats avec notamment la concentration de ménages très précaires à l'est de Bordeaux (Cenon, Floirac, etc.) et des inégalités marquées sur les communes de la métropole.

Les franges départementales concentrent les ménages les plus précaires (bas revenus et vieillissement de la population). Ces territoires sont ainsi particulièrement vulnérables à une crise économique ou à un affaiblissement du système de redistribution via les revenus de transfert (retraites, chômage) : pointe Médoc, nord de la Haute Gironde, secteur de Coutras, Pays Foyen, Sauveterrois, Réolais, Bazadais et Sud Gironde.

Des secteurs dynamiques en matière de démographie accusent des fragilités sociales importantes, phénomènes qui interrogent la capacité de ces secteurs à répondre aux problématiques sociales de leurs nouveaux ménages.

Enfin, la structure démographique vieillissante du bassin d'Arcachon et du littoral pose des enjeux prospectifs à une population certes aisée, mais parmi les plus âgées du département.

Globalement, la structure sociale contrastée du département met en évidence des enjeux forts en matière d'équité territoriale et révèle une nécessité de répondre à des problématiques très diverses en matière de services.



1. ANALYSE DES BESOINS EN SERVICES

Accessibilité & Mobilités - Motorisation

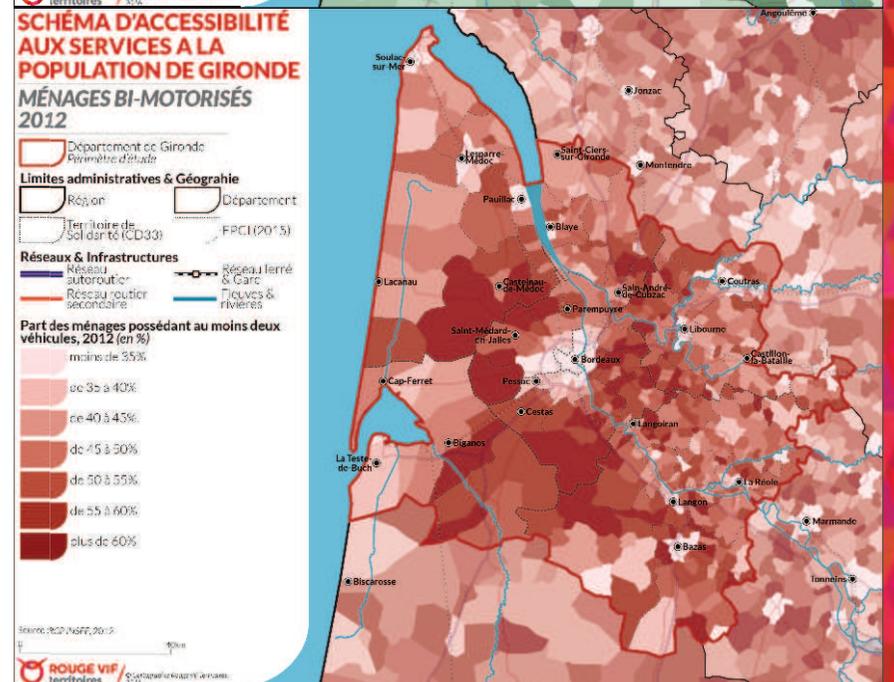
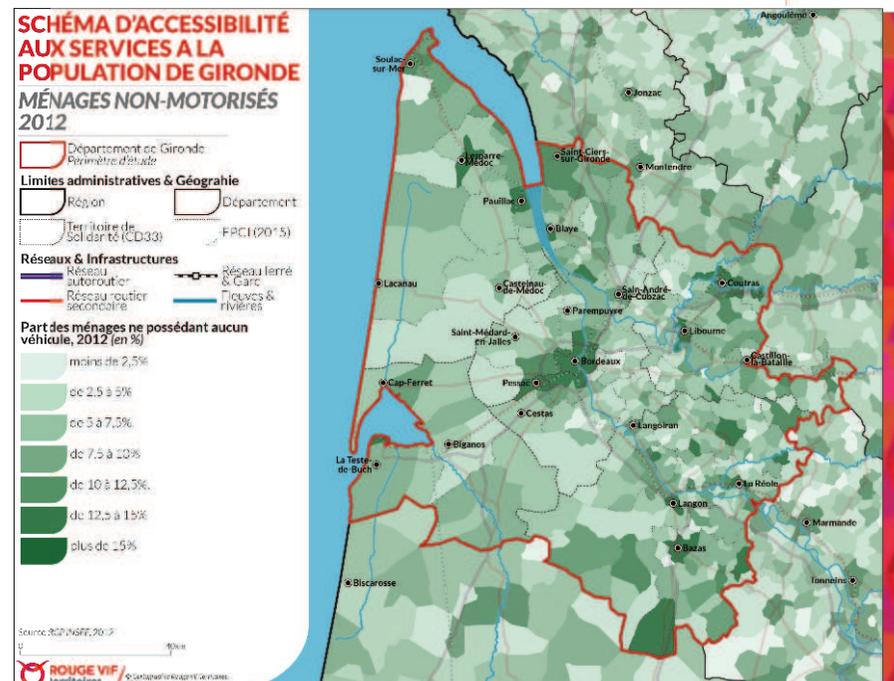
■ L'utilisation de la voiture individuelle est différenciée selon les espaces. A l'échelle du département, **83,8% des ménages possèdent au moins une voiture** en 2011 contre une moyenne nationale de 81%. Cependant, entre 1999 et 2011, le nombre de ménages sans voiture a augmenté de 11,6% en Gironde, de manière beaucoup plus significative qu'à l'échelle de l'Aquitaine (3,5%) ou de la France (4,5%).

■ Ce constat global fait apparaître les disparités territoriales : **les ménages ne possédant aucun véhicule sont plus nombreux sur la métropole** du fait de la densité, de la concentration des services et de la présence de transports collectifs. Ainsi, la part des ménages non-motorisés de Bordeaux (34,7%) est deux fois plus importante que la moyenne départementale (16,2%).

■ De la même manière, certains secteurs ruraux accusent des taux de motorisation faibles (Sud Gironde, Nord de la Haute Gironde, bassin d'Arcachon) mais qui se traduisent par des réalités différentes : présence d'alternative et choix de pratiques individuelles (bassin) ou vieillissement de la population et précarité pour d'autres.

■ A l'inverse, la bi-motorisation est plus forte dans les couronnes périurbaines de l'aire métropolitaine et à plus grande distance du bassin de vie principal. Quasiment la moitié des ménages des territoires de Médoc, Sud Gironde et Haute Gironde possèdent deux véhicules.

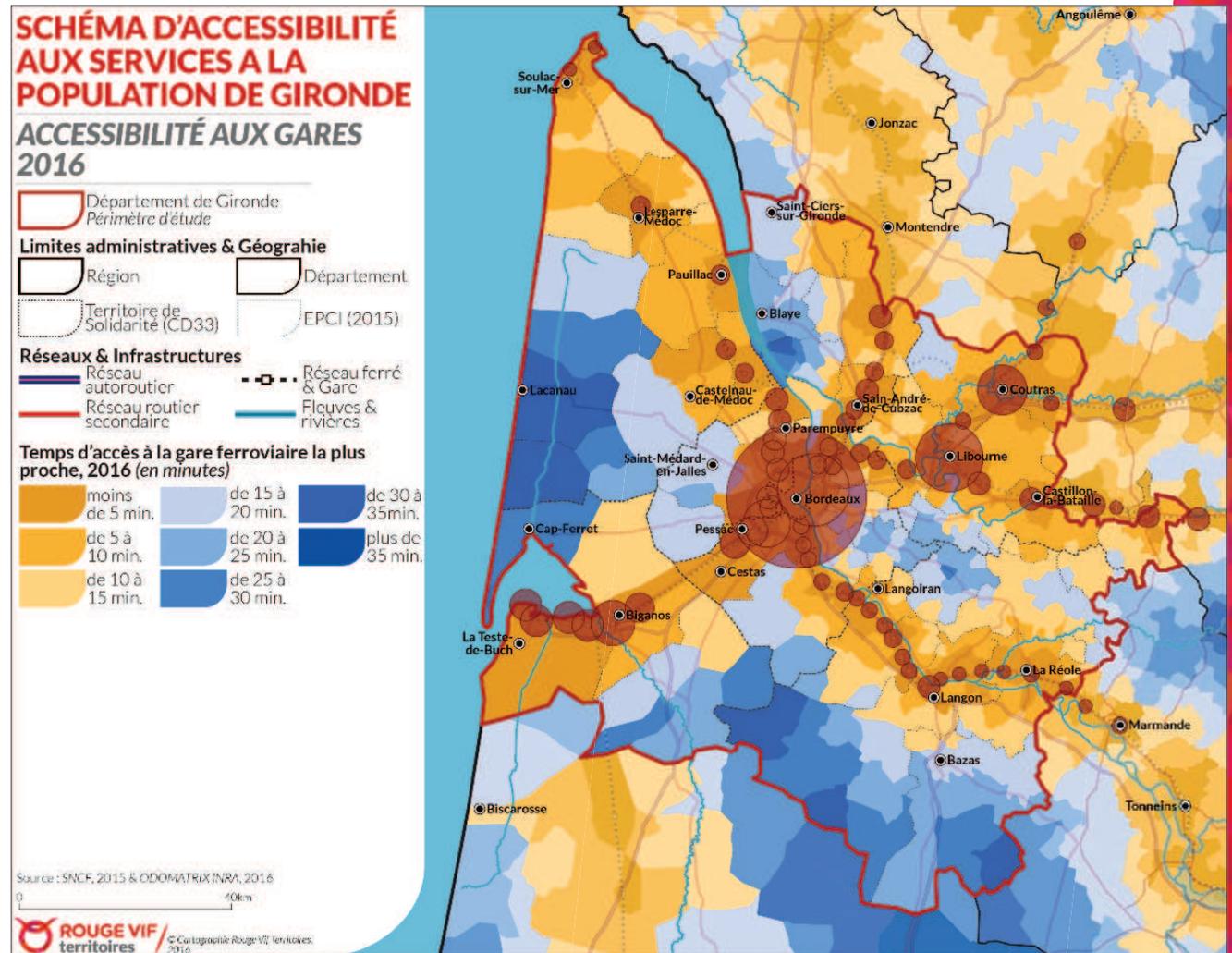
■ A l'échelle des communes, il existe des disparités témoignant des possibilités de mobilité différenciées. Les villes présentant une part importante de seniors sont également parmi les moins motorisées du département (Sainte-Foy-la-Grande en est l'exemple le plus remarquable avec le plus fort taux de non-motorisation de la Gironde, 39,8%). Une vingtaine de pôles de proximité et intermédiaires présentent de plus des taux de non-motorisation supérieurs à 15%, induisant des besoins en termes de transports en commun.



Part des ménages sans véhicule (2012)	En %	Part des ménages avec plus de deux véhicules (2012)	En %
BORDEAUX	34,7	BORDEAUX	14,8
PORTESDU MEDOC	10,2	PORTESDU MEDOC	42,2
GRAVES	14,8	GRAVES	37,5
HAUT DE GARONNE	12,6	HAUT DE GARONNE	41,9
LIBOURNAIS	12,2	LIBOURNAIS	42,1
HAUTE GIRONDE	9,6	HAUTE GIRONDE	46,8
BASSIN	9,6	BASSIN	43,3
MEDOC	9,2	MEDOC	47,6
SUD GIRONDE	10,8	SUD GIRONDE	46,0
GIRONDE	16,2	GIRONDE	36,9
AQUITAINE	13,8	AQUITAINE	39,3

Accessibilité & Mobilités – Réseaux collectifs

- Les transports collectifs peuvent répondre à certains besoins en mobilité des populations, notamment des jeunes, personnes âgées ou ménages ne pouvant assumer le coût financier d'un véhicule. **Les transports collectifs et les solutions alternatives à la voiture individuelle représentent ainsi des outils d'amélioration de l'accessibilité aux services.**
- Le réseau ferroviaire du département s'organise depuis Bordeaux et dessert le territoire selon des logiques de vallées (Rive gauche de l'Estuaire, Garonne, Dordogne, ...).
- La métropole est logiquement le secteur le mieux desservi avec le pôle principal de Bordeaux Saint-Jean complété par un réseau de gares périphériques, auquel s'ajoute le réseau métropolitain (tramway et bus).
- Les autres pôles principaux du département bénéficient d'une bonne desserte (Libourne, Coutras, Langon). A souligner le maillage spécifique vers le secteur touristique du Bassin d'Arcachon.
- En dehors de ces secteurs bien desservis, plusieurs espaces girondins souffrent d'un éloignement conséquent aux transports ferroviaires :
 - le secteur des Lacs Médocains ;
 - le Blayais et toute la partie estuarienne de la Haute Gironde ;
 - l'intervalle vallée de la Dordogne, vallée de la Garonne ;
 - la frange sud du département, dans le secteur du PNR des Landes de Gascogne.
- La disparité d'accessibilité aux gares permet de souligner plusieurs enjeux :
 - des zones de fortes dépendances à la voiture individuelle ;
 - des besoins en dessertes vers le bassin d'emplois de la métropole.

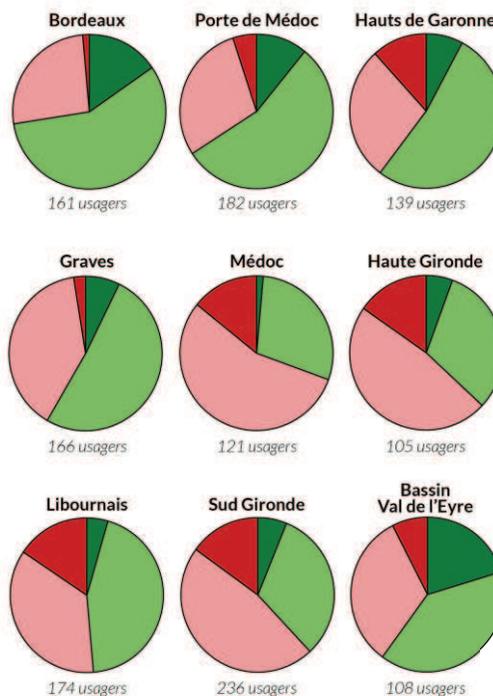
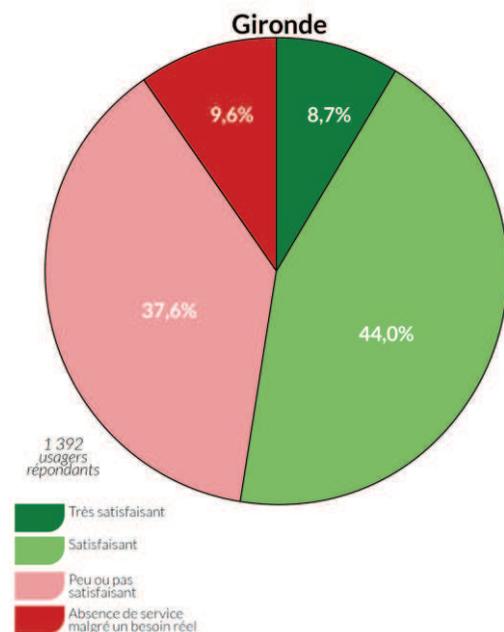


1. ANALYSE DES BESOINS EN SERVICES

Accessibilité & Mobilités – Le point de vue des usagers

LE POINT DE VUE DES GIRONDINS

SERVICES DE MOBILITE Transports régionaux et nationaux



TRANSPORTS REGIONAUX/NATIONAUX Perception

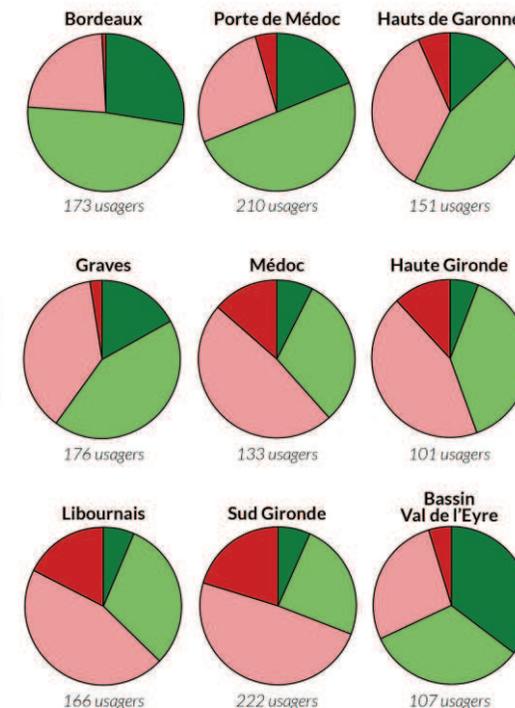
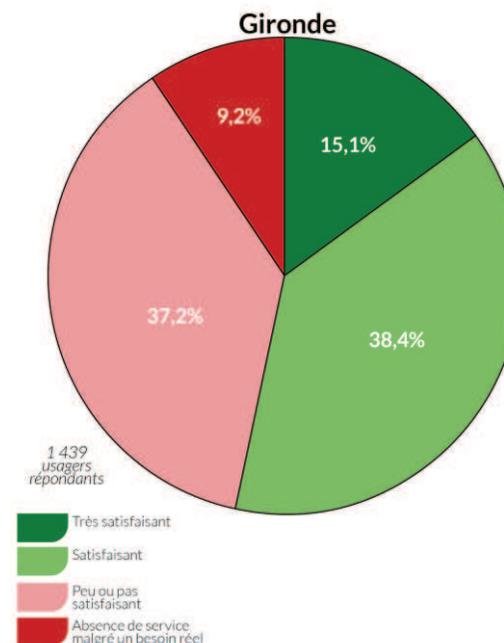
- 52,7% de répondants satisfaits et très satisfaits.
- 37,6% d'insatisfaction.
- 9,6% expriment un déficit malgré un besoin réel.
- Territoires les plus satisfaits :
 - Aire métropolitaine bordelaise (de 58,4% dans les Graves à 72,7% à Bordeaux).
 - Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (60,2% dont 20,4% de « très satisfaits »).
- Territoires les plus insatisfaits :
 - Médoc (55,4%) Haute Gironde (47,6%) et Sud Gironde (47,0%).
- Territoires les plus demandeurs :
 - Libournais (15,2%), Haute Gironde (15,1%), Sud Gironde (14,8%) et Médoc (14,0%).

TRANSPORTS LOCAUX Perception

- 53,5% des usagers répondants se disent satisfaits et très satisfaits.
- 37,2% sont peu ou pas satisfaits.
- 9,2% expriment un déficit malgré un besoin réel.
- Territoires les plus satisfaits parmi les mieux pourvus :
 - Bordeaux, (76,3% dont 27,7% de très satisfaits).
 - Territoires de l'aire métropolitaine (Portes du Médoc (69%), Graves (60%) et Hauts-de-Garonne (57,5%).
 - Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (68,2%).
- Territoires les plus insatisfaits :
 - Sud Gironde (48,6%) et 20% d'usagers potentiels déplorant le manque de services.
 - Médoc (48,1%).
 - Libournais (45,2%).
 - Haute Gironde (43,6%).

LE POINT DE VUE DES GIRONDINS

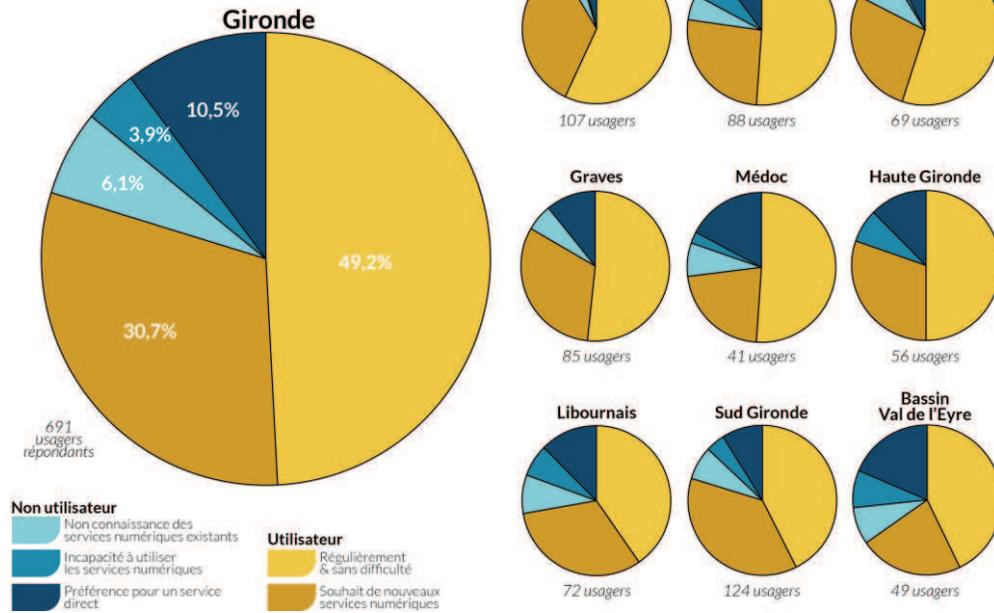
SERVICES DE MOBILITE Transports locaux



Accessibilité & Mobilités - L'usage du numérique

UTILISATION DES SERVICES NUMERIQUES PAR LES GIRONDINS

SERVICES DE MOBILITES Mobilité individuelle



↑ A noter, : 60,8% des répondants à l'enquête n'utilisent pas le service considéré. Seuls 691 répondants sont pris en compte dans l'analyse.

MOBILITES COLLECTIVES Usages/Attentes numérique

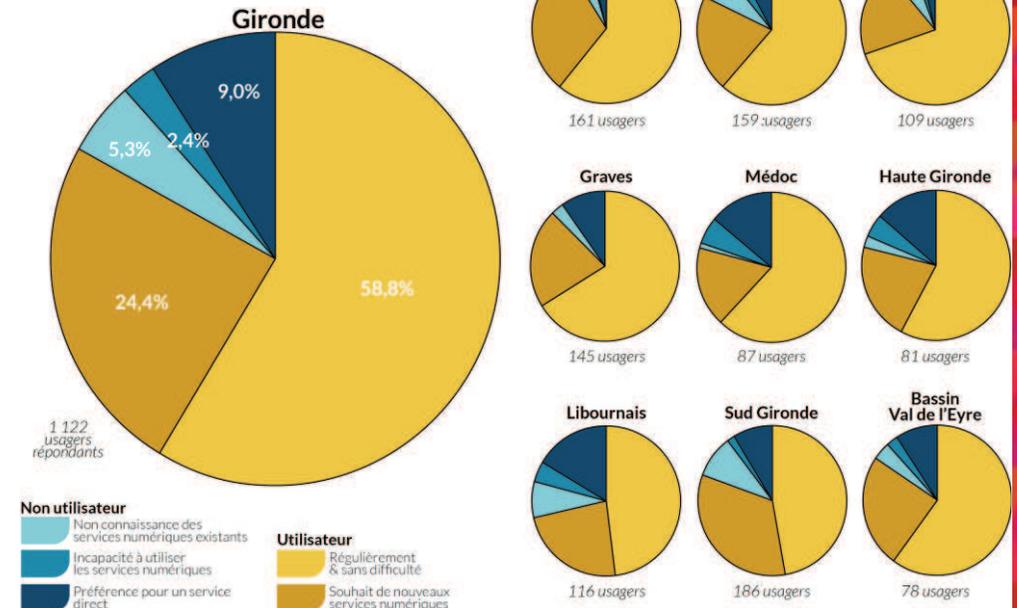
- Les services numériques pour l'accès aux services de transports collectifs est utilisé par 83,2% des usagers de ces services (et plus de 91% sur la ville de Bordeaux).
 - Dont 24,4% qui souhaitent que cette interface numérique soit développée.
- A l'inverse, 16,8% des usagers ne s'appuient pas sur le supports numériques dont la moitié préférant disposer de points d'information/réservation directs.
- Les plus fortes proportions de non-utilisateurs du numérique résident dans la Haute Gironde (21,0%), le Libournais (28,4% ou le Médoc (20,7%).

MOBILITES INDIVIDUELLES Usages/Attentes numérique

- 49,2% des usagers répondants utilisent de manière régulière les services numériques de mobilité individuelle (site covoiturage, vélo-partage, etc.).
- 12% souhaitent leur développement.
- 6% des usagers répondants déclarent ne pas connaître les potentiels offerts par le numérique pour ces services.
- Plus fortes proportions d'utilisateurs et d'attentes dans l'aire métropolitaine.
- Les usagers répondants les moins familiarisés et/ou les moins enclins à l'utiliser résident dans le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (34,7% de non-utilisateurs) et dans le Libournais (28,4%).

UTILISATION DES SERVICES NUMERIQUES PAR LES GIRONDINS

SERVICES DE MOBILITES Transports collectifs

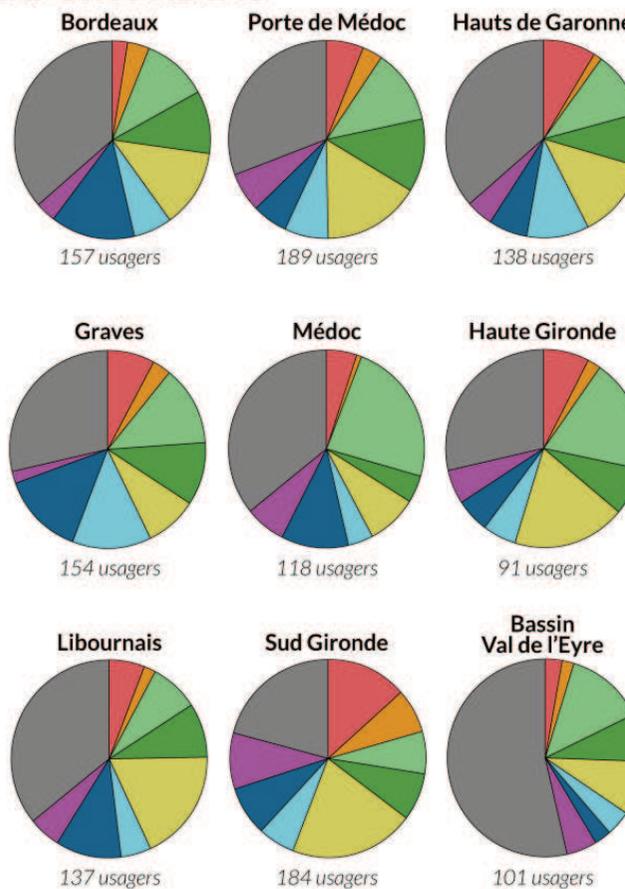
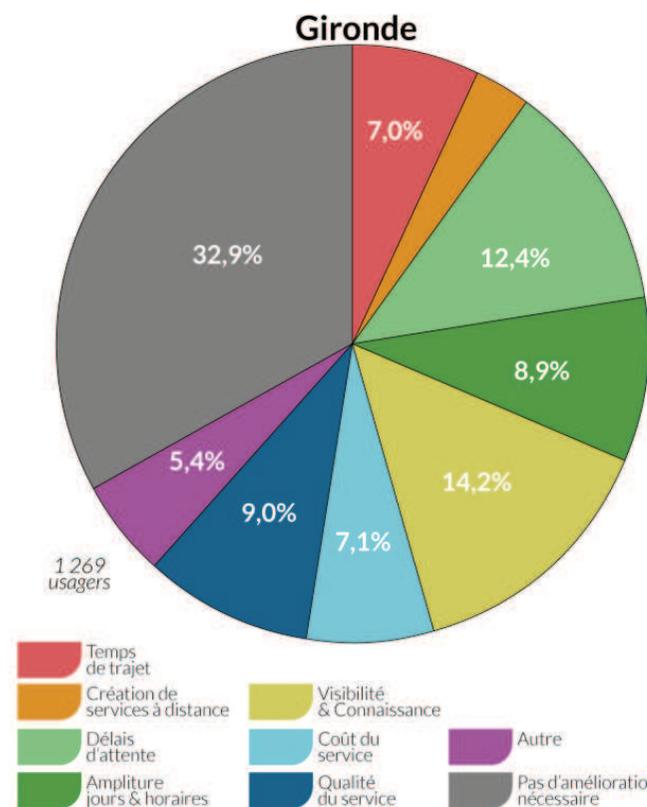


1. ANALYSE DES BESOINS EN SERVICES

Accessibilité & Mobilités – Les attentes des usagers

LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES DE MOBILITE Transports locaux



← A noter, : l'appréciation de la qualité du service recouvre les éléments d'efficacité du service en dehors des critères proposés dans l'enquête (respect des horaires, performance du service, ...).

TRANSPORTS LOCAUX Attentes des usagers

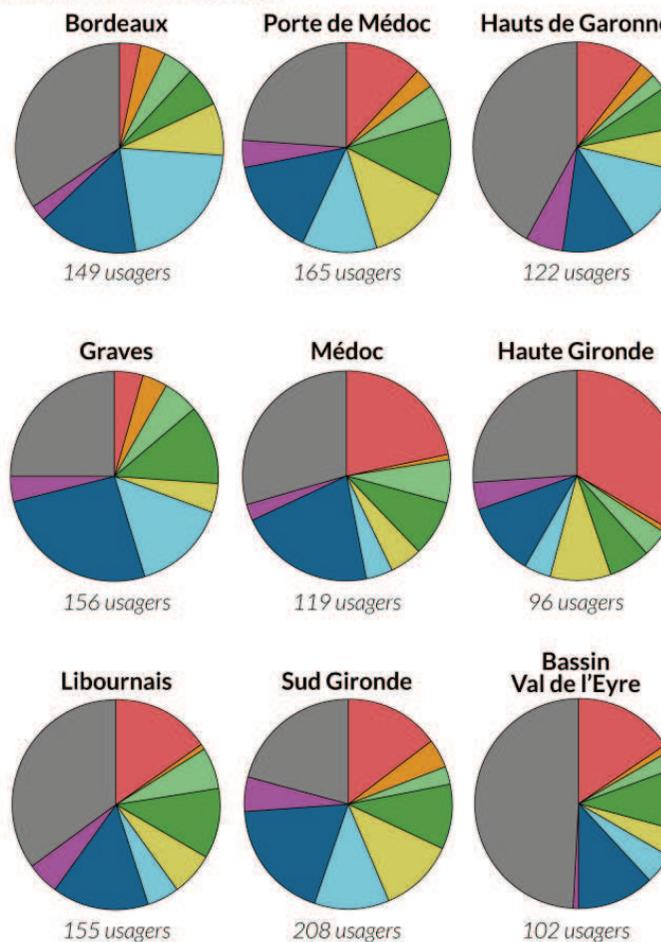
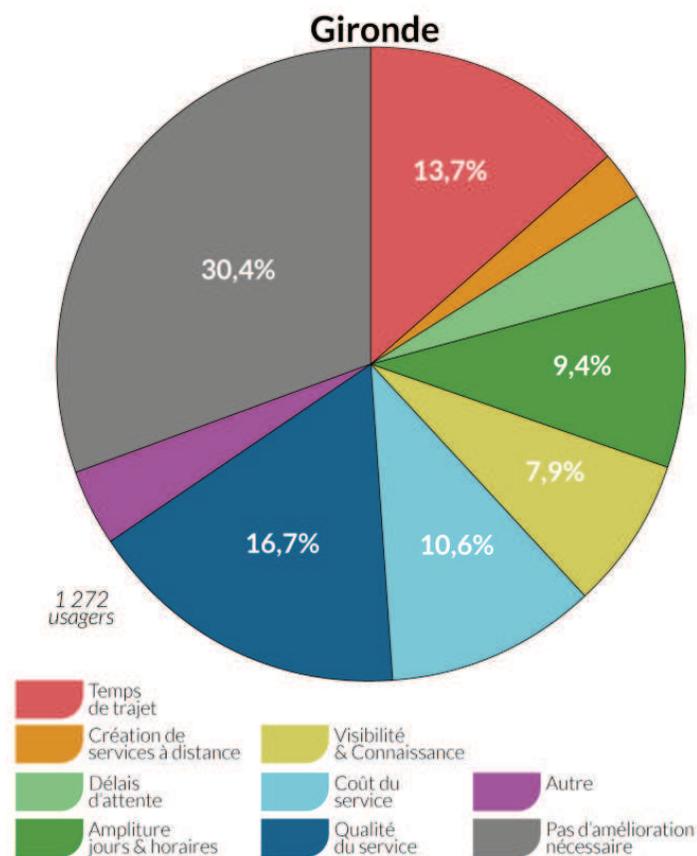
- Les leviers d'amélioration prioritaires identifiés par les usagers répondants sont :
 - La meilleure connaissance et visibilité de l'offre pour 14,2% des usagers répondants (20,7% dans le Sud Gironde, 18,7% en Haute Gironde et 18,2% dans le Libournais).
 - La diminution des délais d'attente (fréquence) exprimée par 12,4% des usagers répondants (23,7 % des répondants Médocains et 18,7% en Haute Gironde).
 - Puis, l'amélioration de la qualité du service (9% des répondants girondins et pour 14% à Bordeaux), l'élargissement de l'amplitude jours et horaires des services (8,9%), le coût du service et la proximité des services (7%).
- A noter, 32,9% des répondants estiment qu'il n'y a pas d'amélioration nécessaire à apporter (53,5% dans le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre).

1. ANALYSE DES BESOINS EN SERVICES

Accessibilité & Mobilités – Les attentes des usagers

LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES DE MOBILITE Transports régionaux & nationaux



TRANSPORTS REGIONAUX/NATIONAUX Attentes des usagers

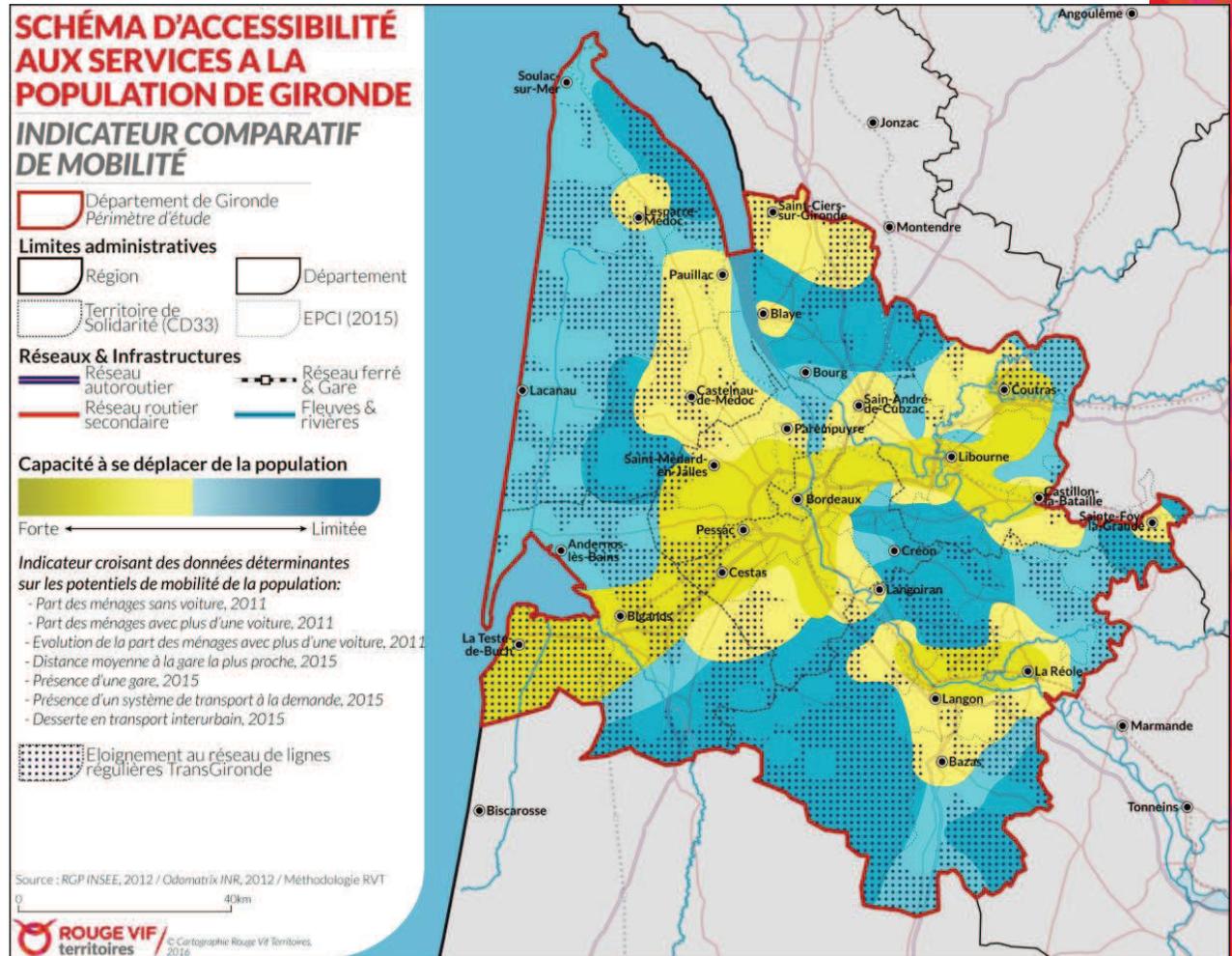
- Les leviers d'amélioration prioritaires identifiés par les usagers répondants sont :
 - L'amélioration de la qualité du service pour 16,7% des usagers répondants (25,6% pour les Graves).
 - Le temps d'accès au service et sa répartition territoriale pour 13,7% des usagers répondants (33,3% en Haute Gironde).
 - Le coût du service pour 10,6% des usagers répondants (21,4% des usagers bordelais).
 - Puis, l'élargissement de l'amplitude jours et horaires (9,4%) et la meilleure connaissance et visibilité de l'offre existante (7,9%).
- A noter, 30,4% des répondants estiment qu'il n'y a pas d'amélioration nécessaire à apporter (plus de 50% dans le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre).

- Le croisement des différents potentiels de mobilités de la population (motorisation, réseaux collectifs, niveaux de dessertes, etc.) permet de dresser un indicateur comparatif de mobilité des territoires girondins.
- La carte ci-dessous souligne le caractère contrasté de la mobilité en Gironde. Les espaces présentant **un niveau de mobilité plus élevé** correspondent à **l'aire métropolitaine bordelaise, les principaux pôles urbains, et les espaces desservis par une offre ferroviaire (vers le Bassin, le long des vallées de la Garonne et de la Dordogne, vers les pôles du Médoc).**
- Les habitants des pôles urbains (Bordeaux, Pessac) bien reliés (Libourne, Langon) disposent de réseaux de transports plus développés avec une capacité forte à se déplacer. Le niveau de mobilité est également positif dans les espaces périphériques des villes et le long des grands axes routiers et ferroviaires (ligne Bordeaux-Soulac, vallées de la Dordogne / Isle, de la Garonne, liaison vers le bassin d'Arcachon, ...).

▪ A l'inverse, la capacité de se déplacer est plus faible dans les espaces périurbains et ruraux plus éloignés des centres urbains et des axes de transport. Des zones à la mobilité faible se dégagent à l'intervalle des grands pôles et des principaux axes : Entre-Deux-Mers, Sud Gironde, Val de l'Eyre, littoral, nord Médoc ou Haute Gironde.

▪ A noter que le maillage en lignes régulières TransGironde ne permet pas de pallier totalement le faible potentiel de mobilité observé sur certains secteurs : littoral, Sud Gironde, Val de l'Eyre et estuaire médocain. Néanmoins, des initiatives de déploiement du transport à la demande et de développement des mobilités alternatives permettent de compléter l'offre au niveau local.

▪ L'enjeu de mobilité est fondamental en Gironde notamment au regard des flux domicile-travail importants vers le bassin d'emploi bordelais.



Méthodologie Cette carte est construite à partir d'un indicateur composite croisant différents indicateurs sociodémographiques simples.

2

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SERVICES

Comprendre l'organisation territoriale de l'offre de services

Cette partie propose une approche décloisonnée des questions de services à la population. En effet, l'appréciation des enjeux en matière de services à la population pour les territoires girondins et les collectivités qui le composent nécessitent de dépasser les approches sectorielles, et ce dans deux directions :

- L'analyse des déterminants de la demande et de son évolution (démographiques, socioéconomiques, etc.) (partie 2).
- L'apport d'une lecture territoriale du fonctionnement de l'offre de services à l'échelle départementale par l'identification des polarités de services et l'analyse des conditions d'accessibilité de ces pôles.

L'objectif est de mettre en perspective de façon globalisée les enjeux du territoire en matière de services, de positionner chaque bassin de vie dans un cadre spatial plus large de l'offre de services et d'identifier les inégalités spatiales, mais aussi démographiques et sociales, dans l'accès aux services (Partie 4).

Armature territoriale, bassins de services, zones grises et enjeux d'accessibilité

Pour disposer d'une vision transversale de l'organisation territoriale de l'offre de services et des logiques de fonctionnement d'accessibilité, il apparaît nécessaire de faire précéder le diagnostic thématique par une approche globale de l'offre de services existante à travers l'identification des pôles et des bassins de services : où consomme-t-on les services ? quelles sont les logiques de consommation des services ?

En effet, l'identification des enjeux thématiques et des pistes d'amélioration envisagées ne pourront être définies en dehors d'une vision territoriale plus transversale qui permet d'intégrer les logiques de fonctionnement des territoires et des populations.

En ce sens, il nous paraît nécessaire d'identifier dans un premier temps les polarités de services qui concentrent un bouquet de services suffisamment important et diversifié pour rayonner sur des territoires plus ou moins vastes en fonction des services qu'ils concentrent.

Ce travail s'appuie sur plusieurs principes :

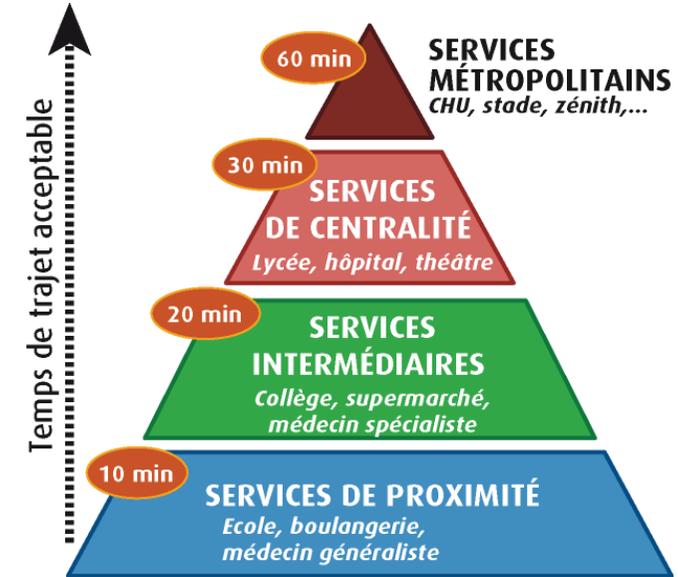
- La distinction des services selon leur fonction polarisante (proximité/intermédiaire/centralité/métropolitain) défini à partir d'indicateurs nationaux (nombre de communes disposant des services, seuils d'apparition de services selon la taille des communes, temps moyens d'accès à différents services observés au niveau national).
- La hiérarchisation des pôles de services (proximité/intermédiaire/centralité/métropolitain) selon la diversité et la gamme de services dont ils disposent
- L'affirmation que toutes les communes n'ont pas vocation à être des pôles de services mais plutôt à s'inscrire dans un bassin de services accessible (notion de zones grises).
- La nécessité de conforter l'armature de services et sa robustesse à l'heure où les enjeux de rationalisation/mutualisation de l'offre de services ou de l'optimisation des déplacements déterminent les politiques publiques.

- Différents niveaux de services

Les enjeux d'accessibilité aux services diffèrent selon les services.

On distingue ainsi 4 niveaux de services selon les temps d'accès considérés comme acceptables par les usagers :

- Les services de proximité à 10 minutes.
- Les services intermédiaires à 20 minutes.
- Les services de centralité à 30 minutes.
- Les services métropolitains à 60 minutes.



- Une approche de l'offre de services basée sur la notion de polarités de services

Les usagers souhaitent trouver les différents services qu'ils utilisent sur même commune. Les communes concentrant une offre de services suffisante sont considérées comme pôle de services et rayonnent sur un bassin de services dont la taille varie selon le niveau de services proposés.

● Pôle local

● Pôle de proximité

● Pôle intermédiaire

● Pôle de centralité

● Pôle métropolitain

- Et si une commune est à une distance-temps supérieure au seuil d'accessibilité ?

Quand une commune se trouve à une distance-temps plus importante que celle considérée comme acceptable d'un service ou d'un pôle de service, on dit qu'elle est en **zone grise**.

Les calculs des temps d'accessibilité réalisés dans les pages suivantes sont effectués à partir du distancier **Odomatrix** de l'INRA. Il calcule les temps de trajet entre communes, de centre à centre, en voiture individuelle. Au regard du vaste rayonnement sur le territoire girondin et de l'importance de la consommation des services sur les trajets domicile-travail, les temps de trajet sont calculés en heure pleine.

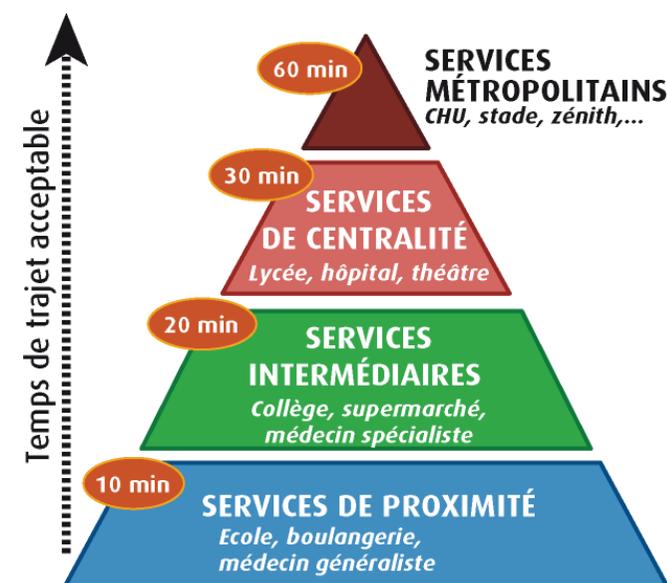
- Une source : Banque Permanente des Équipements (INSEE) de 2014

La BPE recense 178 services de différentes familles de services. La base mise à jour annuellement comporte un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. Les champs concernés recouvrent les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du tourisme, du sport, des loisirs, de la culture et des transports.

La BPE est alimentée par 6 grands répertoires (ADELI (Ministère chargé de la Santé), FINESS (Ministère chargé de la santé et de la protection sociale), RAMSESE (Ministère chargé de l'Éducation), RPPS (Ministère chargé de la santé), SIRENE (Insee) et RES (Ministère de la Jeunesse et des Sports)) et 12 fichiers administratifs (Gendarmerie Nationale (Ministère de la Défense), enquêtes HÔTEL et CAMPING (Insee), Préfecture de police de Paris, DGER (Ministère de l'Agriculture), SRJ (Ministère de la Justice), La Poste, CNT (Centre National du Théâtre), Pôle Emploi, base du site gouvernemental des prix des carburants (Ministère en charge de l'Économie), DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), fichier SNCF).

- Une méthode : l'Indicateur de Présence de Services (IPS)

- ✓ Définir un panel représentatif de services : en termes de **niveau de services** (proximité, intermédiaire et centralité) et en termes de **famille de services** (services publics, santé, personnes âgées, petite-enfance, enfance, éducation, formation, insertion-emploi, culture, sport, loisirs, etc).
- ✓ Au total **33 services** (13 de proximité, 11 intermédiaires et 9 de centralité).
- ✓ Recenser leur présence ou leur absence.
- ✓ Définir, selon un seuil de services recensés, le niveau de chaque pôle.



Pôle local
Au moins
9 services
du panel

Pôle de proximité
Au moins
15 services
du panel

Pôle Intermédiaire
Moins de
30 services
du panel

Pôle de Centralité
Plus de
30 services
du panel

Pôle métropolitain
Services
métropolitains

Services de proximité (13 services)

- Epicerie
- Boulangerie
- Boucherie-charcuterie
- Services La poste (bureau, agence ou relais commerçants)
- Retrait d'argent
- Coiffeur
- Café/restaurant
- Ecole élémentaire,
- Médecin généraliste
- Infirmier
- Kinésithérapeute
- Pharmacie
- Salle non-spécialisée pour la pratique de sport

Services de centralité (9 services)

- Hypermarché
- Lycée
- Formation supérieure
- Ophtalmologiste
- Laboratoire d'analyse médicale
- Hôpital moyens et longs séjours
- Pôle Emploi ou agence de travail
- Cinéma
- Piscine avec bassin(s) couvert(s)

Services intermédiaire (11 services)

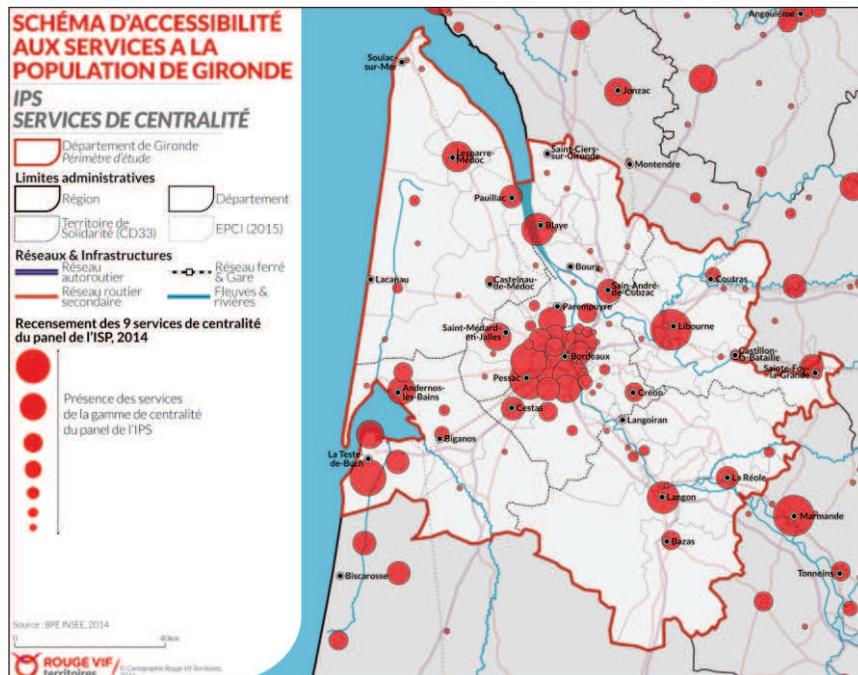
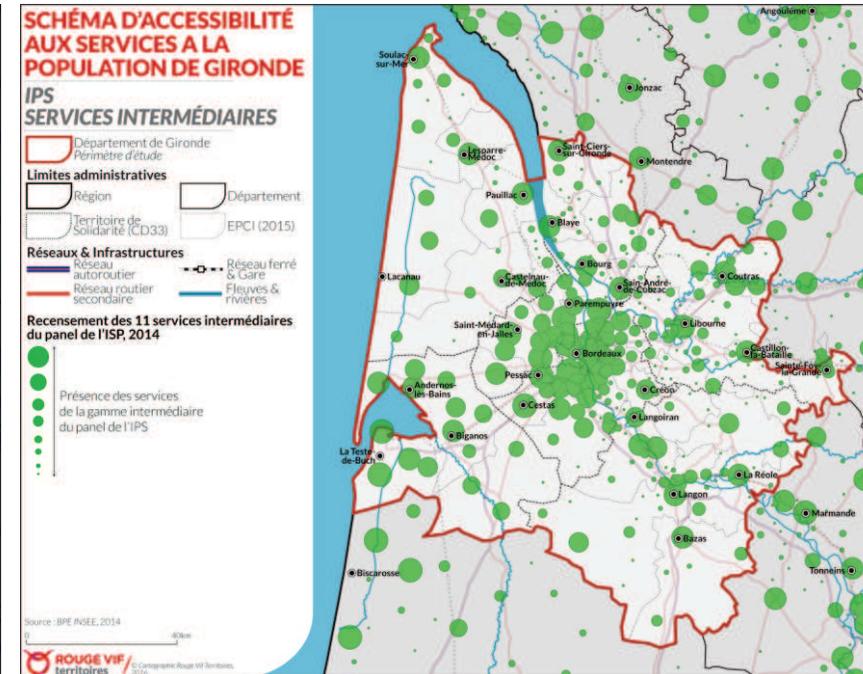
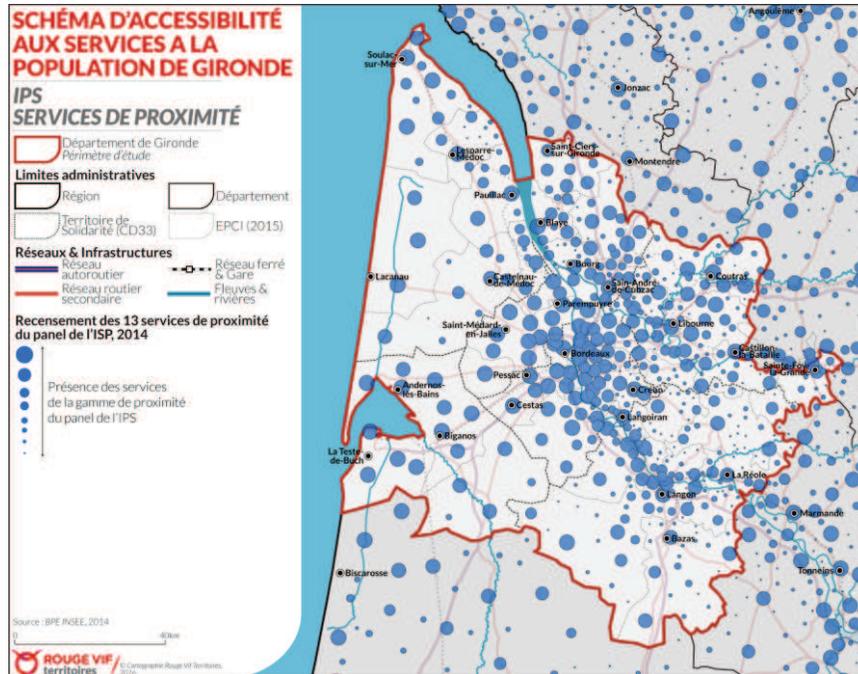
- Librairie-papeterie
- Supérette ou supermarché
- Magasin d'équipements des ménages
- Magasin d'équipements de la personne
- Collège
- Ecole de conduite
- Chirurgien-dentiste
- Police ou gendarmerie
- Hébergement pour personnes âgées
- Garde enfant préscolaire
- Salle non-spécialisée couverte pour la pratique de sport

Services métropolitains

- Gare TGV
- Université et offre de formation supérieure diversifiée
- Fonctions préfectorales
- Cour d'appel de justice
- Zénith ou très grande salle de spectacle,
- CHU
- etc.

METHODOLOGIE La classification et le choix des services répond à la nécessité d'une diversité des familles de services qui s'appuie sur des références au niveau national (nombre de communes disposant des services, seuils d'apparition des services selon la taille des communes, temps moyens d'accès à différents services observés, etc.)

Méthode IPSP - Recensement des services par niveau de gammes

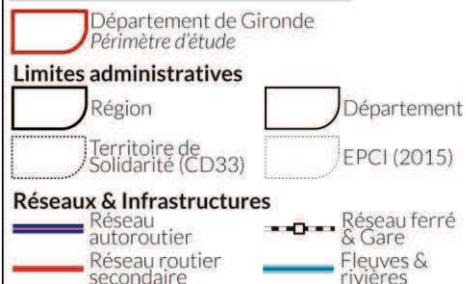


METHODOLOGIE

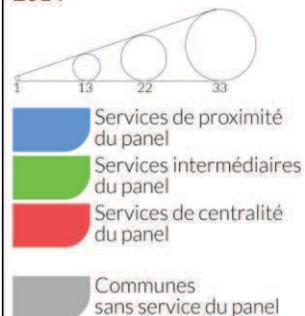
Ces trois cartes recensent les services du panel de l'IPS par niveau de service (proximité / intermédiaire / centralité). Elles permettent d'ores-et-déjà d'identifier des concentrations de fonctions et une première lecture des polarités de services de Gironde et des départements limitrophes.

SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES A LA POPULATION DE GIRONDE

IPS OFFRE DE SERVICES



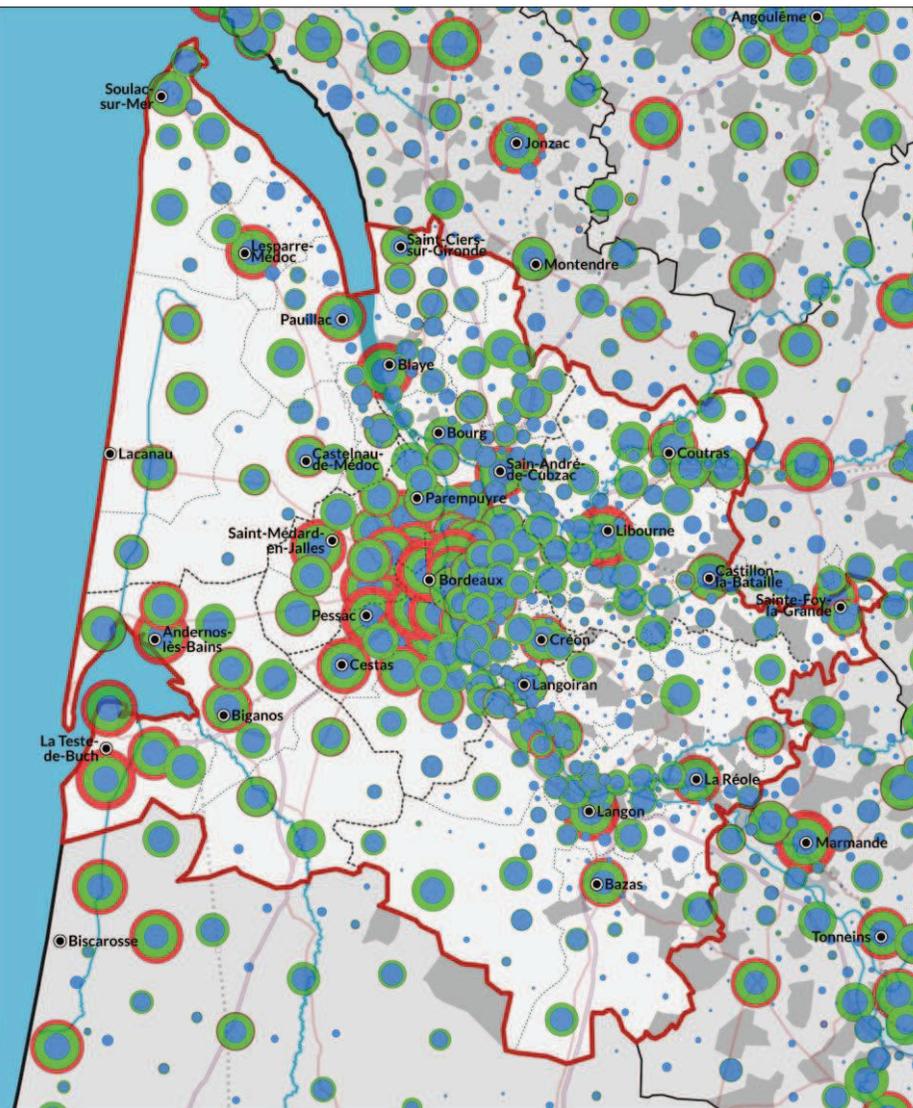
Recensement des 33 services du panel de l'ISP, 2014



Source : BPE INSEE, 2014

0 40km

ROUGE VIF territoires
© Cartographie Rouge Vif Territoires, 2016



METHODOLOGIE

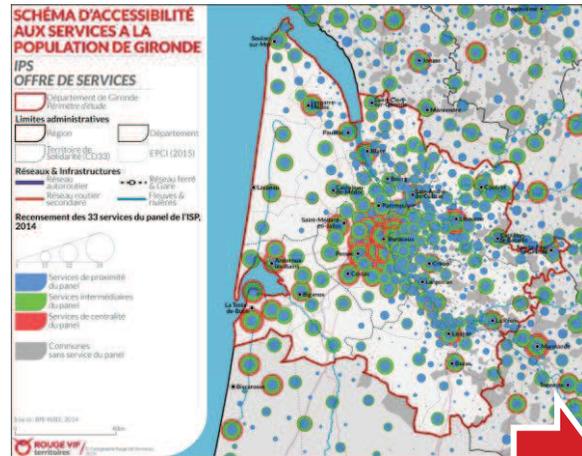
Cette carte superpose les trois cartes de la page précédente et permet de définir l'armature de services (page suivante).

METHODOLOGIE

Afin de s'affranchir de la limite d'un recensement communal des services qui implique la non-prise en compte du périmètre des communes ou des continuités urbaines, nous avons considéré les offres contiguës et complémentaires de services de niveau intermédiaire et de centralité afin de redéfinir le niveau de services de certains pôles. Ce travail a permis de classer :

- Andernos-les-Bains en pôle de centralité au regard de sa proximité et de sa complémentarité avec Arès
- Saint-Savin en pôle intermédiaire au regard de sa proximité et de sa complémentarité avec Saint-Yzan-de-Soudiac

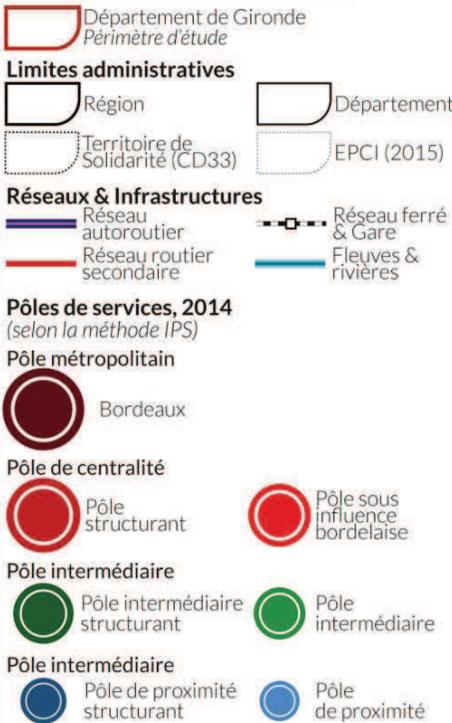
Méthode IPSP - Du panel de services aux pôles de services



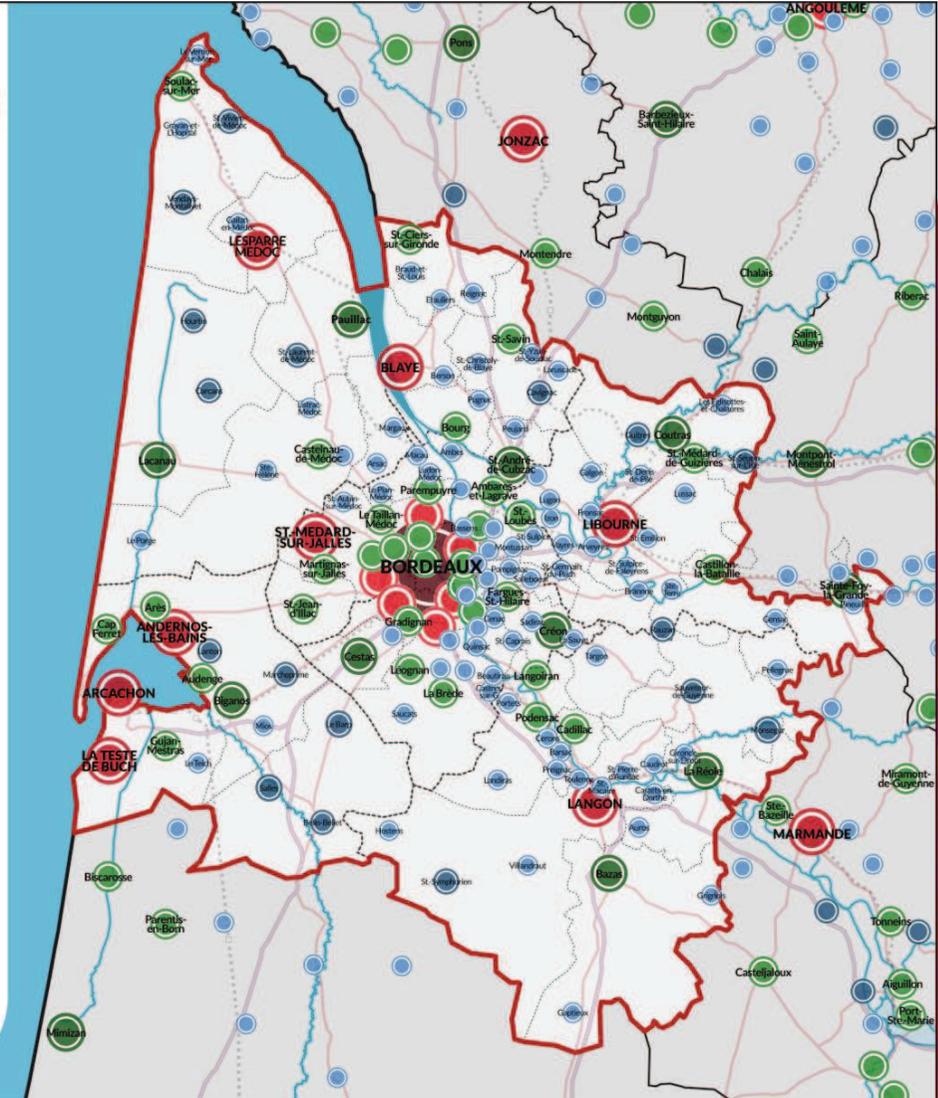
METHODOLOGIE

Afin de limiter l'effet de seuil qui peut faire basculer une commune d'un niveau de pôle à un autre et afin de qualifier les pôles au regard des espaces dans lesquels ils s'inscrivent, nous identifions pour les trois niveaux de pôles (proximité/intermédiaire/centralité) des pôles structurants en fonction de l'offre de services qu'ils concentrent et de leur autonomie.

SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES A LA POPULATION DE GIRONDE PÔLES DE SERVICES 2014



Source : BPE INSEE, 2014
0 40km
ROUGE VIF territoires / Cartographie Rouge Vif Territoires, 2016



METHODOLOGIE

Pour chaque niveau de pôle de service, nous distinguons des pôles considérés comme « structurant ».

Ces pôles polarisent un bassin de vie et s'inscrivent dans un espace peu dense et de fait moins pourvus en services.

A titre d'exemple, un pôle intermédiaire situé en proche périphérie de Bordeaux et un pôle intermédiaire situé dans l'Entre-Deux-Mers (comme Castillon-la-Bataille ou La Réole par exemple) n'ont pas la même fonction en termes d'organisation et de maillage territoriale en fonction de services.

Au-delà de leur inscription territoriale, les pôles structurants sont définis selon leur poids démographique et économique ou de leur offre de services de rang supérieur.

2. ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SERVICES

Un maillage en pôle de services en cohérence avec la répartition de population

Après recoupement, la méthode de l'IPSP permet de dégager **une lecture de l'armature territoriale de pôles de services**. La répartition et leur niveau est en cohérence directe avec l'armature urbaine également définie par la répartition de la population et des emplois.

La Gironde regroupe environ 37%, des pôles de services (hors pôles locaux) de l'ex-région Aquitaine alors qu'elle concentre 44% de la population. Cela traduit **un maillage territorial en services cohérent**.

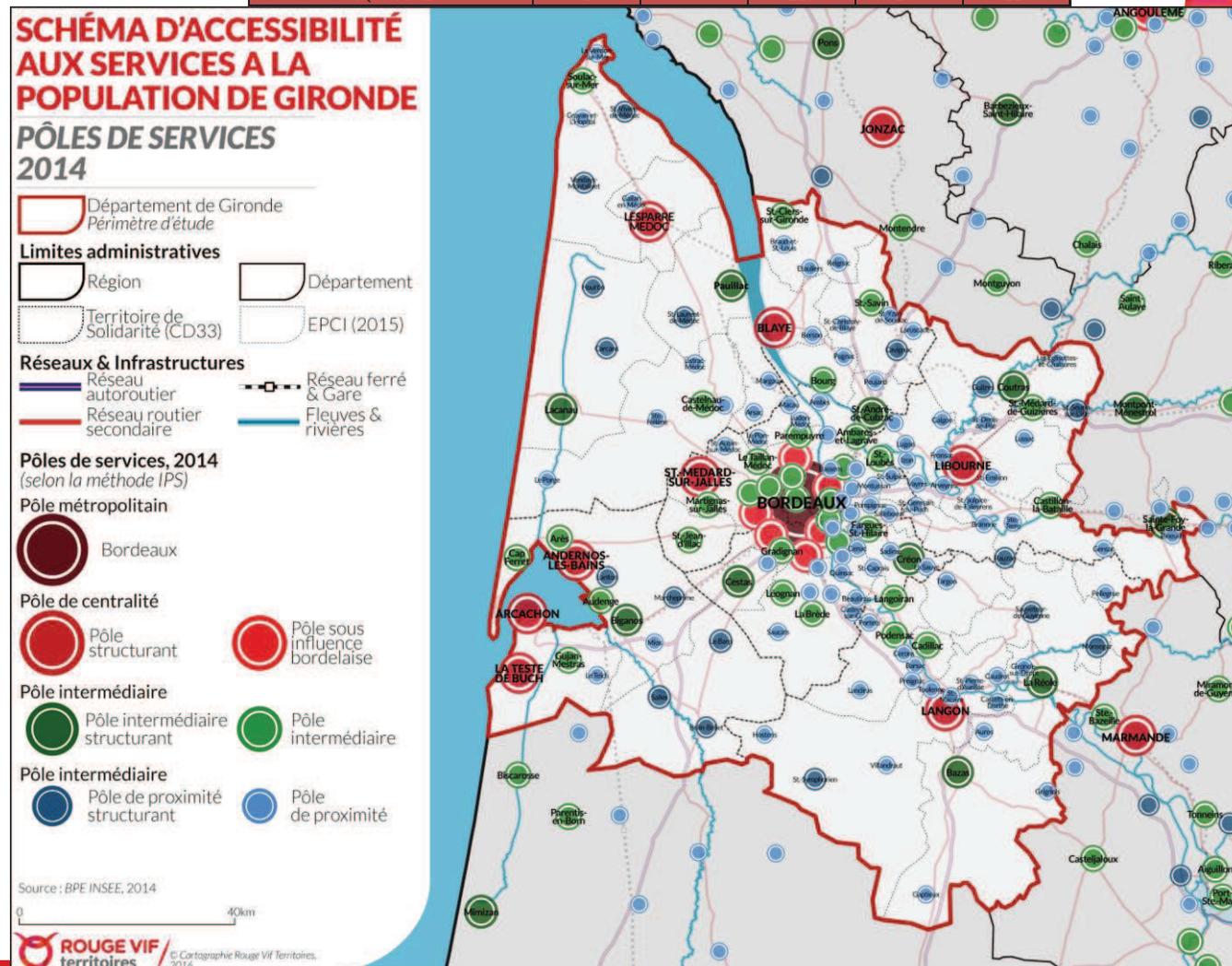
Plusieurs nuances sont néanmoins à apporter :

L'aire urbaine bordelaise constitue un vaste ensemble territorial continu et dense de polarités de services. Sur les 82 communes de l'aire métropolitaine bordelaise (qui correspondent aux 4 territoires de solidarité du Conseil départemental), 59 constituent des pôles de services (30 pôles de proximité, 20 intermédiaires, 8 de centralité et 1 pôle métropolitain).

Les vallées de la Garonne et de la Dordogne/Isle constituent également des ensemble hyper-structurés avec un maillage continu de pôles de proximité et la présence de pôles structurants relativement autonomes vis-à-vis de Bordeaux (Libourne, Coutras pour les vallées de la Dordogne/Isle ; Langon, La Réole, Cadillac, etc. pour la vallée de la Garonne)

Le secteur du bassin d'Arcachon présente un maillage structurant de centralité ou de niveau intermédiaire.

Nombre de pôles	Métropolitain	Centralité	Intermédiaire	Proximité	Local
BORDEAUX	1	0	0	0	0
PORTES DU MEDOC	0	3	8	4	0
GRAVES	0	4	4	7	1
HAUTS DE GARONNE	0	1	8	19	1
LIBOURNAIS	0	1	4	20	8
HAUTE GIRONDE	0	1	4	10	9
BASSIN VAL DE L'EYRE	0	3	5	7	0
MEDOC	0	1	4	14	4
SUD GIRONDE	0	1	5	21	7
GIRONDE	1	15	42	102	30
AQUITAINE	1	34	123	267	116

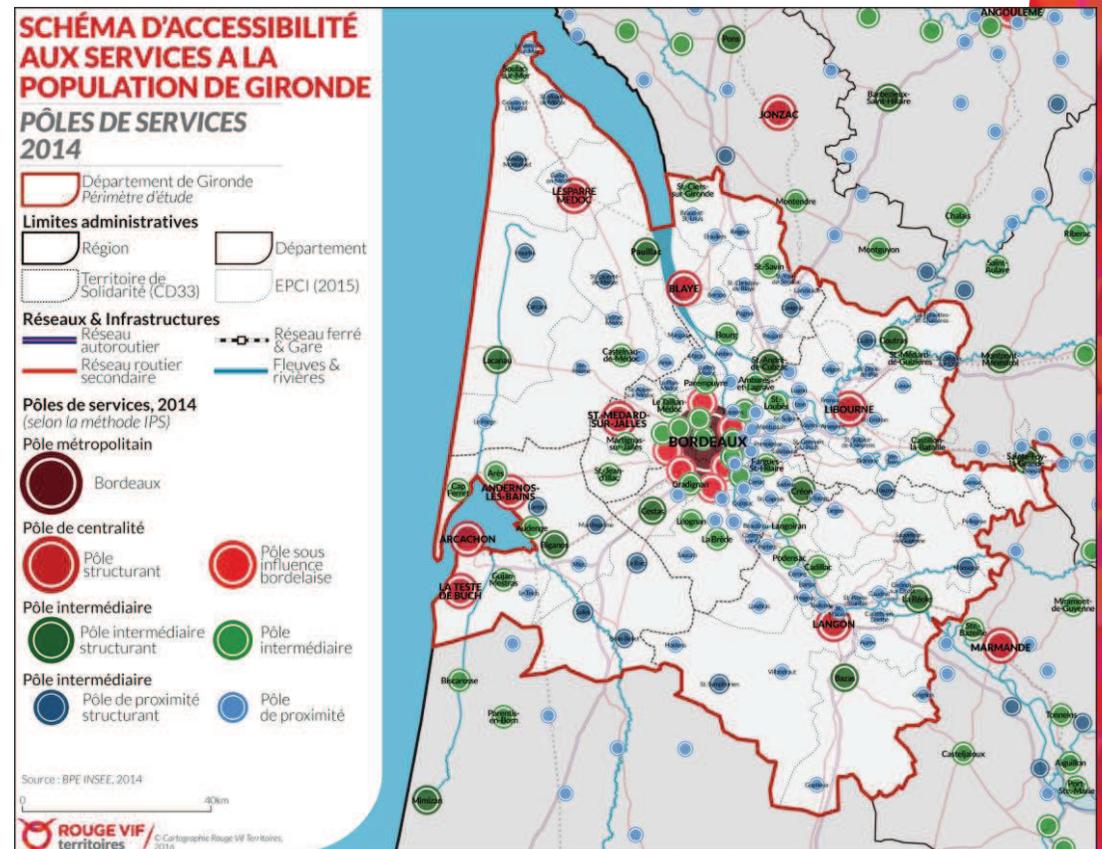


2. ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SERVICES

Un maillage en pôle de services en cohérence avec la répartition de population

- En dehors de ces trois secteurs à l'offre de services très structurée, le maillage des secteurs périurbains éloignés et ruraux présentent également d'importantes disparités :
- Le secteur de la **Haute Gironde** présente un maillage dense, essentiellement organisé autour de fonctions de proximité. Blaye, situé sur l'estuaire, mais aussi Bourg, Saint-Savin et Saint-Ciers-sur-Gironde, offrent des fonctions structurantes et assurent une certaine autonomie au territoire. Au regard des dynamiques démographiques du territoire, de forts enjeux de consolidation et de renforcement du maillage en pôles de services se posent au territoire.
- Le **nord Libournais** (intervalle RN10 et vallée de l'Isle) apparaît comme faiblement structuré alors que les densités de population y sont importantes et la population en croissance. De même, **le secteur du Saint-Emilionnais** (intervalle entre l'Isle et la Dordogne) constitue un secteur peu structuré.
- Le **secteur Entre Deux Mers** (intervalle Libourne-Langon) observe de faibles densités de population et un maillage de services très faible où des pôles de proximité (Rauzan et Sauveterre-de-Guyenne) assument des fonctions de services structurantes. Aux franges ce secteur, les pôles de Castillon-la-Bataille, Sainte-Foy-la-Grande, La Réole ou Créon disposent de fonctions polarisantes et structurantes fortes qu'il conviendra de conforter pour limiter les enjeux d'accessibilité physique au cœur de l'Entre Deux Mers.
- L'ensemble du **Sud Gironde** ainsi que les franges est du Territoire du Bassin (à l'est de l'A63) dispose d'une offre peu dense, en cohérence avec les densités du secteur d'un espace majoritairement constitué de forêts et de vignes.
- Enfin, le **secteur du Médoc** dispose d'un maillage régulier mais s'appuie sur une offre supérieure (intermédiaire et centralité) limitée (Lacanau sur le littoral, et les pôles situés le long de la voir ferrée et la RD1215 entre Bordeaux et la pointe du Médoc (Soulac, Lesparre, Pauillac, Castelnau).

Nombre de pôles	Métropolitain	Centralité	Intermédiaire	Proximité	Local
BORDEAUX	1	0	0	0	0
PORTES DU MEDOC	0	3	8	4	0
GRAVES	0	4	4	7	1
HAUTS DE GARONNE	0	1	8	19	1
LIBOURNAIS	0	1	4	20	8
HAUTE GIRONDE	0	1	4	10	9
BASSIN VAL DE L'EYRE	0	3	5	7	0
MEDOC	0	1	4	14	4
SUD GIRONDE	0	1	5	21	7
GIRONDE	1	15	42	102	30
AQUITAINE	1	34	123	267	116



2. ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SERVICES

Un croissant de précarité avec de nombreuses communes dépourvues de services

■ Si l'ensemble des communes n'a pas vocation à être des pôles de services, l'offre existante sur les communes hors pôles reste déterminante pour les enjeux d'accessibilité.

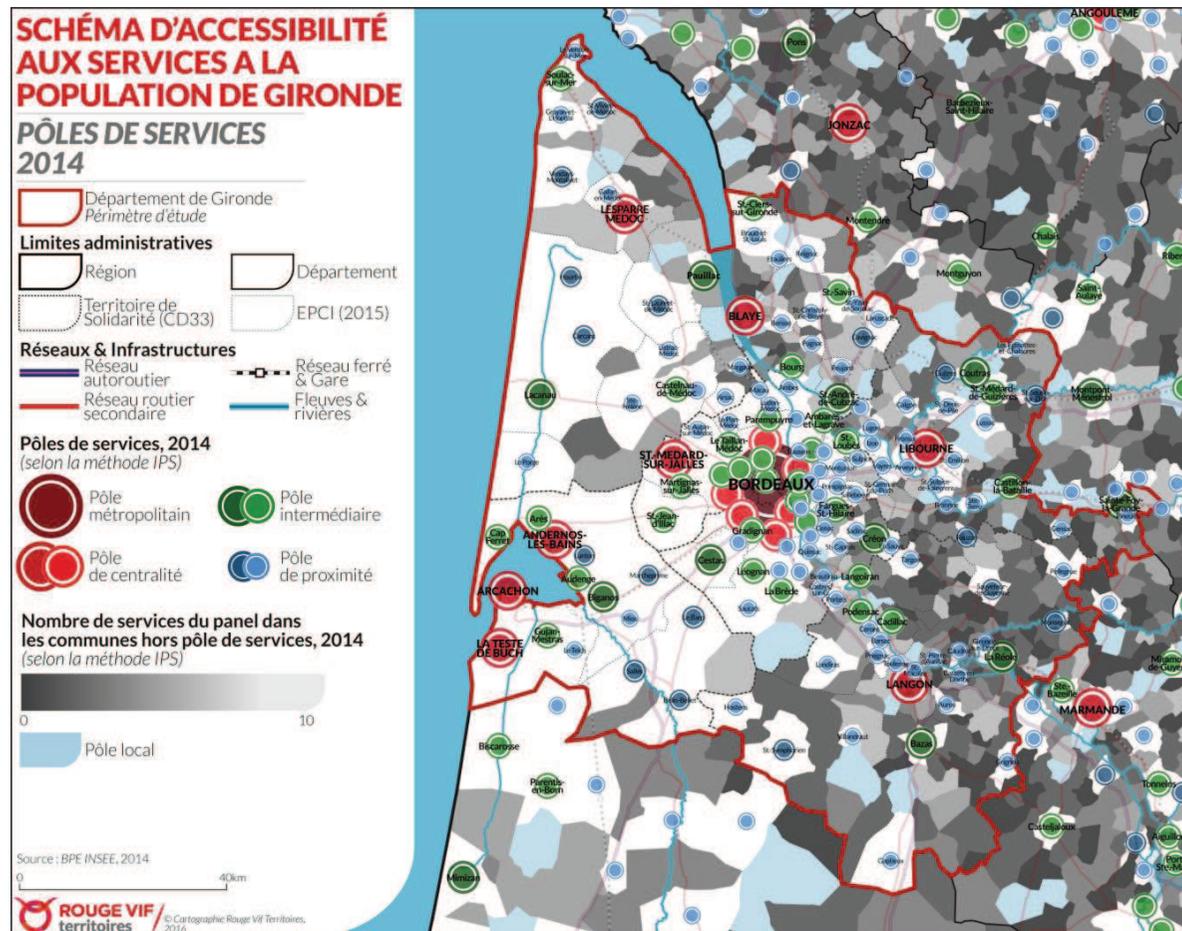
■ A l'échelle du département seulement 65 communes (dont 40 dans le Sud Gironde et 20 dans le Libournais) ne comptent aucun service du panel. Ces communes sont majoritairement concentrées dans le secteur Entre Deux Mers. Elles regroupent 1% de la population. Parmi ces communes, il convient de distinguer plusieurs types d'espaces avec des problématiques différenciées :

■ Secteurs ruraux et peu denses qui revêtent peu d'enjeux en matière de services.

■ Secteurs en croissance démographique qui posent des problématiques de sous-équipements.

■ Seulement 4,1% des Girondins résident dans une commune comptant moins de trois services (9,4% dans l'ancienne région Aquitaine). Leur proportion représente 12% des habitants du secteur de Libourne et 22% du secteur du Sud Gironde.

■ Pour les communes hors pôle comptant moins de 5 services, en plus des secteurs du Libournais (18,4% de la population) et Sud Gironde (31,6%), le secteur de la Haute Gironde (pourtant très attractif) compte 15% de sa population y résidant.



Communes avec	Aucun service	Moins de 3 services	Moins de 5 services	Moins de 8 services	Population résidant dans une commune avec	Aucun service	Moins de 3 services	Moins de 5 services	Moins de 8 services	Part de la population résidant dans une commune avec	Aucun service	Moins de 3 services	Moins de 5 services	Moins de 8 services
BORDEAUX	0	0	0	0	BORDEAUX	0	0	0	0	BORDEAUX	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
PORTES DU MEDOC	0	0	0	0	PORTES DU MEDOC	0	0	0	0	PORTES DU MEDOC	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
GRAVES	0	0	2	2	GRAVES	0	0	1 496	1 496	GRAVES	0.0%	0.0%	0.6%	0.6%
HAUTS DE GARONNE	1	7	10	16	HAUTS DE GARONNE	313	2 850	4 997	10 279	HAUTS DE GARONNE	0.2%	1.6%	2.8%	5.8%
LIBOURNAIS	20	50	69	87	LIBOURNAIS	5 121	17 604	27 444	42 081	LIBOURNAIS	3.4%	11.8%	18.4%	28.1%
HAUTE GIRONDE	4	16	24	36	HAUTE GIRONDE	1 705	7 031	13 147	25 454	HAUTE GIRONDE	2.0%	8.3%	15.5%	30.1%
BASSIN	0	0	1	2	BASSIN	0	0	849	1 837	BASSIN	0.0%	0.0%	0.6%	1.3%
MEDOC	0	9	14	23	MEDOC	0	4 819	7 184	16 734	MEDOC	0.0%	5.8%	8.6%	20.0%
SUD GIRONDE	40	115	141	156	SUD GIRONDE	7 646	28 186	40 313	51 594	SUD GIRONDE	6.0%	22.1%	31.6%	40.5%
GIRONDE	65	197	261	322	GIRONDE	14 785	60 490	95 430	149 475	GIRONDE	1.0%	4.1%	6.5%	10.2%
AQUITAINE	457	1 136	1 449	1 672	AQUITAINE	87 927	305 083	459 693	635 143	AQUITAINE	2.7%	9.4%	14.1%	19.5%

Maillage en pôle de services – Approche dynamique

La cartographie des pôles de services permet d'avoir une lecture de l'organisation territoriale de l'offre de services sur le département de la Gironde. Garants de l'accès aux services, il est indispensable d'évaluer la « solidité » des pôles dans le temps afin de cibler la nécessité de renforcer les fonctions structurantes de certains d'entre eux, notamment au regard des espaces dans lesquels ils s'inscrivent (espaces denses, espaces en croissance, espaces fragiles, etc.)

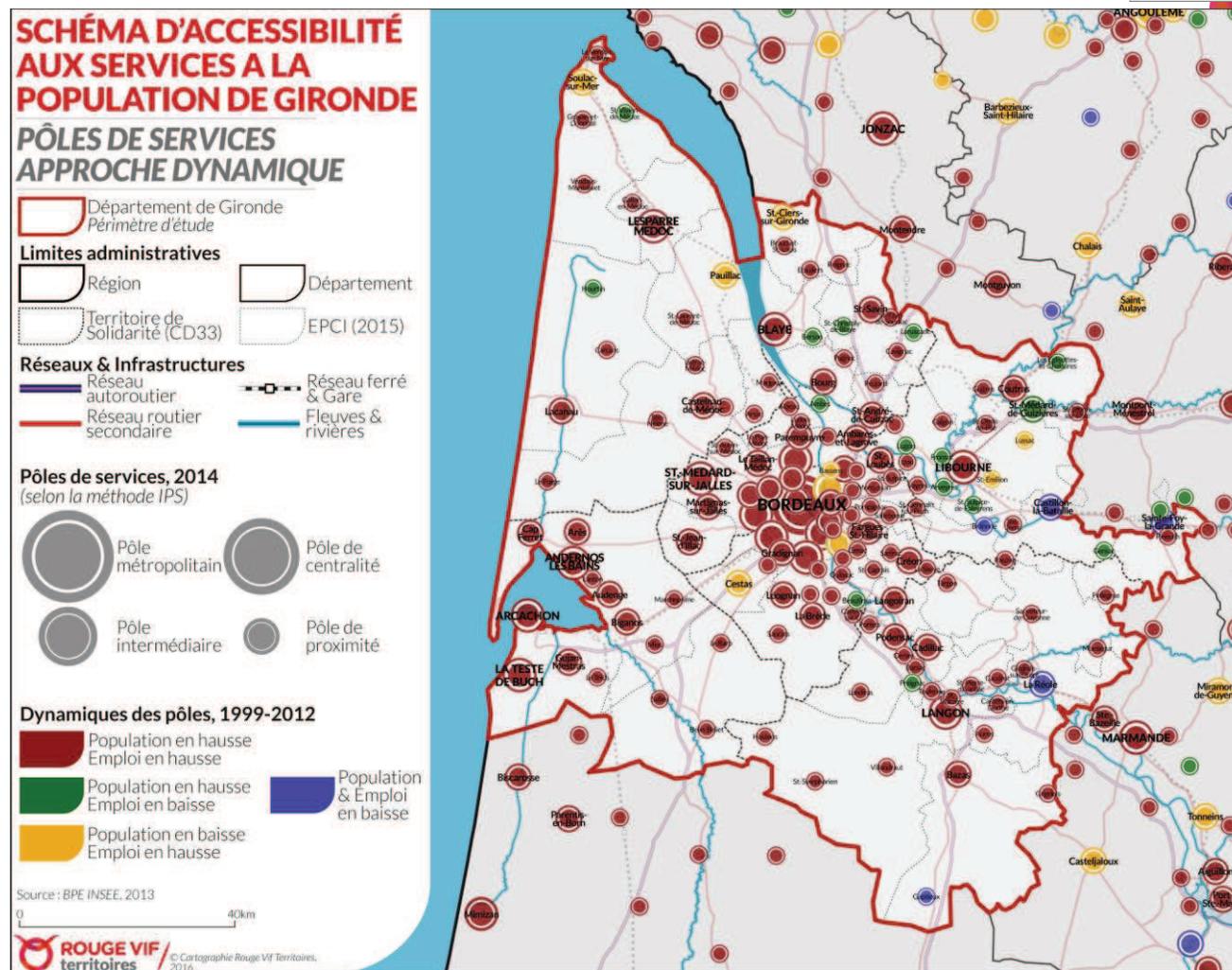
L'approche dynamique de l'armature de services laisse apparaître un renforcement global des pôles girondins : sur l'aire urbaine bordelaise, dans les vallées de l'Isle ou de la Garonne, sur le secteur du Bassin, etc.

Cette consolidation s'observe notamment sur les secteurs en croissance et sur une majorité des pôles situés en périphérie de l'aire métropolitaine (sud-Médoc, sud Haute Gironde, Créonnais, coteaux de Garonne etc.), voire sur des espaces ruraux plus isolés (Sud Gironde).

En revanche, des dynamiques plus contrastées apparaissent :

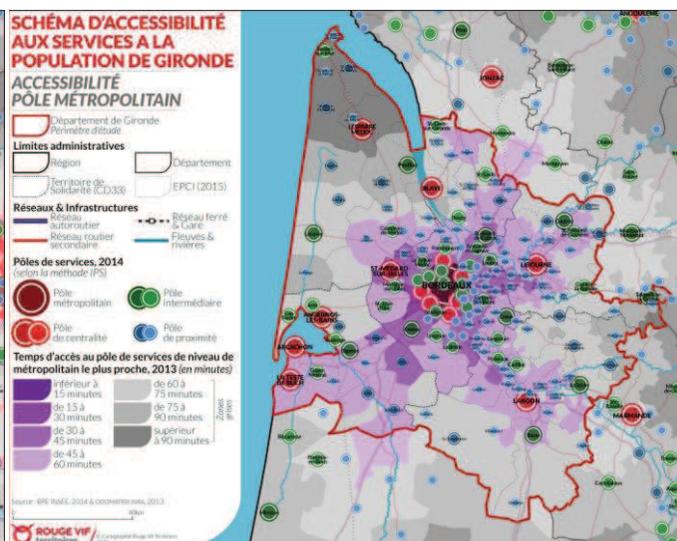
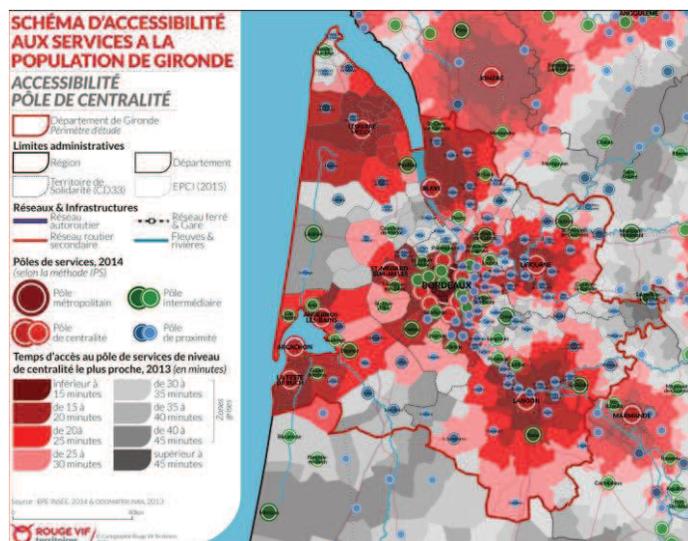
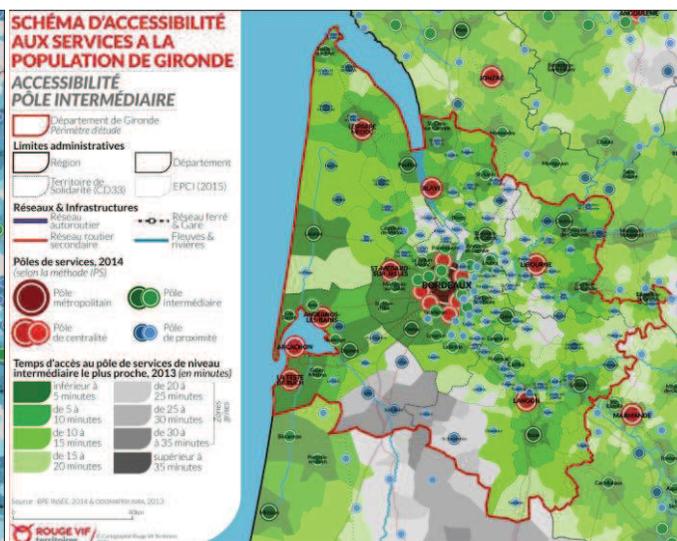
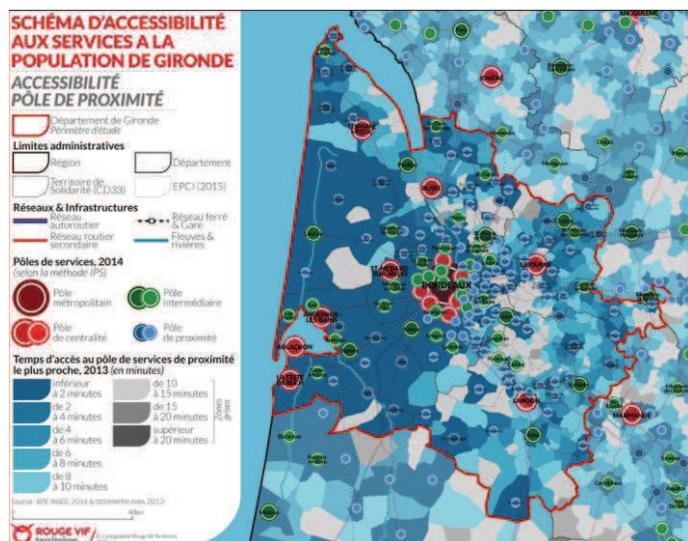
- En Haute Gironde, plusieurs pôles perdent des habitants ou des emplois alors que le territoire observe une forte croissance de population qui impliquent un renforcement de l'offre de services.

- A la pointe du Médoc, Soulac-sur-Mer perd des habitants avec un risque à terme d'avoir une incidence sur la demande et donc l'offre en services sur un secteur enclavé.



- Pauillac perd également de la population alors que ses fonctions de services rayonnent sur le sud Médoc et compensent pour partie l'éloignement à Bordeaux de ce secteur.

- Les pôles intermédiaires de Castillon-la-Bataille ou Sainte-Foy-la-Grande (vallée de la Dordogne) ou de La Réole (vallée de la Garonne) autonomes vis-à-vis de Bordeaux connaissent un certain déclin préoccupant au regard des bassins de services qu'ils desservent.



METHODOLOGIE

Sur la base de l'armature de services définie précédemment, il est nécessaire de s'intéresser au rayonnement des pôles au regard de leur aire de chalandise théorique considérée :

- 10 minutes pour les pôles de proximité
- 20 minutes pour les pôles intermédiaires
- 30 minutes pour les pôles de centralité
- 60 minutes pour les pôles métropolitains

En dehors de ces seuils acceptables pour l'accessibilité aux pôles, on considère que les territoires se trouvent en zones grises pour l'accessibilité physique.

Les temps de parcours sont calculés de centre à centre en voiture individuelle en heure pleine avec le distancier Odomatrix de l'INRA.

Pour ces secteurs, les différents leviers pour une amélioration de l'accessibilité (transport collectif, optimisation des mobilités individuelles, services numérique, services itinérants, etc.) seront prioritaires. Ces leviers relèvent d'un intérêt variable selon les services (thématique et gamme) et sont donc étudiés dans les parties thématiques du diagnostic.

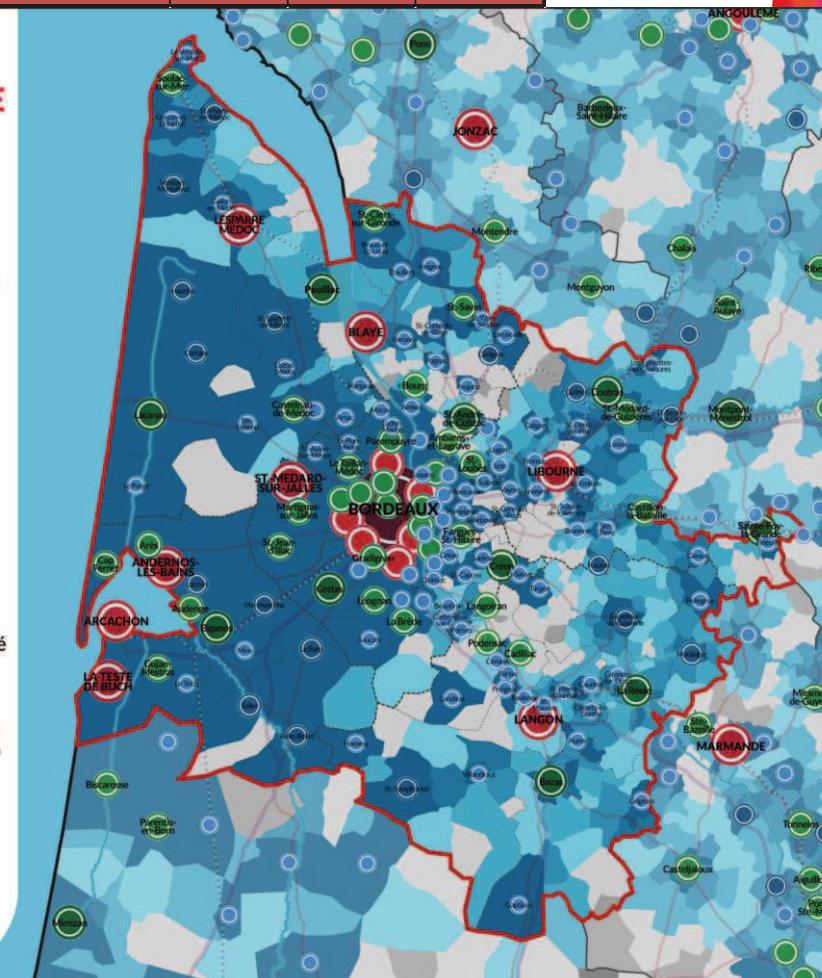
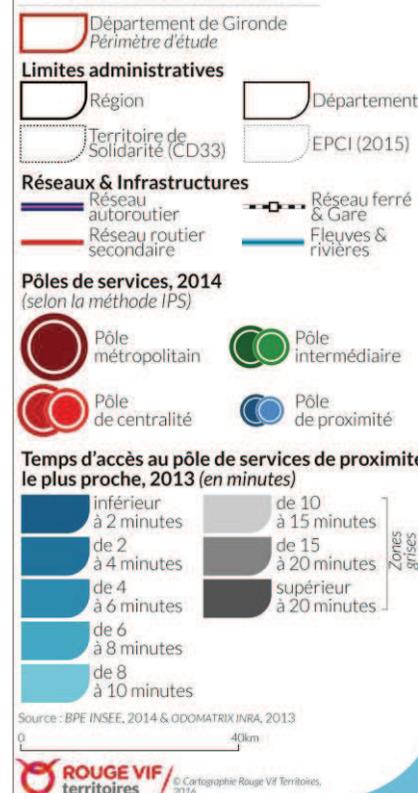
Zones grises de services - Proximité

- Il est considéré qu'un habitant consent à réaliser un trajet de 10 minutes en voiture pour accéder à un pôle de proximité. Au-delà, il réside en zones grises.
- Près de 72 000 habitants, soit 4,9% de la population girondine vit dans une zone grise d'accessibilité physique aux pôles de proximité. Cette part est nettement inférieure à la moyenne régionale de l'ancienne région Aquitaine (9,3%) ou nationale (6,7%).
- La population vivant en zone grise se concentre dans un croissant périphérique situé à l'est de Bordeaux allant de Blaye à Langon en passant par Libourne, à l'exception des axes fluviaux de la Dordogne et de la Gironde.
- La Haute Gironde compte ainsi plus de 20 000 habitants en zone grise de proximité (24,5% de la population) essentiellement au sud du périmètre (secteur de Bourg). Il s'agit d'un espace relativement dense et surtout marqué par une croissance soutenue.
- La frange ouest du secteur Entre Deux Mers, sur un intervalle Libourne-Langon constitue une vaste zone grise pour les services de proximité à l'exception du secteur de Créon. Sur les deux secteurs du Libournais et du Sud Gironde on retrouve ainsi respectivement 16 300 habitants (10,9% de la population) et 16 400 (12,9%) en zones grises de proximité. Le Sud Gironde est également concerné dans sa frange rurale au sud.
- D'autres secteurs localisés sont également concernés par des problématiques d'accès aux fonctions de services de proximité : la façade de l'estuaire côté Médoc, le Pays Foyen, etc.
- Enfin à noter que la spécialisation touristique du littoral et les problématiques liés au travail saisonnier peut faire varier sensiblement la bonne accessibilité aux services selon la période de l'année.

Communes en zones grises Niveau Proximité	Nb. communes	Nb. d'habitants	Part de la population
BORDEAUX	0	0	0.0%
PORTES DU MEDOC	0	0	0.0%
GRAVES	1	1 517	0.6%
HAUTS DE GARONNE	10	9 152	5.2%
LIBOURNAIS	25	16 321	10.9%
HAUTE GIRONDE	19	20 712	24.5%
BASSIN VAL DE L'EYRE	1	849	0.6%
MEDOC	9	6 964	8.3%
SUD GIRONDE	41	16 408	12.9%
GIRONDE	106	71 923	4.9%
AQUITAINE	619	301 756	9.3%

SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES A LA POPULATION DE GIRONDE

ACCESSIBILITÉ PÔLE DE PROXIMITÉ



2. ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SERVICES

Zones grises de services - Intermédiaire

- Il est considéré qu'un habitant consent à réaliser un trajet de 20 minutes en voiture pour accéder à un pôle intermédiaire. Au-delà, il réside en zones grises.
- Près de 50 100 habitants, soit 3,4% de la population girondine vit dans une zone grise d'accessibilité physique aux pôles intermédiaires. Cette part est inférieure à la moyenne de l'ex-région Aquitaine (5,9%) et nationale (4,1%)
- La population vivant en zone grise se concentre sur cinq secteurs :

Communes en zones grises Niveau Intermédiaire	Nb. communes	Nb. d'habitants	Part de la population
BORDEAUX	0	0	0.0%
PORTES DU MEDOC	1	3 530	1.5%
GRAVES	0	0	0.0%
HAUTS DE GARONNE	2	4 922	2.8%
LIBOURNAIS	11	5 392	3.6%
HAUTE GIRONDE	3	4 307	5.1%
BASSIN VAL DE L'EYRE	5	17 209	12.4%
MEDOC	4	5 004	6.0%
SUD GIRONDE	24	9 750	7.7%
GIRONDE	50	50 114	3.4%
AQUITAINE	283	183 164	5.6%

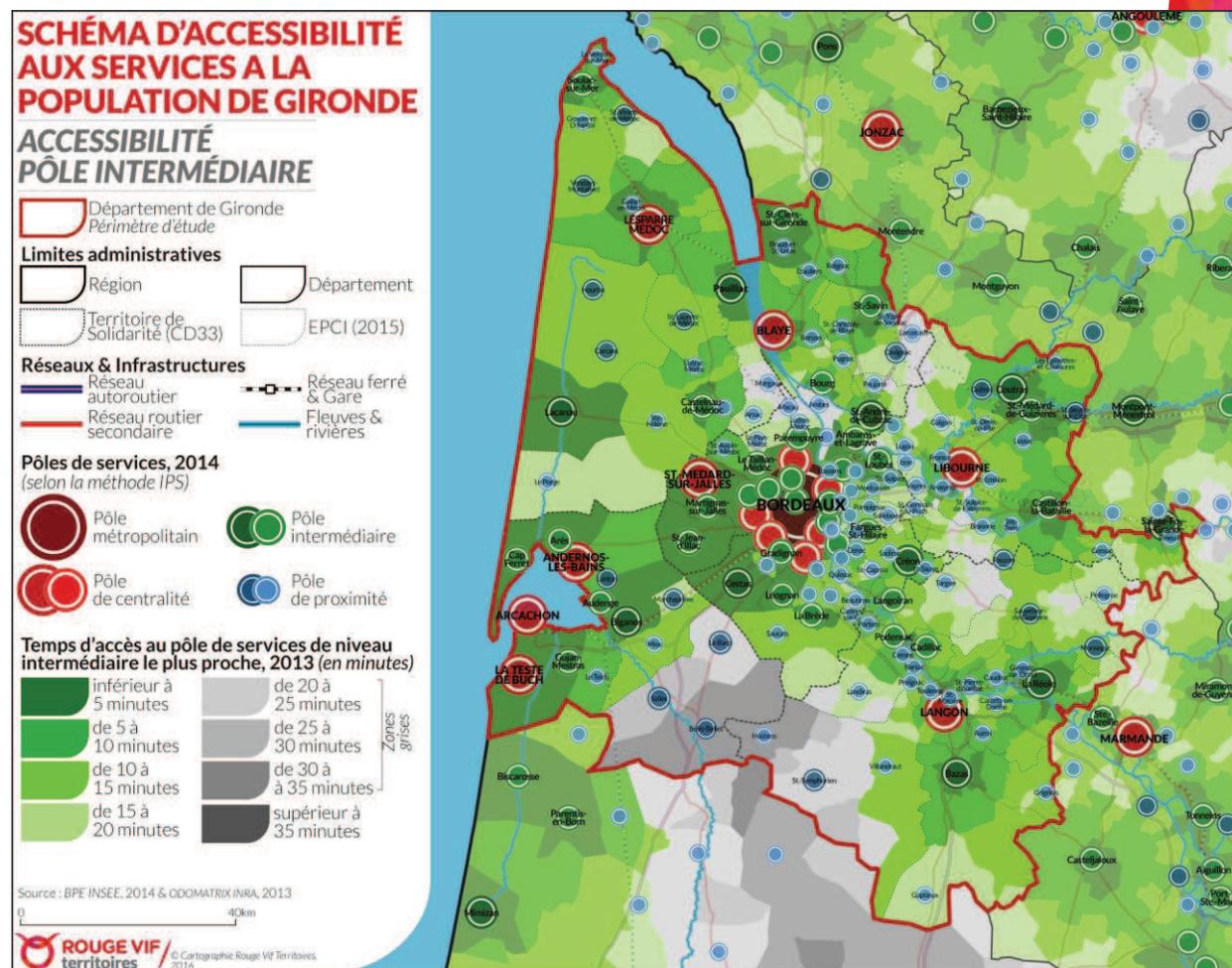
- Le Val de l'Eyre, secteur de desserrement du bassin d'Arcachon, qui dispose d'une offre de niveau intermédiaire dispersée sur ses pôles de proximité en croissance.

- Cette zone grise s'étend sur le Sud Gironde autour de Saint-Symphorien.

- Le Sud de l'estuaire dans un polygone entre Castelnau, Blaye, Bourg et Parempuyre. Les contraintes de mobilité liées à la traversée de l'estuaire et la proximité d'un maillage structurant rend complexe l'émergence de fonctions de niveau intermédiaire sur cet espace malgré une pression démographique réelle. Les territoires des Hauts de Garonne et du Médoc comptent ainsi près de 4 000 et 5 000 habitants en zone grise intermédiaire.

- La frange est de la Haute Gironde, autour de Cavignac, traversée par la RN10 qui regroupe plus de 4 000 habitants (5,1% de sa population) en zone grise.

- Le centre de l'intervalle Libourne-Langon sur la RD936 au-delà de Créon (canton de Targon).



2. ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SERVICES

Zones grises de services - Centralité

- Il est considéré qu'un habitant consent à réaliser un trajet de 30 minutes en voiture pour accéder à un pôle de centralité. Au-delà, il réside en zones grises.
- Près de 123 000 habitants, soit 8,4% de la population girondine vit dans une zone grise d'accessibilité physique aux pôles de centralité. Cette part est inférieure à la moyenne observée en Aquitaine (19,4%) ou en France (10,9%)

Pour autant le maillage en pôles de centralité fait apparaître des secteurs particulièrement vulnérables:

- Les franges nord du libournais et le Pays Foyen se situent à plus de trente minutes de Libourne et se situent en zone grise de centralité. Près de 40 000 habitants (26,7% de la population) du Libournais est ainsi concerné.

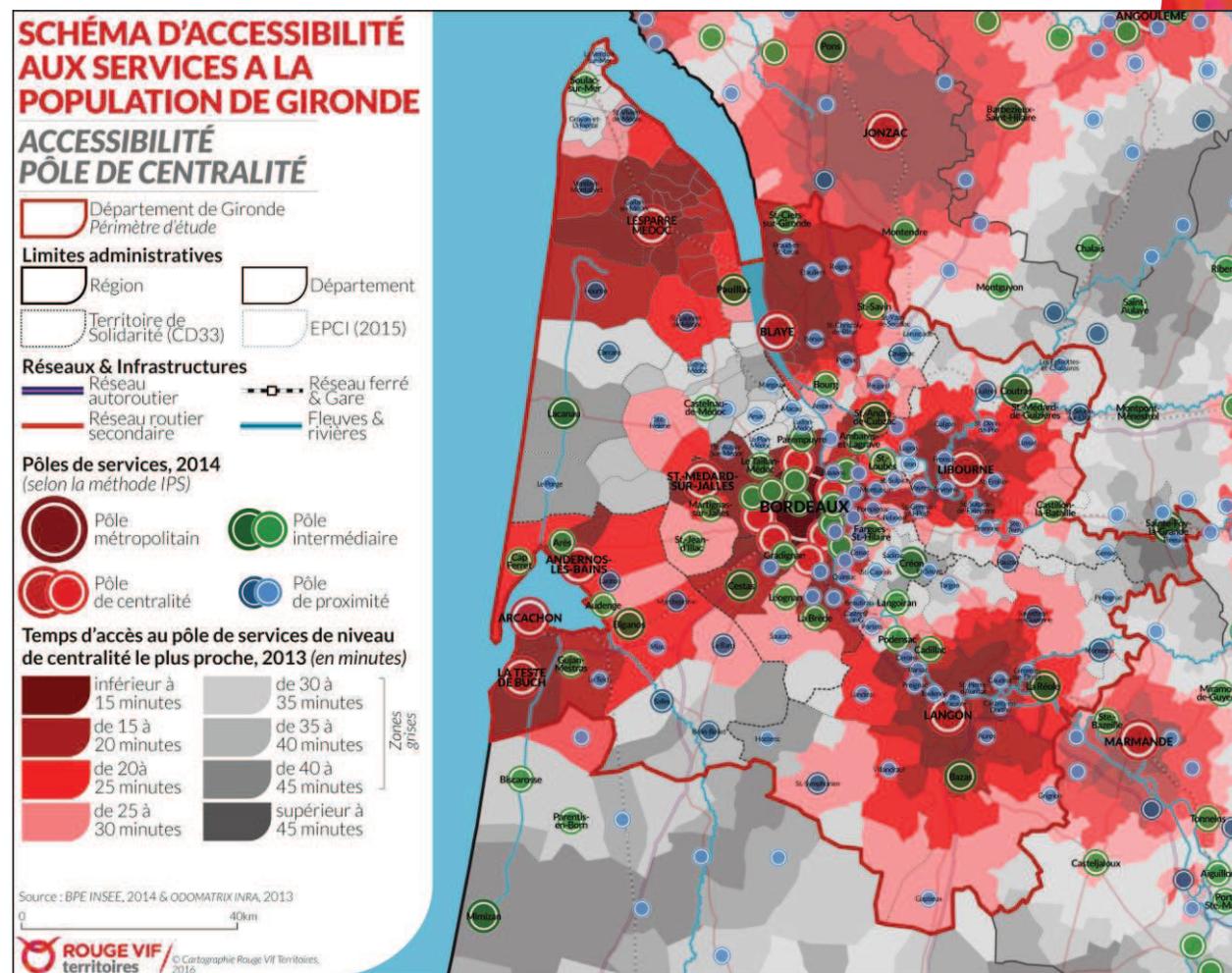
- La pointe du Médoc autour de Soulac-sur-Mer constitue de par son enclavement une zone grise éloignée des fonctions de centralité de Lesparre ou Bordeaux. Le secteur littoral autour de Lacanau est également en zone grise pour l'accès aux services de centralité. Près de 22 000 habitants du Médoc sont ainsi concernés soit 25,9% de la population. À noter également l'éloignement du sud médocain.

- Le secteur du Val de l'Eyre connaît des difficultés relatives pour l'accès aux fonctions de centralités du bassin.

- Le secteur Entre Deux Mers dépend de Bordeaux et des pôles de Libourne et Langon. L'absence de pôles de centralité entre Créon et Sainte-Foy-la-Grande fait de cet axe une zone grise pour l'accès aux services supérieurs (notamment dans le Pays Foyen).

- La frange sud-est de Haute Gironde, traversée par la RN10, se situe dans un intervalle entre les pôles de Blaye, Libourne et la métropole.

Communes en zones grises Niveau Centralité	Nb. communes	Nb. d'habitants	Part de la population
BORDEAUX	0	0	0.0%
PORTES DU MEDOC	0	0	0.0%
GRAVES	1	2 124	0.9%
HAUTS DE GARONNE	16	19 576	11.1%
LIBOURNAIS	49	39 862	26.7%
HAUTE GIRONDE	5	9 040	10.7%
BASSIN VAL DE L'EYRE	4	12 521	9.1%
MEDOC	14	21 658	25.9%
SUD GIRONDE	41	18 464	14.5%
GIRONDE	130	123 245	8.4%
AQUITAINE	1 092	632 475	19.4%

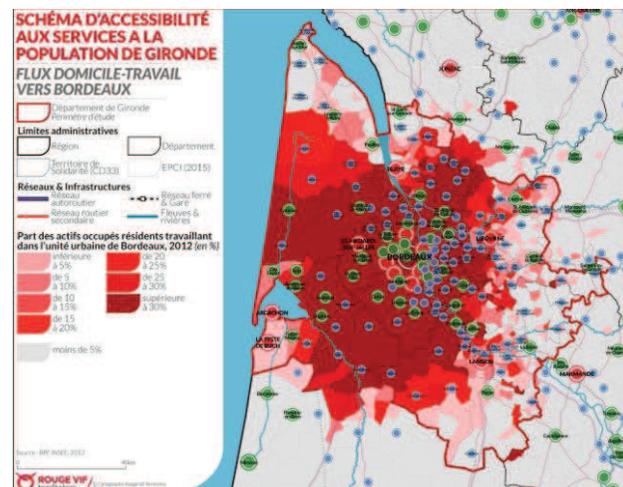
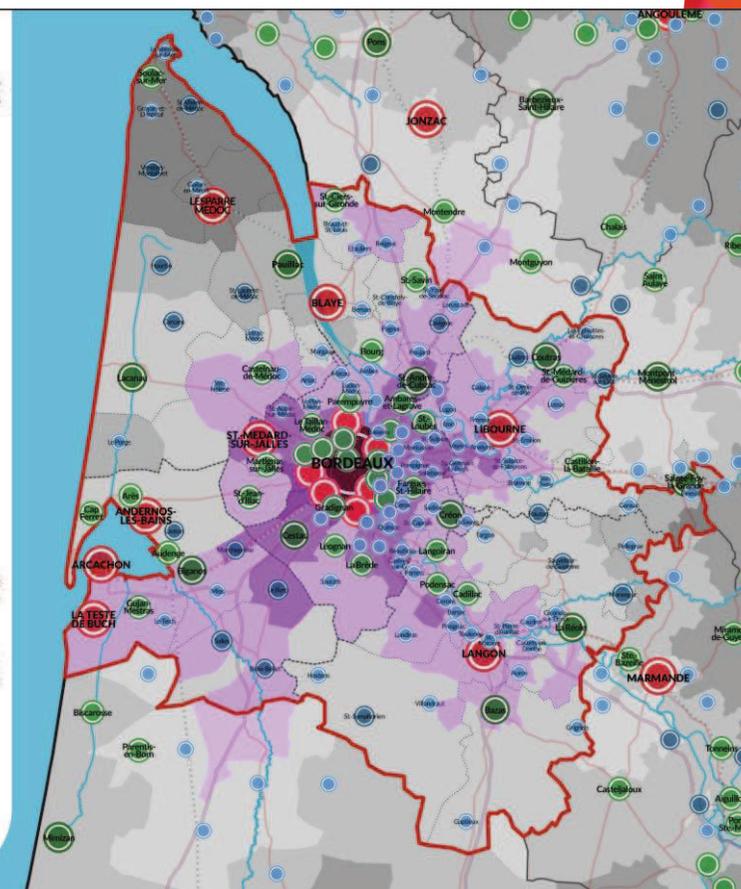
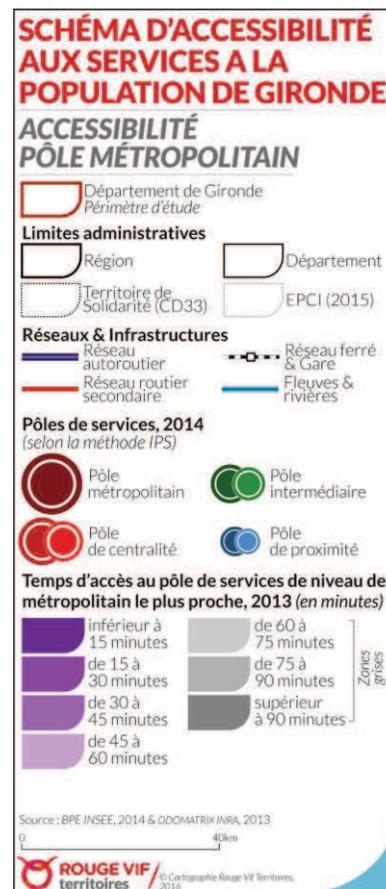


2. ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SERVICES

Zones grises de services - Métropolitain

- Il est considéré qu'un habitant consent à réaliser un trajet de 60 minutes en voiture pour accéder à un pôle métropolitain. Au-delà, il réside en zones grises.
- Environ 295 000 habitants (soit 20,2% de la population girondine) vivent à plus de 60 minutes d'accès en voiture de Bordeaux.
- Logiquement, l'ensemble des franges du département sont concernées par les zones grises d'accès aux services métropolitains de Bordeaux, à l'exception des secteurs d'Arcachon (mieux connecté à Bordeaux, y compris via le réseau ferroviaire, malgré des difficultés de circulation régulièrement relevées sur l'A63 et l'A660) et du secteur de Saint-Ciers-sur-Gironde (également plus accessible à Bordeaux du fait de la présence d'un échangeur autoroutier sur l'A10 au niveau de la limite avec la Charente-Maritime).
- En revanche, les secteurs de la pointe Médoc (83,8% des habitants du Médoc à plus de 60 minutes de Bordeaux) et du Pays Foyen sont les plus éloignés de Bordeaux et se trouvent à plus de 75 minutes d'accès en voiture de Bordeaux.
- Le littoral entre Soulac et le Cap Ferret, le nord Libournais, l'Entre Deux Mers et le Sud Gironde sont également en zones grises à plus de 60 minutes de Bordeaux.

Communes en zones grises Niveau Métropolitain	Nb. communes	Nb. d'habitants	Part de la population
BORDEAUX	0	0	0.0%
PORTES DU MEDOC	0	0	0.0%
GRAVES	0	0	0.0%
HAUTS DE GARONNE	2	657	0.4%
LIBOURNAIS	72	52 798	35.3%
HAUTE GIRONDE	39	39 314	46.4%
BASSIN VAL DE L'EYRE	9	74 526	53.9%
MEDOC	45	70 187	83.8%
SUD GIRONDE	141	57 983	45.5%
GIRONDE	308	295 465	20.2%
AQUITAINE	2 060	2 084 666	64.1%



- A noter que les flux domicile-travail déterminent également le rayonnement de Bordeaux et permettent de reconsidérer l'accès à Bordeaux pour certains territoires. Ainsi le relatif éloignement à Bordeaux pour l'accès aux services est compensé par des flux déjà effectués dans le cadre des mobilités professionnelles.

Territoires à enjeux d'accessibilité - Synthèse

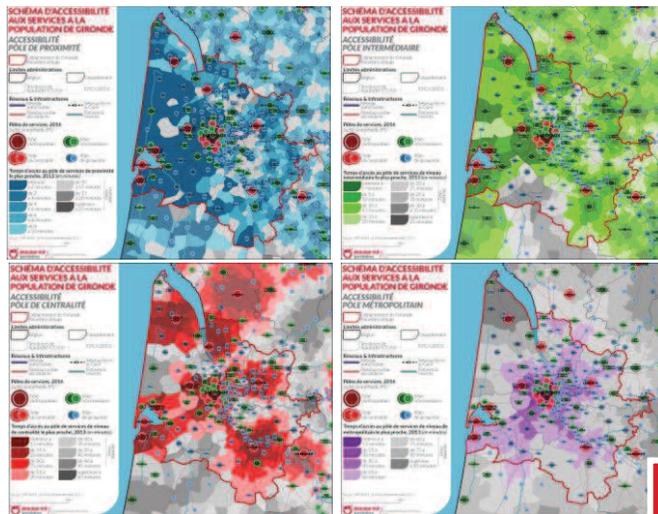
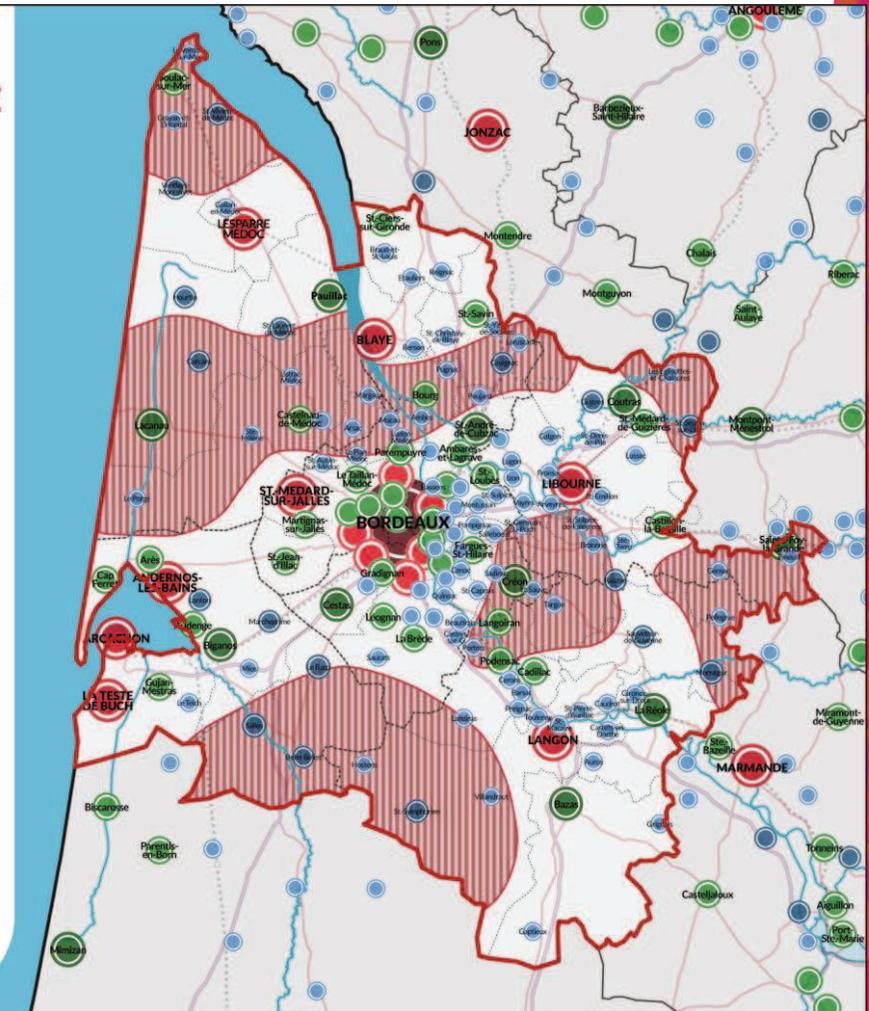
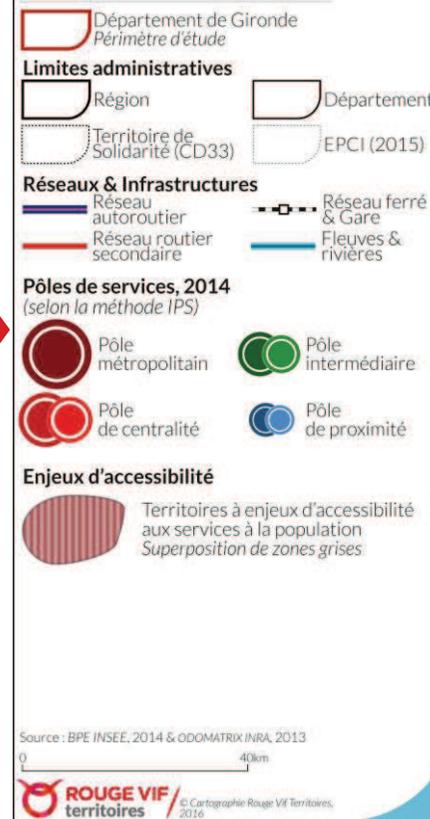


SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES A LA POPULATION DE GIRONDE

ACCESSIBILITÉ - SYNTHÈSE TERRITOIRES À ENJEUX



- La superposition des différents secteurs en zones grises permet d'identifier les secteurs cumulant les enjeux pour l'accès physique aux services sur un territoire.
- Ces secteurs doivent et devront prioritairement faire l'objet de politiques publiques en faveur de l'accessibilité par une activation des leviers pour une accessibilité améliorée (transport collectif), numérique ou mobiles (services itinérants) seront prioritaires
- Certains secteurs ne présentent pas d'enjeux en termes d'accès physiques aux services (métropole, couronne ouest de Bordeaux, grands axes fluviaux, Bassin d'Arcachon, axe Bordeaux-Arcachon, nord Haute Gironde). Attention néanmoins à une lecture statique de ces superpositions qui ne peut masquer les risques de fragilisation de certains pôles structurants ou d'une croissance démographique significative.

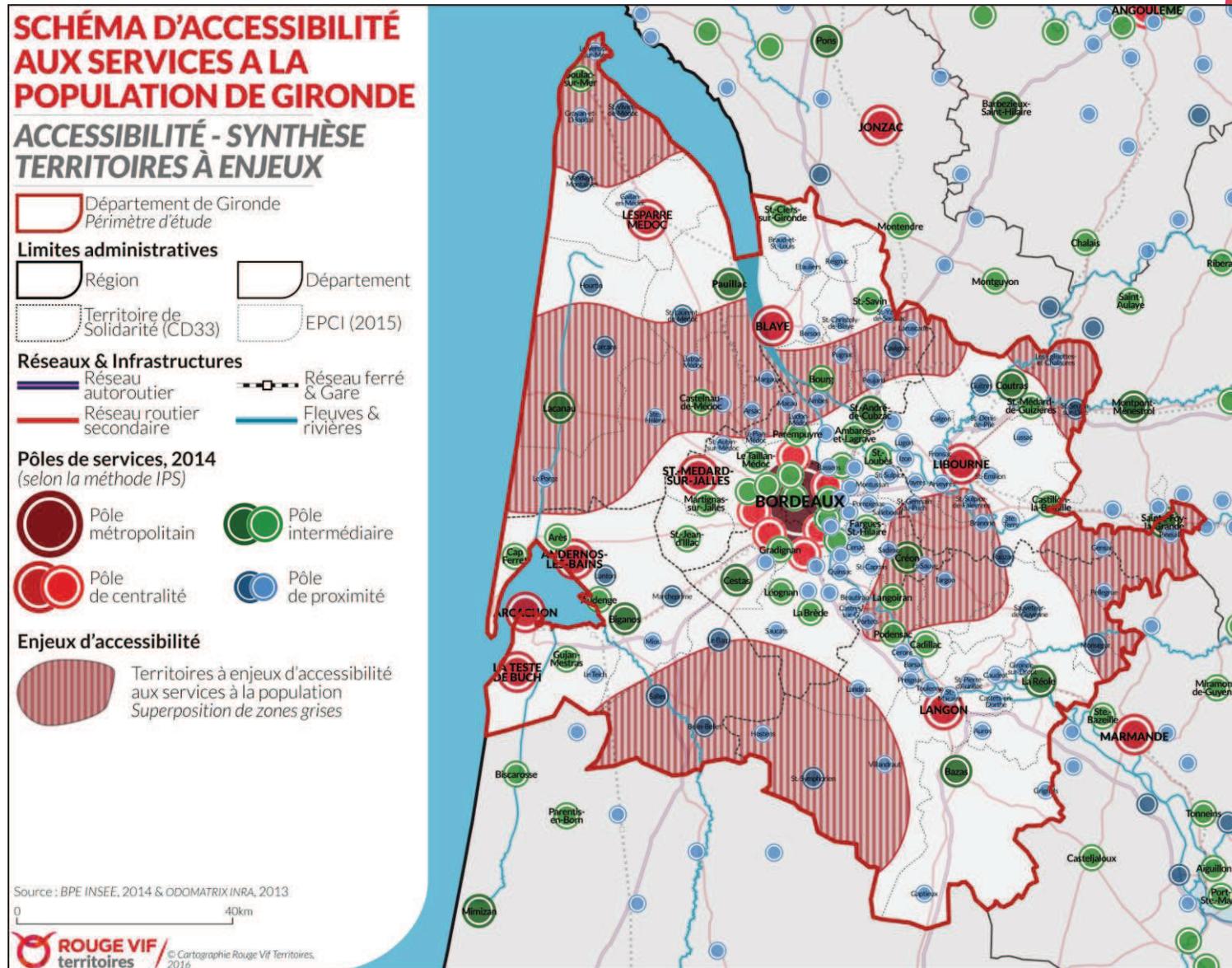
Méthodologie Cette représentation de la superposition des zones grises est utilisée dans les pages suivantes pour être croisée avec les représentations synthétiques liées à la demande.

Territoires à enjeux d'accessibilité - Synthèse

Plusieurs secteurs concentrent en revanche des enjeux territoriaux marqués :

- Pointe nord du Médoc autour de Soulac-sur-Mer.
- Franges de l'aire métropolitaine au sud de la Haute Gironde autour de Bourg ou au sud du Médoc autour de Castelnau-de-Médoc.
- L'intervalle de la Haute Gironde et du Libournais traversé par la RN10 autour de Cavignac.
- Le nord libournais sur ses franges avec la Charente et la Dordogne.
- Le secteur d'Entre-deux-Mers et plus spécifiquement le Créonnais et le Pays Foyen.
- Le quart sud-est du Sud Gironde autour de Saint-Symphorien.
- Le Val de l'Eyre.
- Le secteur littoral des Lacs Médocains autour de Lacanau.

Méthodologie Cette représentation de la superposition des zones grises est utilisée dans les pages suivantes pour être croisée avec les représentations synthétiques liées à la demande.



2. ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SERVICES

Bassins de services

La superposition des temps d'accès et des pôles structurants (niveaux intermédiaire et centralité) permet d'avoir une lecture du fonctionnement territorial de la Gironde en bassins de services.

Le centre du département est polarisé par Bordeaux (consommation de service et flux domicile-travail). En périphérie de l'aire d'influence, les pôles de Saint-Médard, Saint-André-de-Cubzac ou Créon jouent un rôle relais pour l'accès aux services sur des franges métropolitaines extérieures en pleine croissance. D'autres pôles intermédiaires assurent également ces fonctions dans une moindre mesure.

En dehors de Bordeaux, le bassin d'Arcachon apparaît comme fortement structuré entre sa partie nord et sud.

Le croissant de précarité se structure autour des quatre pôles de Lesparre, Blaye, Libourne et Langon qui rayonnent sur de vastes bassins malgré un poids démographique et des fonctions limités. Les zones à plus de 30 minutes d'un pôle de centralité peuvent s'appuyer sur des bassins intermédiaires structurants (Lacanau, Soulac, Coutras, Castillon ou Sainte-Foy) dont la pérennisation constitue un enjeu fort. D'autres pôles intermédiaires structurent des bassins d'équilibre indispensables au fonctionnement de ces territoires (Lesparre, Saint-Ciers, Saint-Savin, La Réole, Bazas).

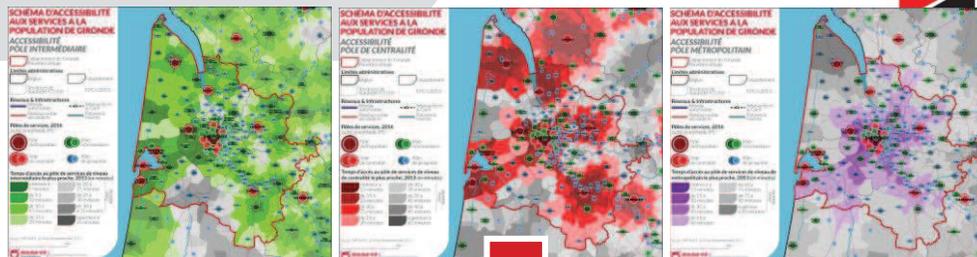
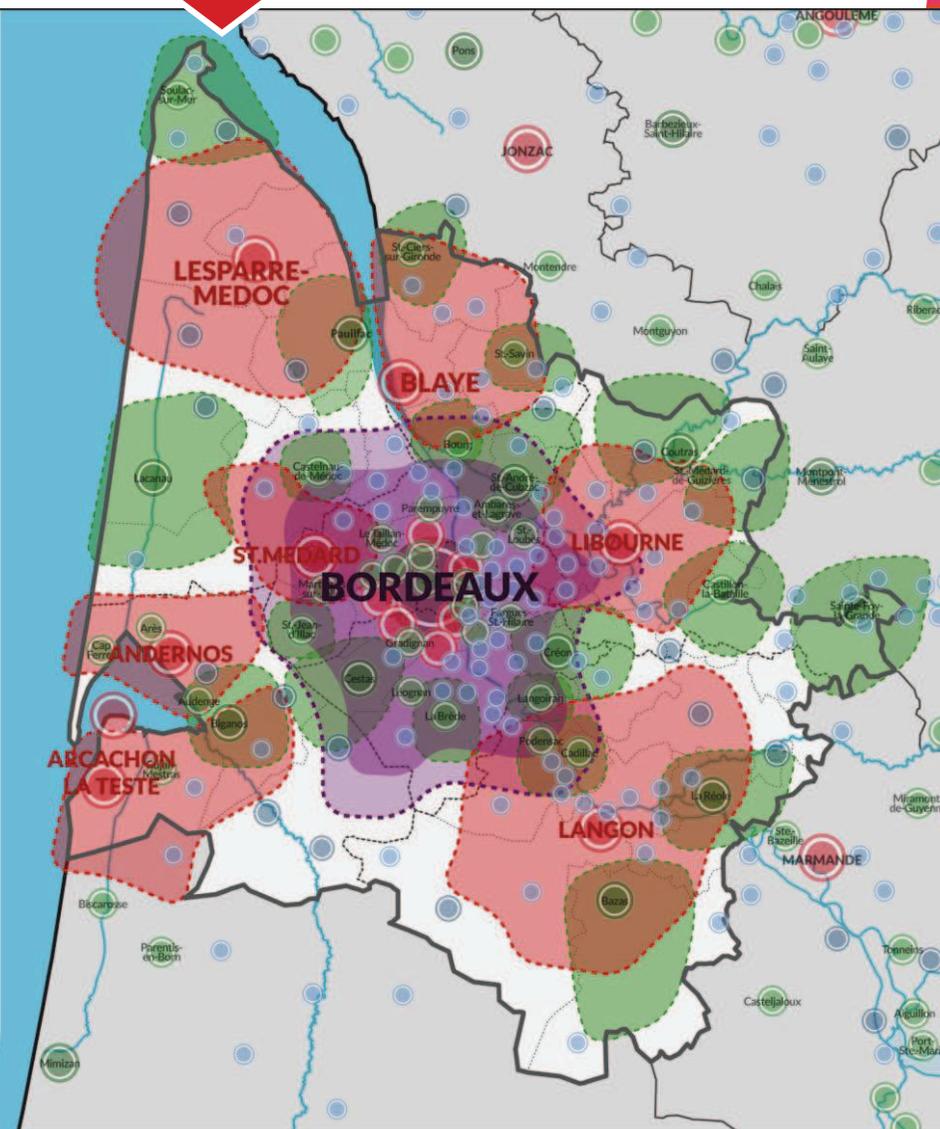
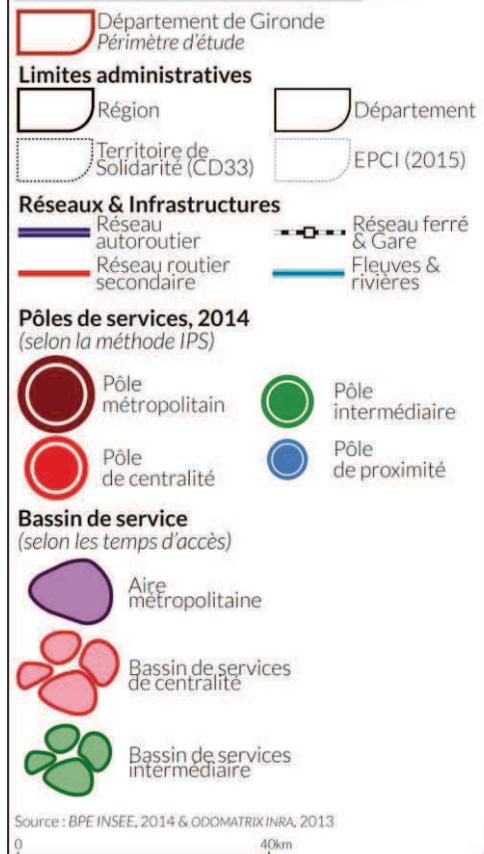


SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES A LA POPULATION DE GIRONDE

BASSINS DE SERVICES SELON LES TEMPS D'ACCÈS

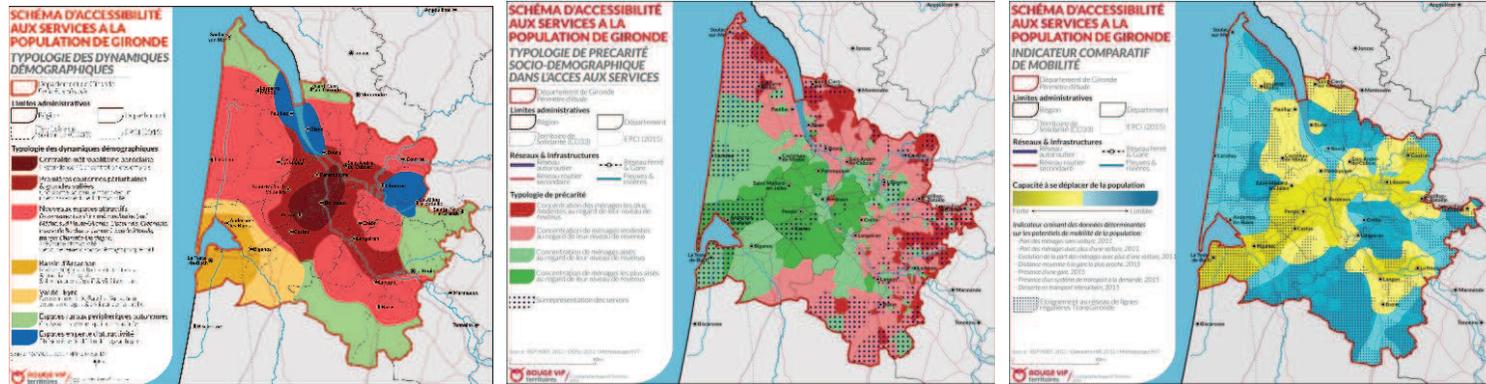


3

CROISEMENT DE L'OFFRE & DE LA DEMANDE

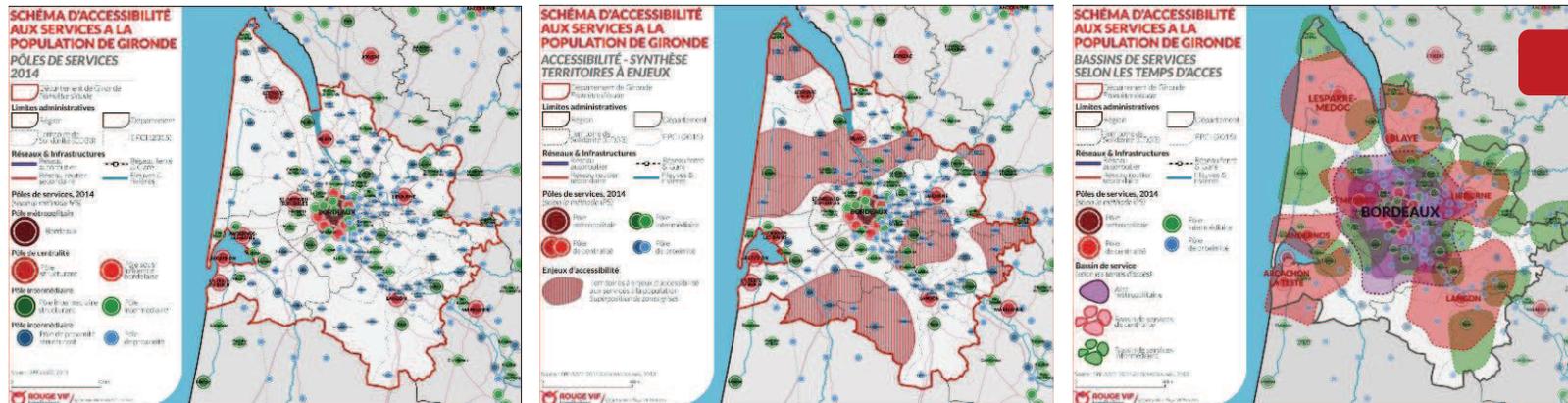
Première lecture des enjeux territoriaux

Demande



Au croisement des besoins et du niveau d'accessibilité
Quels enjeux territoriaux ?

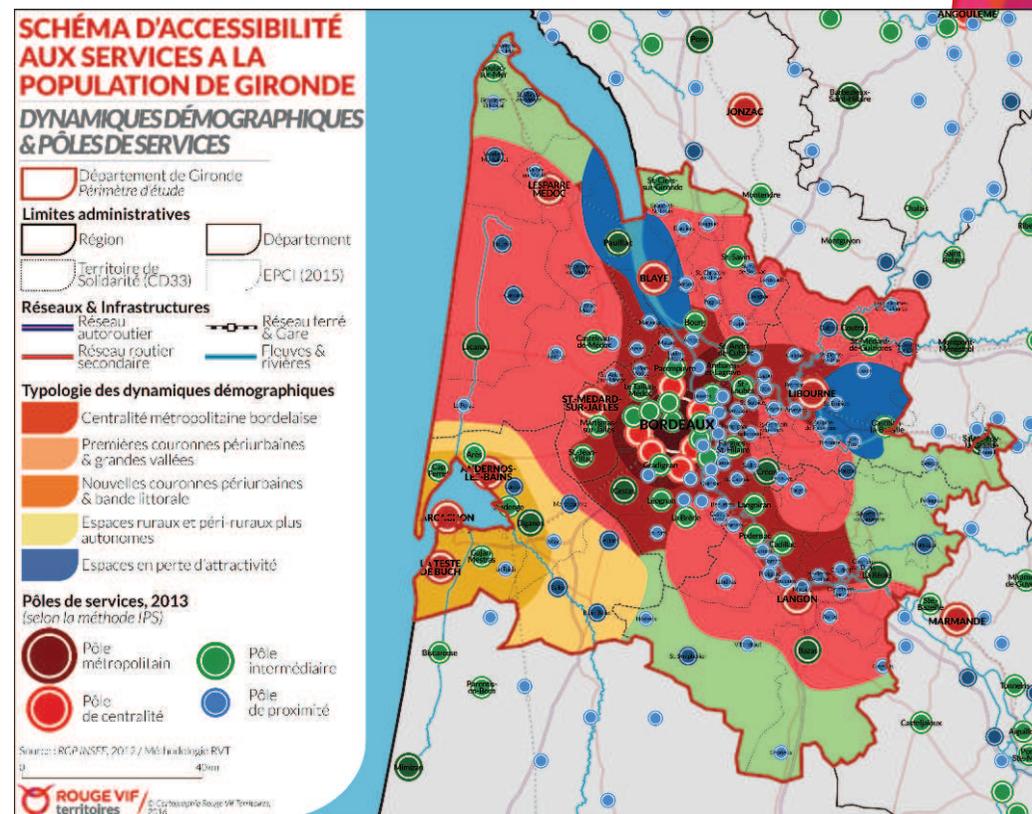
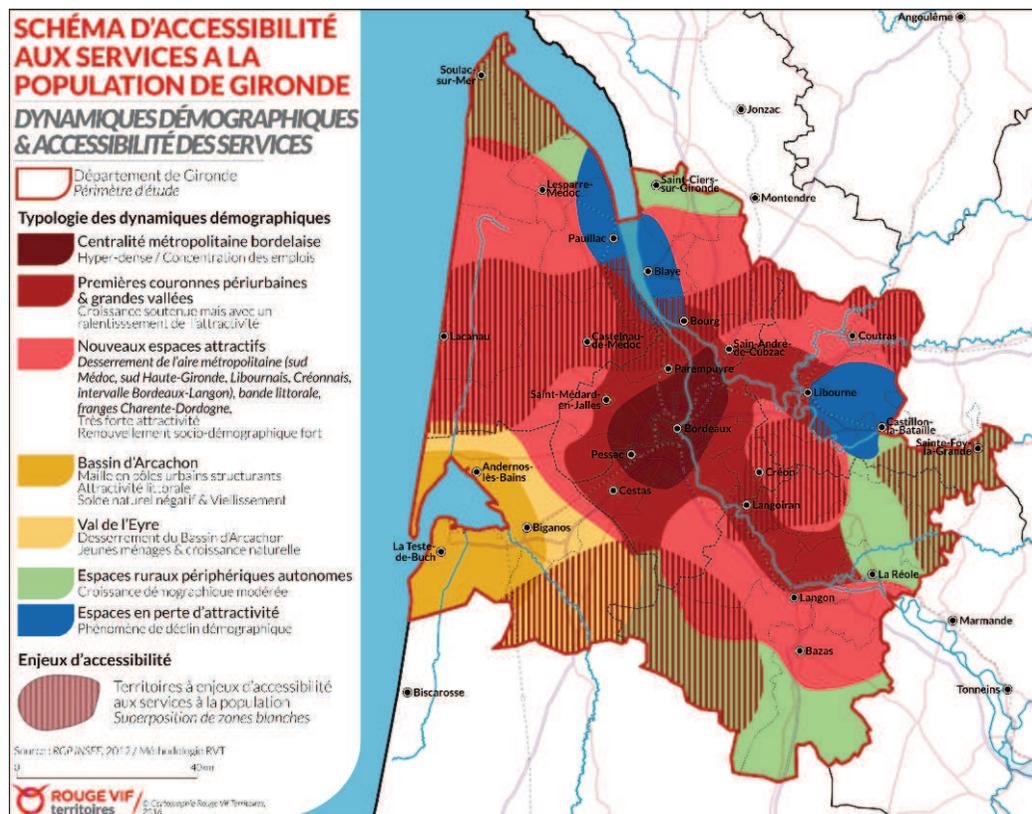
Offre



3. CROISEMENT DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Dynamiques démographiques & Offre de services

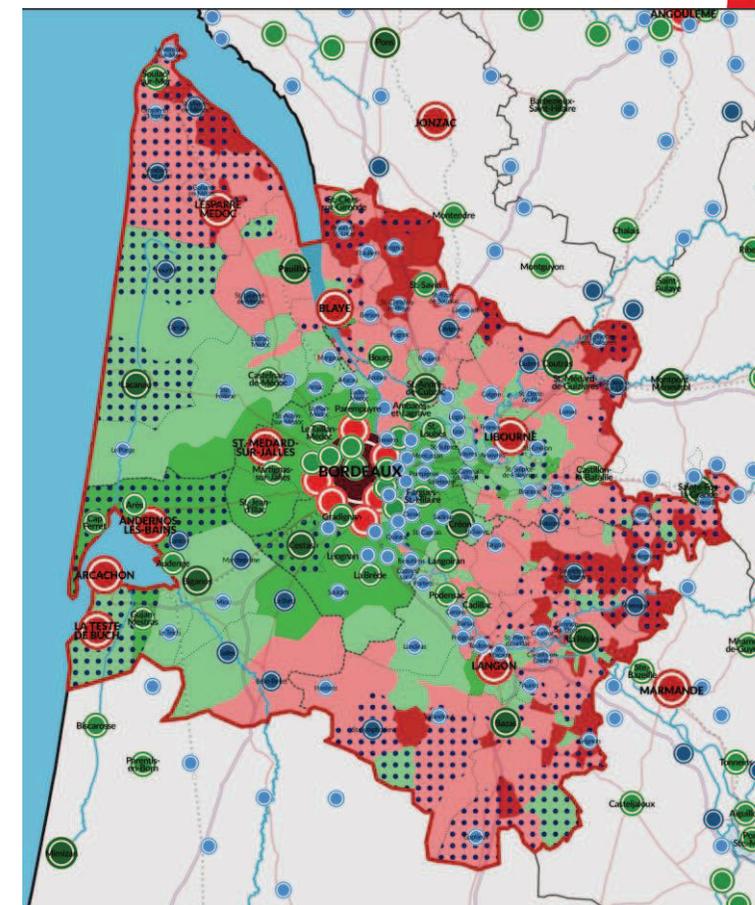
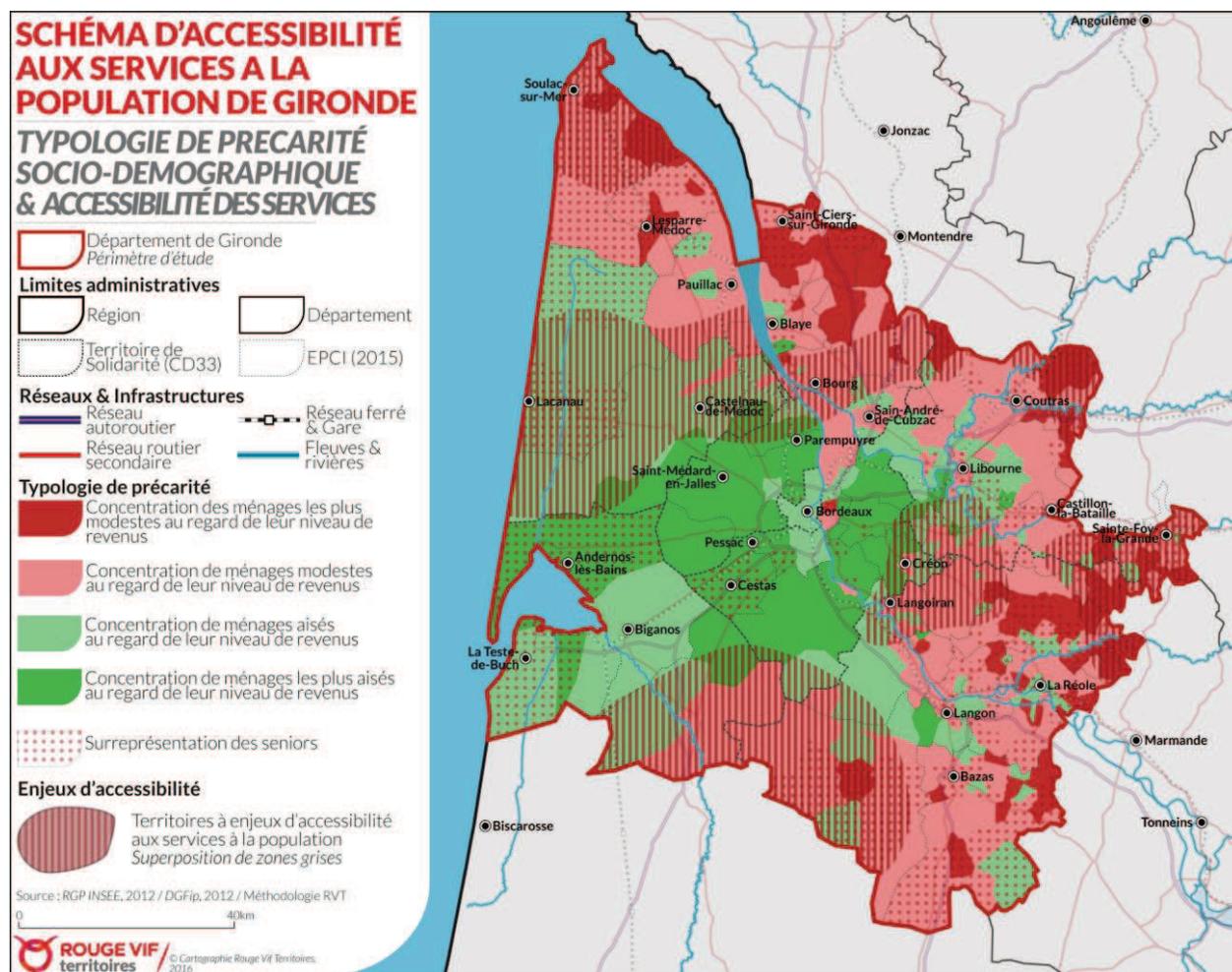
- La superposition des secteurs en croissance démographique et de l'organisation territoriale des services fait apparaître un certain nombre d'enjeux montrant un déficit d'accès aux services sur des secteurs pourtant en forte, voire très forte, croissance démographique.
 - Des problématiques d'accessibilité aux services sur des espaces périurbains en croissance sont ainsi observables notamment dans les Communautés de Communes du Vallon de l'Artolie, de Brannais, du Canton de Targon et du Créonnais, dans le Nord Gironde et le Cubzaguais, dans les espaces du Médoc contiguës à l'aire métropolitaine.
 - Cette situation témoigne d'une inadéquation croissante entre les espaces bien dotés en services, issus de la structuration historique des pôles de service du département, et les dynamiques démographiques actuelles, observables dans des espaces périphériques à l'offre de services plus faible.
 - Des espaces en frange du département présentent des difficultés d'accessibilité aux services. Certains d'entre eux montrent des densités de population faible (bande littorale, lande des Graves) ou plus importantes (Pointe du Médoc, Pays Foyen) ce qui induit des besoins en services différenciés.



3. CROISEMENT DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Enjeux sociaux & Offre de services

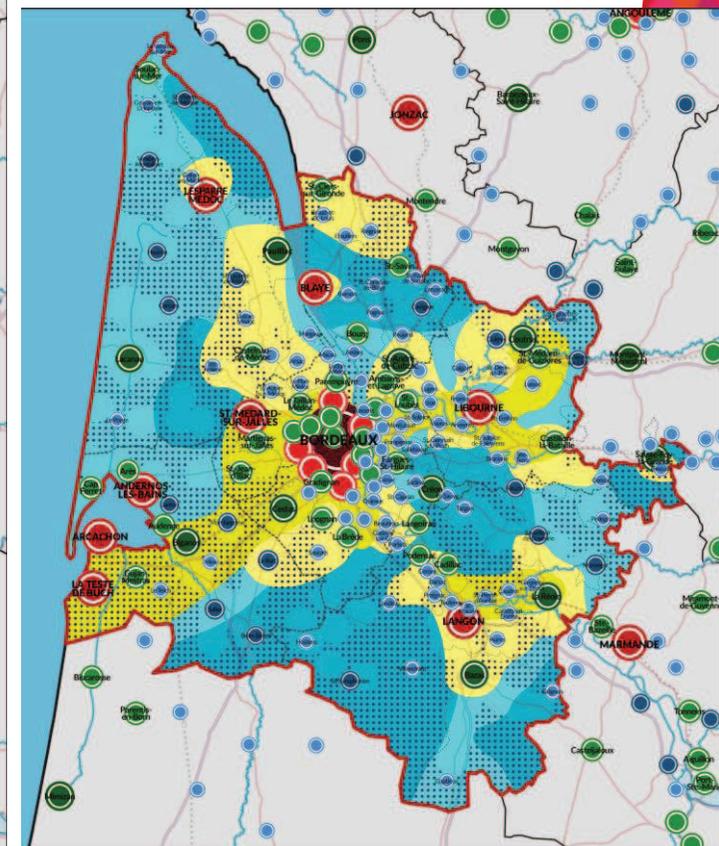
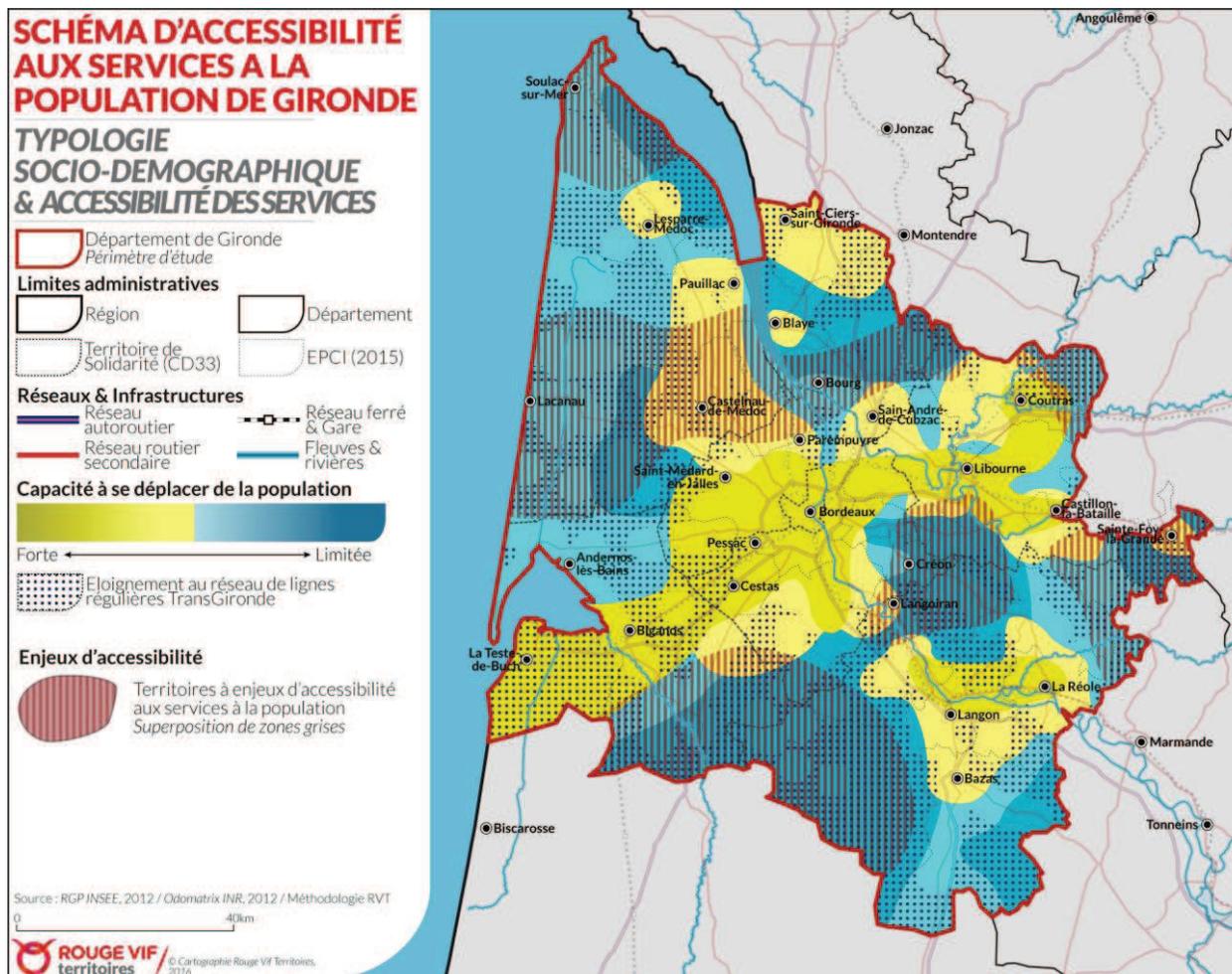
- La superposition des enjeux sociodémographiques et de l'organisation territoriale des services fait apparaître un certain nombre d'enjeux :
 - Des superpositions de problématiques fortes de précarité sociale avec des enjeux d'accessibilité à un ou plusieurs niveaux de services dans plusieurs espaces en frange du département et notamment le croissant de précarité. Cette situation concerne notamment le Nord Médoc et les communautés de communes longeant l'estuaire, le Nord Gironde, le Pays Foyen, les franges du Libournais et certaines zones du Sud Gironde et du Bazadais.
 - A l'inverse, des enjeux d'accessibilité aux services dans des espaces présentant une certaine robustesse sociale (sud Médoc, nord du Bassin d'Arcachon, Val de l'Eyre, communautés de communes de communes du Cœur entre-deux mers).



3. CROISEMENT DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Enjeux de mobilité & Offre de services

- La superposition des enjeux de mobilité et de l'organisation territoriale des services fait apparaître un certain nombre d'enjeux :
 - Un bon maillage ferroviaire et routier et une mobilité forte associés à une offre de services satisfaisante dans les territoires de l'aire métropolitaine, sur l'axe Bordeaux - La Teste-de-Buch ainsi que des vallées de la Garonne et de la Dordogne.
 - Une capacité à se déplacer plus faible conjuguée à une offre de services moins développée dans les espaces interstitiels (Entre-Deux-Mers, CC de Podensac et du Sud Gironde, CC de Bourg en Gironde et Latitude Nord Gironde, CC Médullienne) impactés par des problématiques de mobilité vers la métropole (déplacements domicile -travail).
 - De même, une juxtaposition d'enjeux de mobilité et d'accessibilité aux services dans les franges du département (Pays Foyen, sud du Bazadais, Landes des Graves), ainsi que sur la bande littorale et la façade estuarienne (CC du Cœur et Centre Médoc notamment).



4 ANALYSE PAR PUBLICS

Issue du diagnostic INSEE

Méthodologie En amont de la démarche confiée à Rouge Vif Territoires, l'INSEE Aquitaine avait été mandaté par la Préfecture et le Conseil départemental de Gironde pour l'élaboration d'un diagnostic quantitatif.

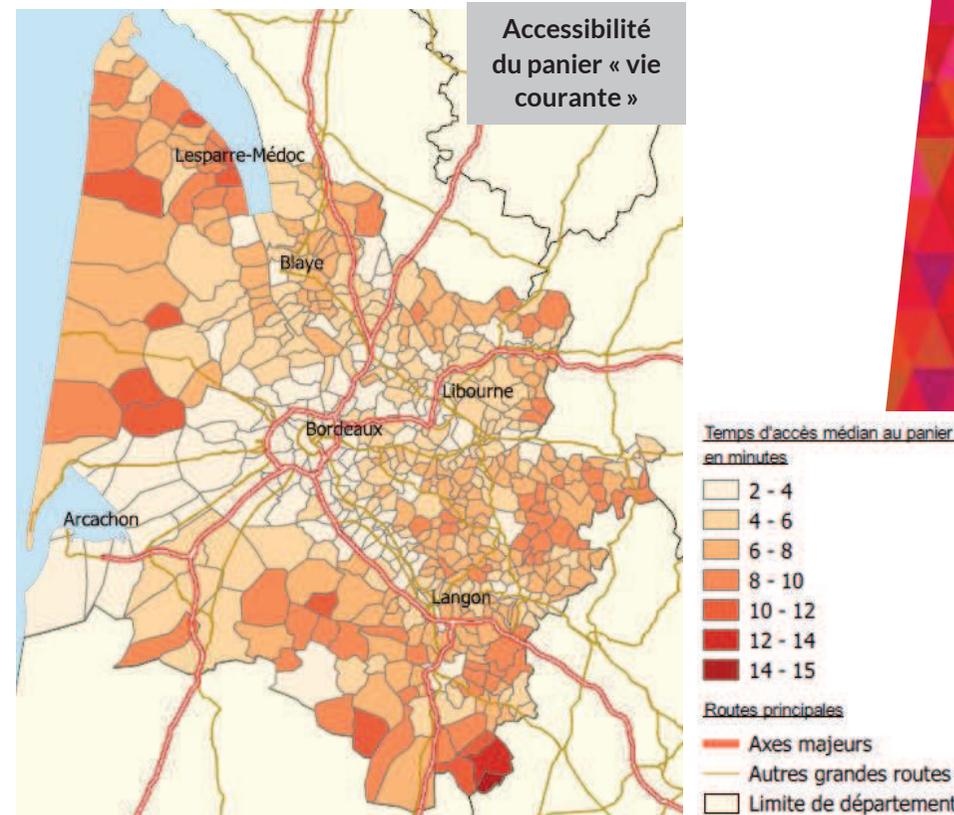
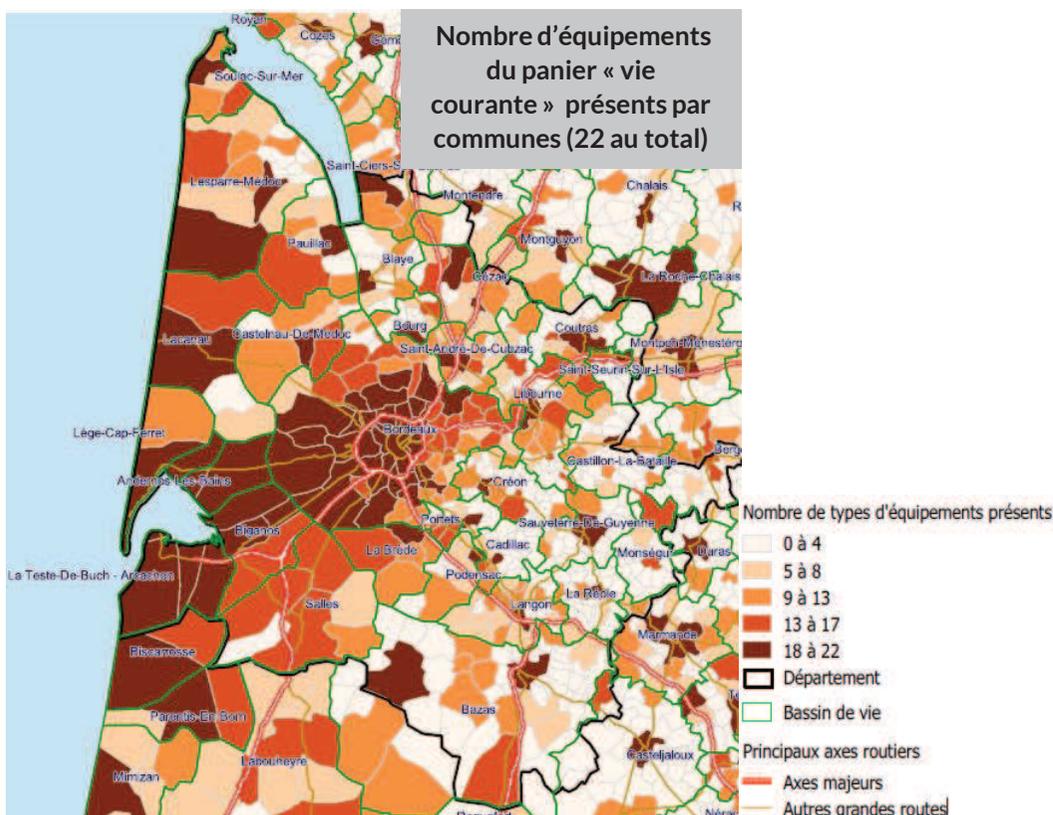
L'étude INSEE présente une analyse de l'accès aux services par profils d'utilisateurs ou famille de services.

La partie 4 synthétise les principaux enseignements de l'étude INSEE.

Cette approche conforte l'approche globale par pôle et fait émerger (quel que soit le panier/public retenu) les mêmes secteurs à enjeux.

- Bonne présence d'équipements « vie courante » dans les communes de la métropole bordelaise, la proche couronne bordelaise, sur l'axe Bordeaux – Bassin d'Arcachon, sur le secteur des lacs Médocains ou dans les principaux pôles du territoire.
- Plus fortes disparités dans les autres territoires : communes plus ou moins bien dotées en Médoc, Haute Gironde, Sud Gironde, Libournais (hors vallée de la Dordogne) ou sur l'Entre-Deux-Mers. Les pôles de services de ces espaces se concentrent le long des principales infrastructures.
- Plus localement, temps médian d'accessibilité au panier « vie courante » élevé au sud de la vallée de la Garonne (CC Sud Gironde, CC Bazadais), dans l'Entre-Deux-Mers (Créonnais, Targonnais, Brannais, Castillonnais, Sauveterrois et Pays Foyen), dans la pointe du Médoc et sur certaines communes littorales
- Dans une moindre mesure, enjeux localisés dans le nord Libournais, en Haute Gironde et sur le littoral.

Méthodologie Le panier « vie courante » élaboré par l'INSEE, l'IAU et le CGET comprend : banque caisse d'épargne, écoles de conduite, coiffure, restaurant, police, gendarmerie, bureau de poste, relais poste, agence postale, supermarché, boulangerie, librairie, papeterie journaux, station-service, épicerie, supérette, collège, école maternelle, école élémentaire, médecin omnipraticien, chirurgien dentiste, infirmier, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales, service d'aide aux personnes âgées, garde d'enfants d'âge préscolaire, salle ou terrain multisport.



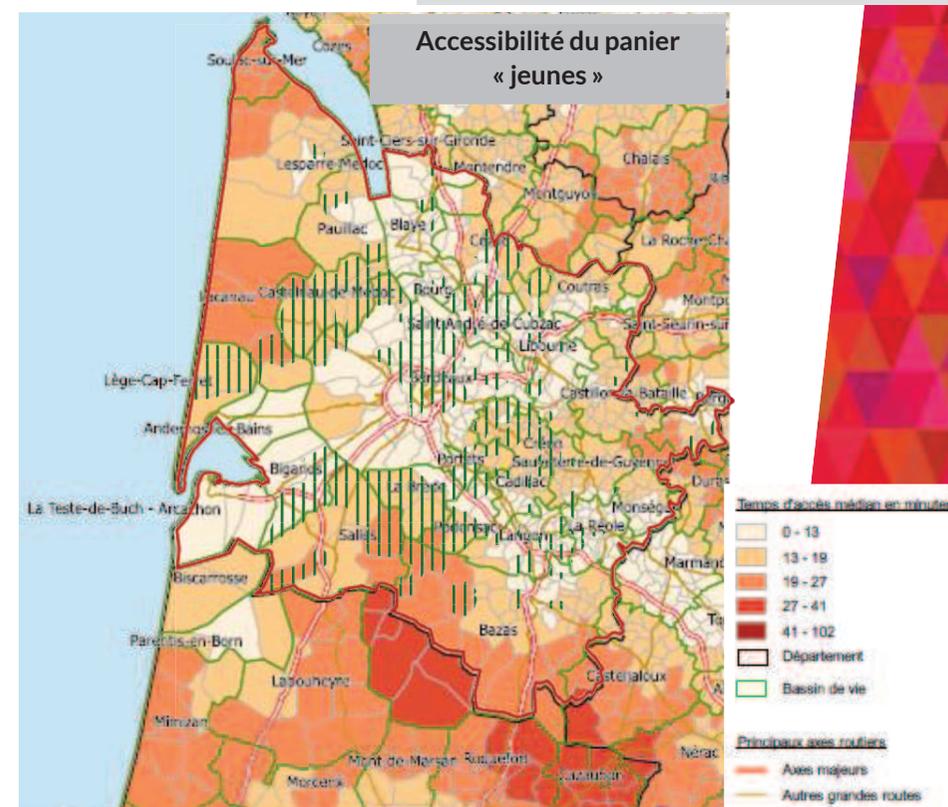
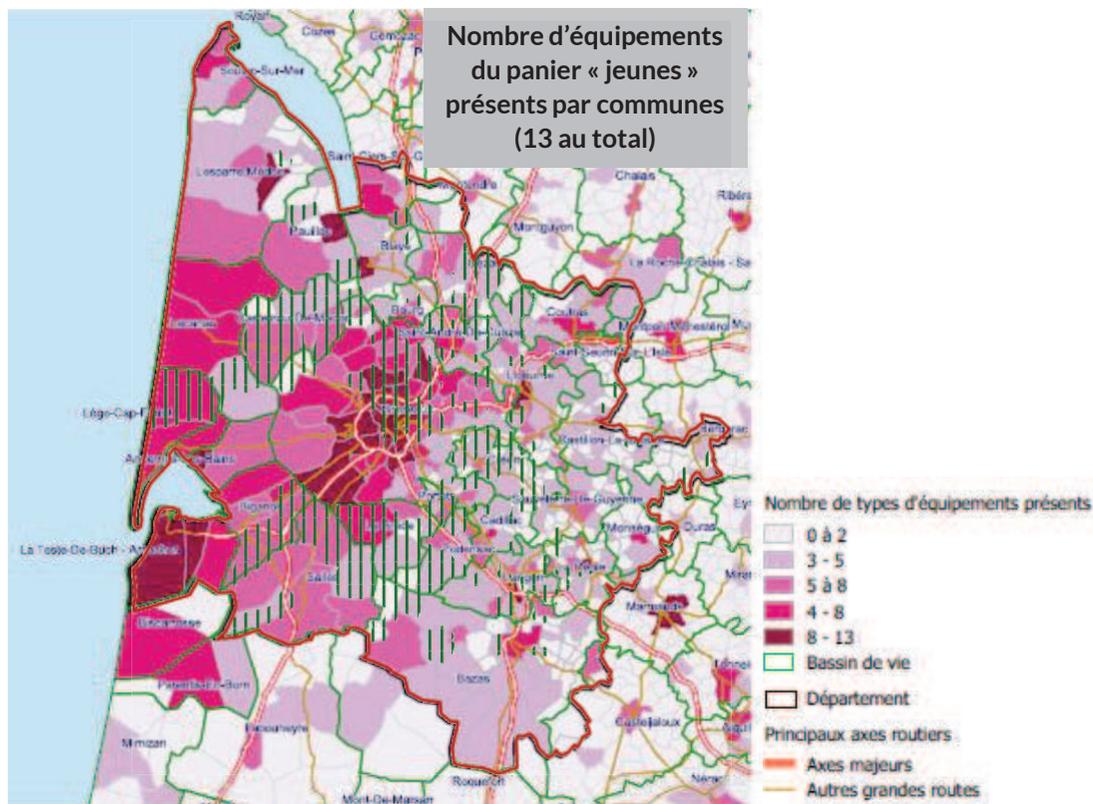
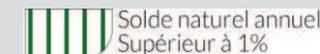
4. ANALYSE PAR PUBLICS

Accessibilité du panier « jeunes »

- Forte présence d'équipements du panier « jeunes » dans la métropole Bordelaise, dans le Bassin d'Arcachon ou sur le littoral et dans les centres urbains du reste du territoire (Pauillac, Lesparre-Médoc, Langon, Libourne...).
- Si les territoires ruraux moins attractifs et plus âgés disposent logiquement d'une offre limitée (Entre-deux-Mers, Castillonnais, Sud Gironde), il est à noter que les territoires dotés des plus forts taux de natalité aux franges de l'aire métropolitaine disposent d'une gamme de services « jeunes » relativement limitée au regard de besoins réels. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande pose des enjeux prospectifs d'adaptation de l'offre à terme sur des territoires qui observent aujourd'hui le rajeunissement le plus significatif.
- La répartition de l'offre de services du panier « jeunes » implique de forts enjeux d'accessibilité aux services sur la pointe Médoc, autour de Lacanau, sur le sud Gironde, sur l'Entre-Deux-Mers et sur le nord Libournais.

Méthodologie INSEE Le panier « jeunes » comprend : Agence de proximité Pôle emploi (APE), Ecoles de conduite, Agence de travail temporaire, Centre formation d'apprentis (hors agriculture), Maternité, Spécialiste Gynécologie médicale, Gare sous convention avec conseils régionaux, Bassin de natation, Tennis, Athlétisme, Plateau extérieur ou salle multisports, Salle ou terrain spécialisé, Cinéma.

Méthodologie RVT En complément du travail de l'INSEE, nous croisons l'analyse du bouquet « jeunes » avec les dynamiques de solde naturel.

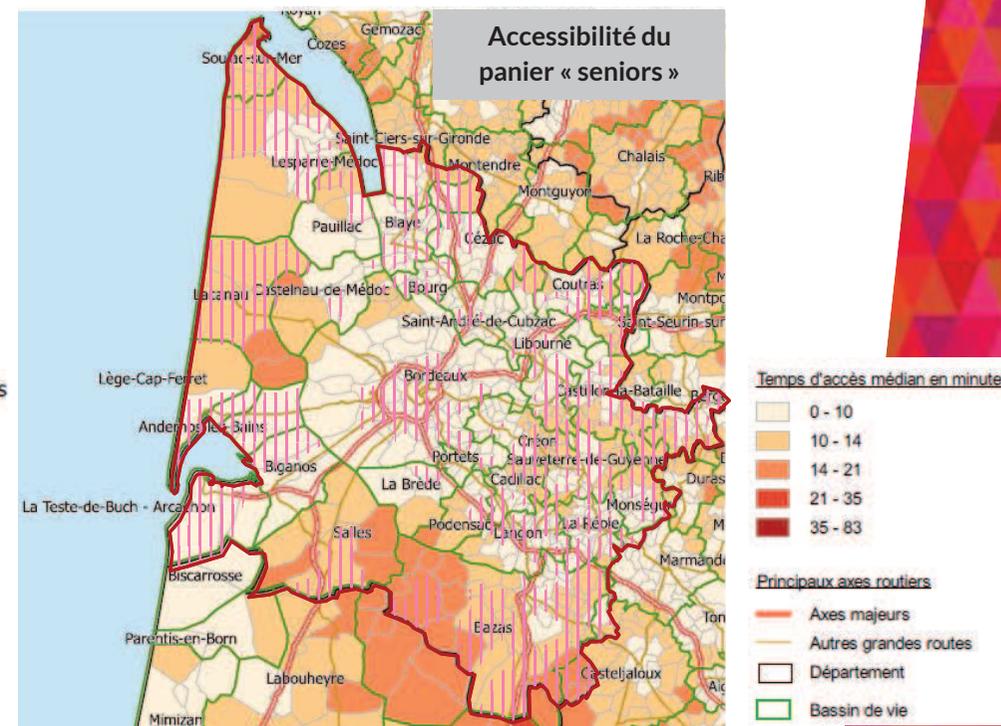
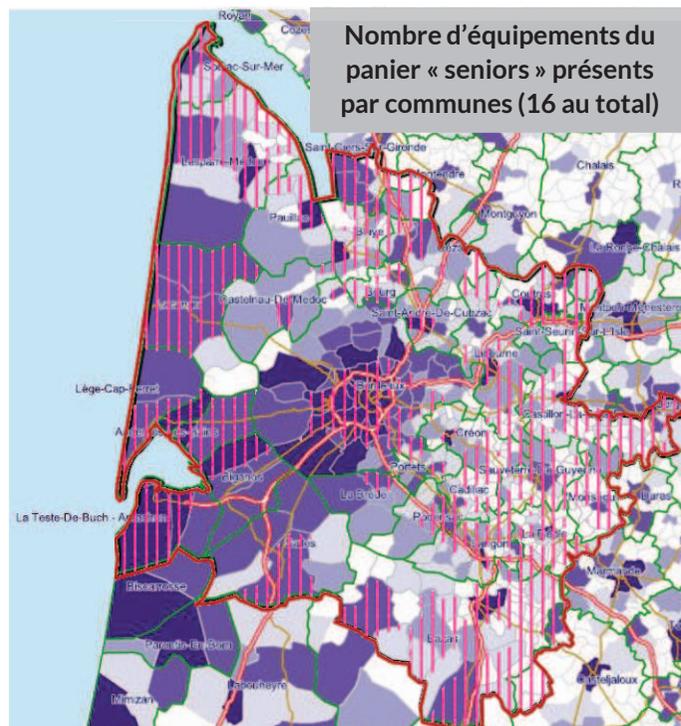


- Présence importante d'équipements du panier « seniors », dans la métropole, sur l'axe Bordeaux-Arcachon, ainsi que dans les principaux pôles du territoire.
- Communes moins dotées concentrées sur les secteurs ruraux du département et sur la quasi-totalité du croissant de précarité.
- La concentration des seniors sur ces secteurs ruraux soulignent de forts enjeux de mise en cohérence entre l'offre existante et les besoins de la population sur le nord Médoc, les franges charentaises, l'Entre-Deux-Mers et le Sud Gironde.
- L'éloignement aux services du panier « seniors » sur ces secteurs est d'autant plus problématique qu'il concerne une population potentiellement moins mobile.
- La croissance de la part des seniors (de 5% aujourd'hui à 10% en 2040 selon certains scénarii de l'INSEE) revêt une dimension prospective forte aux enjeux d'amélioration d'accessibilité des services destinés aux seniors.

Méthodologie INSEE Le panier « seniors » comprend : Magasin d'optique, Urgence, Médecin omnipraticien, Spécialiste Cardiologie, Infirmier, Masseur kinésithérapeute, Pharmacie, Laboratoire d'analyses médicales, Personnes âgées – hébergement, Personnes âgées - soins à domicile, Personnes âgées – service d'aide, Bassin de natation, Boulodrome, Tennis, Plateau extérieur ou salle multisports, Cinéma

Méthodologie RVT En complément du travail de l'INSEE, nous croisons l'analyse du bouquet « seniors » avec la surreprésentation des seniors.

Part des plus de 80 ans supérieure à 5%



5 ANALYSE THEMATIQUE

Plan détaillé des parties thématiques

1/Analyse de la demande (à partir de l'enquête)

- Perception la population
- Usage et attentes autour du numérique par la population
- Leviers d'amélioration pour la population
- Synthèse de la demande (avec croisement des besoins) (Département & Territoires)

2/Analyse de l'offre

- Approche par service (présence & accessibilité)
- Approche stratégique : actions mises en œuvre localement en faveur de l'accessibilité (mutualisation, numérique, itinérance, etc.)
- Synthèse de l'offre (Département & Territoires)

3/ Croisement offre & demande

- Pistes d'enjeux
- Pistes de leviers d'amélioration

Méthodologie La partie Services Publics s'appuie sur un plan différent au regard de la problématique spécifique de la mutualisation dans les SDAASP.

5 ANALYSE THÉMATIQUE DE L'OFFRE DE SERVICES

a Services publics

Introduction

Les services publics

Le Conseil Economique Social et Environnemental dans un rapport de 2006, définit le service public comme une activité d'intérêt général «qui présente des caractéristiques telles, au regard des nécessités de l'organisation sociale et des besoins des usagers, qu'elle ne peut être assurée par le seul jeu du marché et qui appelle une prise en charge quasi exclusive » par la puissance publique. Si il n'existe pas de liste exhaustive des services publics, ceux-ci relèvent néanmoins des activités d'intérêt général prises en charge par une personne publique ou par une personne privée mais sous le contrôle d'une personne publique.

Plusieurs secteurs peuvent être distingués :

- Les services administratifs qui relèvent de l'exercice des structures publiques, eux-mêmes différenciés :
 - Les services régaliens (Défense, Justice, ...)
 - Les services dédiés à la protection sociale et sanitaire,
- Les services à caractère industriel et commercial qui relèvent du secteur marchand.

Une distinction peut également être opérée selon les porteurs : opérateurs nationaux, services de l'Etat, structures locales, ...

La définition des services publics se développe de plus en plus à mesure que se modifie la vision qu'entretiennent les usagers des services publics qui « tendent désormais à privilégier la qualité du service et son accessibilité plutôt que la nature de l'entité qui les délivre » (ETD, 2012). Au regard de cette évolution concomitante à la transformation des besoins, le Schéma départemental d'accessibilité des services au Public doit ainsi prendre en compte les spécificités propres au territoire concerné.

« + DE SERVICES AU PUBLIC »

La démarche « + DE SERVICES AU PUBLIC »



Lancé en 2010, l'accord « + de services au public » fonde le partenariat entre l'Etat et les neuf grands opérateurs nationaux de services (La Poste, EDF, la SNCF, GDF Suez, Pôle emploi, l'Assurance Maladie, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, la MSA et l'Assurance Retraite) et deux partenaires experts, la Caisse des dépôts et l'union nationale des points d'information et de médiation multiservices (PIMMS). La démarche a eu pour ambition de démultiplier l'offre de services accessibles en milieu rural dans des lieux d'accueil uniques. A ce titre, des contrats départementaux ont été signés dans 22 départements pilotes afin de concrétiser l'ouverture de 60 nouveaux lieux d'accueil sur le territoire national (RSP ou PIMMS) et une amélioration de l'offre pour 300 autres sites. L'accord portait également sur une valorisation des usages du numérique au service des usagers.

Achevée en 2014, l'expérimentation est aujourd'hui prolongée par une volonté de l'Etat de déployer des Maisons de Services au Public (ex-RSP) sur l'ensemble du territoire. A horizon 2017, la mise en place de 1000 MSAP est ainsi prévue, pour lesquelles les grands opérateurs (CAF, MSA, CPAM, Pôle Emploi, La Poste, CARSAT...) seront associés.

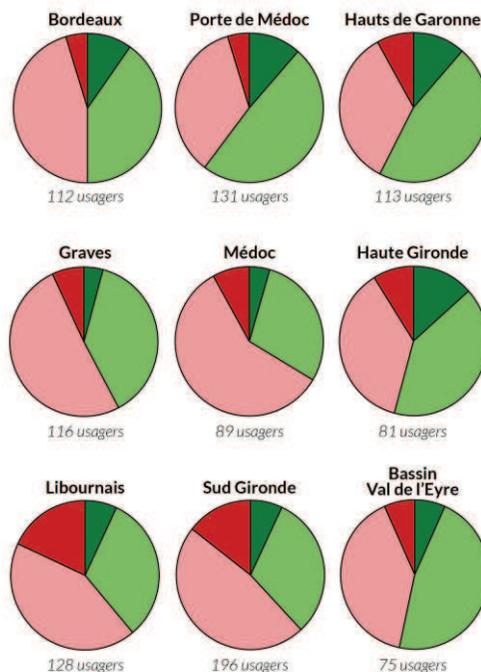
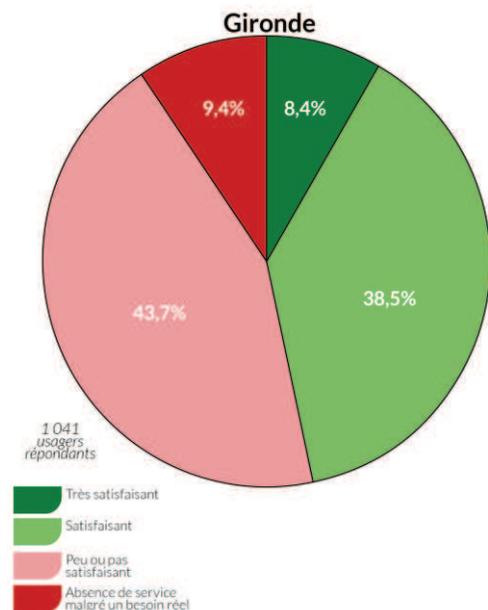
En ce sens, une réflexion est actuellement portée pour une éventuelle transformation de guichets La Poste en MSAP. Pour autant, les initiatives locales (collectivités, associations, etc.) sont autant de forces de proposition pour la création de MSAP.

DEMANDE

Le point de vue des usagers & Services numériques

LE POINT DE VUE DES GIRONDINS

SERVICES PUBLICS Services de prestations sociales



SERVICES PRESTATIONS ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Usages/Attentes numérique

- 70,1% d'usagers utilisent le numérique.
 - Dont 39,6% satisfaits (Médoc 50% et le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre 51,2%).
 - Et 30,5% souhaitant le développement de nouveaux services numériques.
- Parmi les 30% de non-usagers des services numériques,
 - 21,6% préfèrent le maintien d'un service physique (28% dans le Libournais).
 - 5,3% n'ont pas connaissance des services numériques existants.
 - 3,1% pensent ne pas savoir les utiliser.

A noter, : 57,9% des répondants n'utilisent pas le service considéré. Seuls 742 répondants sont pris en compte dans l'analyse sur le numérique. →

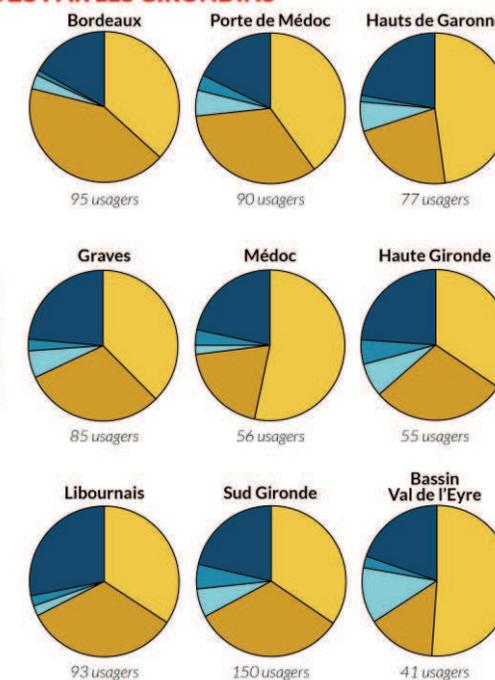
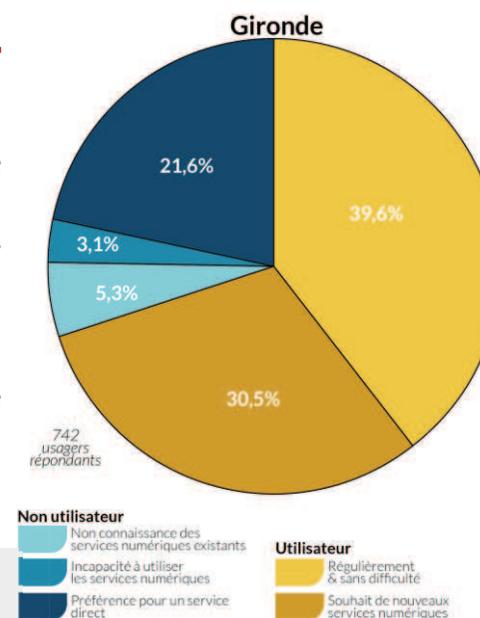
SERVICES PRESTATIONS ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Perception

- 46,9% des usagers sont satisfaits.
- 43,7% d'entre eux sont peu ou pas satisfaits.
- 9,4% notent une absence malgré un besoin important.
- Plus forts taux d'insatisfaction : Médoc (58,4%), les Graves (50,9%), le Sud Gironde (47,4%) et la ville de Bordeaux (45,5%).
- Plus forts sentiments de manque : 18% dans le Libournais et 14,3% dans le Sud Gironde.
- Plus forts taux de satisfaction : Portes du Médoc (60,3%) et Hauts de Garonne (57,5%).

UTILISATION DES SERVICES NUMERIQUES PAR LES GIRONDINS

SERVICES PUBLICS Prestations sociales

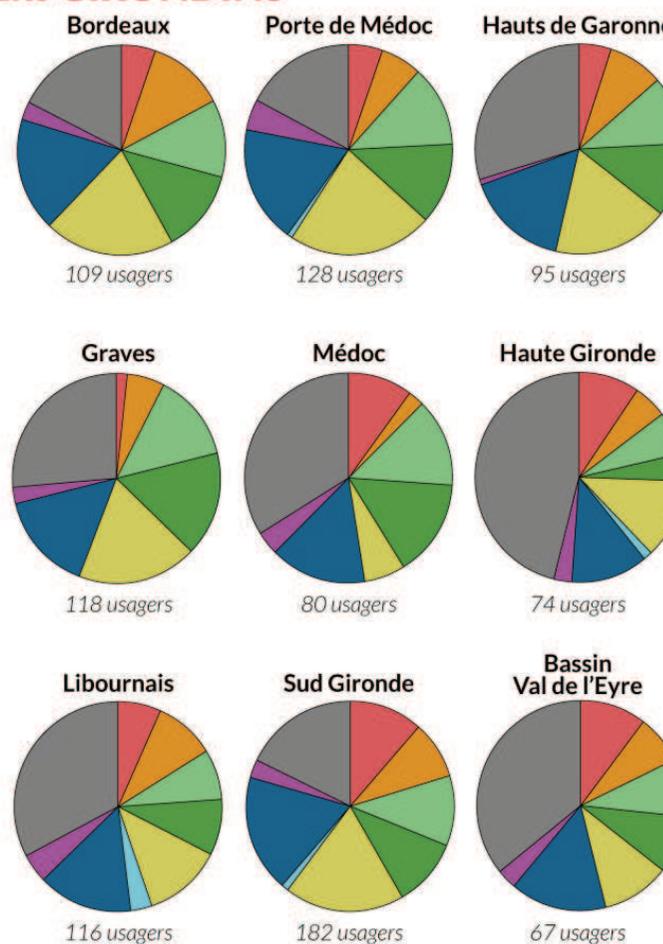
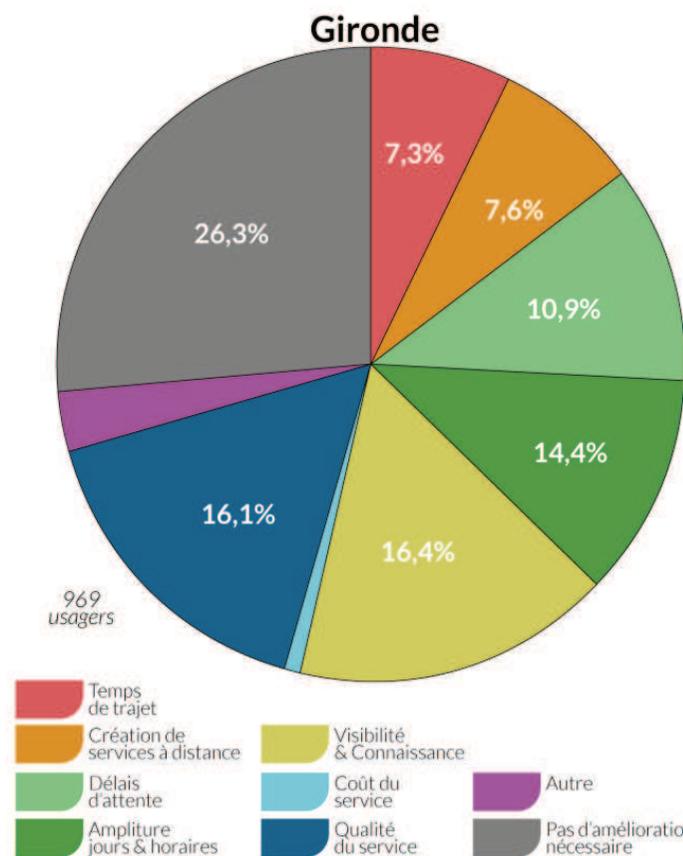


DEMANDE

Les attentes des usagers

LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES PUBLICS & SOCIAUX Services de prestations sociales



SERVICES PRESTATIONS ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL Attentes des usagers

- Les leviers d'amélioration prioritaires identifiés par les usagers répondants sont :
 - La meilleure connaissance et visibilité de l'offre existante pour 16,4% des usagers répondants (22,7% dans les Portes du Médoc et 20,2% à Bordeaux).
 - L'amélioration de la qualité du service pour 16,1% des usagers répondants (8% dans les Portes du Médoc et le Sud Gironde).
 - L'élargissement de l'amplitude jours et horaires pour 14,4% des usagers répondants (26% dans les Portes du Médoc et à Bordeaux).
 - Puis, la réduction des délais d'attente (10,9%), le développement des services à distance (7,6%), la diminution du temps de trajet pour se rendre au service: (7,3%).
- A noter, 26,3% des répondants estiment qu'il n'y a pas d'amélioration nécessaire à apporter (55,7% dans le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre)

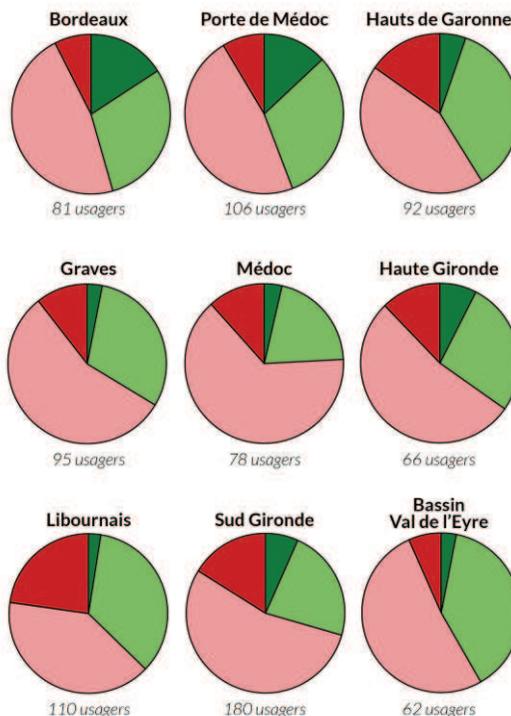
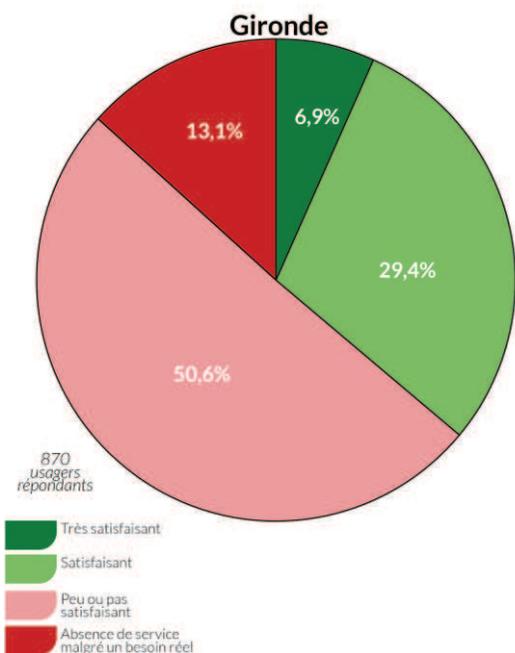
DEMANDE

Le point de vue des usagers & Services numériques

LE POINT DE VUE DES GIRONDINS

SERVICES PUBLICS

Services d'accompagnement à l'emploi



SERVICES ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI Perception

- Forte majorité des répondants à l'enquête font part d'une insatisfaction ou d'un manque de services d'accompagnement à l'emploi (50,6% de « peu ou pas satisfaits » et 13,1% d'un manque de service).
- Plus fortes proportions d'usagers répondants insatisfaits dans le Médoc (64,1%), Graves (55,8%), Sud Gironde (54,4%) et Haute Gironde (53,0%).
- Plus forts sentiments de manque : 22,7% dans le Libournais, 16,1% dans le Sud Gironde et 15,2% de la Haute Garonne.
- Plus fortes proportions d'usagers satisfaits pour la Ville de Bordeaux (45,7%), les Portes du Médoc (44,3%) et les Hauts-de-Garonne (41,3%).

SERVICES ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI

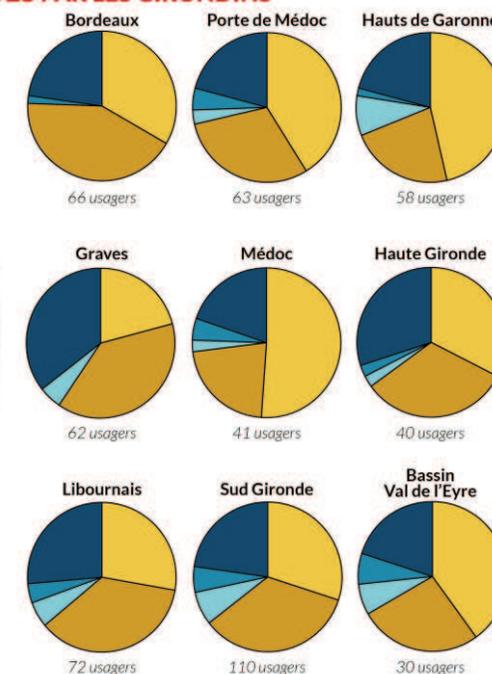
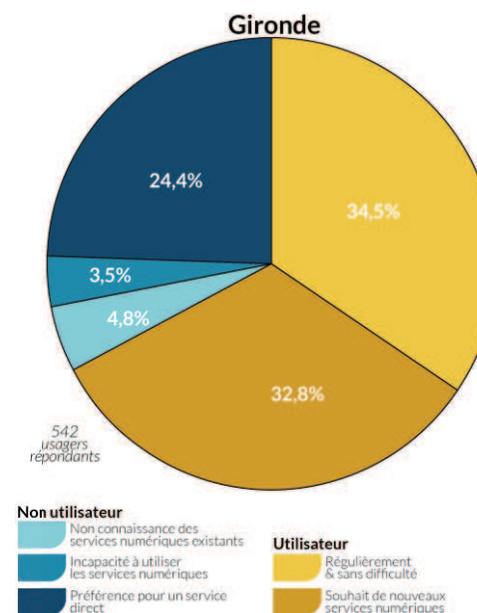
Usages/Attentes numérique

- 63,7% des usagers répondants sont utilisateurs des services via des outils numériques dont 34,5% d'usagers réguliers et satisfaits et 32,8% d'usagers souhaitant le développement du service.
- Néanmoins, 25% n'utilisent pas les services numériques existants dont 21% préférant un service physique.
- Les forts taux d'utilisation : Médoc (51,2%).
- Les fortes attentes en termes de développement : 42,1% à Bordeaux.
- Les plus réticents : 28% dans le Libournais.

A noter, : 69,3% des répondants n'utilisent pas le service considéré. Seuls 542 répondants sont pris en compte dans l'analyse. →

UTILISATION DES SERVICES NUMERIQUES PAR LES GIRONDINS

SERVICES PUBLICS Accompagnement à l'emploi

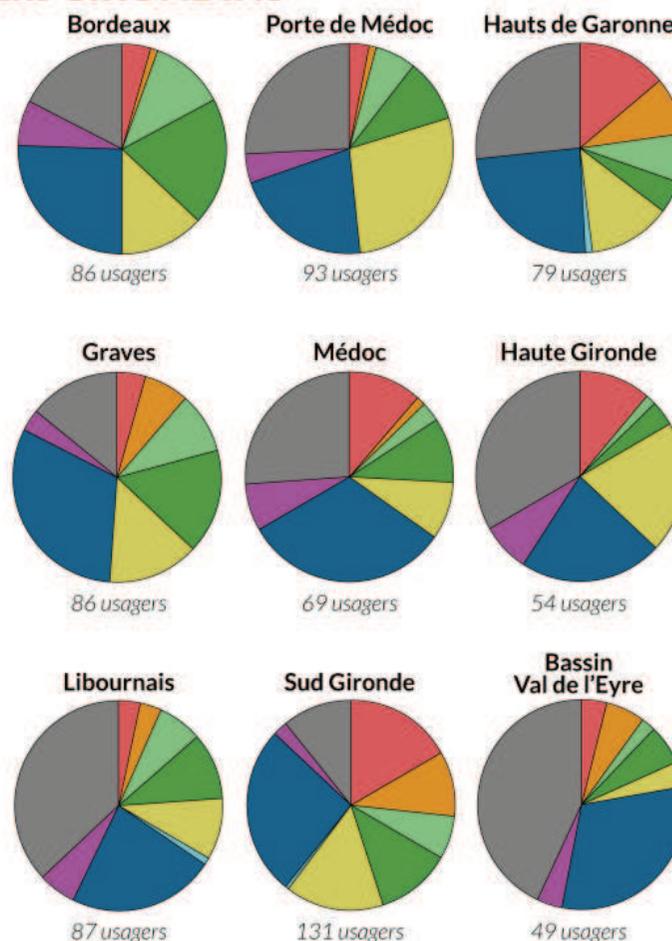
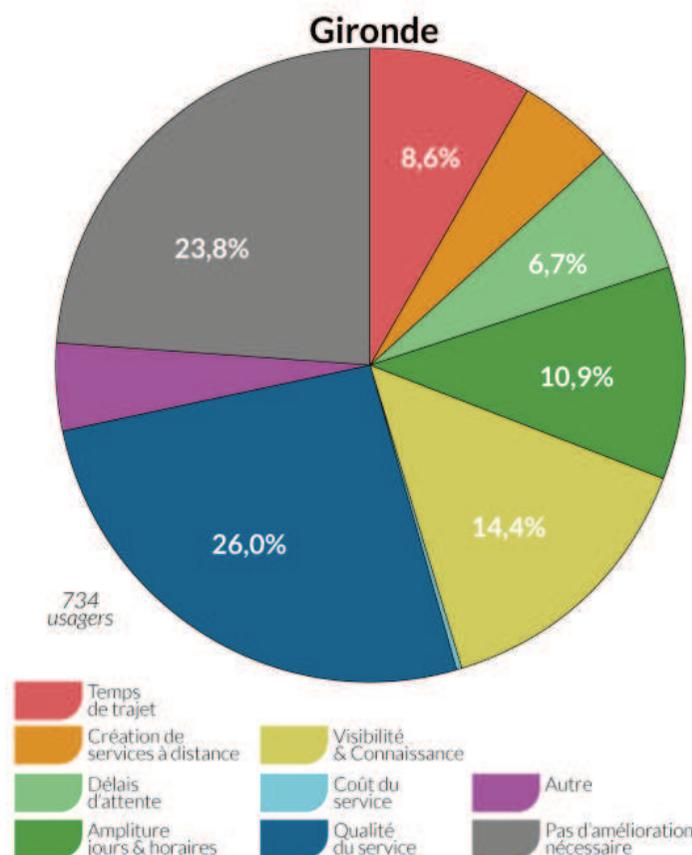


DEMANDE

Les attentes des usagers

LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES PUBLICS & SOCIAUX Services d'accompagnement à l'emploi



SERVICES ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI Attentes des usagers

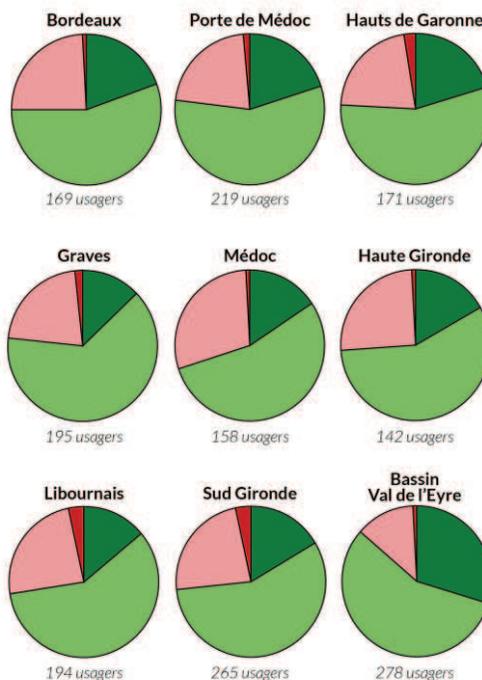
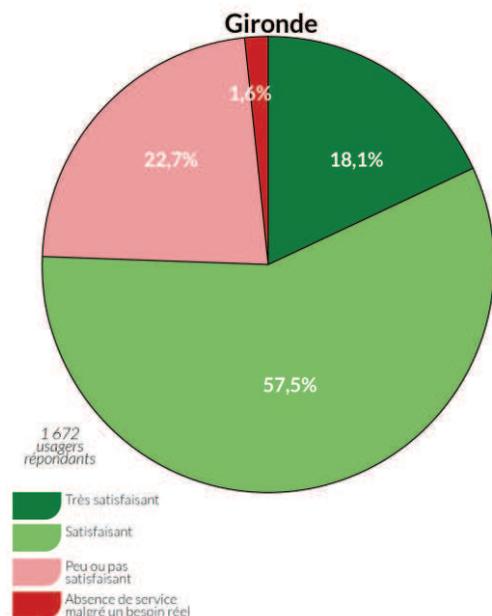
- En termes d'accompagnement à l'emploi, les leviers d'amélioration identifiés par les répondants sont les suivants:
 - L'amélioration de la qualité du service pour 26% des usagers répondants (plus de 30% des répondants du Médoc, des Graves et du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre).
 - La meilleure connaissance et visibilité de l'offre existante pour 14,4% des usagers répondants (pour 28% de ceux des Portes du Médoc).
 - L'élargissement de l'amplitude jours et horaires pour 10,9% des usagers répondants (19,8% à Bordeaux).
 - Dans une moindre mesure, la réduction du temps de trajet (8,6%) et des délais d'attente (6,7%).
- 23,8% des répondants estiment qu'aucune amélioration est nécessaire (42,9% dans le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre).

DEMANDE

Le point de vue des usagers & Services numériques

LE POINT DE VUE DES GIRONDINS

SERVICES PUBLICS Services administratifs



SERVICES ADMINISTRATIFS Perception

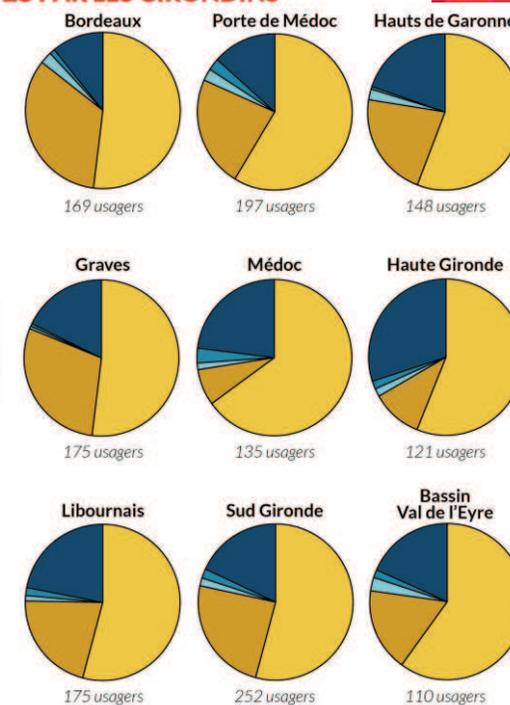
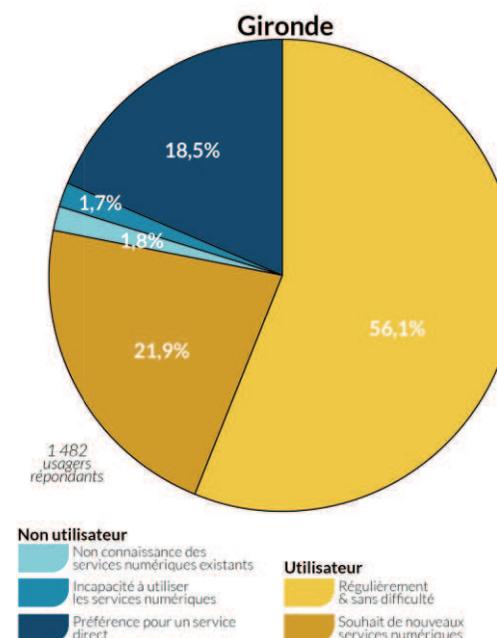
- 75,7% des usagers sont satisfaits (dont 18,1% très satisfaits).
- 22,7% d'entre eux sont peu ou pas satisfaits.
- 1,6% notent une absence malgré un besoin important.
- Plus forts taux de satisfaction : 86,5% Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre.
- Plus forts sentiments de manque : 3,2% en Sud Gironde.
- Plus forts taux d'insatisfaction : Médoc (29,1%) et Haute Gironde (25,4%).

SERVICES ADMINISTRATIFS Usages/Attentes numérique

- 78% d'usagers des services via le numérique dont 51,6% d'usagers satisfaits et 21,9% d'usagers en attente de nouveaux services numériques.
- Plus forts taux d'utilisateurs numériques : Médoc (65,2%) et le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (60,0%).
- Plus fortes attentes de développement : 33,7% à Bordeaux.
- Parmi les 22% de usagers n'utilisant pas les services numériques :
 - 18,5% préfèrent le maintien d'un service physique (29,8% en Haute Gironde et 23% dans le Médoc).

UTILISATION DES SERVICES NUMERIQUES PAR LES GIRONDINS

SERVICES PUBLICS Services administratifs

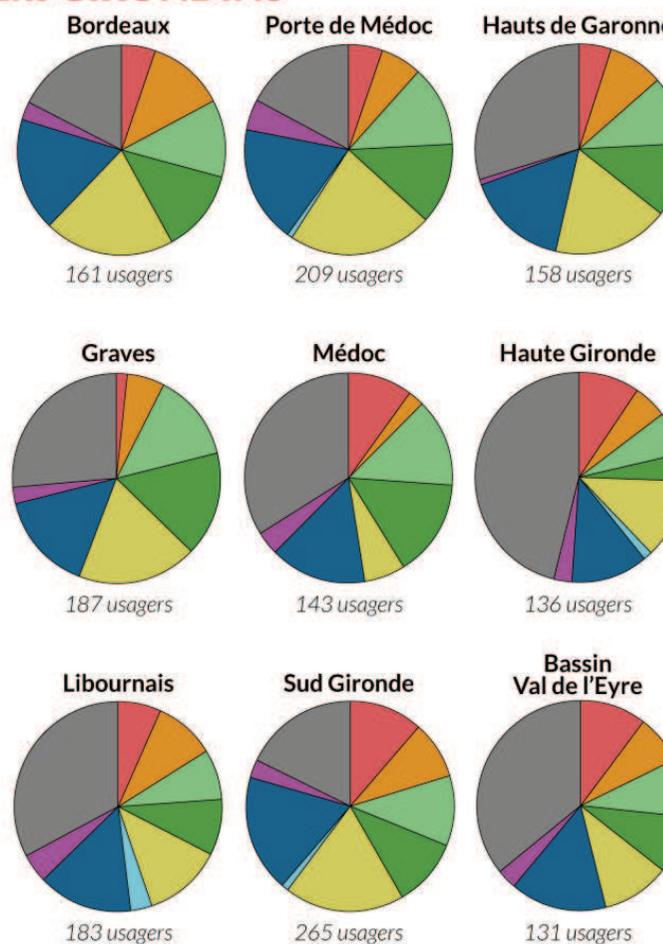
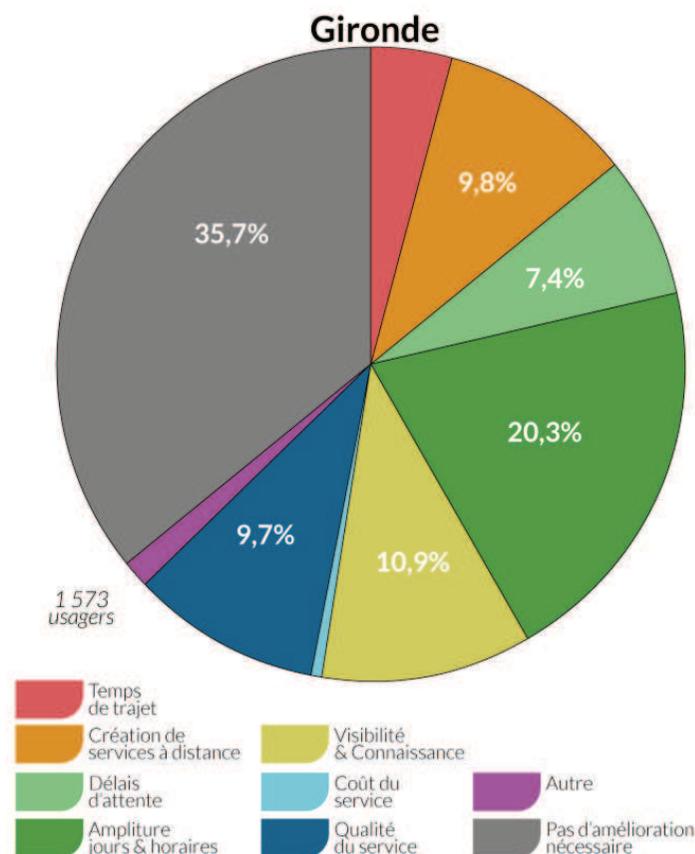


DEMANDE

Les attentes des usagers

LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES PUBLICS & SOCIAUX Services administratifs



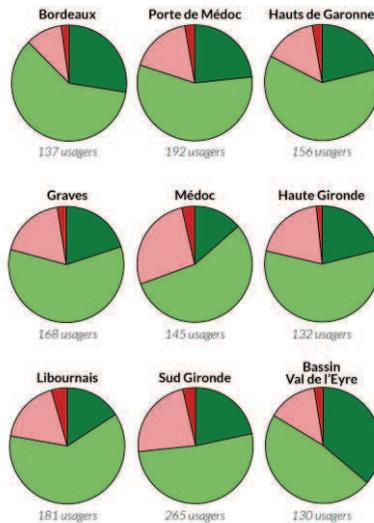
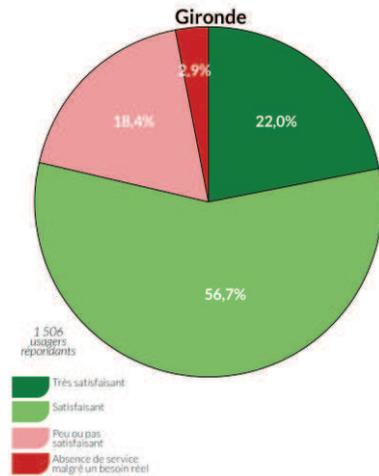
SERVICES ADMINISTRATIFS Attentes des usagers

- En termes de services administratifs, les leviers d'amélioration identifiés par les répondants sont les suivants :
 - l'élargissement de l'amplitude jours et horaires pour 20,3% des usagers répondants et pour plus de 26% des répondants des Portes du Médoc et de Bordeaux.
 - la meilleure connaissance et visibilité de l'offre existante pour 10,9% des usagers répondants et 18% pour Bordeaux).
 - puis le développement des services à distances (9,8% des usagers répondants), l'amélioration de la qualité du service (9,7%) et la réduction des délais d'attente (7,4%).
- 35,7% des usagers répondants estiment qu'aucune amélioration est nécessaire (55,7% pour le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et 51,7% pour le Médoc).

DEMANDE

Le point de vue & les attentes des usagers

LE POINT DE VUE DES GIRONDINS SERVICES PUBLICS Services d'urgence et de sécurité



SERVICES SECURITE/URGENTES Perception

- 78,8% des usagers sont satisfaits (dont 22,0% très satisfaits).
- 18,4% d'entre eux sont peu ou pas satisfaits.
- 2,9% notent une absence malgré un besoin important.
- Plus forts taux de satisfaction : 87,6% à Bordeaux et 83,8% dans le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (dont 36,2% très satisfaits).
- Plus forts taux d'insatisfaction : Médoc (26,9%) et Sud Gironde (23,0%).

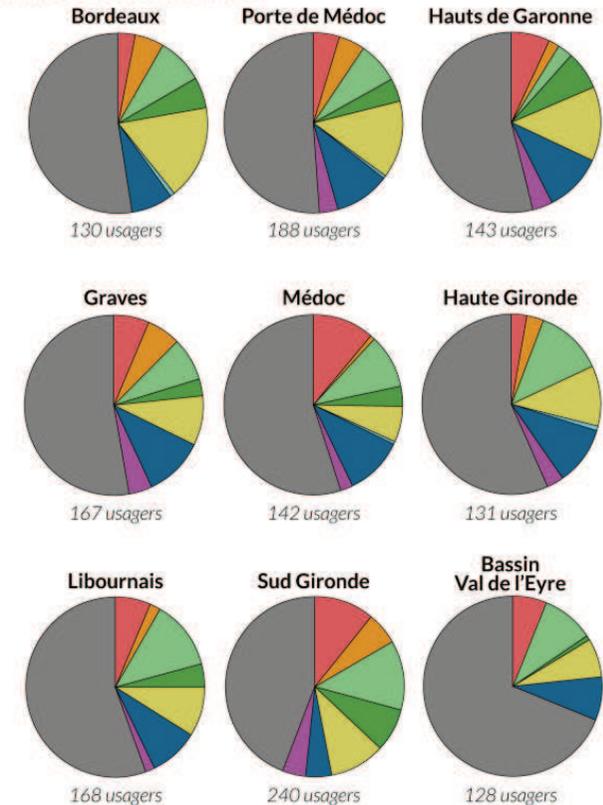
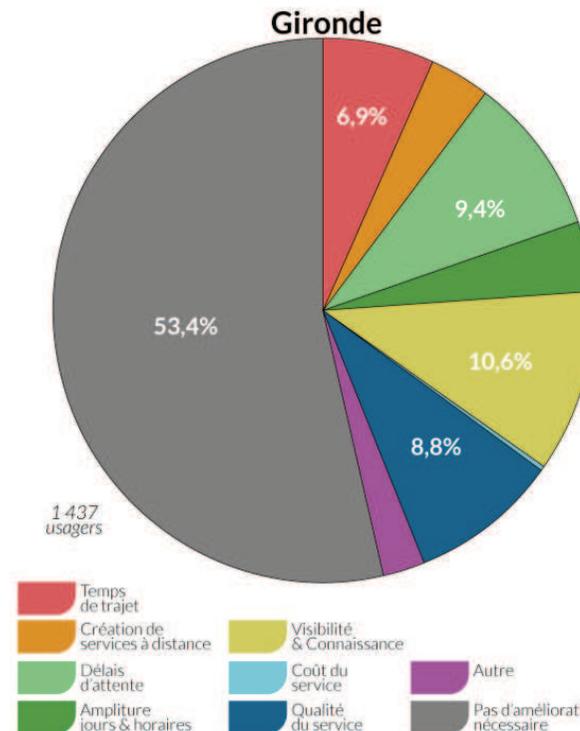
SERVICES SECURITE/URGENTES

Attentes des usagers

- 53,4% des usagers répondants estiment qu'aucune amélioration est nécessaire (68,8% pour le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre).
- Les leviers d'amélioration identifiés par les répondants sont les suivants :
 - La meilleure connaissance et visibilité de l'offre existante pour 10,6% des usagers répondants et 16,9% pour Bordeaux).
 - La diminution des délais d'attente pour 9,4% des usagers répondants et 12,5% en Libournais, Sud Gironde et 12,2% Haute Gironde.
 - L'amélioration de la qualité du service pour 8,8% des usagers répondants.
 - La réduction des temps de trajet, ou la meilleure répartition de l'offre sur le territoire pour 6,9% des usagers répondants.

LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES PUBLICS & SOCIAUX Services d'urgences & de sécurité



DEMANDE

DEMANDE

A RETENIR

PERCEPTION DE L'OFFRE

- Une offre jugée majoritairement satisfaisante (taux de satisfaction supérieurs à 75%) pour les services administratifs et les services de sécurité. Un ressenti partagé par l'ensemble des Girondins même si les secteurs moins denses (Médoc, Sud Gironde) sont un peu plus critiques sur l'offre existante, notamment pour les services d'urgence et de sécurité.
- Les services d'accompagnement à l'emploi ou de prestations et d'accompagnement social présentent des taux de satisfaction moins bons avec 50% d'usagers satisfaits (dont seulement 8% de très satisfaits).
- Pour ces deux services, les usagers du Libournais et du Sud Gironde (et dans une moindre mesure du Médoc et de Haute Gironde) où se concentrent localement les plus forts besoins sociaux, estiment que l'offre est insuffisante.

USAGE DU NUMERIQUE

- L'usage numérique est globalement bien intégré pour l'utilisation des services administratifs, sociaux et d'accès à l'emploi. Les taux d'utilisation parmi les répondants sont supérieurs à 60% voire 80% pour les services administratifs. Les attentes en matière de développement de cet outil sont les plus marquées pour les services d'accès à l'emploi.

ATTENTES EN TERMES D'AMÉLIORATION

- En cohérence avec les taux de satisfaction exprimés, les attentes des usagers, de sécurité et d'urgence sont limitées ; 53% des usagers des services de sécurité ne souhaitent aucune amélioration).
- Concernant les services administratifs, 65% des usagers girondins expriment des souhaits d'amélioration. Ces attentes se concentrent sur les territoires en dehors de l'aire métropolitaine et concernent principalement l'adaptation aux rythmes de vie (20%), la visibilité et la connaissance de l'offre (11%), le développement des outils numériques (10%) et la qualité des services rendus (9%).
- Enfin, les services d'accompagnement à l'emploi ou les prestations et l'accompagnement social suscitent des attentes plus fortes en termes d'amélioration et concernent 75% des usagers en termes de :
 - Maillage territorial notamment en dehors de l'aire métropolitaine où les fragilités sociales se concentrent (exception du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre).
 - Adaptation aux rythmes de vie notamment pour les secteurs de l'aire métropolitaine polarisés par Bordeaux.
 - Qualité et visibilité des services.
 - Développement du numérique et de l'accompagnement des usagers.

PRÉSENTATION DE LA MSA



Missions

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) gère de façon globale la **protection sociale des salariés et non salariés agricoles** ainsi que leurs ayants droit et les retraités. Elle prend donc en charge :

- La **collecte et le contrôle des cotisations sociales** dues par les employeurs.
- Le **versement des prestations** pour l'ensemble des branches de la sécurité sociale, à savoir non seulement la maladie, la famille, la vieillesse, ainsi que les accidents du travail et les maladies professionnelles, mais également le recouvrement.
- La **médecine du travail** et la prévention des risques professionnels.
- Une **politique d'action sanitaire et sociale** adaptée aux populations vivant sur les territoires ruraux.

Fonctionnement

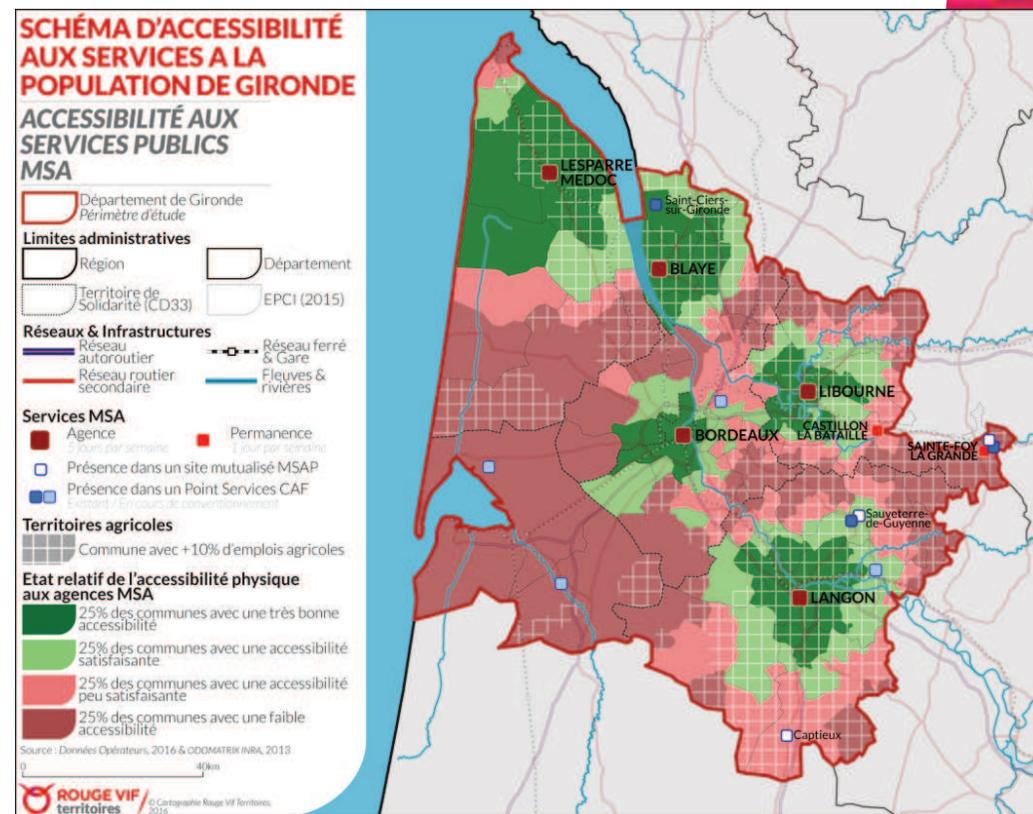
A l'échelle nationale, la Caisse centrale de la MSA s'assure de la bonne exécution de la mission de service public vis-à-vis de la convention d'objectifs et de gestion (COG) conclue avec l'État pour la période 2015-2020.

La politique sociale agricole est mise en œuvre de manière décentralisée, en liaison avec 35 caisses régionales. En Gironde, la MSA s'appuie sur un réseau de 583 délégués cantonaux élus par les adhérents tous les 5 ans, et est gérée par une équipe de direction et des équipes pluridisciplinaires, soit 473 personnes.

1. Organisation territoriale de l'offre de services

- 5 agences à Bordeaux (siège), Langon, Libourne, Blaye et Lesparre-Médoc (ouverte en 2014). Accueil du lundi au vendredi, sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi.
- 2 permanences à Castillon et Sainte-Foy-La-Grande ouverte chacune un jour par semaine (mercredi et jeudi respectivement).
- Des partenariats avec les R.S.P et M.S.A.P présents sur le territoire (Sainte-Foy-la-Grande, Sauveterre et Captieux) qui apportent un service de proximité aux habitants de ces territoires.
- Une participation à trois Points Services CAF (cf. carte) qui devrait s'accroître (conventionnement en cours de signature à Pellegrue, Sainte-Eulalie, Andernos, La Réole et Salles).
- Un **réseau d'élus bénévoles** faisant office d'acteurs-relais entre la MSA et ses adhérents.
- L'offre d'accès physique proposée par les cinq agences de la MSA placent **25% des communes et 46% de la population à moins de 16 minutes**. Ils sont 65% à résider à moins de 23 minutes.

- Cette proportion tombe à 53% dans le **Libournais** qui compte de nombreux agriculteurs ou retraités de l'agriculture, mais qui bénéficie des deux permanences de Castillon et Sainte-Foy.
- Les zones grises d'accessibilité physique du secteur du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre ou des Lacs Médocains sont à minimiser du fait de la très faible tradition agricole du secteur.
- Les enjeux sont plus problématiques sur des secteurs plus agricoles et notamment dans les **franges landaises du sud Gironde**, à la pointe Médoc ou sur le **nord Libournais** ou la Haute Gironde (notamment autour de Saint-Yzan).



2. Croisement de l'offre et de la demande Quels enjeux ?

Le monde agricole est aujourd'hui marqué par un vieillissement des professionnels et une certaine fragilité des ménages dépendants de l'agriculture en raison de revenus relativement faibles, d'un taux de suicide élevé et des difficultés associées à la conjoncture économique.

Pour autant, le secteur agricole et vitivinicole girondin propose une pluralité de situations socio-économiques et de statuts (salariés et non-salariés, travailleurs en continu et saisonniers...). L'offre de services de la MSA doit nécessairement être adaptée à ces situations diversifiées.



Les enjeux prioritaires pour la MSA sont de :

- **Maintenir une présence locale** malgré une tendance à la réduction des points d'accueil en raison des contraintes économiques de l'organisme et de la limitation des effectifs imposée par l'Etat.
- Fournir **une offre de services et d'information adaptée à la diversité des profils** des assurés du monde agricole.
- **Mettre en œuvre une politique de dématérialisation** des services avec un accompagnement des usagers, tout en garantissant le maintien d'un accès physique pour les publics fragilisés.

3. Les réponses aux enjeux d'accessibilité

- **Maintien du maillage territorial à plusieurs échelles** au travers des agences, permanences, partenariats et élus-relais.
- **Accueil sur rendez-vous privilégié** pour limiter les temps d'attente, éviter de multiplier les rendez-vous et apporter des réponses immédiates aux adhérents.
- **Développement de la dématérialisation des démarches et amélioration des services en lignes** : « espace privé » disponible sur le site internet de la MSA pour chaque profil d'adhérent (particulier, exploitant, employeur), permettant d'effectuer des démarches et d'obtenir des documents. Site également décliné en version application pour les appareils mobiles.
- Mise en œuvre d'une **stratégie numérique** pour le développement d'une offre de service commune CAF, CARSAT, CPAM et MSA se basant sur les 41 Points de service CAF existants. Actuellement, trois sites font l'objet d'un premier conventionnement (Saint-Ciers-sur-Gironde, Sainte-Foy-la-Grande et Sauveterre-de-Guyenne).
- **Intérêt pour des partenariats dans le cadre de MSAP** : la présence en un même lieu de services publics complémentaires est un atout pour les ménages dont tous les membres ne relèvent pas du régime de sécurité sociale agricole. Cependant, l'objectif n'est la création de nouveaux accueils physiques mais davantage **des points de « pré-accueil »** visant à offrir un premier niveau de service et familiariser les usagers aux services numériques de la MSA : présence dans les RSP/MSP existants de Captieux, Sainte-Foy-la-Grande et Sauveterre-de-Guyenne.
- **Stratégie de mutualisation** également à l'œuvre avec la CPAM sur l'agence ouverte en 2014 à Lesparre-Médoc.

OFFRE

CARSAT Aquitaine

PRÉSENTATION DE LA CARSAT



Missions

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail est un organisme de sécurité sociale. Elle a pour missions principales :

- Préparer et payer les retraites.
- Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie.
- Prévenir les risques professionnels.

Fonctionnement

La CARSAT est une structure privée ayant une vocation de service public. Elle assure ses missions sous l'égide de deux établissements publics : la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (l'Assurance Retraite) et la Caisse nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (l'Assurance Maladie). La CARSAT Aquitaine est donc en charge de gérer la retraite des assurés sur tout le territoire girondin et de déployer les programmes nationaux, dans le cadre de Contrats Pluriannuels de Gestion.

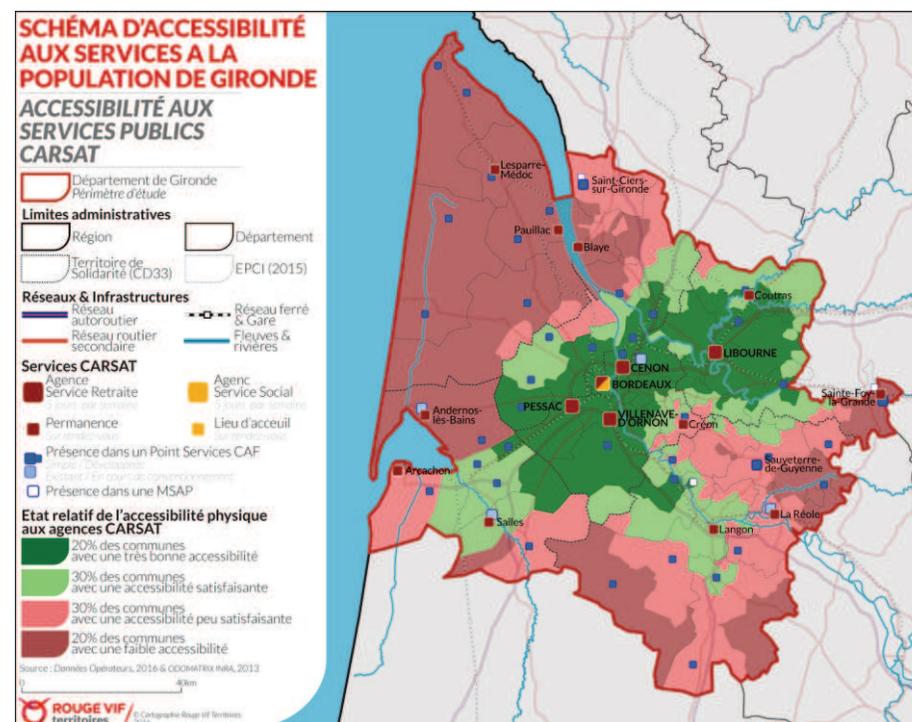
1. Organisation territoriale de l'offre de services

En ce qui concerne le service retraites :

- **5 agences** couvrant Bordeaux Métropole (Bordeaux Lacs, Villenave-d'Ornon, Pessac et Cenon) et le Libournais (Libourne). L'accueil est sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00.
- **11 permanences** uniquement sur rendez-vous, à la fréquence diversifiée (de 2 jours par semaines à 1 journée par mois).
- Un partenariat avec l'ensemble **Points Service CAF** pour de l'orientation des usagers. **Partenariats plus approfondis sur les sites de Saint-Ciers, Sainte-Foy-la-Grande et Sauveterre** qui devraient s'accroître (conventionnement en cours de signature à Ste-Eulalie, Andernos, La Réole et Salles).

Pour le service social :

- **Accueil physique sans rendez-vous** au siège de la CARSAT pour les situations d'urgence.
- **59 lieux d'accueil** dans des structures diversifiées (CPAM, MDSI, Mairies, Services sociaux du département), à la fréquence d'ouverture diversifiée.
- Avec des agences concentrées dans les zones denses, 77% des Girondins résident dans la moitié des communes les plus proches de l'offre en agence de la CARSAT.
- A l'exception du Libournais et du secteur de Langon, les espaces hors aire métropolitaine concentrent les secteurs les plus éloignés à l'offre en agence de la CARSAT.
- Sur ces secteurs, les permanences et la présence en MSAP apportent une offre ponctuelle sur le Cœur Médoc (Lesparre), le Centre Médoc (Pauillac), la Haute Gironde (Blaye), le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (Arcachon, Andernos, Salles), le Réolais (La Réole), le Sauveterrois, le Pays Foyen ou le nord Libournais (Coutras).
- En revanche, certains secteurs s'appuient uniquement sur l'offre d'orientation des Points Relais CAF avec un enjeu de montée en gamme sur les secteurs où la population est la plus vieillissante (littoral, pointe Médoc et Sud Gironde).



2. Croisement de l'offre et de la demande Quels enjeux ?

Dans un contexte de vieillissement global de la population, l'accompagnement des seniors est une question à fort enjeu, notamment dans les territoires girondins où l'indice de jeunesse est faible (Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, Médoc, Sud Gironde).

La CARSAT doit maintenir son offre de service diversifiée, comprenant également des activités de service social et de prévention des risques professionnels en entreprise, tout en composant avec des restrictions budgétaires grandissantes.

Les enjeux de la CARSAT sont:

- De maintenir un maillage global sur le territoire à travers plusieurs types d'accueils correspondant à des niveaux de services différenciés selon la densité et les besoins sociaux des territoires.
- D'améliorer l'efficacité de l'accueil physique en privilégiant les visites sur rendez-vous, en contactant de manière proactive les usagers aux parcours non linéaires et en dirigeant les autres vers les services dématérialisés.

3. Les réponses aux enjeux d'accessibilité

- Développement de la dématérialisation des démarches et des services en lignes : « Mon Espace CARSAT » disponible sur le site internet de la CARSAT Aquitaine, plusieurs démarches disponibles en ligne pour les salariés et retraités sur l'assuranceretraite.fr.
- Accompagnement des usagers à l'utilisation de ces nouveaux services : espaces libre-service dans les agences retraites, convention avec les Points service CAF dans le cadre de partenariats inter-régimes.

4. Principaux partenariats

- Intérêt pour des partenariats dans le cadre de MSAP : la CARSAT est intéressée par le service proposé dans les RSP et MSAP, apparenté à un « pré-accueil », complémentaire de l'accompagnement plus complet offert en agence retraite.
- Le partenariat de la CARSAT avec les Points service CAF est accentué dans 3 d'entre eux (Saint-Ciers-sur-Gironde, Sainte-Foy et Sauveterre) : les agents de ces trois points services bénéficient d'une journée de formation en agence retraite et d'un point de contact privilégié avec la CARSAT (ligne directe vers un conseiller en cas d'urgence).
- Des partenariats locaux avec des associations d'accès aux services et d'aide au numérique sont difficiles à mettre en place car la CARSAT n'a pas de budget alloué à ce type de projet.

PRÉSENTATION DE LA CAF



Missions

La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) forme la branche « famille » de la Sécurité sociale. Ses quatre grands domaines d'action sont :

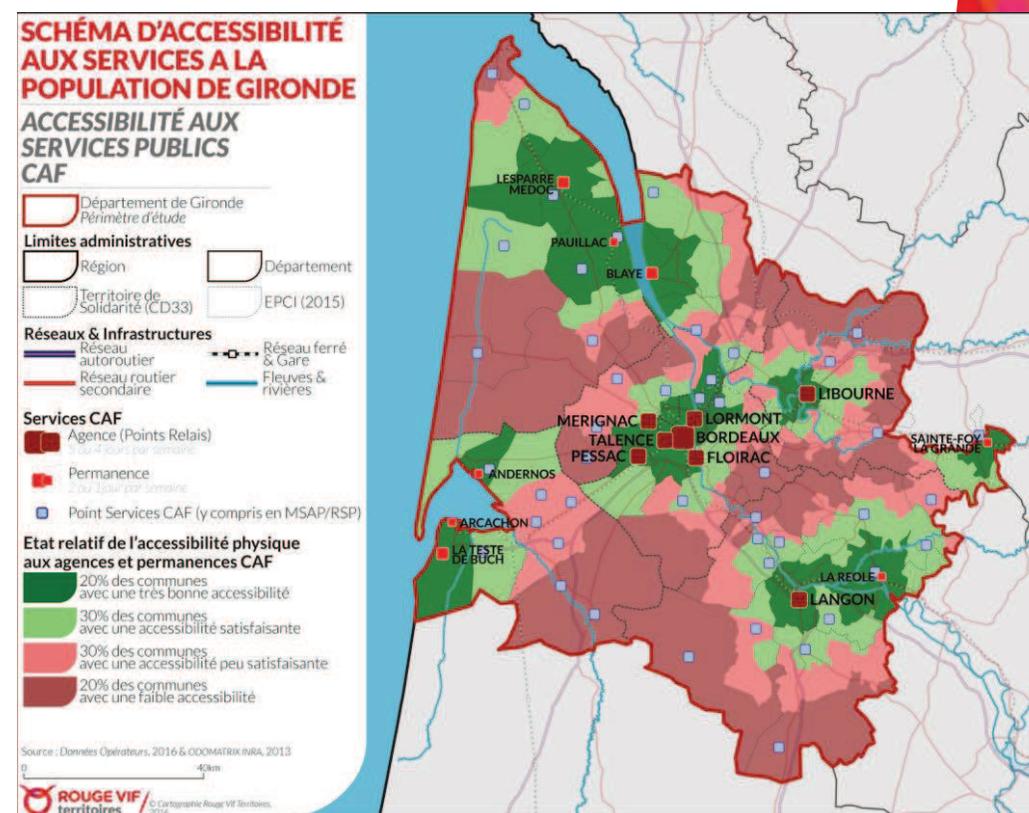
- **Petite Enfance** dans l'accompagnement des familles lors de l'arrivée de jeunes enfants (prime à la naissance, allocations, aides à l'accueil individuel ou collectif).
- **Enfance-Jeunesse** dans l'accompagnement de la vie des familles (allocation familiale, complément familial, allocation de rentrée scolaire, aides au temps libre, accompagnement de la fonction parentale).
- **Solidarité & Insertion** à travers le versement des minima sociaux (Revenu de solidarité active, Allocation aux adultes handicapés...).
- **Logement & Cadre de Vie** à travers des aides au logement : aide personnalisée au logement (APL) ; allocation de logement à caractère familial (ALF) allocation de logement à caractère social (ALS).

Fonctionnement

La CNAF est gérée de manière décentralisée, au travers du réseau formé par les 102 caisses d'allocations familiales (CAF). La CAF de la Gironde est la 6ème CAF de France en termes de dimension et intervient auprès d'environ 300 000 allocataires. Les allocataires sont répartis sur l'ensemble du département (une moitié dans la métropole et l'autre sur le reste du territoire).

1. Organisation territoriale de l'offre de services

- **10 Points Relais (Agences)** (dont le siège à Bordeaux) qui proposent un accueil des allocataires par les techniciens CAF sur rendez-vous (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et des espaces numériques interactifs de « pré-accueil » en libre-service.
- **8 permanences** : présence de techniciens CAF pour des consultations sur rendez-vous (de un à deux jours par semaine ou toutes les deux semaines).
- **41 Points Services**, espaces gérés par des collectivités ou des associations, offrant des informations et une aide sur les services de premier niveau (informations, orientation, familiarisation avec le site internet, prise de rendez-vous).
- Ainsi, 100 % des allocataires se trouvent à moins de 20 kilomètres d'un accueil CAF.
- Pour autant l'accompagnement proposé selon les formes d'accueil n'offrent pas un niveau de services équivalent et les Points Relais ne peuvent répondre à toutes les demandes.
- On peut ainsi identifier plusieurs secteurs comme relativement éloignés d'un accueil physique par un agent CAF : pointe Médoc, Lacs Médocains et Médullienne, franges est de la Haute Gironde, nord Libournais, Entre Deux Mers, Sud Gironde et Bazadais, Val de l'Eyre mais aussi la grande périphérie de l'aire métropolitaine bordelaise (Créonnais, Montesquieu, etc.).
- Ces territoires bénéficient de la présence d'un Point Relais CAF à l'exception des secteurs de Saint-Savin, du centre de l'Entre-Deux-Mers (canton de Targon) ou l'intervalle entre les franges sud de l'aire métropolitaine (CC De Montesquieu) et les pôles ruraux du Sud Gironde (Hostens, Belin-Beliet).





2. Croisement de l'offre et de la demande Quels enjeux ?

La CAF se trouve aujourd'hui dans un contexte d'augmentation de la demande et des besoins en termes d'aide sociale, liée aux conséquences conjuguées des dynamiques démographiques (croissance et reprise de la natalité) et des facteurs de fragilisation sociale (crise économique, chômage, etc.).

Par ailleurs, la CAF observe une forte croissance de la demande de contact dématérialisé, 83% des allocataires disposant d'une adresse internet.

Les enjeux de la CAF sont:

- **Maintenir des points d'accueil** sur tout le territoire, notamment en milieu rural, dans un contexte de baisse du budget de fonctionnement.
- **Continuer le développement des services numériques** tout en accompagnant la médiation pour une partie des allocataires peu équipée ou formée au numérique.
- **Simplifier les démarches** en regroupant l'information et en mutualisant des bases de données afin de réunir en amont les documents nécessaires pour l'utilisateur, ce qui permet de limiter les déplacements en point CAF.

3. Les réponses aux enjeux d'accessibilité

- Organisation de la relation avec l'allocataire autour de **trois types de contact, afin d'améliorer l'efficacité générale du service.**
 - **Accueil présentiel exclusivement sur rendez-vous**, pris sur internet ou par téléphone. Un accueil sous 72h est garanti et généralement respecté.
 - **Interface téléphonique** : standard téléphonique et démarche proactive de la CAF d'appel téléphonique en amont du rendez-vous pour essayer régler le problème à distance. Cela permet d'éviter la moitié des rendez-vous prévus.
 - **Services numériques** : interface internet et télé-procédures. Par exemple, cela a été mis en place pour la prime d'activité, avec succès.
- **Accompagnement aux démarches numériques** :
 - En points-relais, grâce à des **bornes numériques** sur site permettant d'accéder à l'espace personnel CAF et de prendre rendez-vous.
 - En point-service, ou l'agent est formé à l'interface numérique de la CAF et oriente et informe l'allocataire.

PRÉSENTATION DE PÔLE EMPLOI

Dans le cadre de sa mission de service public, Pôle emploi s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises.

Pôle emploi est le premier acteur du marché de l'emploi en France. L'organisation s'appuie sur plus de 900 agences locales et 54 000 collaborateurs en vue d'atteindre 6 objectifs essentiels pour l'emploi.

Prospecter le marché du travail, développer une expertise sur l'évolution des emplois et des qualifications, procéder à la collecte des offres d'emploi, aider et conseiller les entreprises dans leur recrutement, assurer la mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi, et participer activement à la lutte contre les discriminations à l'embauche et pour l'égalité professionnelle.

Accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes, qu'elles disposent ou non d'un emploi, à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel, faciliter leur mobilité géographique et professionnelle et participer aux parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Procéder aux inscriptions sur la liste des demandeurs d'emploi, tenir celle-ci à jour, assurer le contrôle de la recherche d'emploi.

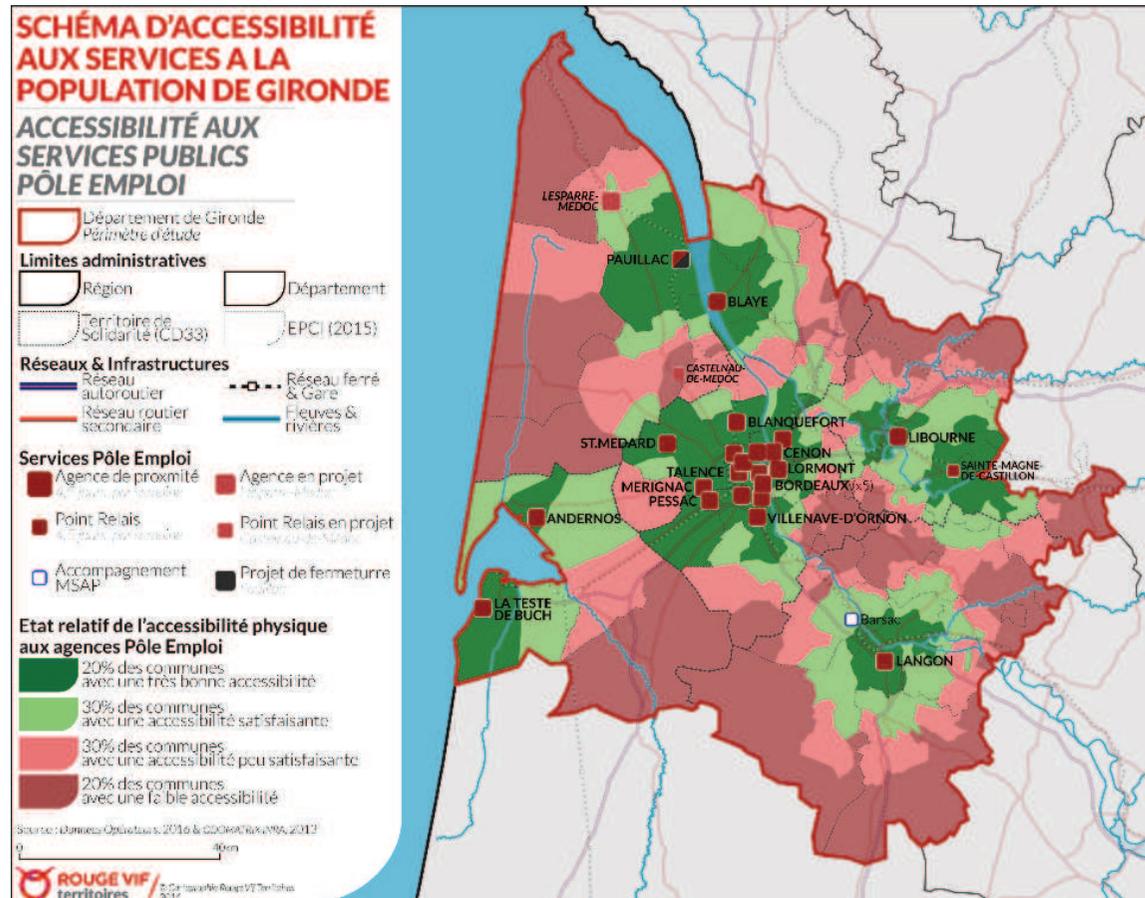
Indemniser pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage et pour le compte de l'État.

Recueillir, traiter, diffuser et mettre à disposition les données relatives au marché du travail et à l'indemnisation des demandeurs d'emploi.

Mettre en œuvre toutes les autres actions confiées par l'État, les collectivités territoriales et l'Unédic en relation avec sa mission.

1. Organisation territoriale de l'offre de services

- En Gironde, les quelques 146 000 demandeurs d'emploi (demandeurs catégories ABC à fin septembre 2016- Observatoire de l'emploi Pôle emploi) sont inscrits dans les 18 agences locales (12 sur l'agglomération bordelaise dont 4 sur la ville de Bordeaux, et 6 agences à Libourne, Langon, Andernos, La Teste, Blaye et Pauillac).
- Les agences sont ouvertes tous les jours, sur le flux le matin et sur RDV l'après-midi (sauf le jeudi après-midi, fermé au public).
- L'agence de Libourne dispose d'un Point Relais sur la commune de Saint Magne de Castillon, et des permanences hors agences se tiennent sur plusieurs territoires.





2. Croisement de l'offre et de la demande Quels enjeux ?

- **Personnaliser ses services** pour faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin.
- Agir au plus près des territoires, en **développant ses partenariats et en déconcentrant son organisation**.
- **Renforcer son pilotage par les résultats** avec comme objectifs prioritaires l'augmentation des retours à l'emploi et l'amélioration de la satisfaction des usagers (60 % des demandeurs d'emploi et 70 % des entreprises ont déclaré en 2016 être satisfaits des services de Pôle emploi en Gironde –source : pole-emploi.org).
- **Innover pour l'emploi**.
- Agir avec tous les acteurs du champ de l'emploi, de la formation, de l'insertion et du développement économique.
- **Renforcer la complémentarité avec les acteurs du champ de l'accompagnement social**, de manière à être encore plus efficace en direction des publics en difficulté.

3. Les réponses aux enjeux d'accessibilité

- **Un maillage physique important** : 80 % des demandeurs d'emploi sont à moins de 30 mn ou de 30 km d'une agence Pôle emploi et Pôle emploi s'adapte aux besoins de manière continue en développant ses implantations ou ses partenariats.
- **Des services enrichis** avec l'Emploi Store, nouvelle plate-forme numérique concentrant près de 250 applications ciblées emploi, orientation, formation et recrutement, pour les plus autonomes.
- **Un accès facilité à ses services**, qui rapproche Pôle emploi de ses usagers : dans chaque agence locale, des ordinateurs sont mis à leur disposition et les publics sont accompagnés dans leur utilisation pour leur inscription à distance et le suivi de leur demande d'emploi.
- **Une intensification de ses partenariats** avec les acteurs institutionnels et locaux, pour renforcer et élargir son offre de services, contribuer au développement économique des territoires.
- **Un engagement dans des logiques de mutualisation** : financeur direct des MSAP au travers du fonds inter-opérateurs national, Pôle emploi est partenaire de la majorité des actuelles MSAP de Gironde et soutient plusieurs autres projets d'ouverture d'ici fin 2016 (en Sud Gironde, Haute Gironde, Médoc...).
- Cette politique volontariste s'est traduite par du **financement direct d'actions innovantes** (ex : mobilisation d'interprètes pour recevoir des usagers ne maîtrisant pas le français), ou du co-financement pour des projets portés par des collectivités (ex : plates-formes de mobilité, location de véhicules à coût réduit pour les usagers disposant de ressources faibles...).
- Par ailleurs, d'autres services d'accompagnement à l'emploi sont proposés à la population en Gironde : 10 missions locales, 1 CAP EMPLOI départemental, 7 PLIE, 1 MDE, des services emploi municipaux, et des services portant sur l'insertion sociale et professionnelle assurés par des CCAS, des MDSI, des SIAE,...



PRÉSENTATION DE LA CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Dans le cadre de sa mission de service public, les CPAM s'engagent à assurer l'accès de tous aux droits de l'assurance maladie. Ces missions sont de :

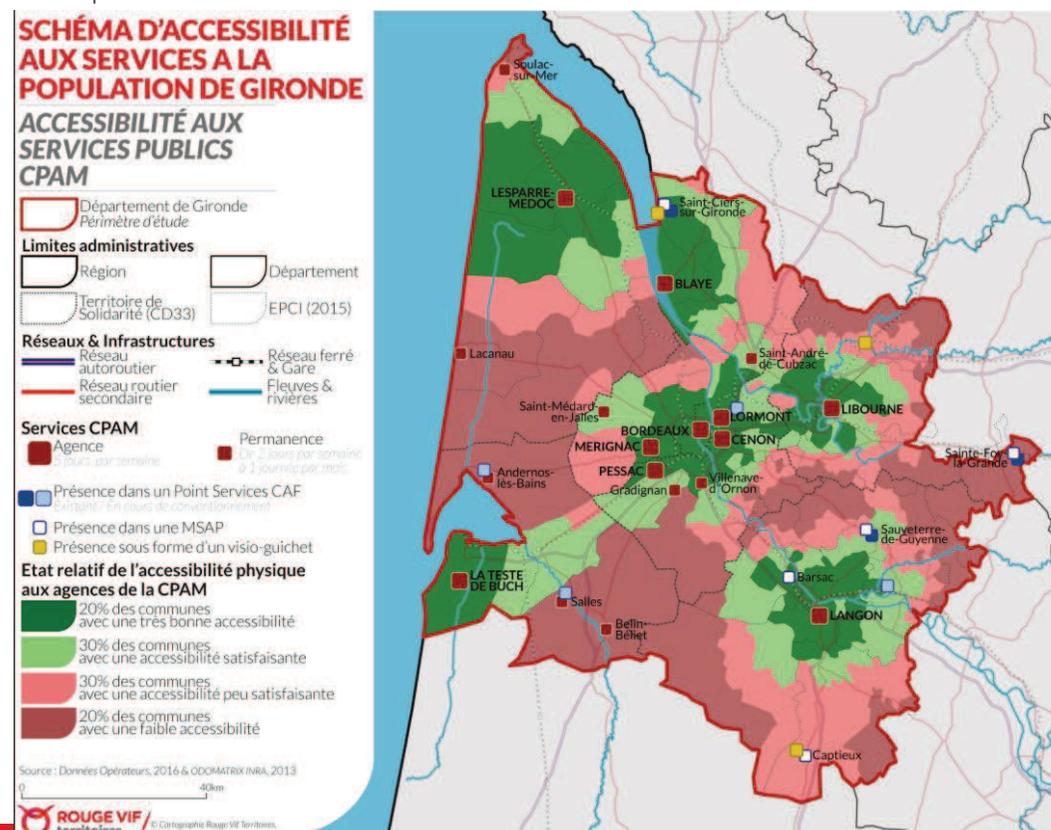
- Affilier les assurés sociaux et gérer leurs droits à l'assurance maladie.
- Traiter les feuilles de soins et assurer le service des prestations d'assurance maladie et d'accidents du travail / maladies professionnelles.
- Développer une politique de prévention et de promotion de la santé.
- Assurer une politique d'action sanitaire et sociale par des aides individuelles aux assurés, en collaboration avec le service social des caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), et des aides collectives au profit d'associations.

1. Organisation territoriale de l'offre de services

- 10 agences dont cinq dans Bordeaux Métropole ; ouvertes de 9h à 17h, sur flux le matin et sur rendez-vous l'après-midi. Toutes les agences disposent d'un espace libre-service équipé de bornes.
- 10 permanences : présence de techniciens CPAM pour des consultations sur rendez-vous avec un niveau d'ouverture variable.
- 3 visio-guichets : Captieux, Coutras et Sainte-Foy-la-Grande.
- Une implantation dans les RSP/MSP de Captieux, Barsac, Sauveterre, Sainte-Foy et Saint-Ciers.
- Un forte politique de relais auprès des partenaires locaux en particulier les CCAS.

L'accessibilité physique au service

- L'accessibilité aux services de la CPAM est correcte en Gironde, avec 60% de la population située à moins de 15 minutes d'une agence CPAM.
- Les territoires les mieux couverts sont l'aire métropolitaine, la Haute Gironde et les bassins des pôles girondins de l'offre CPAM (bassin de Libourne, de Langon ou Blaye, cœur Médoc, sud Bassin d'Arcachon).
- Au regard des temps d'accès au service, certains territoires apparaissent moins bien dotés en particulier la façade littorale médocaine (secteur des Lacs ou de la pointe), Val de l'Eyre, frange sud du département, Entre-Deux-Mers, Pays Foyen, nord Libournais et secteur de Saint-Savin.



2. Croisement de l'offre et de la demande Quels enjeux ?

Le département de la Gironde est comparativement bien dotée en services de santé au regard de ses densités et de ses perspectives d'évolution démographique. Néanmoins au regard des besoins exprimés, plusieurs enjeux peuvent être distingués :

- **Adapter l'offre de services aux nouvelles réalités territoriales** : les mutations sociodémographiques girondines font émerger des besoins dans des territoires peu couverts jusqu'à présent, par exemple la frange médocaine soumise au desserrement métropolitain. Il convient ainsi d'adapter la couverture aux zones de développement démographiques.
- **Réduire les déséquilibres territoriaux** : la Gironde se distingue par des situations contrastées en matière d'offre de soins, la question de l'équité territoriale et de la cohérence des parcours de soins constitue ainsi un enjeu majeur ; **anticiper la formation de zones déficitaires** : sans parler de déserts médicaux, certaines spécialités (gynécologie) souffrent d'une moins bonne représentation sur le département.

3. Les réponses aux enjeux d'accessibilité

▪ **L'outil numérique** Afin de favoriser les démarches des usagers et d'améliorer l'accessibilité de ces services, la CPAM a largement investi le champ de la dématérialisation et de l'accès à distance. Le site Ameli.fr permet ainsi aux usagers d'accéder à une large palette de services et de démarches en ligne.

Plus spécifiquement en Gironde, des bornes multiservices ont été installées dans les agences de la Cnam de la Gironde, permettant d'accéder simplement et rapidement à tous les services de l'Assurance Maladie : mise à jour de votre carte Vitale, consultation des relevés, impression d'attestations, accès aux formulaires de la carte Vitale, ... Par ailleurs, le département compte trois sites de visio-guichets qui permettent de bénéficier, à distance, d'un entretien en face à face, avec un conseiller de la Cnam et d'échanger des documents. L'accès à ce service se décline selon le principe de permanence :

- A Captieux : tous les 1ers et 3èmes jeudis du mois, sans rendez-vous, de 14h à 16h.
- A Coutras : tous les jeudis, de 10h à 12h, sans rendez-vous, à la Maison des services publics.
- A Ste Foy-la-Grande : tous les 1ers et 3èmes jeudis du mois, de 14h à 16h, sans rendez-vous, à la Maison des Services Publics.
- **Une réorganisation de la logique d'accueil** pour proposer une offre de services plus cohérente : la concentration des structures dans les zones denses, en particulier au sein de Bordeaux Métropole, là où les besoins sont les plus importants ; stratégie de relais et de formation des partenaires locaux dans les secteurs moins denses.
- **Des réponses pro-actives** pour anticiper les difficultés d'accessibilité : lutte contre le renoncement aux soins par exemple.
- **Des logiques de partenariats** fortes avec les acteurs locaux et les autres opérateurs (CAF, MSA). Cette dynamique s'exprime également au travers des structures mutualisées pour lesquelles la CPAM est partenaire.
- **Des initiatives en matière de transports pour les territoires fragiles (Médoc et Blayais)** : travail avec des collectivités et des transporteurs pour faciliter l'accès aux établissements de soins.





PRÉSENTATION DE LA SNCF

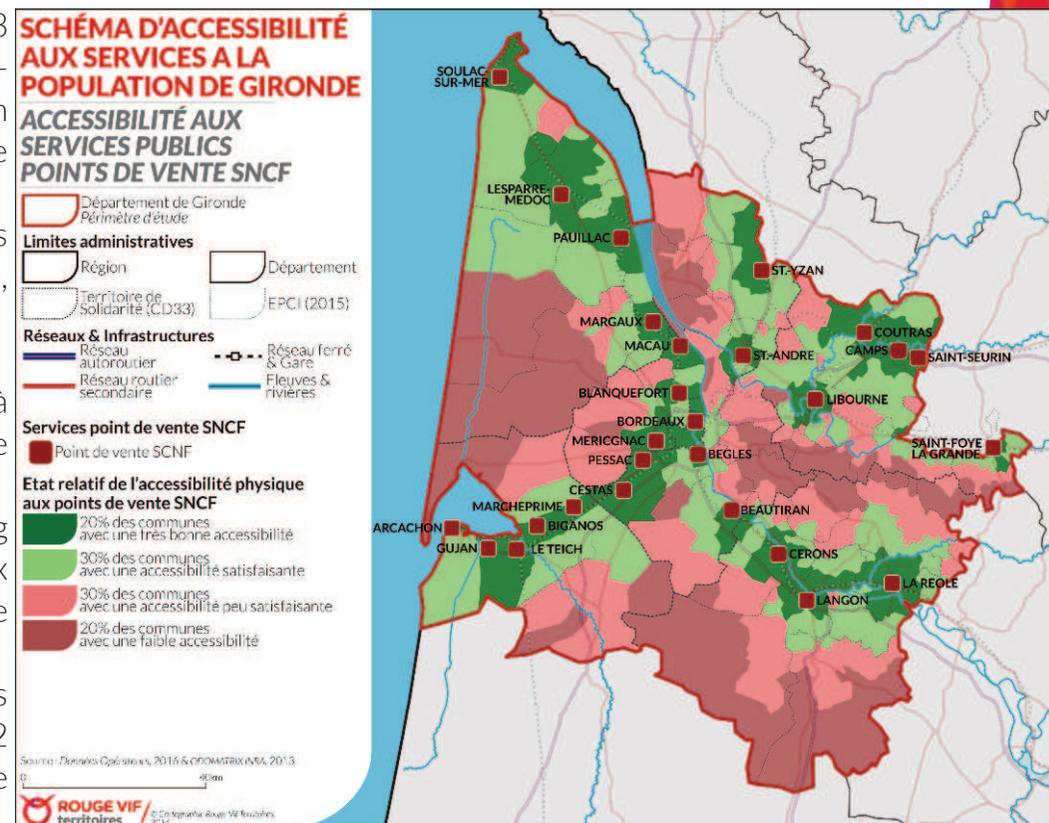
La SNCF fonctionne autour d'un centre de décision national qui s'appuie sur un système de directions régionales qui mettent en application les orientations nationales. Le département girondin accueille la direction Aquitaine – Poitou Charentes de SNCF Réseau, qui comprend également une antenne à Poitiers.

1. Organisation territoriale de l'offre de services

- Le département compte :
 - 63 gares SNCF, dont 5 gares TGV (Bordeaux Saint-Jean, Libourne et 3 gares avec quelques dessertes hebdomadaires : Arcachon, et Fature-Biganos). La gare Bordeaux Saint-Jean est considérée de rang européen et fait l'objet de travaux de raccordement à la LGV, opérationnelle courant 2018 qui mettra Bordeaux à 2h de Paris.
 - Un réseau TER en étoile depuis Bordeaux autour de 6 lignes principales : Bordeaux-Saintes, Bordeaux – Le Verdon, Bordeaux – Arcachon, Bordeaux-Périgueux, Bordeaux –Marmande et Bordeaux-Bergerac).

L'accessibilité physique au service

- L'accessibilité aux points de vente SNCF est limitée en Gironde, avec à peine 50% de la population située à moins de 10 minutes d'un point de vente.
- Les territoires les mieux couverts sont logiquement situés le long infrastructures, mettant en évidence un relatif enclavement de nombreux territoires : façade littorale à l'exception du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, franges méridionales, Entre-deux-mers.
- Au regard des temps d'accès au service de vente SCNF, les territoires les moins bien desservis sont le Médoc (17% de la population à plus de 22 minutes d'un point de vente), le Bassin-Val de l'Eyre (19%), la Haute Gironde (21%) et le Libournais (23%).



2. Croisement de l'offre et de la demande Quels enjeux ?

- Une hausse globale de la demande liée à la croissance démographique du département et une augmentation des distances domicile-travail et domicile-études liée aux dynamiques de décalage entre lieux de résidence des actifs et implantations des emplois.
- Un développement résidentiel dans des secteurs non desservis par une gare TER ou éloignés de la gare la plus proche.
- Une saturation de plusieurs lignes notamment celles desservant les communes dépendantes à l'emploi bordelais.
- La perspective de diminution de la fréquence de trafic sur certaines lignes à mettre au regard d'une mobilité déjà limitée à l'échelle du département.

PRÉSENTATION DE LA POSTE



Missions

La loi du 2 juillet 1990 confie au Groupe La Poste quatre missions de service public :

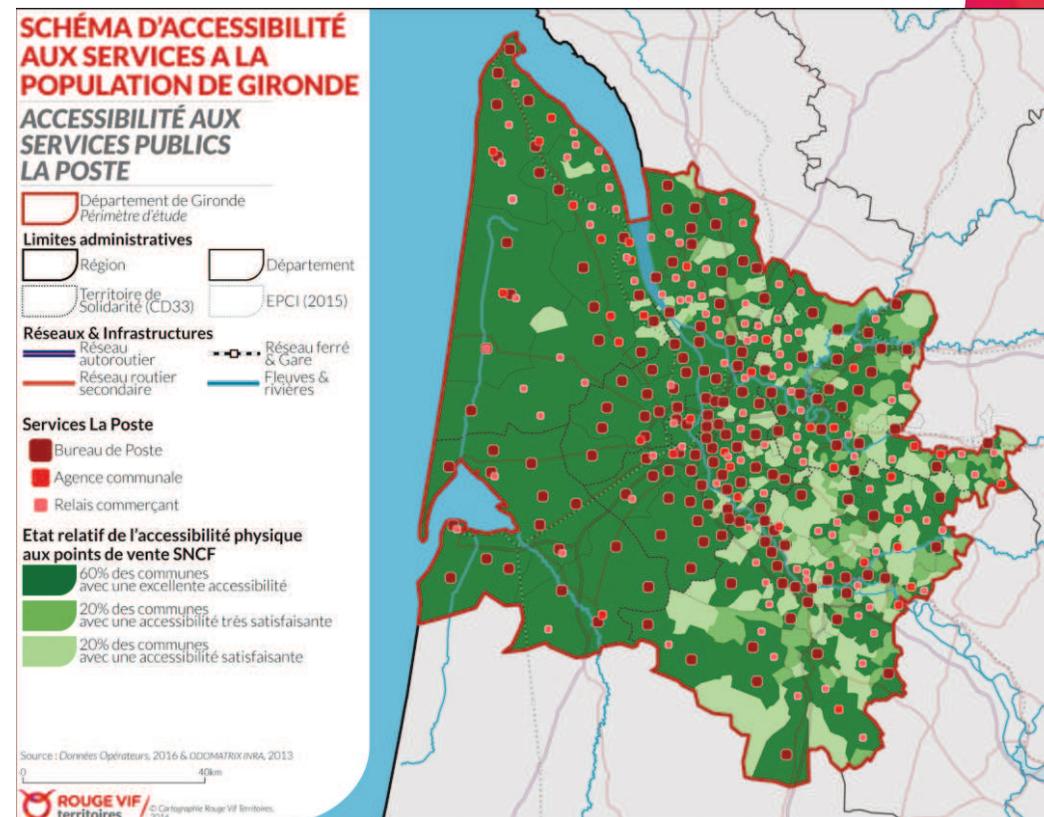
- Distribution du **courrier** 6/7 jours avec une péréquation tarifaire.
- **Offre bancaire** pour tous.
- Soutien à la **presse**.
- **Aménagement du territoire** dans les zones rurales (au sens INSEE) et les Zones Urbaines Sensibles selon quelques grands principes :
 - 17 000 points de contacts au minimum sur le territoire national.
 - 90% de la population à moins de 5 kilomètres et à moins de 20 minutes d'un service de La Poste.
 - Possibilité d'adapter l'offre de service selon le volume d'activité, dans une logique de mutualisation des services.

Fonctionnement

Le Groupe La Poste est aujourd'hui organisé en 5 branches : Réseau (maillage territorial et présence physique, « points de contacts »), Service Courrier (facteurs), Banque Postale, Géopost (service de colis) et Numérique (développement des usages du numérique en interne et en externe).

1. Organisation territoriale de l'offre de service

- La présence territoriale de La Poste est définie par le troisième **Contrat de Présence Postale Territoriale** signée pour 3 ans (2014-2016) entre l'Etat, La Poste et l'Association des Maires de France. En Gironde, La Poste compte 6000 agents postaux et 200 points de contact.
- Les **points de contact**, sont répartis en trois catégories, en fonction de leur mode de gestion ou de leur offre de services :
 - 232 **Bureaux de poste** (en gestion directe) répartis dans 167 communes.
 - 113 **Agences Postales Communales (APC)** ou **Intercommunales (API)** gérées par des agents territoriaux dans le cadre de conventions de partenariat signées entre La Poste et les communes ou intercommunalités réparties sur 110 communes.
 - 40 **Relais Poste Commerçants (RP)** gérés par des commerçants dans le cadre de conventions de partenariat signées entre La Poste et des partenaires privés répartis sur 37 communes.
- 95% des Girondins ont un bureau de Poste à moins de 5km ou 20 minutes de trajet selon les objectifs définis au niveau national.
- En réalité, et au regard d'autres départements, il est possible de qualifier la situation girondine de **sur-maillage**. Puisque 291 communes disposent d'un service La Poste et 95% des Girondins se trouvent à moins de 5 minutes du service postal le plus proche de leur domicile.
- Seulement une cinquantaine de communes pour 13 000 habitants concernés se trouvent à une dizaine de minutes du service postal le plus proche.



2. Croisement de l'offre et de la demande Quels enjeux ?

Entre 2008 et 2012, La Poste observe au niveau national une baisse -50% de volumes de transport (de 18 à 9 milliards d'unités) et une baisse notable de la fréquentation des bureaux de Poste (-5 à -7% de fréquentation au guichet). En effet, face au développement des nouvelles technologie et du numérique, l'activité traditionnelle de La Poste est en révolution : d'ici 2018, la distribution de courrier papier sera diminuée de moitié. L'offre n'est plus adaptée aux attentes et rythmes de vie des usagers, autant en termes de services que d'horaires. Les bureaux de Poste sont en perte de fréquentation dans tous les territoires girondins, aussi bien en ville qu'en campagne.



LA POSTE

Les enjeux de La Poste sont :

- Maintenir, mais aussi optimiser, sa présence territoriale au regard des restrictions budgétaires grandissantes.
- Faire évoluer son activité en se basant sur le capital symbolique de la Poste et le rôle de proximité du facteur.
- Etre un acteur de la transition numérique à travers ses diverses activités et partenariats.

3. Les réponses aux enjeux d'accessibilité

Pour mieux accompagner l'évolution des modes de vie, l'offre de service ainsi que les métiers et compétences des agents de la Poste sont donc appelés à évoluer :

- Développement de consignes automatiques de paquets sur la métropole.
- Evolution de l'horaire de distribution des colis (livraison plus souple, en fin de journée...).
- Expérimentation des relais poste, structures d'accueil plus légères ouvertes plus longtemps.
- Diversification du rôle du facteur : enquêtes pour les mutuelles, installation de la tnt, aide aux personnes âgées...
- Prise en charge de la logistique du « dernier kilomètre ».

4. Partenariats et mutualisation

- Pour garantir un maillage fin en service postaux sur le territoire, la Poste a développé des partenariats :
 - **Partenariat public : l'agence postale communale.** Mutualisation des services de la mairie et de la Poste (sauf services bancaires).
 - **Partenariat privé : Le Relais Poste.** Convention de la Poste avec un commerçant.
- L'implication dans les **Maisons de services au public (MSAP)** est un engagement du Groupe La Poste au niveau national. **Entre 12 et 15 MSAP** sont en projet en Gironde, suite à une réflexion concertée sur leur implantation, pilotée par la Poste. Les premières MSAP ont ouvert à Barsac le 22 janvier 2016 puis à Préchac et Grignols.
- Des RSP et MSAP sont déjà présents dans d'autres communes mais ne contiennent pas de services postaux.

OFFRE

Présence territoriale des opérateurs de services

SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES A LA POPULATION DE GIRONDE

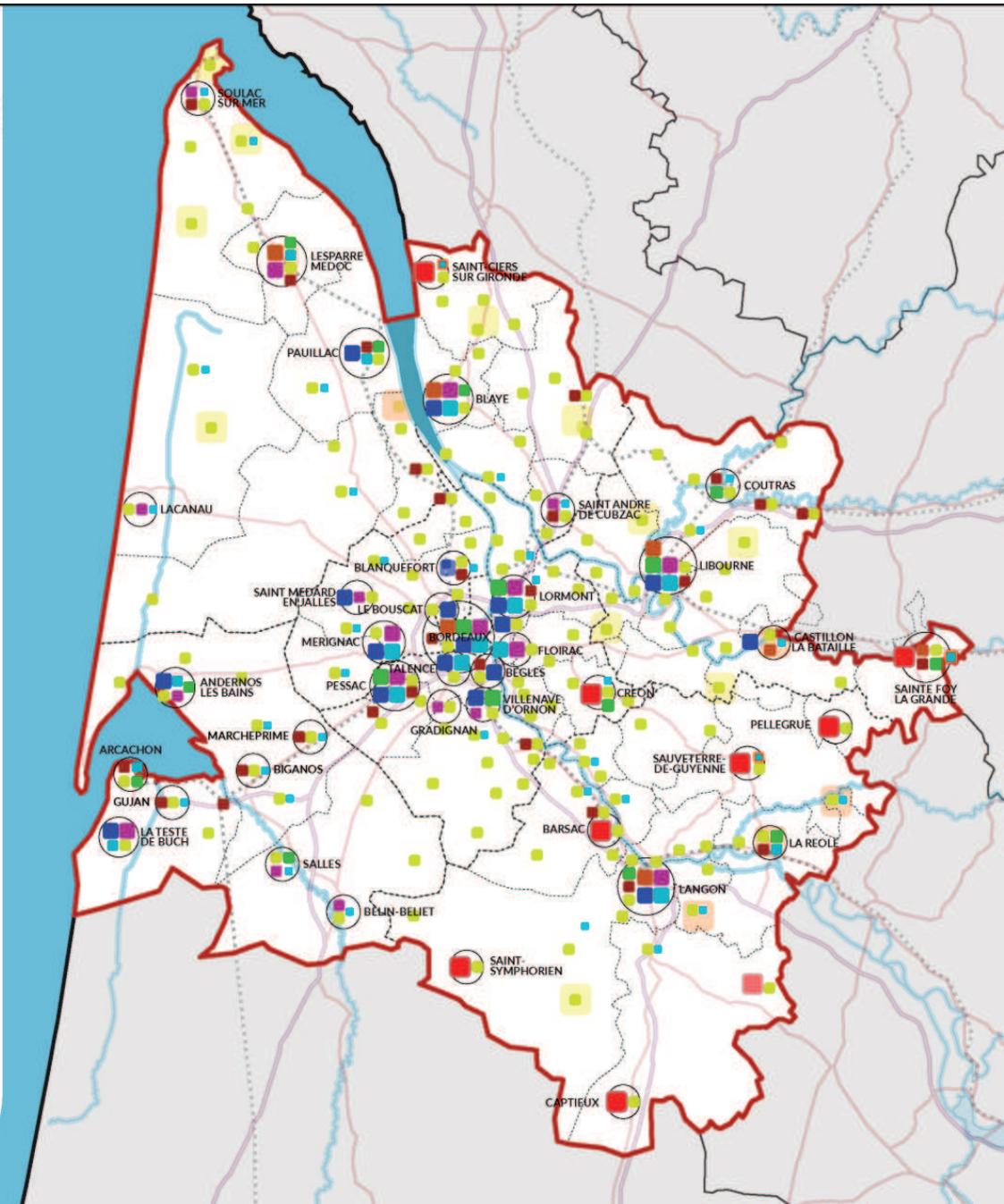
SERVICES PUBLICS PRÉSENCE DES OPERATEURS & STRUCTURES MUTUALISES EXISTANTES

-  Département de Gironde
Périmètre d'étude
- Limites administratives**
-  Région
-  Département
-  Territoire de Solidarité (CD33)
-  EPCI (2015)
- Présence des opérateurs de services**
-  MSA Agence/Permanence
-  CPAM Agence/Permanence
-  CAF Agence/Permanence/Point Services
-  Pôle Emploi Agence /Permanence
-  CARSAT Agence/Permanence
-  SNCF Point de vente
-  La Poste Bureau
- Points de mutualisation existants**
-  RSP/MSAP existants
-  Point Services CAF avec présence des partenaires sociaux

Source : Opérateurs Services, 2016

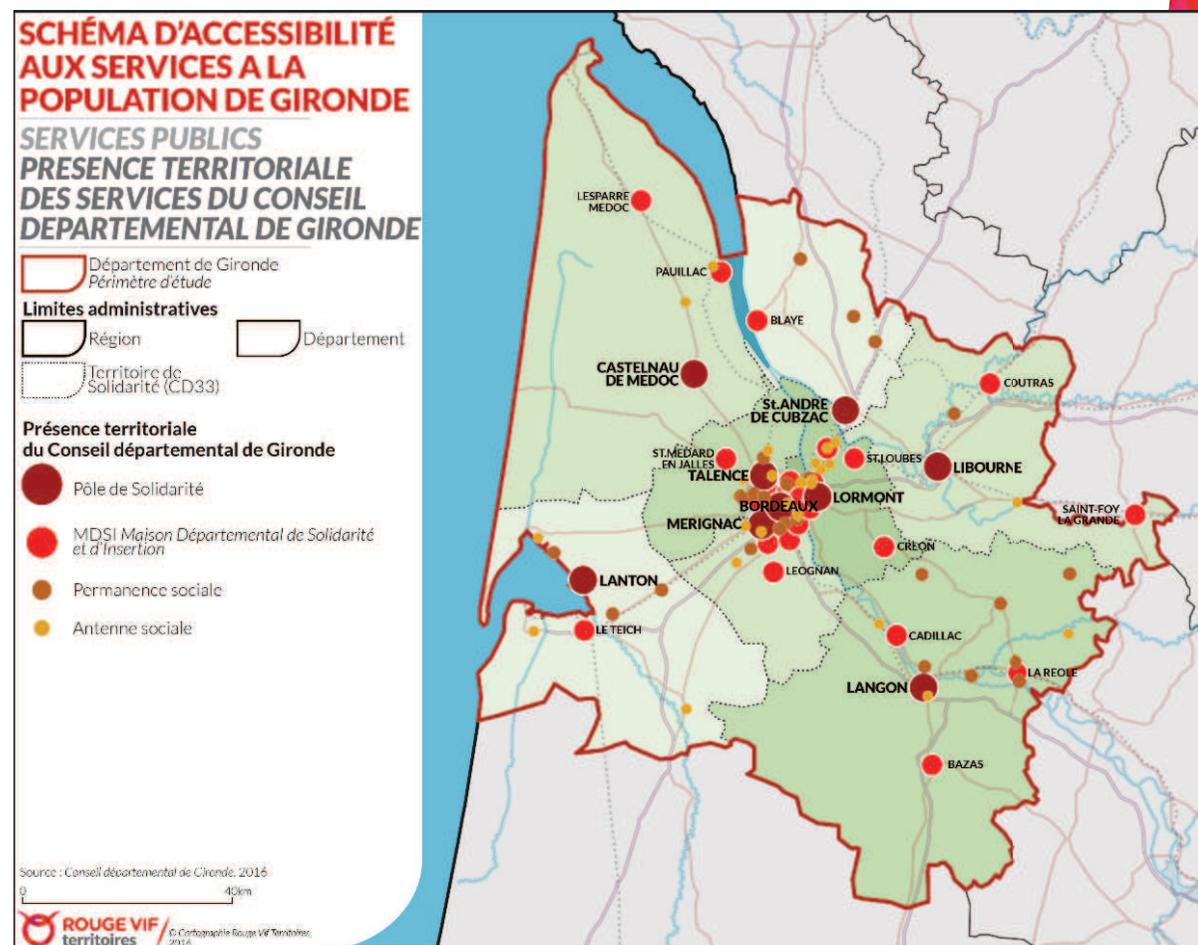
0 40km

ROUGE VIF / territoires
© Cartographie Rouge Vif Territoires, 2016



Les services sociaux déconcentrés du Conseil départemental

- Dans une volonté de répondre au mieux aux besoins des territoires et de leurs usagers, le **Département de la Gironde** a engagé un processus de décentralisation de certains services avec la mise en place de territoire de solidarité. Ce processus s'accompagne d'une logique de mutualisation et de regroupement au sein de structures uniques.
- Le territoire compte ainsi **9 Pôles de Solidarité** et **37 Maisons de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI)**. Ces structures regroupent différents professionnels de l'action sociale (assistants de service social, des puéricultrices, des sages-femmes, des référents d'accueil familial, des travailleurs sociaux en charge de l'aide éducative, des médecins, des chargés d'insertion, des psychologues, ...).
- Ces structures ont pour vocation de simplifier l'accès au droit des girondins, et de lutter contre les phénomènes de renoncement aux droits et aux soins. Les pôles de solidarité se positionnent ainsi comme l'outil privilégié du département pour l'action sociale au sein des territoires.
- A une échelle plus fine, les services du département sont également présents au sein de **permanences sociales** notamment au sein des collectivités (CCAS, CLIC, ...) et **d'antennes sociales pour les services de santé** (Centre Médico-Social, Protection Maternelle et Infantile, ...).
- Les MDSI fonctionnent par ailleurs selon des logiques partenariales avec les collectivités locales et les partenaires.



DES CONSTATS PARTAGÉS

- Un maillage global satisfaisant, voire un suréquipement pour certains services (au regard de département voisins). A nuancer toutefois dans le contexte d'augmentation des besoins et de mutations territoriales.
- Néanmoins, un certain déséquilibre territorial entre pôle métropolitain et territoires périphériques et ruraux qui exigent des réponses différenciées : des territoires en situation de fragilité, identifiés comme des secteurs prioritaires d'intervention (Blayais, Entre-Deux-Mers, Pays Foyen, Médoc, Nord Libournais, ...) et des publics et territoires aux problématiques spécifiques (néo-résidents des territoires aux franges de l'aire métropolitaine, personnes âgées en situation de précarité (croissant de précarité) ou jeunes en déficit de mobilité, etc.).
- Des évolutions indispensables pour les opérateurs au regard de plusieurs évolutions : réduction des ressources financières et humaines, évolution du modèle global de services et généralisation des usages du numérique, augmentation des besoins sociaux et dynamiques démographiques.

DES STRATÉGIES DIFFÉRENCIÉES

- Une nécessité d'une hiérarchisation de l'offre de services dans un souci d'optimisation : déclinaison (agences, permanences et relais locaux) et segmentation de l'offre (premier accueil, orientation, rendez-vous physique).
- Des stratégies territoriales différenciées pour le développement de l'offre entre déconcentration (répartition des moyens sur le territoire girondin) et concentration (réduction de la présence territoriale compensée par le développement des outils numériques et des logiques de partenariat (inter-opérateurs, communes, EPCI, CD, associations, CCAS, ...)).

UNE PRÉOCCUPATION COMMUNE AUTOUR DU NUMÉRIQUE

- Tous les opérateurs partagent la vision du numérique comme étant l'axe d'évolution principal en matière d'offre de service.
- Le développement du numérique répond à plusieurs objectifs dans un contexte de réduction des ressources : simplification des démarches pour les usagers et autonomisation, réduction du temps consacré aux procédures administratives pour privilégier les activités de conseil et d'accompagnement, équité territoriale, une systématisation des télé-procédures, etc.
- Le développement des usages du numérique doit se faire avec la vigilance de ne pas amplifier la fracture numérique et se prémunir de situations de dépendance/exclusion de certains usagers : nécessité de proposer des accès internet sur l'ensemble du territoire pour les usagers non équipés, besoin d'accompagnement et de médiation pour les publics non-familiarisés que se soit à l'outil numérique ou aux sites administratifs.

OFFRE

Synthèse Méthodologie

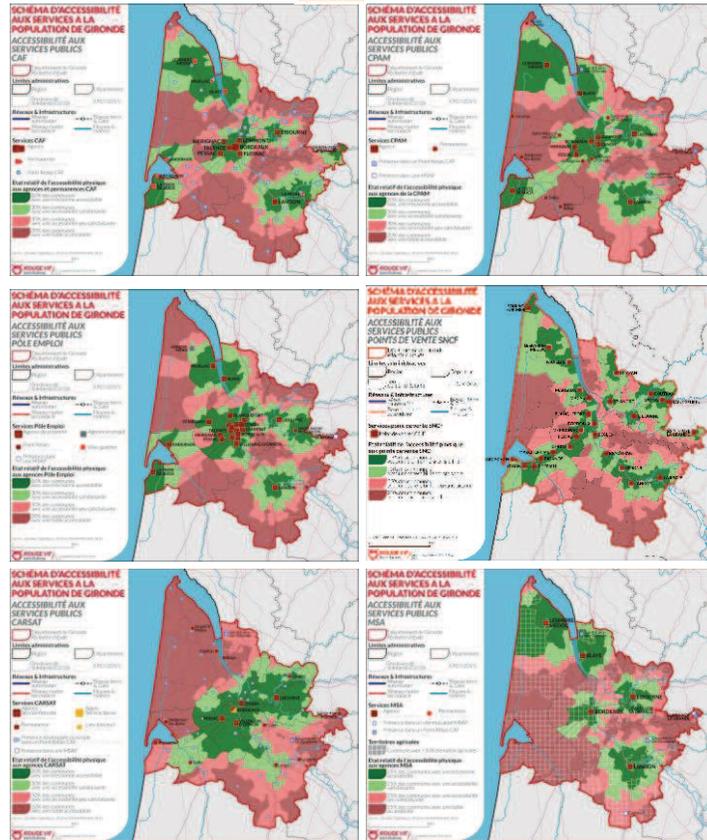
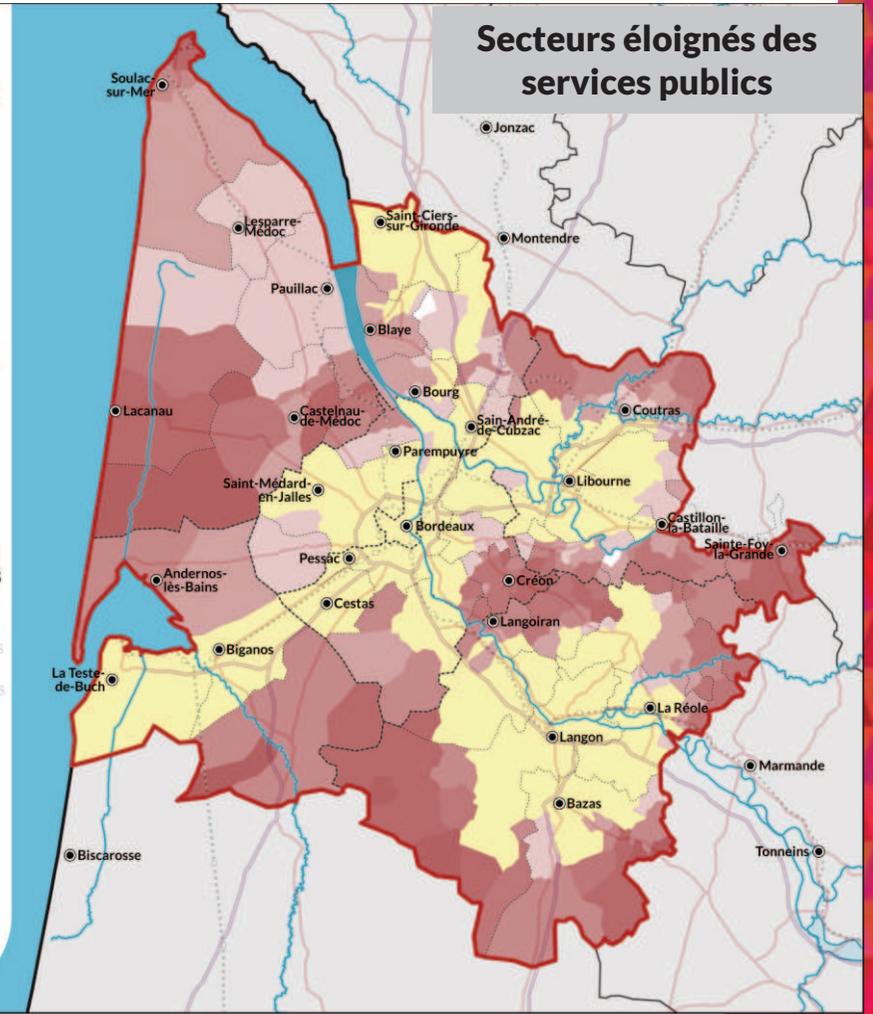
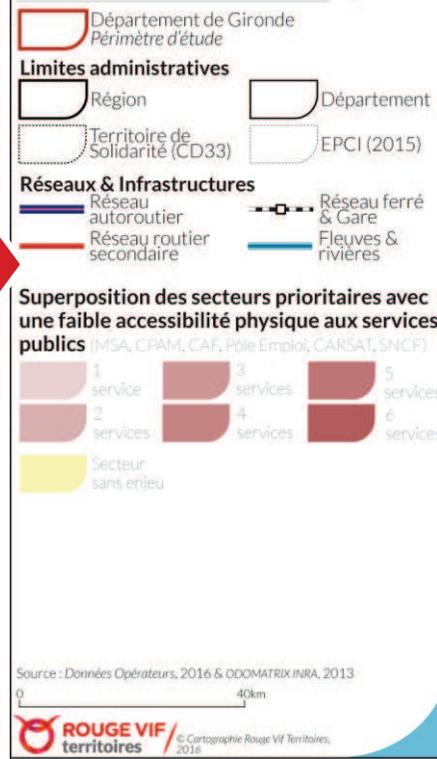


SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES A LA POPULATION DE GIRONDE

ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES PUBLICS SYNTHÈSE DES ENJEUX D'ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE



Secteurs éloignés des services publics

Méthodologie La superposition des secteurs les plus éloignés (voiture individuelle) de l'offre physique des six opérateurs de services publics permet d'identifier les secteurs cumulant les enjeux d'accessibilité. Il convient dans les pages suivantes d'observer quelles sont les réponses déjà apportées ou en projet sur ces secteurs, notamment à travers les leviers de la mutualisation ou du numérique

Remarque 1 Au regard du très bon niveau d'accessibilité aux services postaux de Gironde, nous ne prenons pas en compte les secteurs les plus éloignés aux services de La Poste.

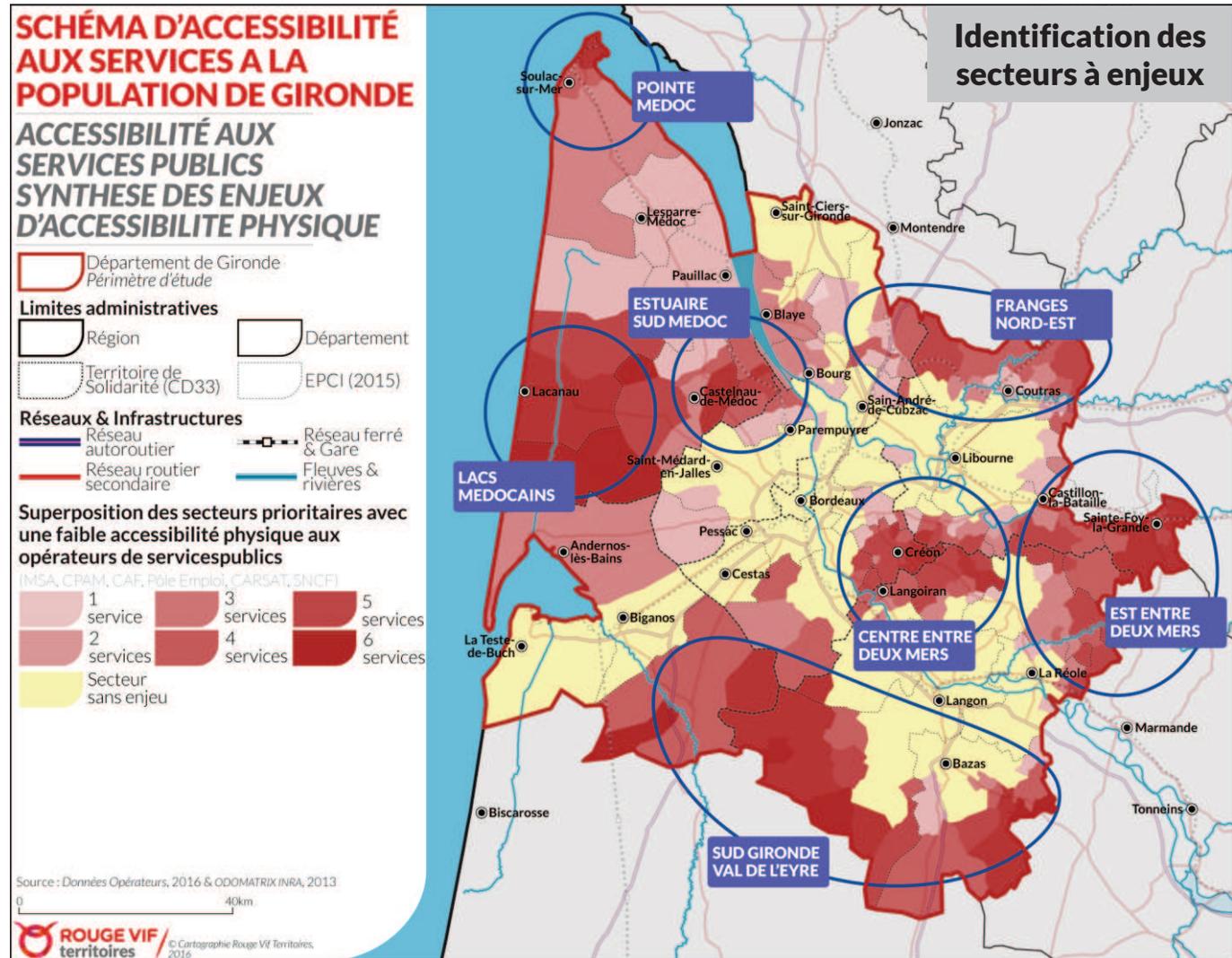
Remarque 2 Les secteurs les plus éloignés aux services de la MSA pour les communes ayant une proportion d'emplois agricoles inférieure à 10% ne sont pas considérés comme « secteurs à enjeu » pour l'accès aux services de la MSA.

OFFRE

Synthèse Les secteurs à enjeux

Cette cartographie de synthèse permet de distinguer plusieurs secteurs à enjeux pour l'accessibilité aux services publics :

- La Pointe Médoc, autour de Souillac-sur-Mer, souvent dépendant des services publics présents à Lesparre ou Pauillac, et qui souffre de son enclavement. Les caractéristiques sociales et démographiques de ce secteur y renforcent les enjeux
- La frange nord-est englobant Saint-Savin et le nord Libournais éloignée des pôles de Blaye, Libourne ou Bordeaux dont elle dépend pour l'accès aux services publics. Au cœur des problématiques du croissant de précarité, ce secteur concentre pourtant de forts enjeux pour l'accès aux services publics et sociaux.
- L'est de Entre Deux Mers (Pays Foyen, Castillonnais, nord Réolais) et le centre est de l'Entre Deux Mers (Créonnais, Targonnais et Brannais) éloignés des centralités de services publics de Langon, Libourne et Bordeaux et socialement fragiles (vieillesse, publics précaires).
- Le secteur des Lacs Médocains avec une offre limitée et une dépendance aux services présents à Bordeaux. Si les problématiques y sont limitées par rapport au croissant de précarité, la croissance démographique implique un redéploiement de l'offre de services publics sur ce secteur.



Identification des secteurs à enjeux

- Les franges landaises, peu denses et relativement enclavés, dépendantes et éloignées de l'offre de Langon pour le **Sud Gironde** ou des pôles du Bassin pour le Val de l'Eyre.
- Le **sud estuaire Médoc**, à l'intervalle de Pauillac et Bordeaux, connaît un certain éloignement aux services publics du fait de sa position intermédiaire, notamment autour de Castelnau-de-Médoc.

OFFRE

Stratégies à l'œuvre Mutualisation

Face aux enjeux localisés d'un déficit d'accès aux services publics, les acteurs territoriaux apportent déjà des réponses :

Développement de la mutualisation (RSP/MSP/MSAP)

Depuis une vingtaine d'années, les espaces mutualisés créés sous la dénomination « relais services publics », expérimentations lancées par les différents gouvernements, ont démontré l'intérêt de proposer des lieux sur lesquels des opérateurs proposent un point de contact facilité pour les usagers avec des administrations des domaines de l'emploi et du travail social.

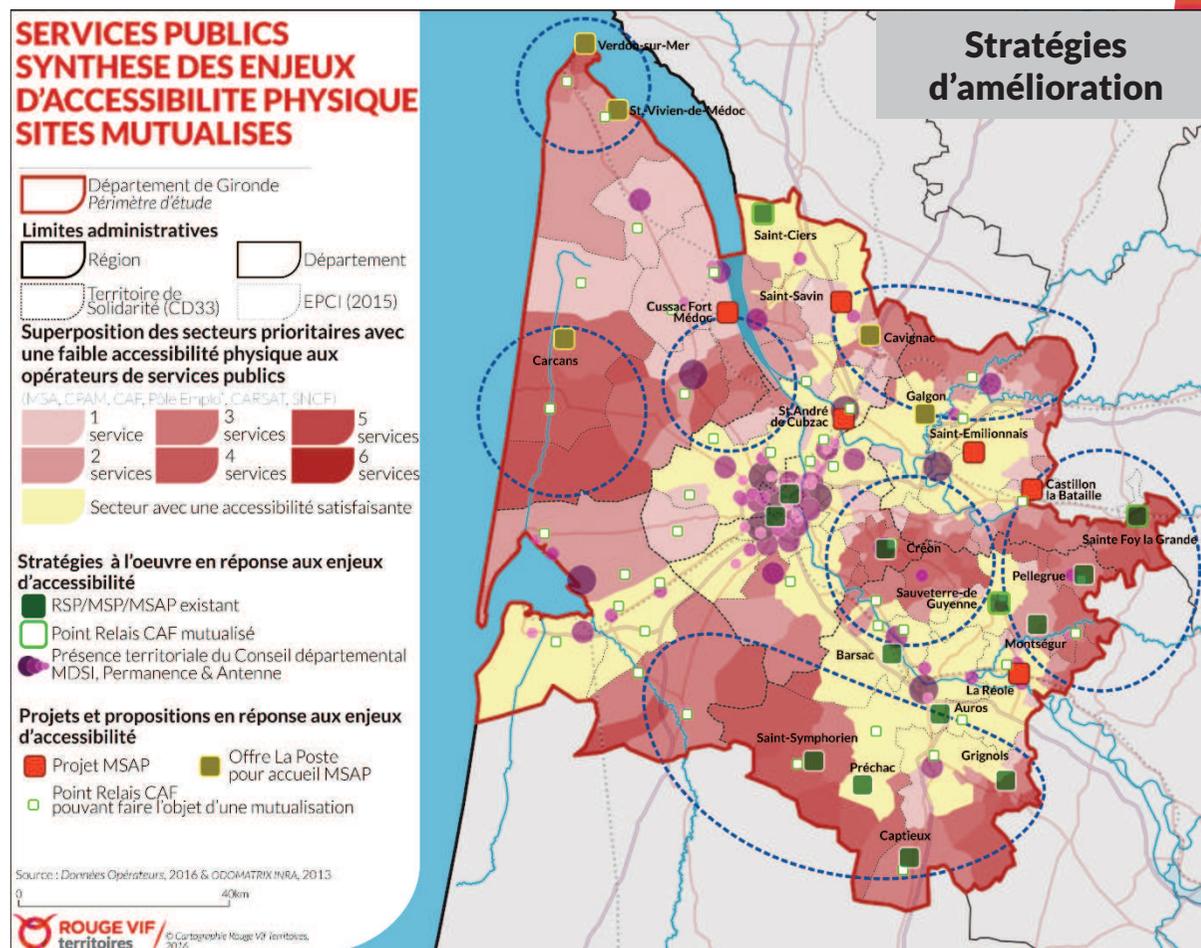


En Gironde, 7 structures de ce type sont aujourd'hui en fonctionnement :

- RSP du Créonnais – La Cabane à projet.
- RSP de Saint Ciers-sur-Gironde.
- RSP de Sainte-Foy-la-Grande.
- RSP de Pellegrue.
- RSP de Saint-Symphorien.
- RSP de Sauveterre de Guyenne.
- RSP de Captieux.

Il faut également prendre en compte l'existence des PIMMS de Cenon et Bordeaux.

- Chaque structure répond à des logiques propres de fonctionnement. Elles accueillent ainsi une palette large et variée de services sous formes de permanences ou de formations des agents : opérateurs de services (Pole Emploi, CAF, CPAM, MSA, ...), Mission Locale, CAUE, information juridique,...
- Les RSP constituent un point de premier accueil important notamment dans les territoires ruraux. Il s'agit également d'un point d'accès préférentiel pour les démarches dématérialisées. Ils sont ainsi bien identifiés par les usagers, même si la gamme des services proposée n'est pas toujours bien connue.



La mutualisation des opérateurs sociaux

Disposant du maillage de proximité le plus dense à travers ces Points Relais, la CAF favorise aujourd'hui des rapprochements sur ces sites avec les opérateurs sociaux (MSA, CARSAT, CPAM). Ce rapprochement s'est concrétisé par la signature de conventions sur trois points relais qui permettent d'orienter les usagers sur un même site pour plusieurs services.

OFFRE

Stratégies à l'œuvre Poursuite de la mutualisation

1. Une volonté nationale

- Depuis une vingtaine d'années, les espaces mutualisés créés sous la dénomination « relais services publics », expérimentations lancées par les différents gouvernements, ont démontré l'intérêt de proposer des lieux sur lesquels des opérateurs proposent un point de contact facilité pour les usagers avec des administrations des domaines de l'emploi et du travail social. **En Gironde, 10 structures de ce type existent à ce jour** (Saint-Ciers-sur-Gironde, Sauveterre-de-Guyenne, Sainte-Foy-la-Grande, Captieux, Saint-Symphorien, Créon, Pellegrue et Barsac, Préchac, Grignols, Montségur).
- Cette volonté de développer les sites mutualisés a récemment été réaffirmée par la loi NOTRe à travers la création de maisons de services au public (MSAP). **L'objectif création de 1 000 maisons de service au public supplémentaires d'ici la fin de l'année 2016** a ainsi été réaffirmé au début de l'année 2015.
- Les **maisons de services au public (MSAP) sont des lieux d'accueil, d'information et d'orientation** à destination des usagers de services publics dans une logique de proximité géographique. Ces structures sont créées **sur la base d'un partenariat entre acteurs publics et acteurs privés**. La convention locale est signée entre la structure porteuse de la maison de services au public et les opérateurs partenaires.
- Cette volonté est relayée en Gironde, où **une première MSAP a été inaugurée à Barsac en janvier 2016**.

2. Les Maisons de Services au Public

- Les conditions de la labellisation des MSAP seront quasi-identiques à celles des Relais Services Publics » (RSP) :
 - impliquer au moins deux partenaires majeurs** dans le domaine de l'emploi et de la formation (Pôle Emploi, Maison de l'emploi ou mission locale,...) ou dans le domaine des prestations ou de l'aide sociale (CAF, CPAM, MSA,...) ;
 - garantir un service d'une durée hebdomadaire minimum de 24h** assuré par un agent spécialement formé par chacun des organismes partenaires ;
 - disposer d'outils informatiques** connectés à internet ;
- Les Maisons peuvent être portées par des communes, des communautés, un conseil départemental, une association ou un GIP. A la création des maisons, des concours de l'Etat peuvent être mobilisés (pour l'aménagement des locaux par exemple).
- En fonctionnement, **la participation de l'Etat** est prévue à hauteur de 25% (avec mobilisation du FNADT), celle **des opérateurs de services** à 25% et 50% du budget restant **à la charge des collectivités locales**.

3. L'engagement de La Poste

- En cohérence avec sa stratégie affirmée dans le Contrat de Présence Postale Territoriale qui favorise les projets de mutualisation et d'innovations et avec sa reconnaissance de Service d'Intérêt Economique Général, **La Poste souhaite s'affirmer comme un moteur de la création des MSAP**.
- Au niveau national, La Poste propose de transformer 982 de ses 9 400 bureaux de poste en MSAP répartis sur tout le territoire.
- Fort de son dialogue avec les territoires au sein de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale, de la connaissance du fonctionnement de ses points de contacts, de son patrimoine immobilier et de ses relations avec les autres opérateurs de services, La Poste mène localement un travail d'identification des sites potentiels pour la création de MSAP en cohérence avec les critères définis par l'Etat au niveau national.



OFFRE

Stratégies à l'œuvre Poursuite de la mutualisation

Le contexte réglementaire, les stratégies des collectivités locales et celles des opérateurs laissent entrevoir une accélération de la mutualisation en Gironde :

- La Poste a identifié 18 de ses implantations comme pouvant être transformées en MSAP. Les sites de Barsac, Préchac et Grignols sont déjà labellisés. Parmi ces sites, plusieurs s'inscrivent dans les secteurs à enjeux mis en avant par le diagnostic.
- A ce jour, six collectivités ont affirmés leur volonté de créer une MSAP en dehors d'une démarche soutenue par La Poste.
- A travers ces Points Relais et sur le principe des premières conventions signées avec d'autres opérateurs de services, la CAF pourrait s'affirmer comme un acteur moteur de la mutualisation et du développement des usages du numérique pour une amélioration de l'accessibilité aux services.
- Disposant d'un vaste patrimoine et de nombreux partenariats de proximité, le Conseil départemental à travers les MDSI et leurs antennes et permanences pourraient contribuer à la présence territoriale des services publics.
- Enfin, les sites mutualisés existants (RSP/MSP et PIMMS) disposent de marges d'amélioration de leur offre et de leur fonctionnement

SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES A LA POPULATION DE GIRONDE

SERVICES PUBLICS PRESENCE DES OPERATEURS & STRUCTURES MUTUALISES EXISTANTES & EN PROJETS



OFFRE

Stratégies à l'œuvre Poursuite de la mutualisation

**SERVICES PUBLICS
SYNTHESE DES ENJEUX
D'ACCESSIBILITE PHYSIQUE
SITES MUTUALISES**

Département de Gironde
Périmètre d'étude

Limites administratives

Région Département
Territoire de Solidarité (CD33) EPCI (2015)

Superposition des secteurs prioritaires avec une faible accessibilité physique aux opérateurs de services publics

(INSA, CPAM, CAF, Pôle Emploi, CARSAT, SNCF)

1 service 3 services 5 services
2 services 4 services 6 services
Secteur avec une accessibilité satisfaisante

Stratégies à l'oeuvre en réponse aux enjeux d'accessibilité

RSP/MSP/MSAP existant
Point Relais CAF mutualisé
Présence territoriale du Conseil départemental MDSI, Permanence & Antenne

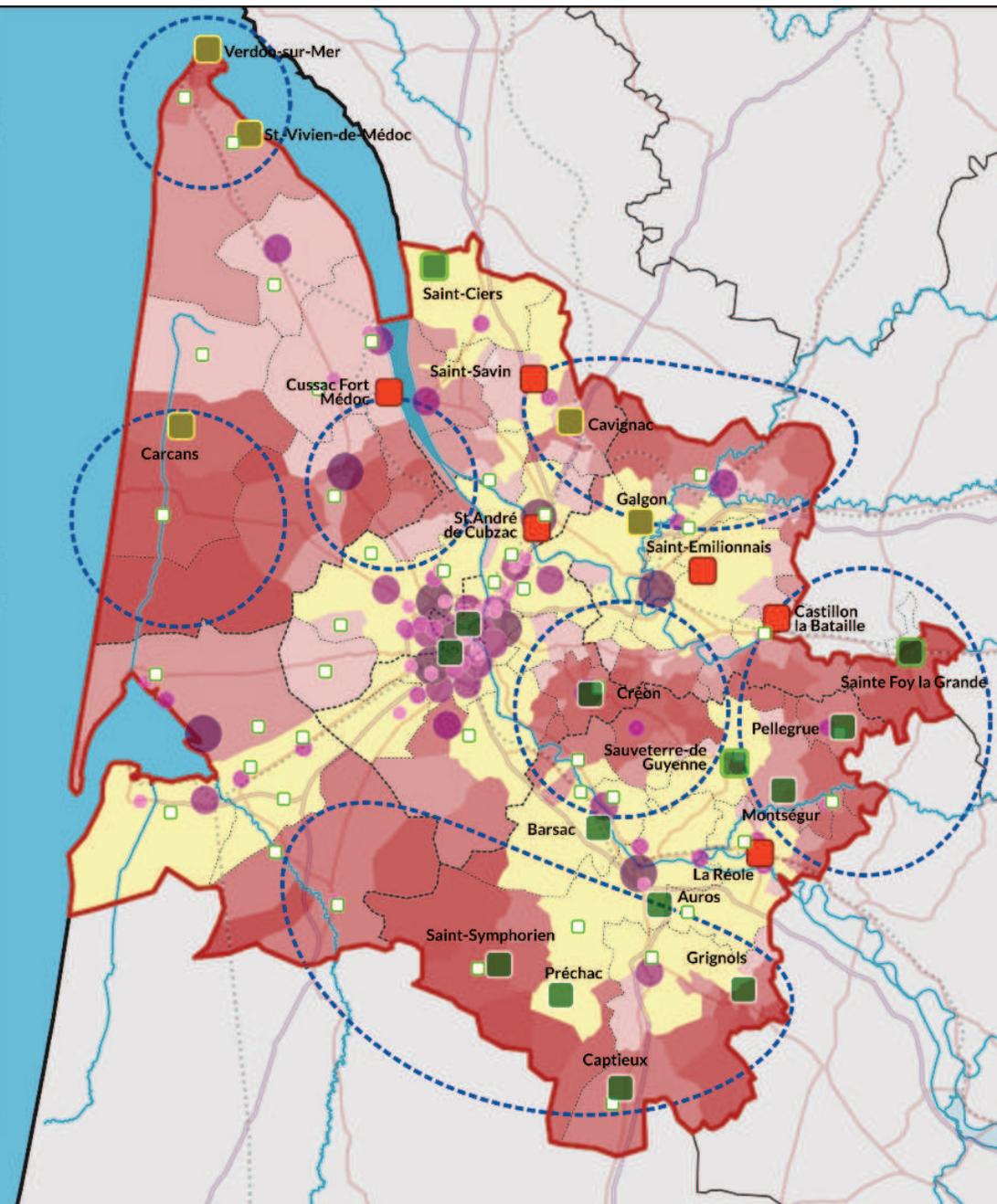
Projets et propositions en réponse aux enjeux d'accessibilité

Projet MSAP Offre La Poste pour accueil MSAP
Point Relais CAF pouvant faire l'objet d'une mutualisation

Source : Données Opérateurs, 2016 & ODOMATRIX INRA, 2013

0 40km

ROUGE VIF territoires
© Cartographie Rouge Vif Territoires, 2016



5
b

ANALYSE THEMATIQUE DE L'OFFRE DE SERVICES

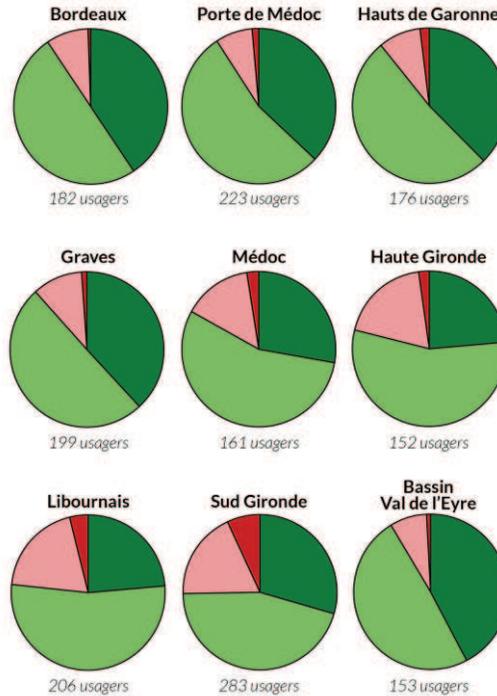
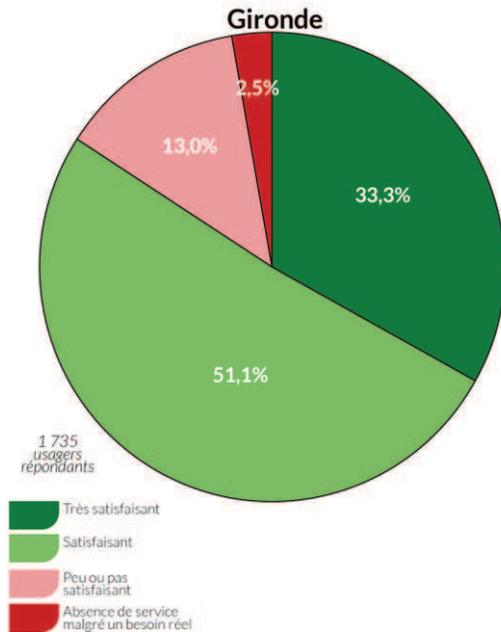
Santé

DEMANDE

Le point de vue des usagers

LE POINT DE VUE DES GIRONDINS

SERVICES DE SANTE Médecine de proximité



MEDECINE GENERALISTE Perception

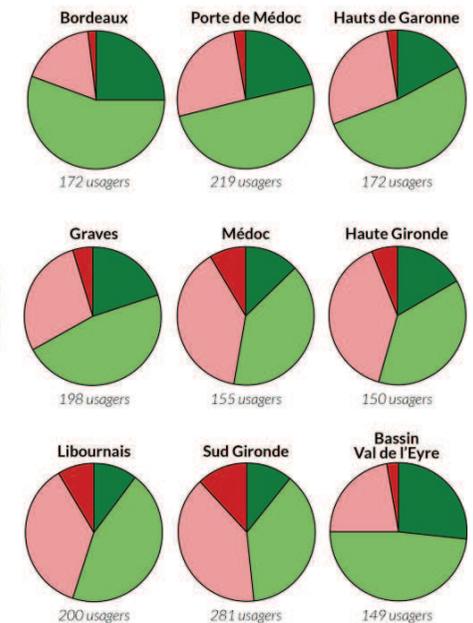
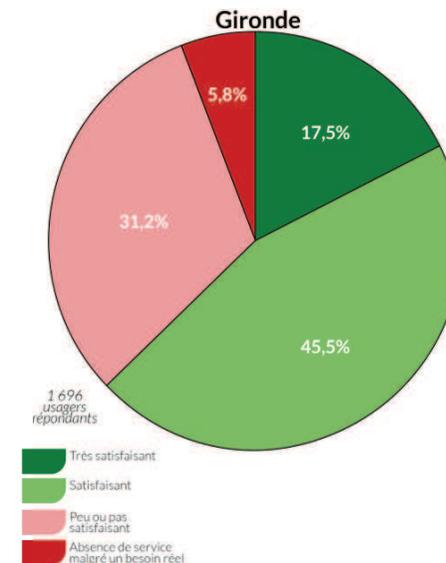
- 84,4% des répondants usagers se disent satisfaits voire très satisfaits de l'offre de médecine généraliste et de proximité.
- Plus forts taux de satisfaction : Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (91,5% dont 42,5% de « très satisfaits »), la Ville de Bordeaux (90,7% dont 40,2% de « très satisfaits »), les Portes du Médoc (91% dont 37,2% de très satisfaits).
- Les usagers répondants peu ou pas satisfaits comptent pour 12,8%.
- Plus forts taux d'insatisfaction sont la Haute Gironde (19,1%), le Libournais (19,4%) et le Sud Gironde (18,4%).
- 2,5% des répondants notent une absence de service malgré un besoin sur leur territoire (6,7% des Sud-Girondins répondants).

MEDECINE SPECIALISEE Perception

- Des réponses plus partagées : 63% des usagers répondants déclarent être satisfaits (dont 16,8% de « très satisfaits »).
- Plus forts taux de satisfaction : la Ville de Bordeaux (80,2% dont un quart de « très satisfaits »), le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (75,2% dont 26,8% de « très satisfaits ») puis les Portes du Médoc (71,2%, 21,5% de « très satisfaits »).
- 30% des répondants considèrent le service peu ou pas satisfaisant. 39.9% des répondants usagers de Sud Gironde, 39.3% de ceux de Haute Gironde et 38,7% du Médoc partagent cet avis.
- 5.6% des répondants estiment que le service manque sur leur territoire, notamment en Sud Gironde (11,2%) et dans le Libournais et le Médoc (8,5% et 8,4%).

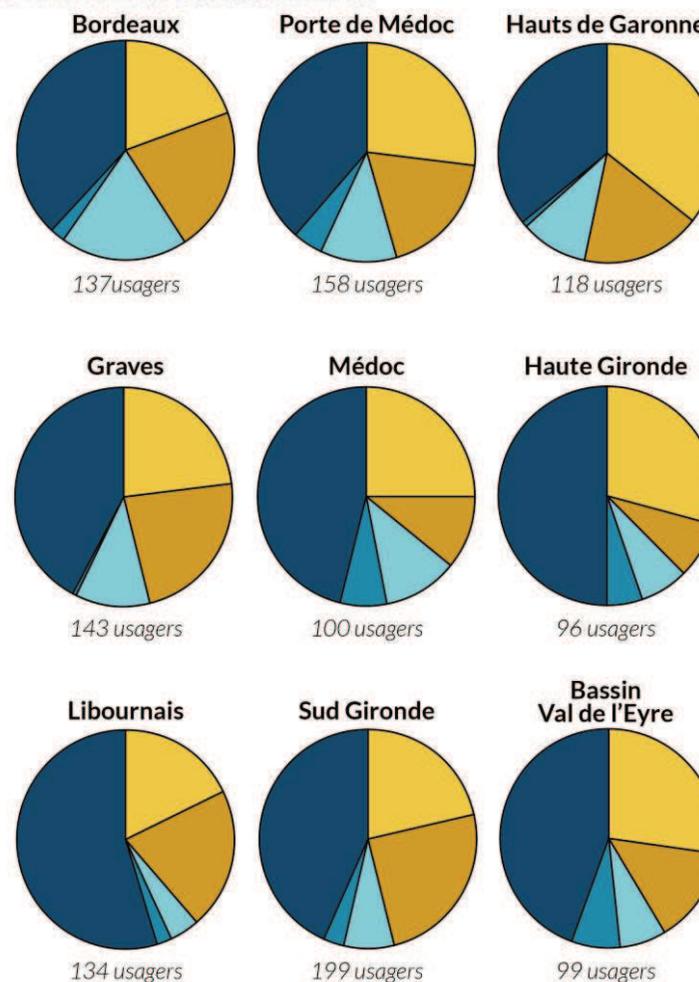
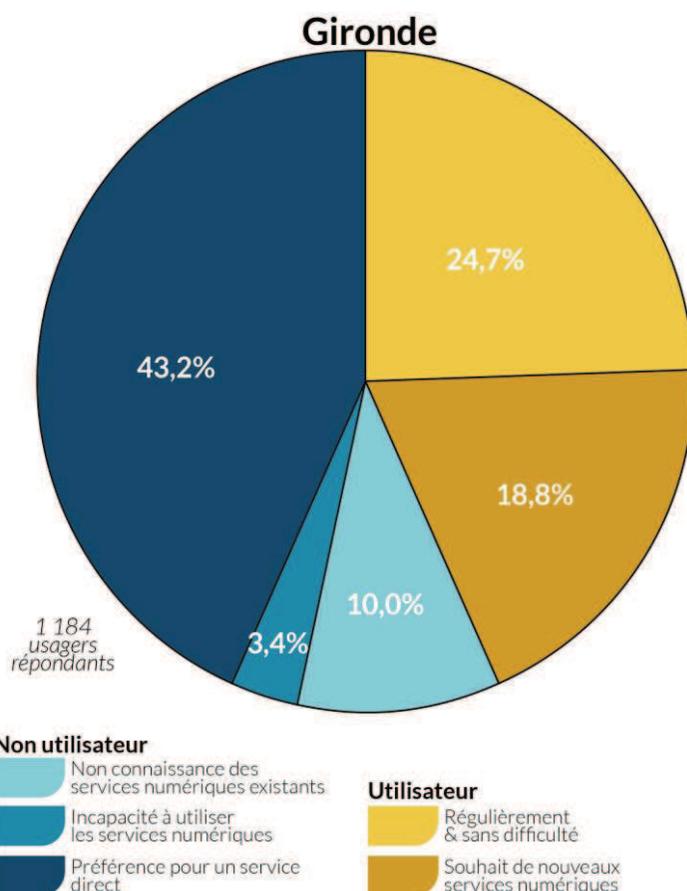
LE POINT DE VUE DES GIRONDINS

SERVICES DE SANTE Médecine spécialisée



UTILISATION DES SERVICES NUMERIQUES PAR LES GIRONDINS

SERVICES DE SANTE Ensemble

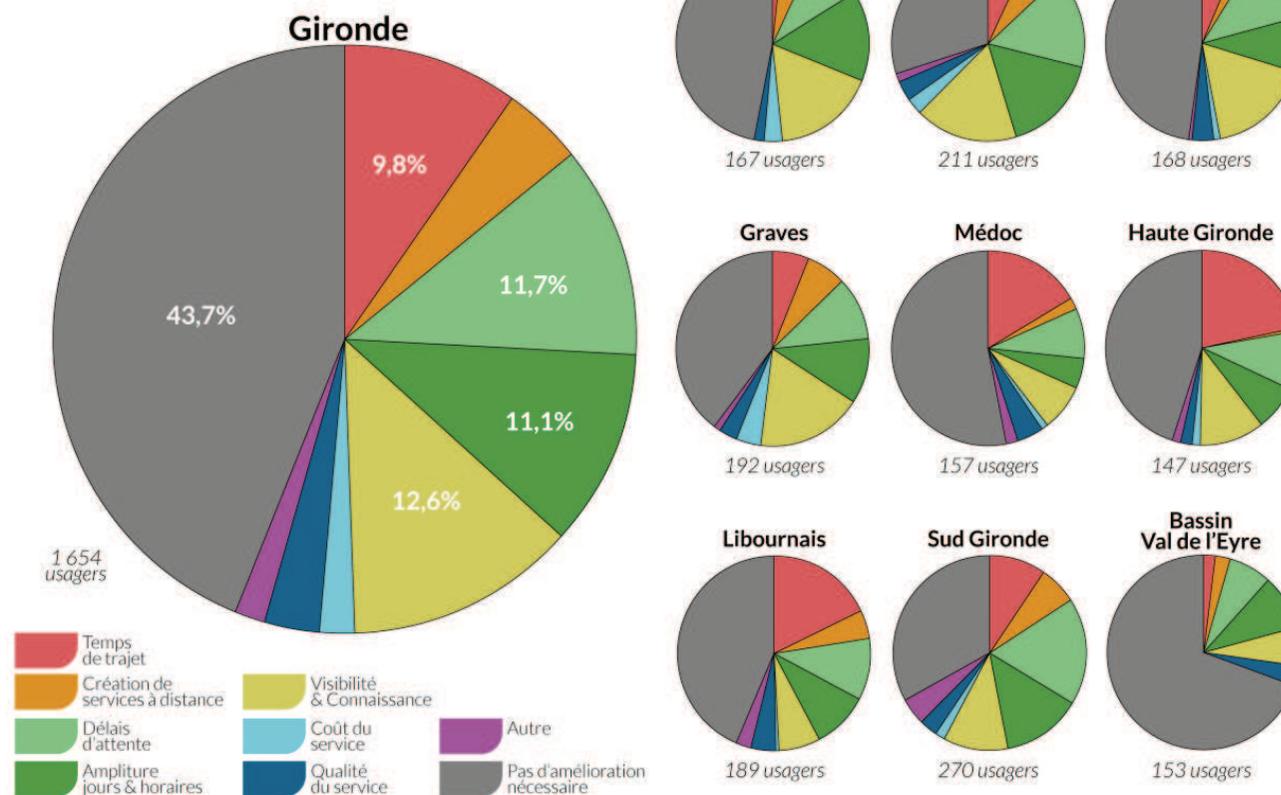


SERVICES DE SANTE Usages/Attentes numérique

- L'usage du numérique pour l'accès aux services de santé (soins et suivi) est encore minoritaire : 70% de non-usagers parmi les répondants.
- Les raisons évoquées :
 - Préférence pour le service direct : 21,6% des répondants; 28% des répondants dans le Libournais, 23,5% en Haute Gironde et Graves.
 - Manque de connaissance : le manque de connaissance des services existants est également une raison abordée par 5,3% des répondants, ainsi que l'incapacité à utiliser les outils numériques (3,1%).

LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES DE SANTE Médecine de proximité



MEDECINE GENERALISTE Attentes des usagers

- Les leviers d'amélioration prioritaires identifiés par les usagers répondants sont :
 - La meilleure connaissance et visibilité de l'offre existante pour 12,6% des répondants.
 - La diminution des délais d'attente (11,7%) et pour 17,8% des répondants du Sud Gironde et 15,6% de ceux des Portes du Médoc.
 - L'élargissement de l'amplitude jours et horaires (11,1%) et pour plus de 16,6% des répondants des Portes du Médoc.
 - La diminution des temps de trajet pour 9,8% des répondants (mais un taux plus important dans certains territoires: pour 21,8% de ceux de Haute Gironde, 18,0% dans le Libournais et 16,6% dans le Médoc), le développement des services à distances (9,8%), et l'amélioration de la qualité du service : 9,7%.
- A noter, 43,7% des répondants estiment qu'aucune amélioration n'est nécessaire, (69,3% des répondants du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre).

DEMANDE

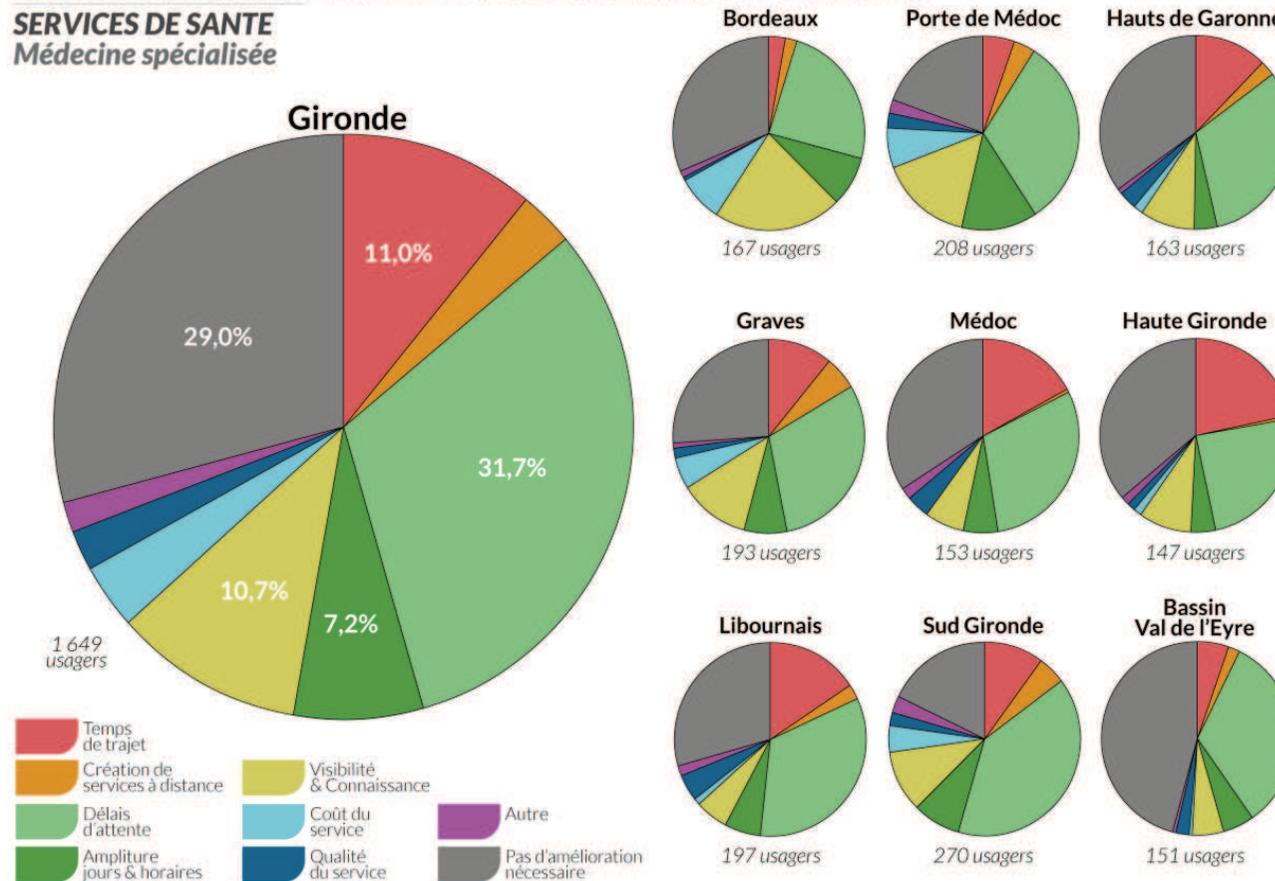
Les attentes des usagers

MEDECINE SPECIALISEE Attentes des usagers

- Les leviers d'amélioration prioritaires identifiés par les usagers répondants sont :
 - La diminution des délais d'attente pour 31,7% des usagers répondants (39,6% des répondants de Sud Gironde).
 - La réduction des temps de trajet (meilleure répartition de l'offre sur le territoire) pour 11% des usagers répondants (et 21,8% en Haute Gironde).
 - La meilleure connaissance et visibilité de l'offre existante pour 10,7% des usagers répondants (et pour 21,6% des usagers bordelais).
 - L'élargissement de l'amplitude jour et horaire pour 7,3% des usagers répondants (plus de 13% des répondants des Portes du Médoc et de Bordeaux).
- A noter, 29% des répondants estiment qu'il n'y a pas d'amélioration nécessaire à apporter (45,7% dans le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre).

LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES DE SANTE Médecine spécialisée



DEMANDE

DEMANDE

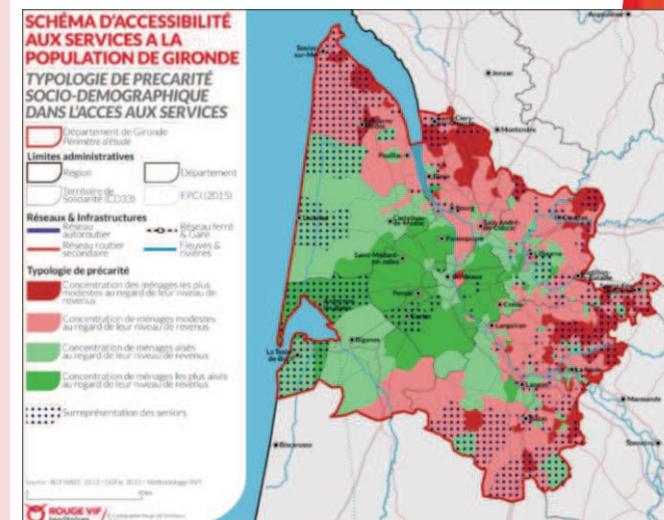
A RETENIR

PERCEPTIONS DES USAGERS

- Des taux de satisfaction globalement satisfaisants pour l'offre médicale généraliste (supérieurs à 80%) ... mais plus contrastés sur l'offre spécialisée (entre 50 et 60%).
- Des disparités marquées selon les territoires :
 - Très forte satisfaction (supérieure à 90% pour l'offre généraliste et 70% pour l'offre spécialisée) sur les secteurs de Bordeaux, du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et des Portes du Médoc. Satisfaction plus modérée sur le secteur des Graves et des Hauts de Garonne.
 - Une vision moins satisfaisante pour les territoires de la Haute Gironde, du Libournais, du Sud Gironde et du Médoc.
- Des leviers d'amélioration identifiés : un meilleur maillage de l'offre de services et une amélioration des temps d'attente pour les spécialistes qui implique une densification de l'offre.

ANALYSE DES BESOINS

- Des besoins à prendre en compte au regard des dynamiques socio-démographiques :
 - Croissance démographique** : un niveau d'équipements à équilibrer au regard de l'augmentation de la population, d'autant qu'il s'agit des secteurs dont les taux de satisfaction sont les moins bons (Haute Gironde, Médoc, ...).
 - Une population localement âgée** : des besoins spécifiques notamment en matière de spécialistes, en particulier dans les franges du département.
 - Précarité et freins sociaux** : un enjeu de prise en compte de la précarité au regard des phénomènes de renoncement aux soins pour des motifs financiers ou socio-culturels.
- Globalement des besoins plutôt satisfaits au regard de la perception des usagers mais des évolutions de besoins à anticiper :
 - Augmentation de la demande** dans les secteurs attractifs.
 - Un vieillissement à venir de la population** qui suscite des besoins spécifiques et différenciés selon les territoires (profils différents en termes de revenus entre le Bassin d'Arcachon et les franges rurales du département).



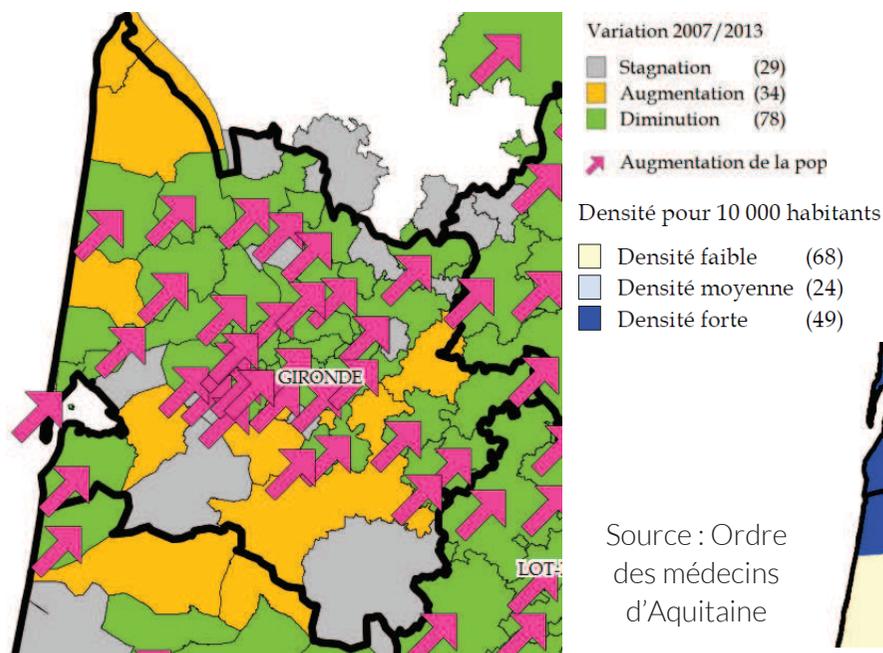
OFFRE

Services de proximité - Médecine Généraliste, pharmacie

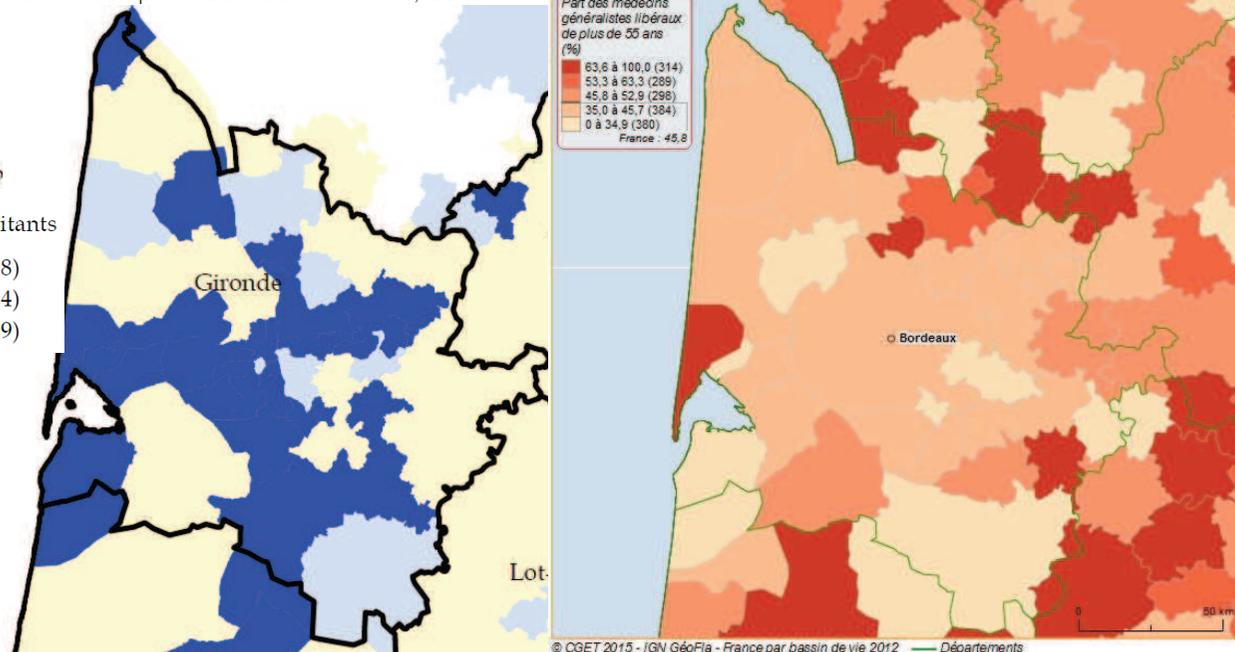
Densité et évolution de l'effectif de médecins généralistes

- 1612 médecins généralistes sont en activité en Gironde au 1^{er} janvier 2016. Cela revient à une densité de 162,2 médecins pour 100 000 habitants, supérieure à la moyenne de l'Aquitaine (148,78) et de la France (131,0). Néanmoins, de fortes disparités existent entre les territoires girondins.
- Des territoires à faible densité s'observent à l'ouest, dans le bassin de vie de Lesparre-Médoc, de Lacanau, de Castelnau-de-Médoc et d'Eysines, ainsi que dans le Val de l'Eyre., ainsi qu'à l'est, dans l'Entre-deux-Mers, le Réolais; le Nord Libournais et le bassin de Saint-Ciers-sur-Gironde.
- En outre, une baisse des effectifs est constatée entre 2007 et 2013 dans l'aire métropolitaine, dans le Médoc (axe Bordeaux-Hourtin et Bordeaux-Pauillac), en Haute Gironde, dans le Libournais, dans les bassins de vie de Cadillac, Podensac et dans le Réolais, le Sauveterrois et dans le Bassin d'Arcachon Sud.
- Si dans certains espaces à faible densité, les effectifs de médecins ont récemment augmenté (bassins de vie de Langon, de Castillon, de Biganos ; bassins de Lesparre-Médoc, Soulac-sur-Mer, Lacanau), une diminution de l'offre est visible dans d'autres espaces fragilisés: Pays Foyen, Réolais, Sauveterrois, Créonnais, bassins de vie de Cadillac et de Podensac, bassins de Castelnau et d'Eysines dans le Médoc.
- De plus, la moyenne d'âge des médecins généralistes est de 52 ans en Gironde en 2015. La part des praticiens de plus de 60 ans constitue 21,7%, sensiblement inférieure à la part nationale (26,7%). Certains territoires sont particulièrement touchés par ce risque de désertification médicale après les départ en retraite : Haute Gironde (Canton de Saint-Ciers et de Bourg), Nord du Bassin d'Arcachon, Réolais.
- A noter la proximité de l'offre de santé de Charente et de Dordogne dont les Girondins des franges bénéficient.

Variation des effectifs en médecine générale et hausse de la population entre 2007 et 2013



Densité des médecins généralistes libéraux et mixtes pour 10 000 habitants, 2015



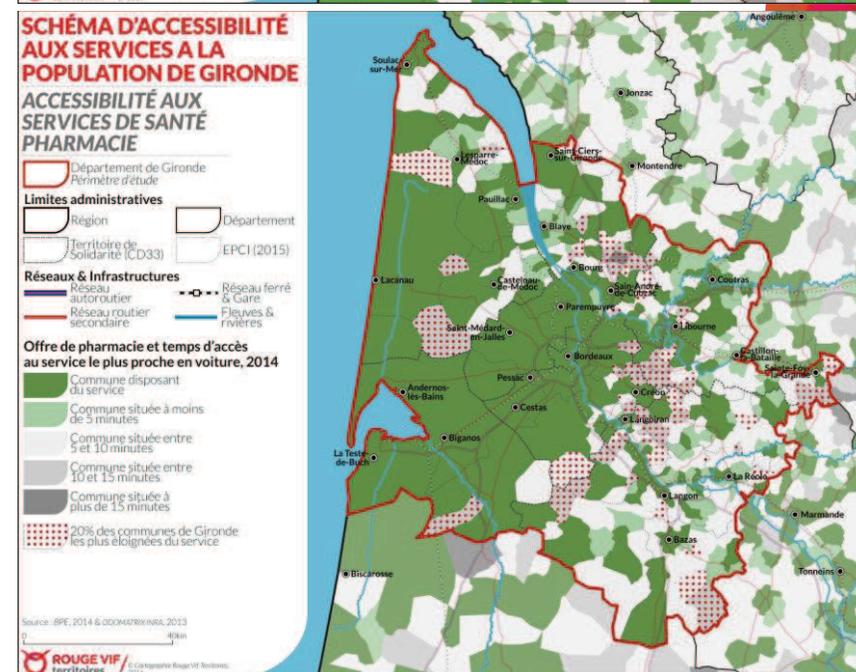
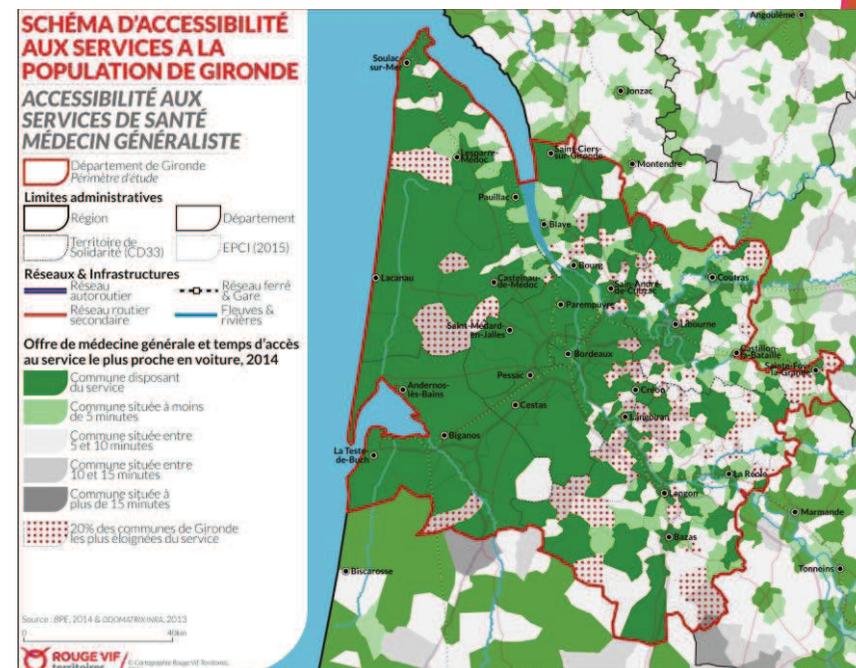
Répartition territoriale de l'offre de santé de proximité

- La Gironde dispose d'une bonne offre en termes de services de santé de proximité. Plus de 88% des girondins ont accès à un médecin généraliste dans leur commune et 86,4% disposent d'une pharmacie dans leur commune de résidence. Le temps d'accès à ces services est également satisfaisant : temps moyen de 4 minutes en Gironde pour une moyenne de 5 et 6 minutes respectivement en Aquitaine et en France, moins de 0,5% de la population située à plus de 15 minutes d'un de ces services.
- Néanmoins, la situation est plus inégale à l'échelle des territoires : si l'aire métropolitaine bordelaise, le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, ainsi que la quasi-totalité de la façade littorale sont très bien dotés aussi bien en médecine généraliste qu'en pharmacie, la couronne est du département (Haute Gironde, Libournais, Sud Gironde) dispose d'un maillage moins dense et concentre la majorité des communes de Gironde les plus éloignées de ces services. Celles-ci se situent notamment dans les secteurs du nord Libournais, du Créonnais, de l'Entre-deux-mers, du Sud Gironde, du Réolais, ainsi que dans certains espaces isolés du Médoc.

Perspectives d'évolution

L'offre de santé de proximité doit faire face à plusieurs enjeux :

- Enjeu de diminution des effectifs malgré un contexte de hausse de la démographie dans certains espaces. L'ARS prévoit une baisse de la densité en médecins généralistes dans les prochaines années (150,9 pour 100 000 habitants en 2020 pour 162,2 aujourd'hui). Ainsi, un risque de désertification médicale après les départs en retraite des professionnels en Haute Gironde, dans le nord du Bassin d'Arcachon, le Réolais est déjà soulevé dans plusieurs diagnostics. Ce risque de diminution des effectifs est localement conjugué à une offre structurellement limitée et une croissance démographique parallèle : Pays Foyen, Entre-deux-Mers (La Réole, Sauveterre-de-Guyenne, Créon, Cadillac, Podensac).
- Plusieurs études montrent que la disparition du médecin généraliste dans les petites communes peut avoir une incidence directe sur la fermeture des pharmacies.
- Enjeu du vieillissement global de la population. En 2040, la part des girondins âgés de plus de 75 ans devrait atteindre 14,2% (projection Omphale Insee 2010), ce qui implique de nouveaux besoins en termes de structures de soins de proximité.



OFFRE

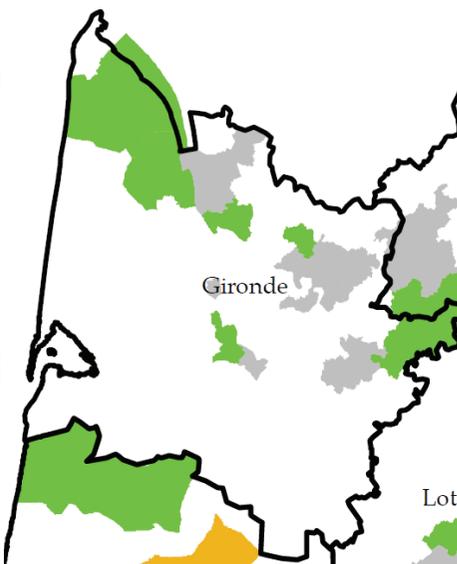
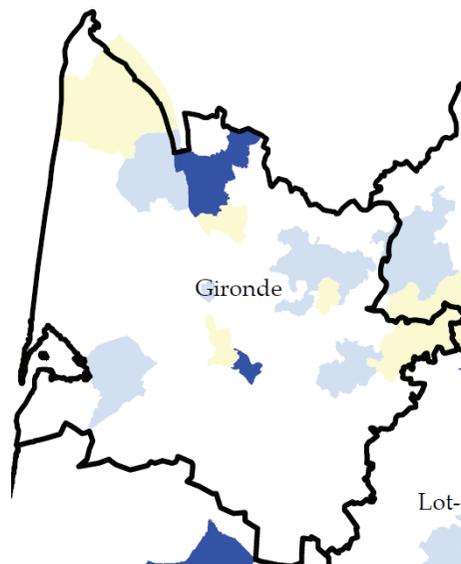
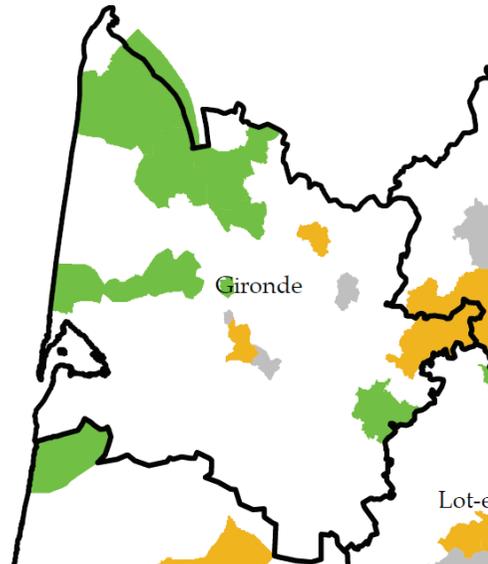
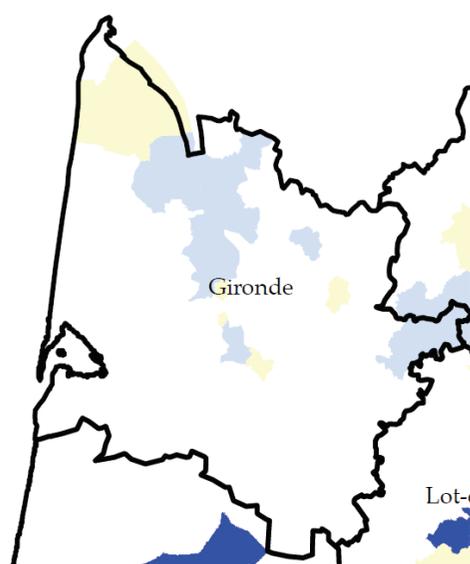
Services intermédiaires- Médecine spécialisée

Densité et évolution de l'effectif de médecins

- La Gironde compte **512 médecins spécialistes** au 1^{er} janvier 2016 (pédiatrie, ophtalmologie, gynécologie médicale, obstétrique, psychiatrie), ce qui correspond à une densité de 223,9 spécialistes pour 100 000 habitants en 2015, la plus importante des départements de l'ancienne région Aquitaine. Pour la quasi-totalité des spécialistes, la Gironde dispose en moyenne de ratio médecins par habitant plus élevés que la moyenne nationale.
- Cependant, un déficit dans certaines spécialités peut être observé sur certains secteurs:
 - Une faible densité de spécialistes psychiatres notamment en Sud Gironde Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre. L'enjeu de la meilleure prise en charge des troubles psychiques a été en outre priorisé par plusieurs territoires dans le cadre du dialogue autour du Livre Blanc des territoires girondins de 2015.
 - L'absence ou la faible densité de gynécologues médicaux dans la plupart des territoires girondins, conjuguée à une diminution progressive des effectifs.
 - À noter également, des déficits localisés en ophtalmologues ou en pédiatres.

Psychiatrie

Gynécologie médicale



Densité et variation des effectifs l'échelle des bassins de vie, 2015

Densité et variation des effectifs l'échelle des bassins de vie, 2015

Densité pour 10 000 habitants

Absence	(100)
Densité faible	(20)
Densité moyenne	(14)
Densité forte	(7)

Variation des effectifs

Augmentation	(11)
Diminution	(18)
Stagnation	(12)
Absence/#N/A	(100)

Densité pour 10 000 femmes

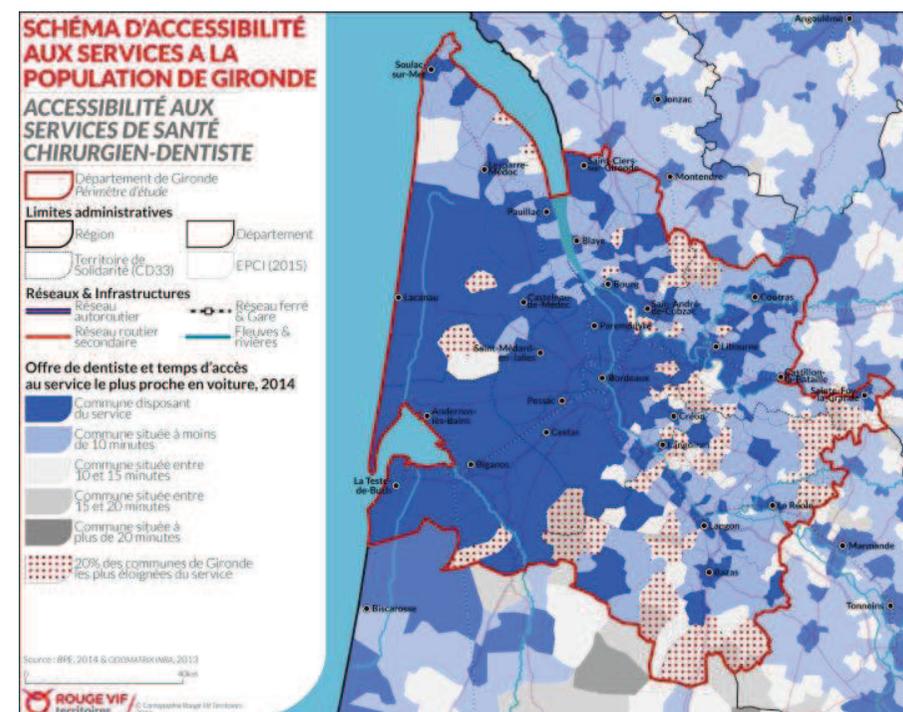
Absence	(99)
Densité faible	(17)
Densité moyenne	(13)
Densité forte	(12)

Variation des effectifs

Augmentation	(3)
Diminution	(28)
Stagnation	(15)
Absence/#N/A	(95)

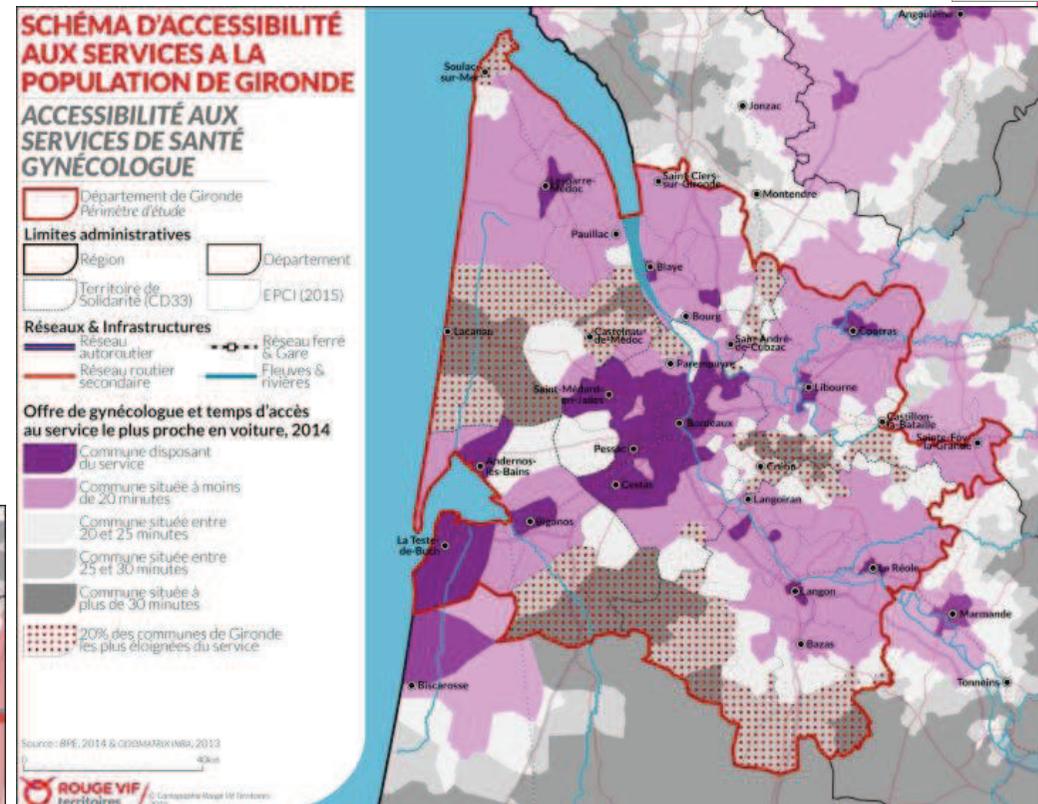
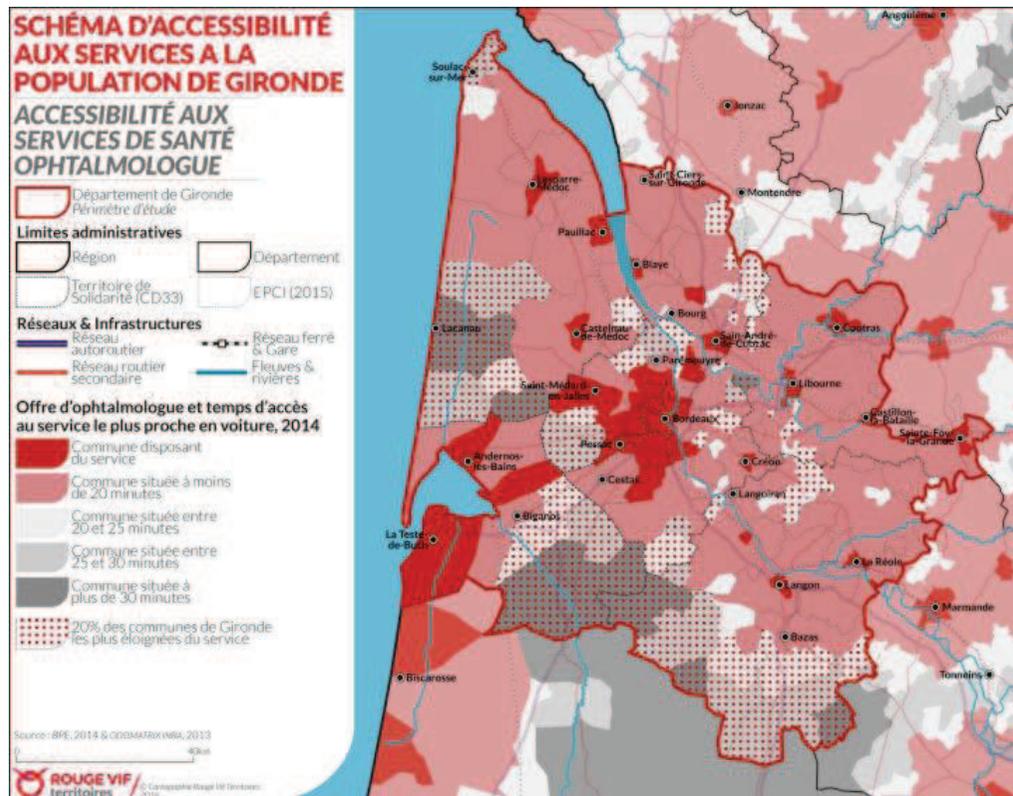
Répartition territoriale du service

- L'accessibilité des girondins à la médecine spécialisée dépend de la pratique médicale concernée.
- Globalement, seulement 6,4% des Girondins résident à plus de dix minutes d'un dentiste. Localement, à l'est du département, des espaces apparaissent néanmoins moins bien dotés: 13,6% des habitants de Haute Gironde résident à plus de 10 minutes du dentiste le plus proche, 15,3% dans le Libournais et 30,5% en Haute Gironde.
- Pour les spécialités plus rares (comme l'ophtalmologie et la gynécologie), les temps d'accessibilité sont logiquement plus élevés (temps moyen d'accès de 13 et 16 minutes, ils restent nettement inférieurs aux moyennes régionales et nationales (18/23 minutes pour les dentistes et 23/26 pour les gynécologues).
- Des disparités d'accessibilité sont observables selon les territoires. L'offre est concentrée dans l'aire métropolitaine et sur les principaux pôles urbains du département. En revanche, le Sud Gironde, la pointe Médoc ou les Lacs Médocains ne disposent pas de spécialité de médecine de niveau de centralité. Plus spécifiquement, on observe des déficits d'accès aux services d'ophtalmologie (autour de Saint-Savin, ou dans les secteurs les moins denses de l'Entre-Deux-Mers) ou de gynécologie (autour de Saint-Savin ou sur un vaste espace de l'Entre-Deux-Mers allant de Créon à Castillon-la-Bataille).



Perspectives d'évolution

- Si l'ARS prévoit une augmentation de la densité en médecins spécialistes en Gironde dans les années à venir, avec 242,2 spécialistes pour 100 000 habitants estimés pour 2020, des enjeux sont déjà identifiés :
 - Enjeu de densification de l'offre sur certains secteurs où la prise de rendez-vous avec un spécialiste est parfois très longue.
 - Enjeu de désertification médicale dans des espaces déjà peu dotés.
 - Enjeu de déficit d'accessibilité à certaines spécialités, notamment dans le domaine de la psychiatrie et de la gynécologie.
 - Enjeu de création de nouvelles maisons et pôles de santé pour pallier ce déficit d'offre.
 - Enjeu de diffusion de la médecine spécialisée à travers le développement de la e-médecine.

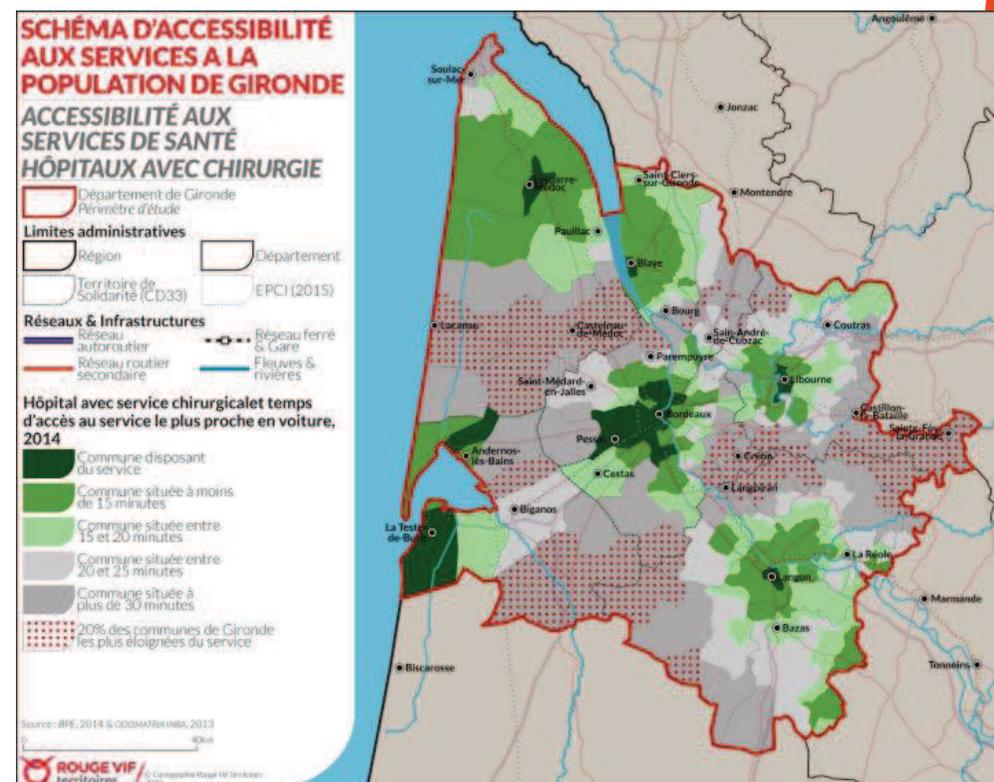


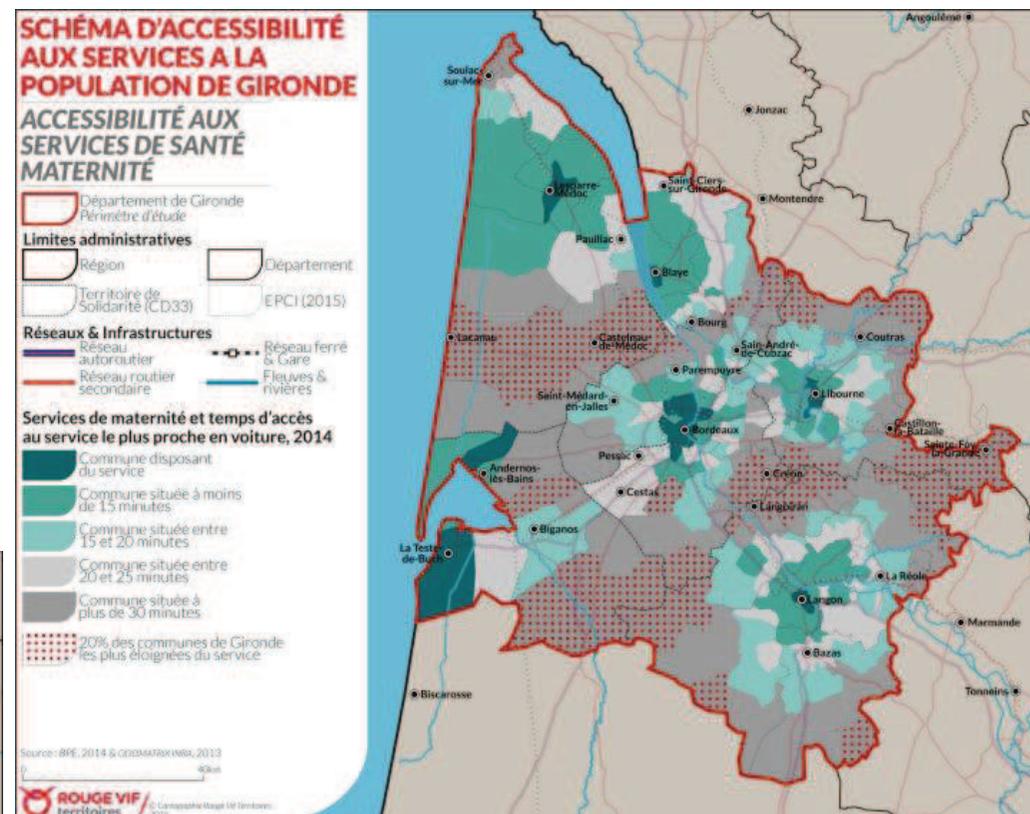
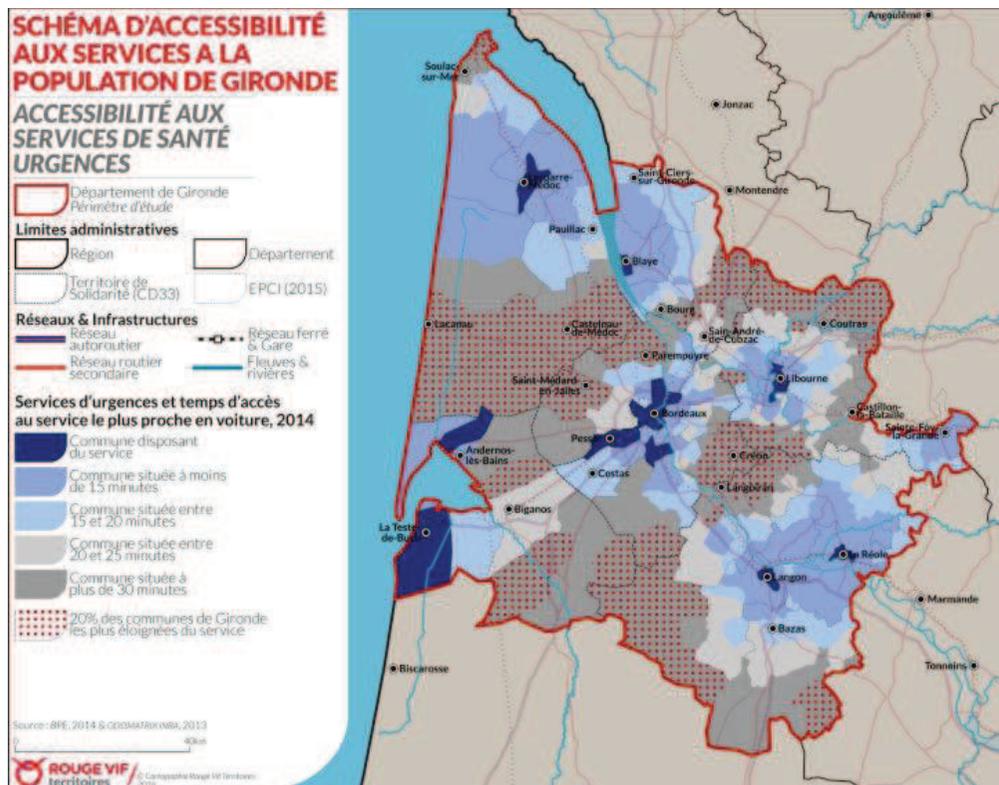
Répartition territoriale du service

- L'offre médicale de centralité se concentre dans Bordeaux Métropole (hôpitaux avec chirurgie et urgences à Bordeaux, Pessac, Villenave d'Ornon, maternités à Bordeaux) et sur un maillage hospitalier en périphérie de l'aire métropolitaine, Lesparre-Médoc, Blaye, Libourne, Langon, La Teste, ainsi que la clinique d'Arès près d'Andernos-les-Bains.
- Par l'organisation de l'offre, les temps moyen d'accès aux principaux services hospitaliers (urgences, maternité, chirurgie) se situe entre 20 et 23 minutes dotant la Gironde de bons indicateurs d'accessibilité. Néanmoins, plus de 20% des Girondins se situent à plus de 25 minutes de trajet de ces services, ce qui témoigne des disparités d'accessibilité existantes dans le département.
- Ainsi, plus de 50% des habitants du Libournais (coteaux de Dordogne, Pays Foyen) sont à plus de 25 minutes d'une maternité. Cette situation est partagée par 49% des Médocains (axe Castelnau-Lacanau notamment), pour les maternités mais aussi les services hospitaliers et les urgences.
- Localement, les secteurs du Val de l'Eyre, du Sud Gironde, du Bazadais, le Créonnais, de l'Entre-deux-Mers, ainsi que le nord du Libournais correspondent aux secteurs les plus éloignés de l'offre hospitalière.
- A noter que ces secteurs sont également maillés par des hôpitaux de proximité qui proposent des consultations externes de spécialistes et assument des fonctions d'hébergement post-opératoire (Bazas, La Réole, Sainte-Foy-la-Grande, etc.).

Perspectives d'évolution

- L'offre en matière de services de santé de centralité est confrontée à plusieurs enjeux :
 - Enjeu de la démographie médicale, du manque d'effectifs de médecins et de moyens. Cette problématique conduit à la fermeture du service de maternité de la clinique Saint-Martin de Pessac à partir de mai 2016, faute d'un nombre suffisant de gynécologues-obstétriciens.
 - Enjeu de diffusion des spécialités médicales dans le maillage des hôpitaux de proximité à travers le maintien des consultations externes et la diffusion de la e-médecine.





OFFRE

Synthèse & Stratégie à l'œuvre Mutualisation

Synthèse

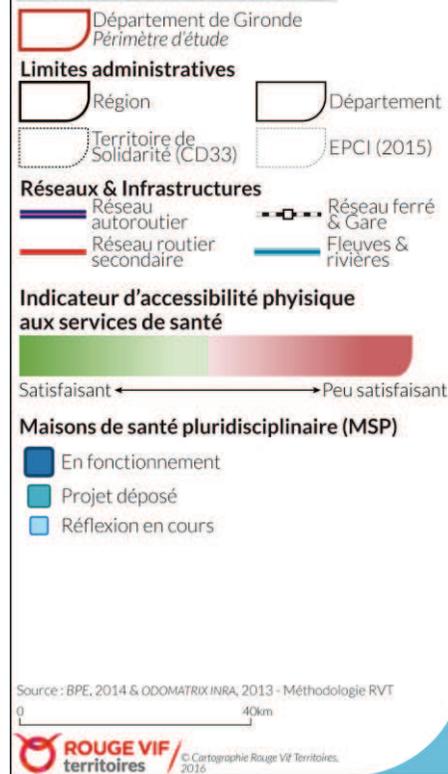
- L'offre de soins girondine permet une accessibilité satisfaisante dans l'aire métropolitaine bordelaise ainsi que dans l'axe Bordeaux-Bassin d'Arcachon.
- Les communes des autres territoires (Libournais, Médoc, Sud Gironde) présentent des fortes disparités d'accessibilité aux soins selon leur proximité aux pôles de santé (Libourne, Langon, Lesparre-Médoc, Blaye)
- Les espaces les plus isolés se situent donc dans l'Entre-deux-Mers et le Réolais, au sud du département (Landes des Graves, Sud Gironde), dans les franges du nord-Gironde et nord-Libournais, autour des Lacs Médocains et aux franges nord et sud du Médoc.

Les Maisons de Santé en réponse

- En réponse à ces enjeux territoriaux et à la nécessité d'accompagner les enjeux inhérents aux services de santé, les territoires girondins se sont saisis depuis plusieurs années de l'opportunité de créer des pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA) et des maisons pluridisciplinaires de santé (MPS) des maisons de santé pluridisciplinaires.
- Ces structures répondent ainsi à la nécessité de constituer un maillage territorial de proximité et de répondre aux défis du vieillissement des professionnels (et de la population) et de la dédensification de l'offre de santé.
- En Gironde, 7 sont en activité aujourd'hui et trois devraient entrer en fonctionnement sous peu. D'autres projets émergent aujourd'hui des territoires

SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES A LA POPULATION DE GIRONDE

ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE SANTÉ SYNTHÈSE & MAISONS DE SANTÉ



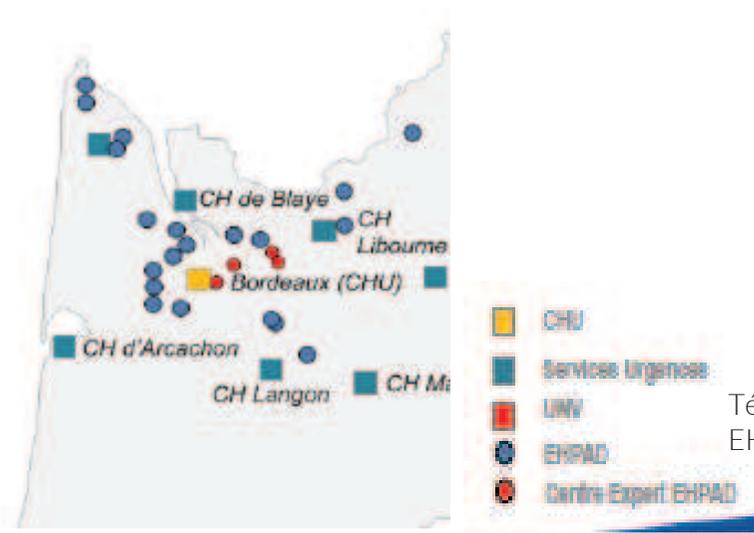
Méthodologie Maisons pluridisciplinaires et pôles de santé en fonctionnement ou en projet sont recensées par l'ARS. La carte présente la situation au 1er octobre 2015

Méthodologie Les cartes d'accessibilité thématique sont construites à partir de la superposition des zones grises calculées pour différents services avec un système de pondération.
Services pris en compte : médecin généraliste, pharmacie, chirurgien-dentiste, hôpital avec chirurgie, service d'urgence, maternité, gynécologue, ophtalmologue

- Le développement du numérique en lien avec les services de santé permet de compléter et d'accompagner l'offre physique existante. Le Groupement de Coopération Sanitaire Télé-santé Aquitaine (GCS TSA) a pour mission d'assurer la mise en œuvre des **technologies de l'information et de la communication** en rapport avec la santé et le bien-être, dans des domaines multiples : soins, assistance, autonomie, prévention, information, éducation.
- L'ancienne région Aquitaine est leader dans le domaine des TIC santé et a déjà mené des expérimentations et mis en place des dispositifs. Parmi eux :
 - Un portail d'information santé grand public qui présente l'actualité santé et l'offre de soins en aquitaine.
 - Un portail d'accès centralisant les résultats d'analyse, un carnet de vaccinations et le dossier médical personnel des patients aquitains.
 - Des services réservés aux professionnels de santé: webconférence, messagerie sécurisée, service de partage de fichiers en ligne.
- Le déploiement d'une « plateforme d'aide à la communication quotidienne entre les intervenants autour de la prise en charge d'un même patient » (PAACO) ainsi que d'une plateforme de télé-médecine (Téléa) permettent de développer la prise en charge à distance des patients souffrant d'un AVC, ainsi que les télé-consultations en EHPAD et la télé-expertise radiologique.
- En Gironde, le déploiement de ces services se développe significativement, avec 4 centres experts proposant des téléconsultations en EHPAD, et un réseau de téléthrombolyse centré autour du CHU de Bordeaux.



Réseau de téléthrombolyse (prise en charge de l'AVC) en Gironde



Source : TSA e-santé Aquitaine



OFFRE

A RETENIR

L'ORGANISATION DE L'OFFRE

- Une offre de santé de proximité relativement importante (88,2% de Girondins à moins de 7 min d'un médecin généraliste contre 76,8% en région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes).
- Une offre de médecine spécialisée inégalement répartie, essentiellement concentrée entre une aire métropolitaine fortement dotée et des pôles de santé structurants (Blaye, Lesparre-Médoc, Libourne, Langon, La Teste, Arès). A l'inverse, une offre de soins insuffisante voire inexistante dans certaines zones du Libournais, Médoc.
- Des besoins de renforcement et/ou de densification de l'offre pour la médecine spécialisée avec des temps d'attentes importants pour l'obtention d'un rendez-vous qui concernent la totalité des territoires et certains spécialistes (psychiatrie, ophtalmologiste, cardiologie, dermatologie, etc.).
- Un déficit global de structures de soins et d'accueil pour les personnes souffrant de troubles psychiques et mentaux avec un objectif d'un meilleur accompagnement des personnes atteintes d'Alzheimer et d'autres troubles psychiques et mentaux, à chaque âge de la vie.
- Bon maillage pour l'offre hospitalière, y compris sur les territoires plus ruraux, mais des défis de pérennisation de certains sites (moyens humains et financiers, disciplines existantes, etc.) (exemple de la maternité de Saint-Martin de Pessac).

DES DYNAMIQUES À PRENDRE EN COMPTE

- Des enjeux prospectifs à prendre en compte :
 - Un risque à terme de désertification médicale dans plusieurs territoires (Haute Gironde, Sud Gironde, Porte du Médoc) lié au vieillissement des professionnels.
 - Une saturation des services de santé dans les espaces à l'évolution démographique rapide (Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre).
- Des réponses aux enjeux actuels et de demain à soutenir :
 - Le développement du numérique (e-santé) aux services des territoires ruraux.
 - Une stratégie nationale en faveur du déploiement des maisons de santé pluridisciplinaires à renforcer en Gironde en priorités sur les territoire déficitaires.
 - Le renforcement des liens entre les acteurs du monde médico-social et sanitaire.

OFFRE

A RETENIR Approche territoriale



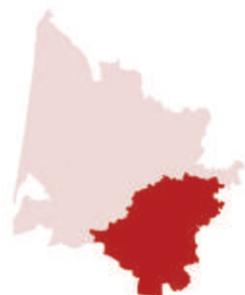
Aire métropolitaine Bordelaise (Bordeaux, Hauts de Garonne, Porte du Médoc, Graves)

- Un territoire dont une grande majorité des communes est très bien desservie en services de santé. Présence de nombreux spécialistes et de services hospitaliers dans le périmètre de Bordeaux métropole.
- Des plus grandes disparités dans les espaces limitrophes de la métropole, notamment à l'Est (secteurs de Saint-Loubès, Créonnais, Ports de l'Entre-deux-Mers) et dans le Nord (CC Médoc Estuaire).
- Des enjeux multiples :
 - D'inégalités d'accès aux soins malgré une offre importante (Hauts-de-Garonne).
 - De diminution des effectifs de professionnels de santé (Porte du Médoc).
 - De prise en charge insuffisante des troubles psychiques (Bordeaux, Graves).



Libournais

- Un maillage en services de santé très polarisé, se concentrant à Libourne puis Coutras.
- Une accessibilité peu satisfaisante sur les franges Nord et Est du territoire. Une offre présente à Sainte-Foy-La Grande mais ne rayonnant pas sur le reste du Pays Foyen. Une offre insuffisante ou inexistante dans certains espaces.
- Un enjeu développement d'une offre de soins équitable, mieux répartie et accessible sur l'ensemble du territoire.
- Une nécessité d'améliorer l'attractivité du territoire pour les professionnels médicaux (en particulier pour la santé mentale) dans les espaces isolés où l'offre est insuffisante.



Sud Gironde

- Une offre de services de santé inégale selon les espaces : présence d'une offre diversifiée à Langon, offre également satisfaisante à la Réole, mais accessibilité aux soins peu satisfaisante dans les espaces ruraux éloignés des axes de communication et des centre-bourgs.
- Un enjeu de départ à la retraite de médecins, donc d'un potentiel affaiblissement de l'offre, notamment dans le Réolais (plus de 60% de médecins en activité y ont plus de 55 ans).
- Un enjeu du développement de pôles et maisons de santé pour améliorer le maillage territorial. Projet en réflexion à Cadillac.

OFFRE

A RETENIR Approche territoriale



Bassin d'Arcachon - Val de L'Eyre

- Un maillage en services de santé autour du Bassin d'Arcachon allant de très satisfaisant (CA du Bassin d'Arcachon Sud, Andernos-les-Bains) à satisfaisant (Audenge, Biganos, Marcheprime, Mios). Une situation plus difficile dans le Val de l'Eyre, notamment pour la médecine spécialisée et les services hospitaliers.
- Un phénomène de hausse démographique entraînant une saturation des services de santé dans le CC du Bassin d'Arcachon Nord et dans le Val de l'Eyre.
- Une concentration d'habitants de plus de 80 ans importante (7,2% de la population du territoire), exacerbée dans certaines communes (20% à Arcachon), qui nécessite une offre de santé particulière.
- Un enjeu de vieillissement des professionnels de santé dans le Nord du Bassin d'Arcachon.
- Une volonté d'accompagner les publics fragiles dans leur accès aux soins et détecter en amont les besoins.



Médoc

- Un maillage du territoire inégal en services de santé, structuré par deux pôles : Lesparre-Médoc principalement puis Pauillac dans une moindre mesure.
- Une moindre accessibilité sur la face estuarienne ainsi que sur la bande littoral Sud et dans l'axe Lacanau - Castelnau-de-Médoc.
- Un enjeu de développement de l'offre pour faire face au manque de médecine spécialisée. Maison de Santé en réflexion à Lacanau.
- Un enjeu de prise en compte des nouvelles dynamiques démographiques en périphérie de l'aire métropolitaine.



Haute Gironde

- La Haute Gironde dispose d'une offre de soins fragmentée, concentrée particulièrement autour des pôles de Blaye et de Saint-André-de-Cubzac.
- Un moindre accès aux services de santé dans les espaces interstitiels et en frange du territoire. (CC Latitude Nord, CC de Bourg en Gironde...).
- Un enjeu de départ à la retraite des médecins lié à une part de médecins de plus de 55 ans importante (CC Bourg en Gironde et CC de l'Estuaire notamment), concourant au risque de désertification médicale.

SYNTHESE

Enjeux & Pistes d'amélioration

DEMANDE

- Un vieillissement marqué de la population notamment dans le secteur du Bassin d'Arcachon et des franges rurales du département qui soulève des enjeux en matière de santé (hausse de la demande, besoins en médecine spécialisée, etc.).
- Des publics socialement fragiles (jeunes, précaires) à maintenir ou réintégrer aux parcours sanitaires.
- Des dynamiques démographiques fortes (Haute Gironde, Centre Médoc) qui interrogent la capacité des territoires à fournir une offre de santé suffisante aux nouveaux arrivants.
- Malgré une offre jugée satisfaisante, les répondants expriment des attentes au regard de la connaissance de l'offre de services, et des délais d'attente notamment pour l'accès à l'offre des spécialistes.

OFFRE

- Une offre de services globalement satisfaisante en matière de médecine généraliste, à l'exception des franges rurales.
- Des disparités importantes en matière de médecine spécialisée, certains secteurs comme la Haute Gironde ou le Libournais apparaissent ainsi sous équipés. Des spécialités déficitaires (psychiatrie, cardiologie, pédiatrie, gynécologie etc.) et une nécessité de densifier le maillage (au regard des temps d'obtention de rendez-vous).
- Un défi prospectif pour le renouvellement des professionnels de santé vieillissant au risque de voir se former des déserts médicaux.
- Une concentration des équipements hospitaliers dans les pôles de centralité.
- Des stratégies à l'œuvre de renforcement/déploiement de l'offre : e-santé, maisons de santé, politique d'accueil, etc.

ENJEUX & PISTES D'AMELIORATION

Renforcer durablement le maillage de l'offre de santé

- Enjeu de densification de l'offre au regard des dynamiques démographiques (hausse de population, vieillissement) et des secteurs sous-dotés aujourd'hui (Médoc, Val de l'Eyre, nord Libournais, Pays Foyen) ou qui pourraient l'être demain (Réolais, Haute Gironde, etc.).
- Enjeu de déploiement de médecines spécialisées déficitaires et de densification des disciplines saturées.
- Enjeu de pérennisation de l'offre au regard du vieillissement des professionnels de santé et de l'offre hospitalière au regard des manques d'effectifs et de moyens financiers.
→ *Piste stratégique* Créer les conditions de maintien et de redéploiement de l'offre de santé sur les territoires déficitaires aux franges de l'aire métropolitaine à travers une stratégie d'accueil des professionnels de santé et la mise en place de dispositifs facilitateurs (maisons de santé ou pôle de santé) et des outils innovants (e-santé), mais aussi de conditions de vie attractives pour les médecins et leur famille.

Déployer une offre médico-sociale globale et accessible à tous les Girondins

- Enjeu de visibilité de l'offre de santé existante pour les Girondins.
- Enjeu d'identification et d'accompagnement des personnes en difficulté nécessitant des soins (situations d'addiction, personnes isolées...) et décrochés des parcours sanitaires et sociaux.
→ *Piste stratégique* Coordonner l'offre médico-sociale sous ces différentes facettes (prévention, accompagnement, suivi) en faveur d'une mise en réseau des offres et initiatives locales, de la facilitation des démarches pour les usagers et de la création de parcours de soins globaux (notamment pour les publics les plus fragiles) (exemple des Contrats Locaux de Santé).

5 ANALYSE THÉMATIQUE DE L'OFFRE DE SERVICES

C Education & Jeunesse

Méthodologie Cette partie couvre les services de la petite enfance (gardes d'enfants sous ses différentes formes), de l'enfance (écoles primaires et accueil péri et extra-scolaire), de collèges et de lycées, et de formations supérieures.

DEMANDE

Le point de vue & les attentes des usagers

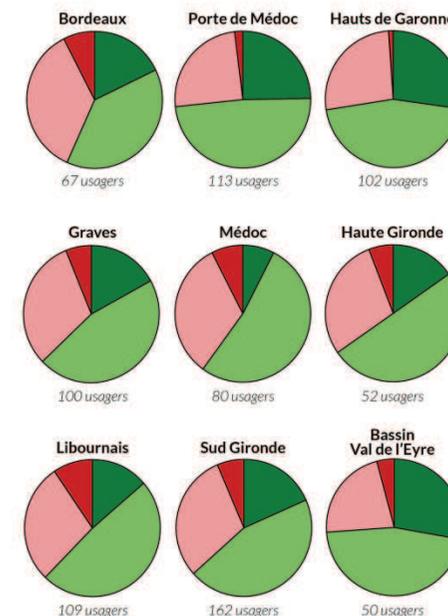
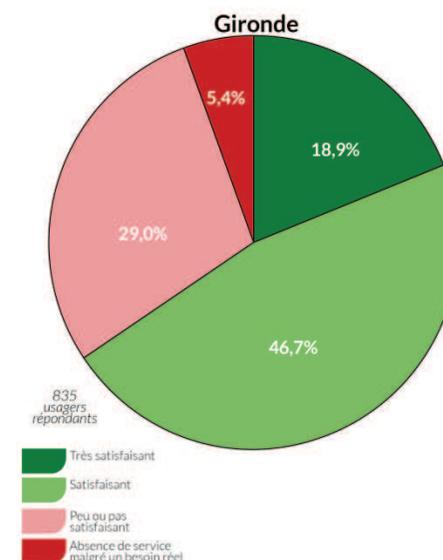
PETITE ENFANCE Perception

- Parmi les répondants usagers du service, 65,6% de satisfaction dont 18,9% de forte satisfaction
- **Plus forts taux de satisfaction** : Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (74% dont 28% de « très satisfaits »), Porte du Médoc (73,5%) et Hauts de Garonne (72,5%).
- 29% des répondants estiment que le service est peu ou pas satisfaisant
- **Plus forts taux d'insatisfaction** : notamment à Bordeaux (35,8%), dans le Médoc (32,5%) et dans le Sud Gironde (30,2%)
- Enfin, 5,4% des répondants notent une absence de services malgré un besoin sur leur territoire.
- Ils sont 9,2% dans le Libournais

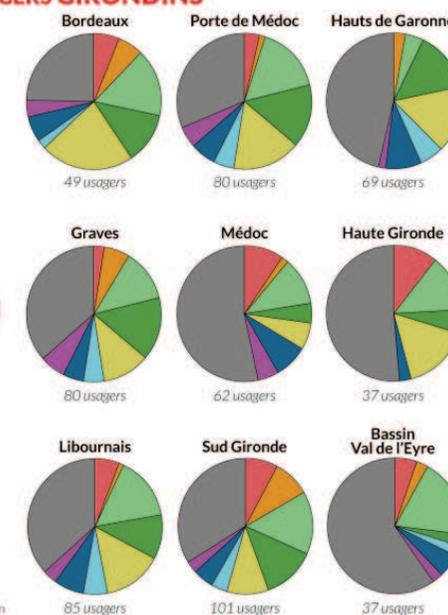
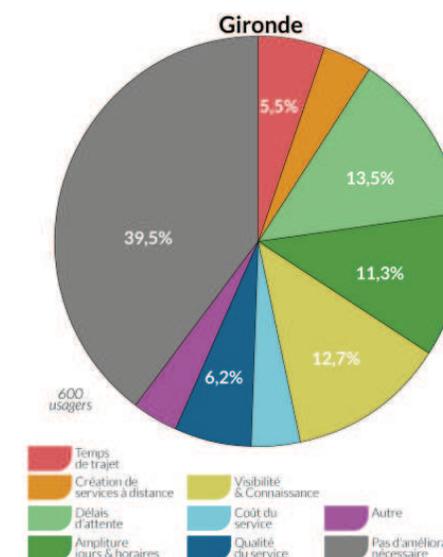
PETITE ENFANCE Attentes des usagers

- Les leviers d'amélioration prioritaires identifiés par les usagers répondants sont :
 - La réduction des délais d'attente pour 13,5% des usagers répondants (18,9% de ceux du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre)
 - La meilleure connaissance et visibilité de l'offre existante pour 12,7% des répondants (22,4% à Bordeaux)
 - L'élargissement de l'amplitude jours et horaires pour 11,3% (15% des répondants des Graves et de la Porte du Médoc)
 - Dans une moindre mesure, l'amélioration de la qualité du service et la diminution des temps de trajet.
- A noter, 39,5% des répondants utilisateurs du service estiment qu'aucune amélioration n'est nécessaire, (59,5% des répondants du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, 53,2% dans le Médoc et 51,4% en Haute Gironde).

LE POINT DE VUE DES GIRONDINS SERVICES EDUCATION JEUNESSE Petite enfance



LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS SERVICES EDUCATION JEUNESSE Petite Enfance



DEMANDE

Le point de vue des usagers

ECOLEES PRIMAIRES Perception

Plus de la moitié des répondants n'est pas usager du service.

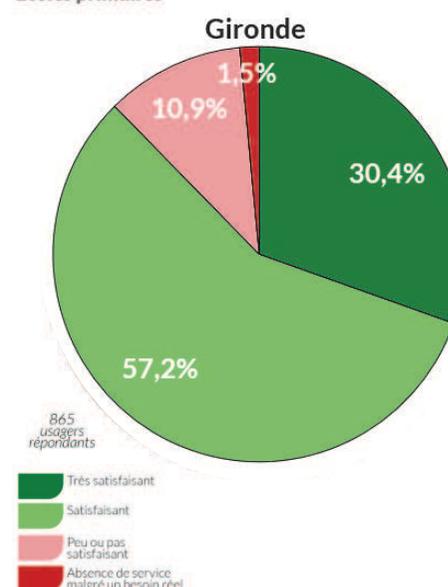
- 87,6% des répondants usagers sont satisfaits (57,2%) et « très satisfaits » (30,4%).
- Plus forts taux de satisfaction : Porte du Médoc (93,8% dont 38,9% de « très satisfaits »), Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (93,3% dont 33,3% de « très satisfaits ») et Graves (91,4% dont 33,3% de « très satisfaits »).
- Les répondants usagers insatisfaits comptent pour 10% (21,1% dans le Libournais).
- 1,5% des usagers déplorent l'absence du service malgré un besoin réel (2,2% et 2,4% dans les Graves, le Médoc et le Sud Gironde)

PERI/EXTRA-SCOLAIRES Perception

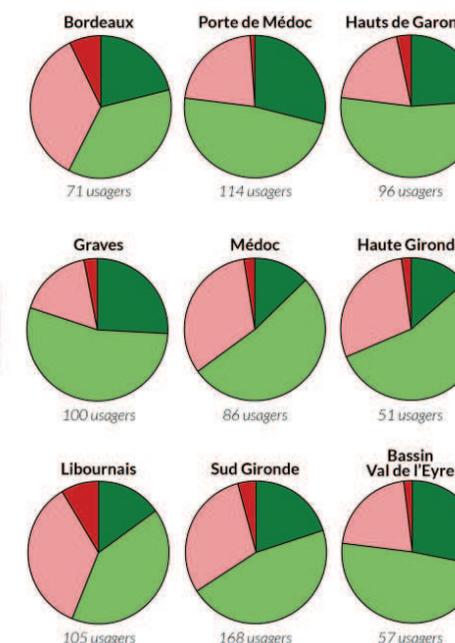
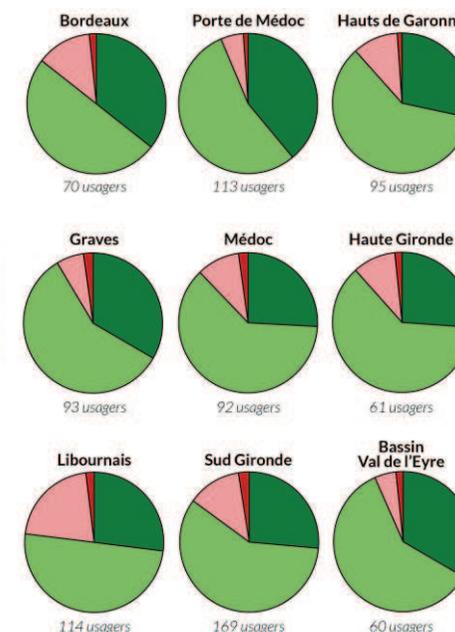
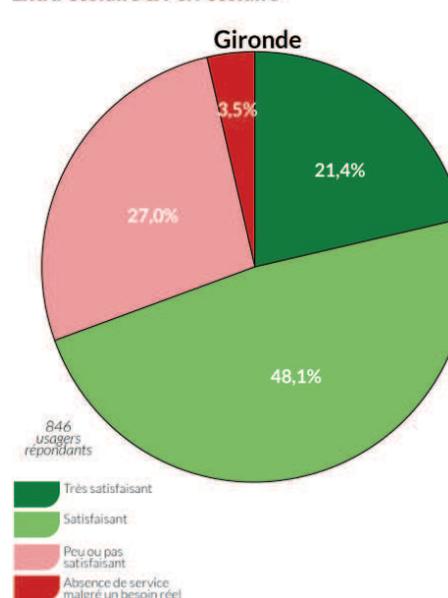
Plus de la moitié des répondants n'est pas usager du service.

- 69,5% des répondants usagers sont satisfaits dont 21,4% très satisfaits.
- Proportions importantes de satisfaction : Graves (80% dont 26% de « très satisfaits »), Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et Porte du Médoc (respectivement 77,2% et environ 28% de « très satisfaits ») et Hauts de Garonne (77,1%).
- 27% des répondants usagers s'estiment peu ou pas satisfaits (35,2% dans le Libournais et à Bordeaux).
- 1,7% des usagers remarquent l'absence du service malgré un besoin réel (8,6% dans le Libournais et 7% à Bordeaux).

LE POINT DE VUE DES GIRONDINS SERVICES EDUCATION JEUNESSE Ecoles primaires



LE POINT DE VUE DES GIRONDINS SERVICES EDUCATION JEUNESSE Extra-scolaire & Péri-scolaire



DEMANDE

Les attentes des usagers

ECOLES PRIMAIRES Attentes des usagers

Plus de la moitié des répondants n'est pas usager du service.

- 57,8% des usagers estiment qu'il n'y pas d'amélioration nécessaire à apporter au service (Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre : 77,8% ; Haute Gironde : 65,9%).
- Leviers d'amélioration prioritaires identifiés :
 - L'amélioration de la qualité du service pour 12,3% des usagers répondants (8,7% en Hauts de Garonne, 8,1% dans le Médoc).
 - La meilleure connaissance et visibilité de l'offre existante pour 8,7% des usagers répondants (15,9% en Hauts-de-Garonne).

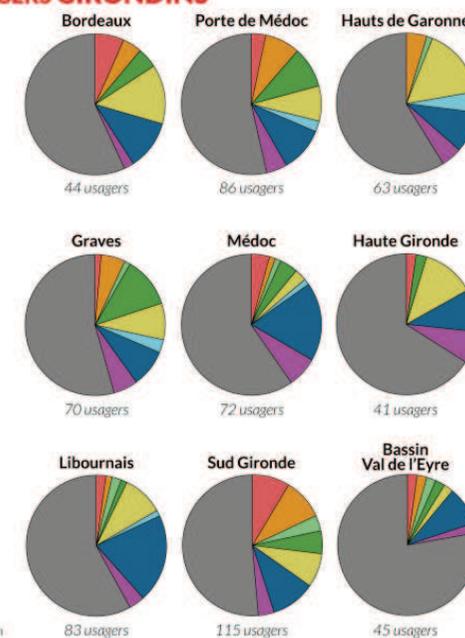
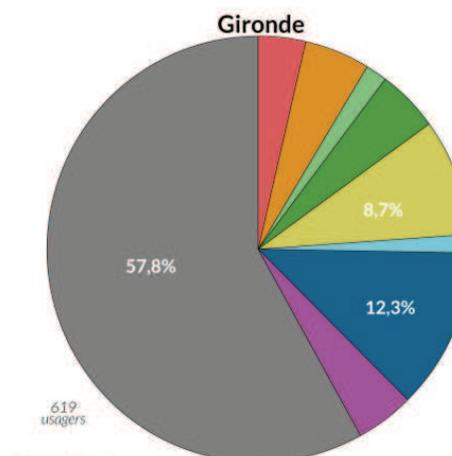
PERI/EXTRA-SCOLAIRES Attentes des usagers

Plus de la moitié des répondants n'est pas usager du service.

- A noter, 41,6% des répondants estiment qu'aucune amélioration n'est nécessaire (60% dans le Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre, 50,6% dans le Médoc)
- Leviers d'amélioration prioritaires identifiés :
 - La meilleure connaissance et visibilité de l'offre existante pour 16,4% des usagers répondants (31,9% à Bordeaux, 25% en Hauts de Garonne).
 - L'amélioration de la qualité du service pour 11,9% des répondants (17,7% dans le Médoc).
 - L'élargissement de l'amplitude jours et horaires pour 8,8% des répondants (13,4% de ceux des Graves).
 - Le diminution des temps de trajet (5,8%) et la création de services à distance (5,4%).

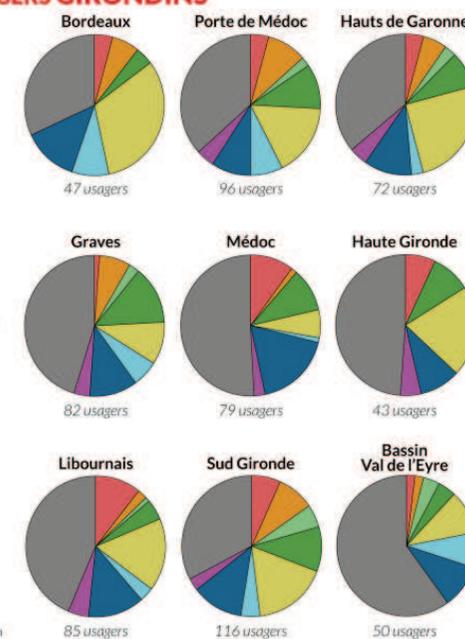
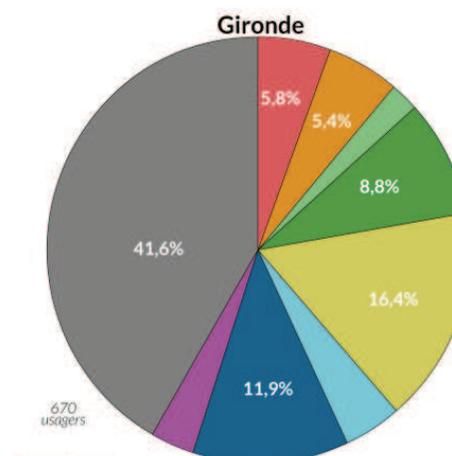
LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES EDUCATION JEUNESSE Ecoles primaires



LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES EDUCATION JEUNESSE Activités péri-scolaires & extra-scolaires



DEMANDE

Le point de vue & les attentes des usagers

COLLEGES & LYCEES Perception

Plus de la moitié des répondants n'est pas usager du service.

- 72,8% des usagers répondants déclarent être satisfaits (54%) et très satisfaits (18,9%).
- Taux de satisfaction supérieur à 65% dans tous les territoires.
- Plus forts taux de satisfaction : Portes du Médoc (86% dont 26,3% de « très satisfaits ») et Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et Bordeaux (83,3% et 83,6%).
- 22,8% des répondants usagers s'estiment peu ou pas satisfaits (33,3% dans le Médoc, 28,3% en Haute Gironde, 26,7% en Sud Gironde).
- 4,3% des usagers déplorent l'absence du service malgré un besoin réel (7,3% dans le Libournais, 6,8% en Hauts de Garonne, 6,7% en Médoc).

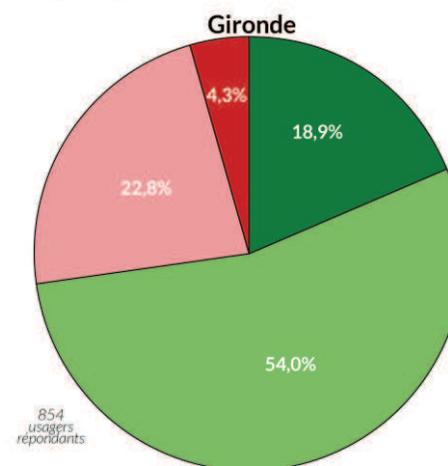
COLLEGES & LYCEES Attentes des usagers

Plus de la moitié des répondants n'est pas usager du service.

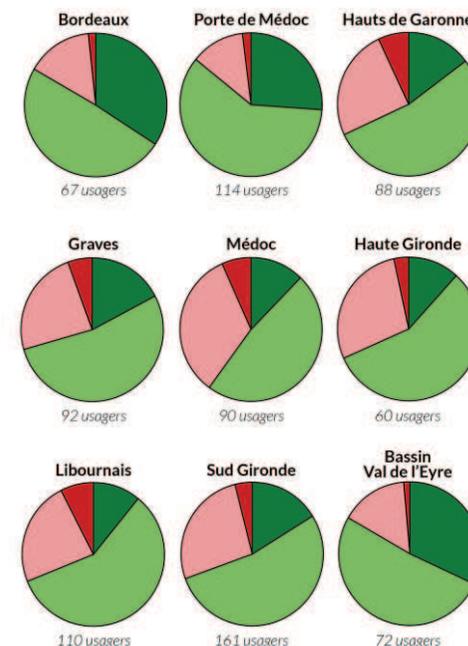
- Les leviers d'amélioration prioritaires identifiés par les usagers répondants sont :
 - La diminution des temps de trajet pour 16,5% des usagers répondants (27,6% des répondants médocains et 25,8% des Hauts de Garonne).
 - L'amélioration de la qualité du service pour 15,6% des répondants (23,7% dans le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et dans le Médoc).
 - L'amélioration de la connaissance et visibilité du service pour 9,5% des répondants (21,4% de ceux résidant à Bordeaux).
- A noter, 41,5% des répondants utilisateurs du service estiment qu'aucune amélioration est nécessaire, (57,6% des répondants du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, 56,3% en Haute Gironde).

LE POINT DE VUE DES GIRONDINS

SERVICES EDUCATION JEUNESSE Collèges & Lycées

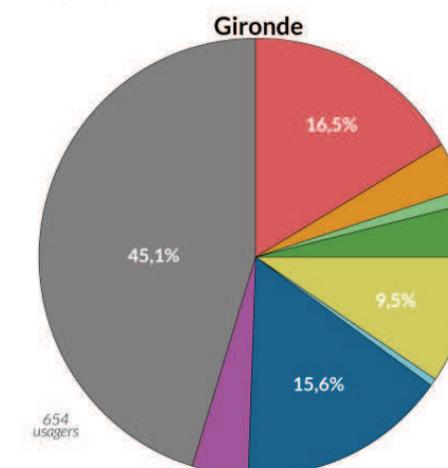


854 usagers répondants

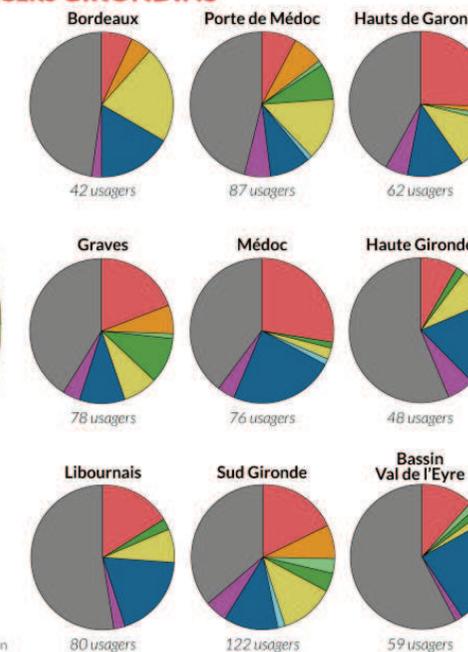


LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES EDUCATION JEUNESSE Collèges & Lycées



654 usagers



DEMANDE

Le point de vue & les attentes des usagers

FORMATION SUPERIEURE Perception

Plus de la moitié des répondants n'est pas usager du service.

- 45,0% des usagers répondants déclarent être satisfaits dont 11% très satisfaits (18,9%).
- Plus forts taux de satisfaction : Bordeaux (79,5% dont 22,9% de « très satisfaits »).
- 38,1% des répondants usagers s'estiment peu ou pas satisfaits (57,1% dans le Médoc, 53,1% en Haute Gironde, 47,1% en Sud Gironde).
- 16,9% des usagers déplorent l'absence du service malgré un besoin réel (27,1% dans le Libournais, 24,6% en Sud Gironde, 22,4% en Haute Gironde).

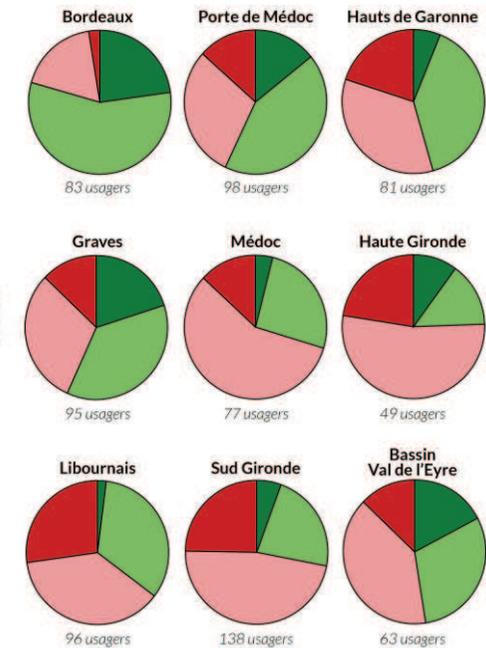
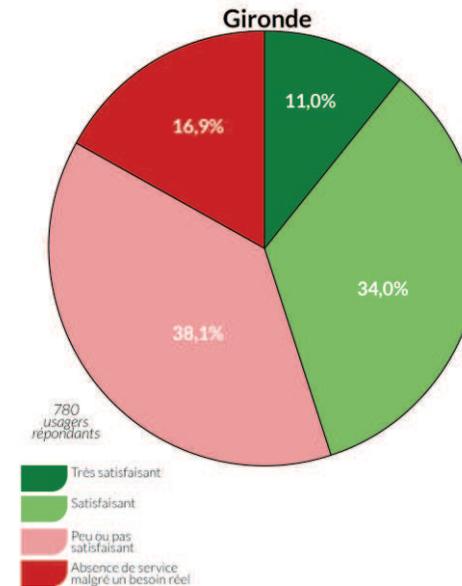
FORMATION SUPERIEURE Usages/Attentes numérique

Plus de la moitié des répondants n'est pas usager du service.

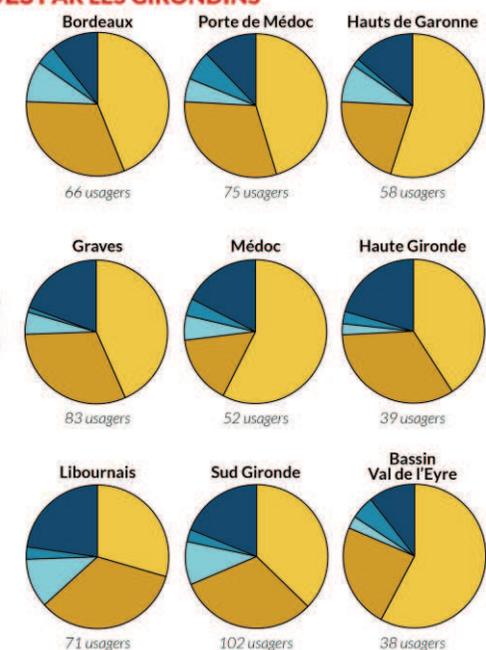
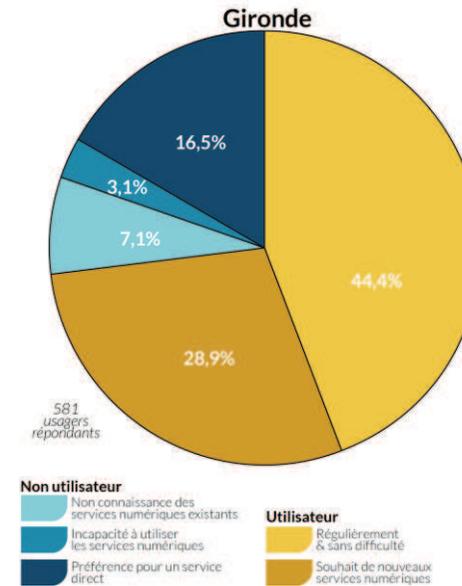
- L'offre de formation supérieure se développe de plus en plus sous forme numérique. Parmi les usagers répondants **44,4% utilisent ce service numérique régulièrement et facilement** (57,9% dans le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, 57,7% dans le Médoc).
- 28,9% des répondants usagers souhaitent un développement de ces interfaces numériques (33,8% dans le Libournais, 33,3% en Haute Gironde).
- Parmi les répondants non-utilisateurs, **21,6% énoncent leur préférence pour le service en direct**, 5,3% signalent leur manque de connaissance sur ces services numériques, et 3,1% leur incapacité à les utiliser.

A noter, : 67,1% des répondants n'utilisent pas le service considéré. Seuls 581 répondants sont pris en compte dans l'analyse. →

LE POINT DE VUE DES GIRONDINS SERVICES EDUCATION JEUNESSE Services de formation supérieure



UTILISATION DES SERVICES NUMERIQUES PAR LES GIRONDINS SERVICES D'EDUCATION Formation supérieure

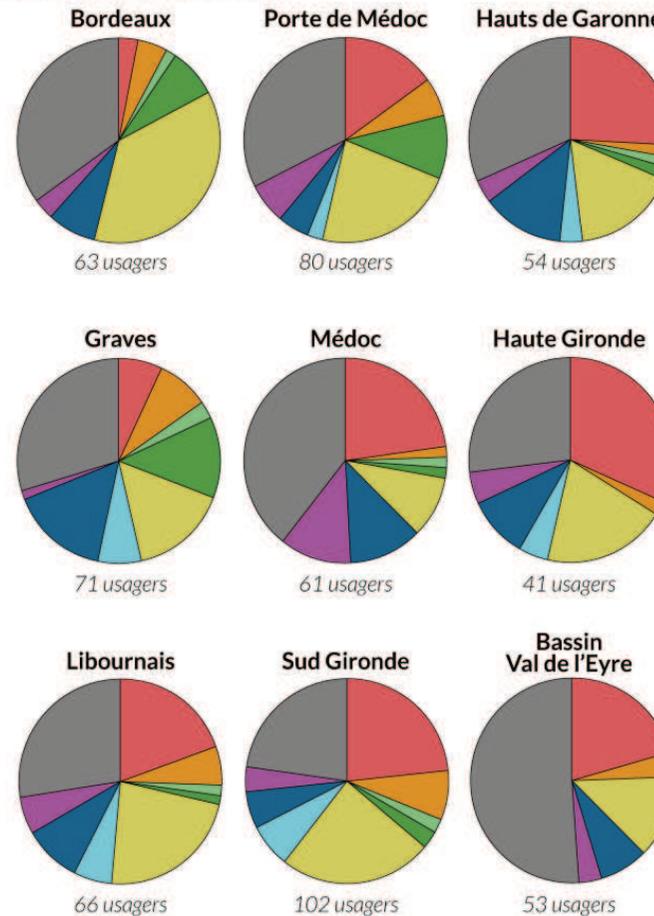
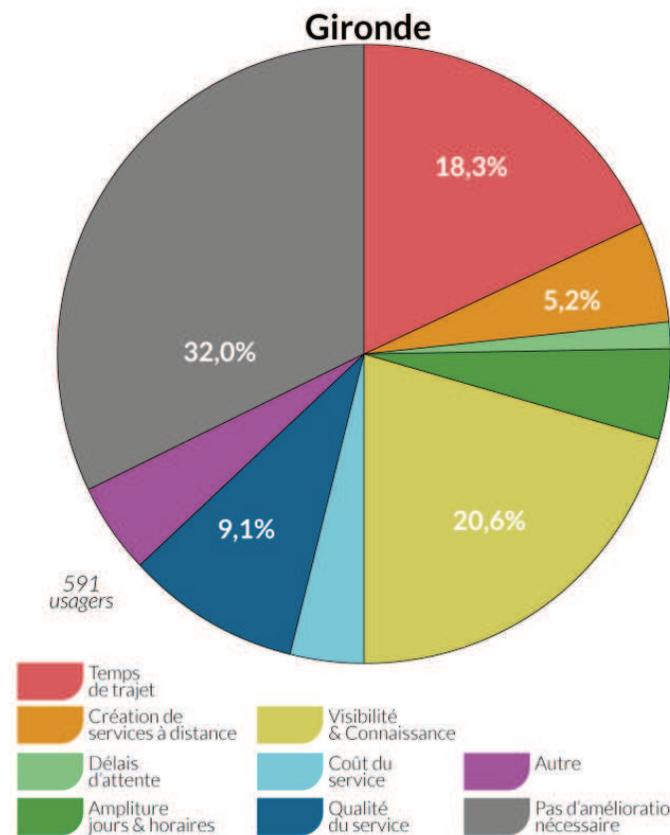


DEMANDE

Les attentes des usagers

LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES EDUCATION JEUNESSE Formation supérieure



FORMATION SUPERIEURE Attentes des usagers

- Les leviers d'amélioration prioritaires identifiés par les usagers répondants sont :
 - L'amélioration de la connaissance et visibilité du service pour 20,6% de usagers répondants (36,5% des répondants bordelais, 24,5% de ceux de Sud Gironde.
 - La diminution des temps de trajet pour 18,3% des répondants et pour 31,7% en Haute Gironde.
 - L'amélioration de la qualité du service pour 9,1% des répondants (plus de 10% des répondants des Graves (15,5%) des Hauts de Garonne (13%), du Médoc (11%).
 - La création de services à distance pour 5,2% des répondants.
- A noter, 32,0% des répondants estiment qu'aucune amélioration n'est nécessaire

DEMANDE

Enjeux & Pistes d'amélioration

DEMANDE

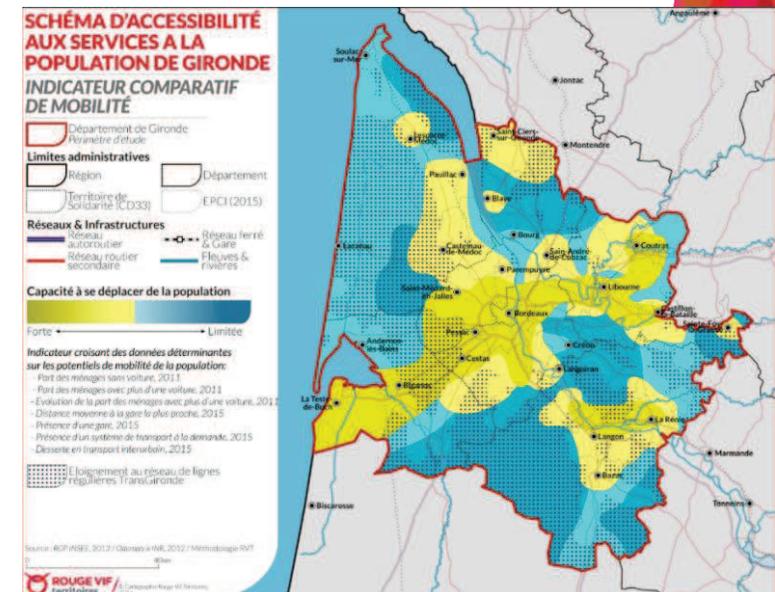
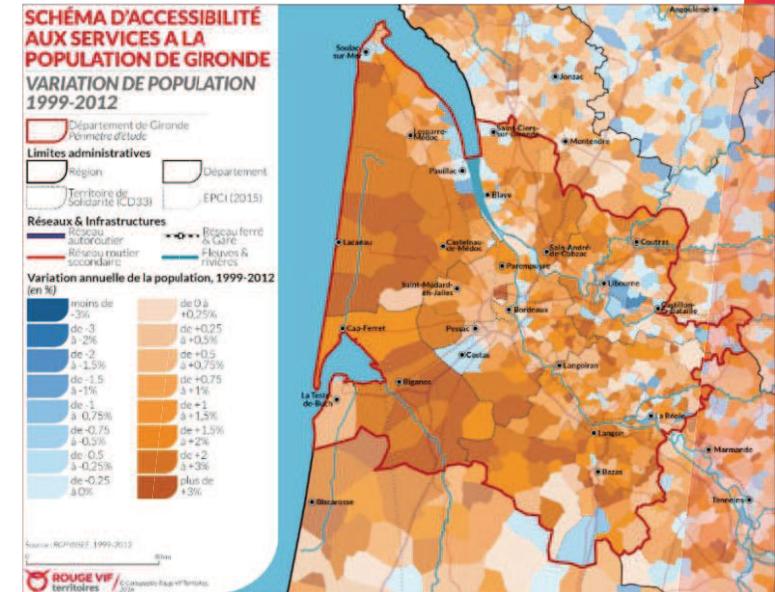
A RETENIR

PERCEPTIONS DES USAGERS

- Des niveaux de satisfaction variables selon la gamme de services :
 - Petite Enfance** : les usagers sont globalement satisfaits, même si les usagers de Bordeaux, du Médoc et du Sud Gironde mettent en évidence une perception plus négative.
 - Ecoles primaires et activités extra-scolaires, collèges et lycées** : les usagers sont très satisfaits de cette gamme de services.
 - Formation supérieure** : cette gamme de services est la moins bien perçue par les usagers en particulier dans les secteurs du Médoc, de la Haute Gironde et du Sud Gironde (+ de 50% d'insatisfaits).
- Des leviers d'amélioration identifiés pour les services peu satisfaisants : la répartition territoriale de l'offre et l'amélioration de la connaissance et de la visibilité de l'offre (petite enfance et formation supérieure), ainsi que la réduction des temps d'attente (petite enfance).

ANALYSE DES BESOINS

- Des besoins à prendre en compte au regard des dynamiques socio-démographiques (croissance démographique et rajeunissement) :
 - Dynamique d'accueil** : les dynamiques résidentielles des secteurs attractifs (Centre Médoc, Sud de la Haute Gironde, ...) portées par des jeunes ménages actifs avec enfants et suscitant de nouveaux besoins en services éducatifs et de petite enfance.
 - L'offre de mobilité**, moins complète dans certains secteurs du département (Lacs médocains, sud Gironde, Entre-Deux-Mers, etc.), implique des temps d'accès conséquents aux services d'éducation du secondaire (collèges et lycées) ou de formation supérieure.



OFFRE

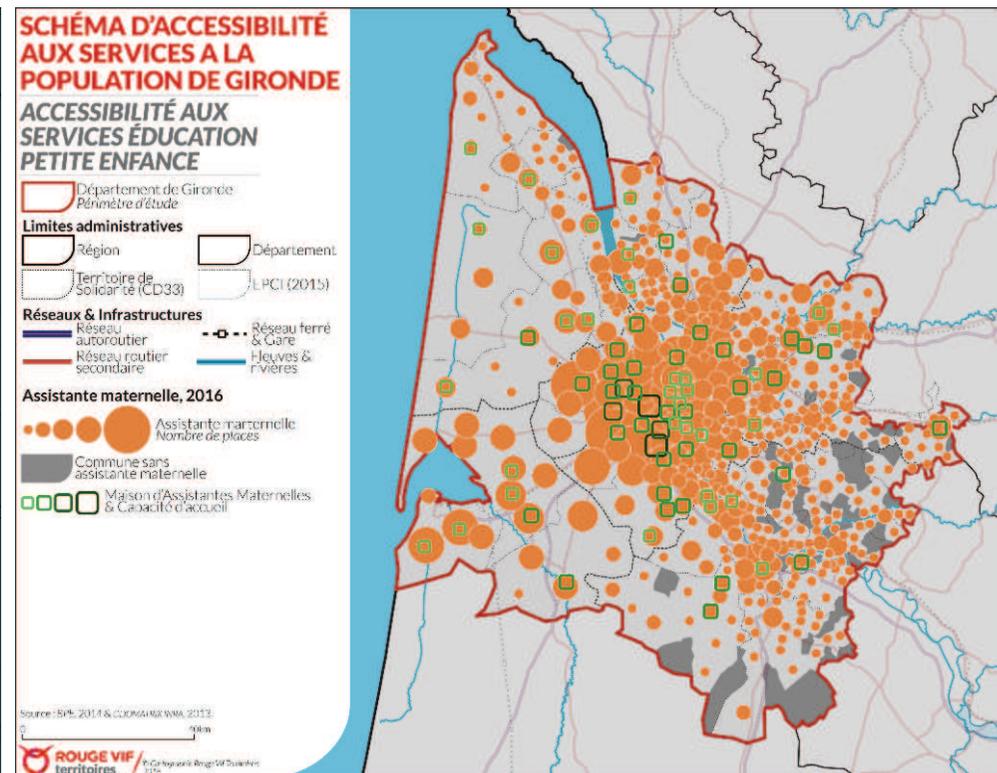
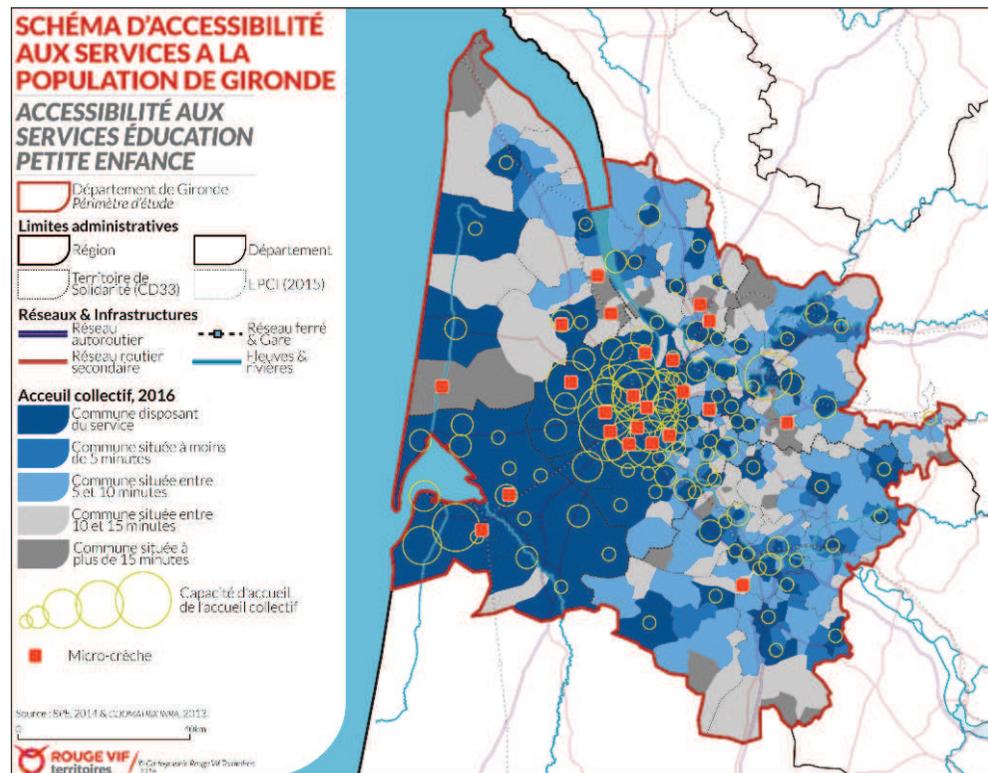
Petite enfance

Organisation territoriale de l'offre de service

- Les structures d'accueil collectif de grande capacité sont principalement concentrées dans l'aire métropolitaine et le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre. En dehors de ces secteurs, se sont les principaux pôles de services qui proposent ce type de structures.
- Les communes les plus éloignées des structures d'accueil collectif sont situées aux franges du département, dans le secteur des lacs Médocains et dans l'intervalle entre la Haute Gironde et le Libournais.
- Il existe une offre de micro-crèches mais concentrée dans le cœur de l'aire métropolitaine.
- L'offre est complétée par un réseau dense d'assistantes maternelles qui couvre quasiment l'ensemble du territoire, hormis quelques communes du Sud Gironde et de l'Entre-Deux-Mers.

Perspectives d'évolution & Enjeux d'accessibilité

- La capacité globale d'accueil a également fortement augmentée entre 2007 et 2013 (+44%). Cependant, cette croissance a été deux fois plus importante pour les places chez les assistantes maternelles employées par les parents (+52%) que pour les places en accueil collectif et familial (+25%).
- Le département a mis en place en partenariat avec la CAF et la MSA un Schéma Départemental d'Accueil du jeune enfant pour la période 2015-2018 qui liste un ensemble d'actions en faveur d'une valorisation des conditions d'accueil de la Petite Enfance.



OFFRE

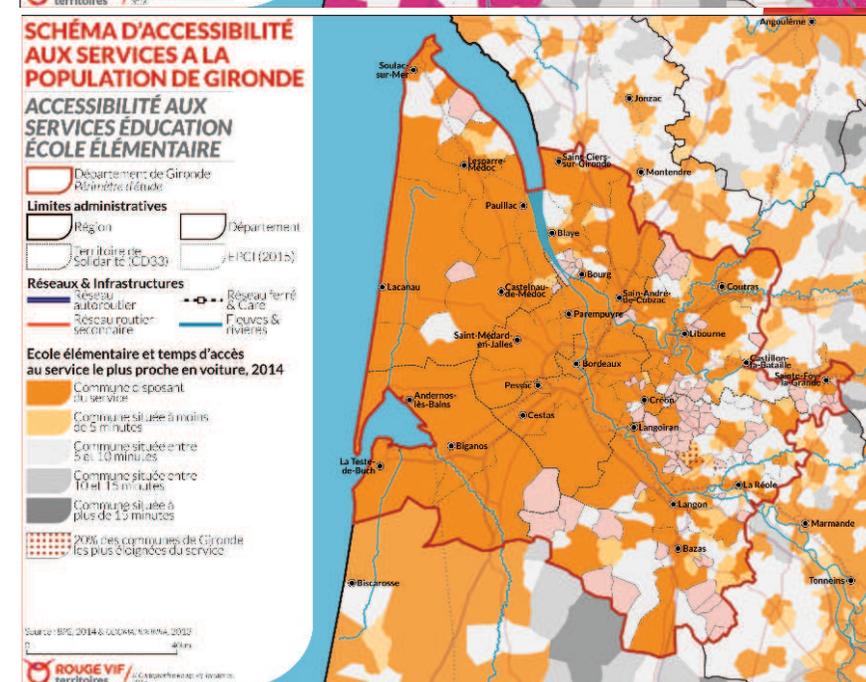
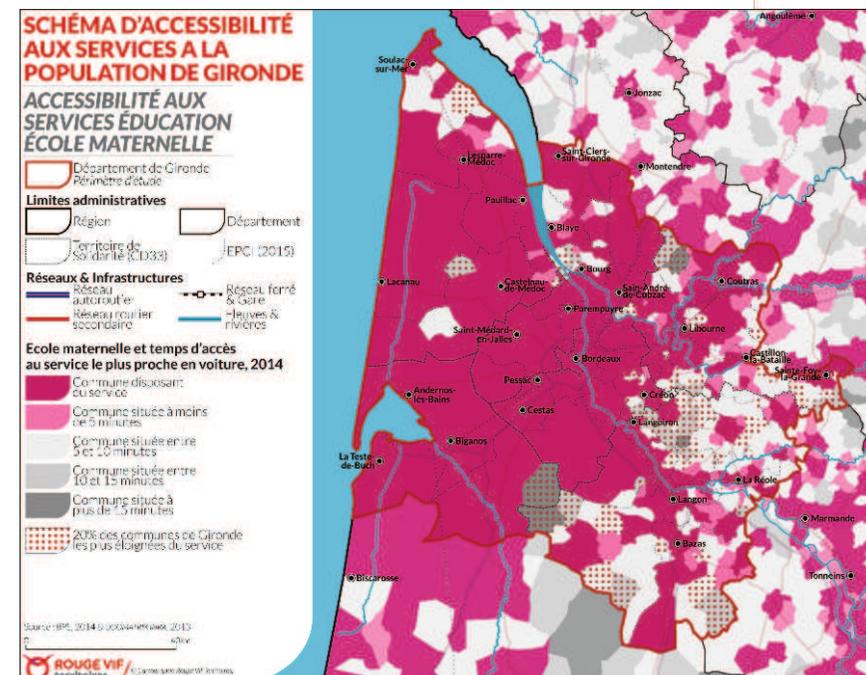
1^{er} Degré (Maternelle et Élémentaire)

Organisation territoriale de l'offre de service

- Le département de la Gironde dispose d'un maillage performant pour les équipements du 1er degré (maternelle et élémentaire). 93% des girondins bénéficient d'une structure d'accueil dans leur commune de résidence. Ces équipements sont situés en moyenne à 3 minutes du domicile.
- Les secteurs les mieux desservis sont l'aire métropolitaine (Bordeaux, Graves, Hauts de Garonne, Porte du Médoc et Graves) et le Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre.
- Le Sud Gironde, avec 8% de sa population située à plus de 10 minutes d'une école primaire, constitue le secteur au maillage le moins complet.
- Plus spécifiquement, les territoires de l'Entre-Deux-Mers (CC du Créonnais, CC du Canton de Targon, CC du Sauveterrois) ainsi que la frange sud du département (CC du Sud Gironde) cumulent les communes avec un maillage le plus diffus.

Perspectives d'évolution et enjeux d'accessibilité

- En continuité de la croissance démographique observée à l'échelle du département, les effectifs scolaires sont globalement en hausse avec une augmentation des effectifs dans le 1^{er} degré de plus de 2000 élèves pour la rentrée 2015/2016 (secteur public et privé). Les prévisions pour la rentrée 2016/2017 fixent l'ouverture d'une soixantaine de classes et de la fermeture d'une quarantaine de classes.
- Pour les secteurs ruraux, des stratégies de mutualisation des services sont mises en place via les Regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Il en existe actuellement 79, répartis sur 228 communes. L'organisation des RPI est amenée à évoluer au regard des modifications de la carte intercommunale.
- Les secteurs marqués par une croissance démographique importante constituent des territoires à enjeux en termes de services éducatifs, d'autant plus pour les territoires au solde naturel élevé. A cet égard, les secteurs du centre Médoc, du sud de la Haute Gironde ou encore de l'axe Bordeaux-Langon bénéficient d'un maillage très satisfaisant, permettant de répondre efficacement aux besoins actuels et à venir.
- Quelques enjeux clés :
 - pérenniser la bonne qualité de l'offre du 1^{er} degré;
 - anticiper les besoins liés aux dynamiques démographiques, notamment l'installation des jeunes ménages;
 - garantir l'accessibilité du service dans les territoires ruraux au travers de coopérations intercommunales.



OFFRE

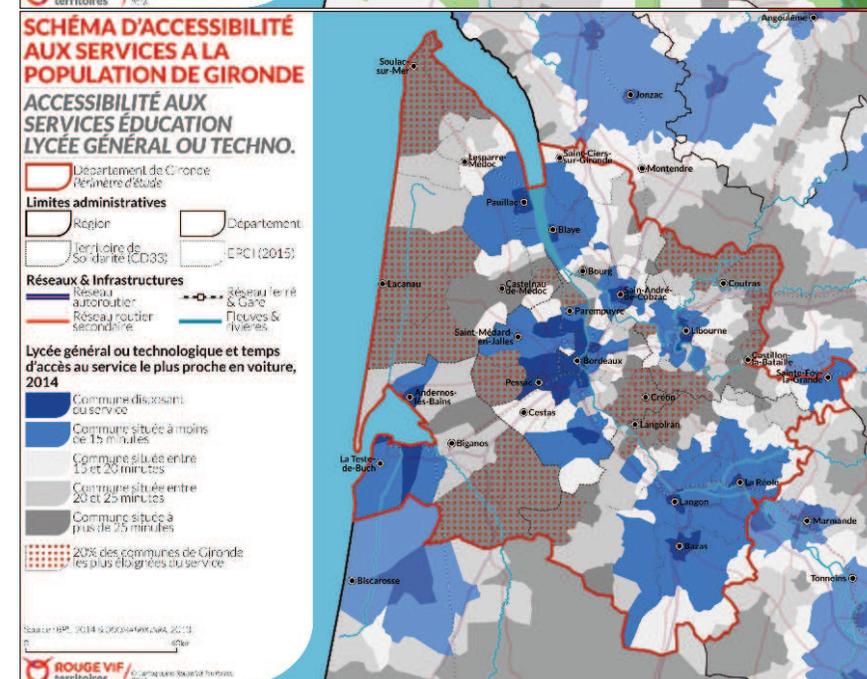
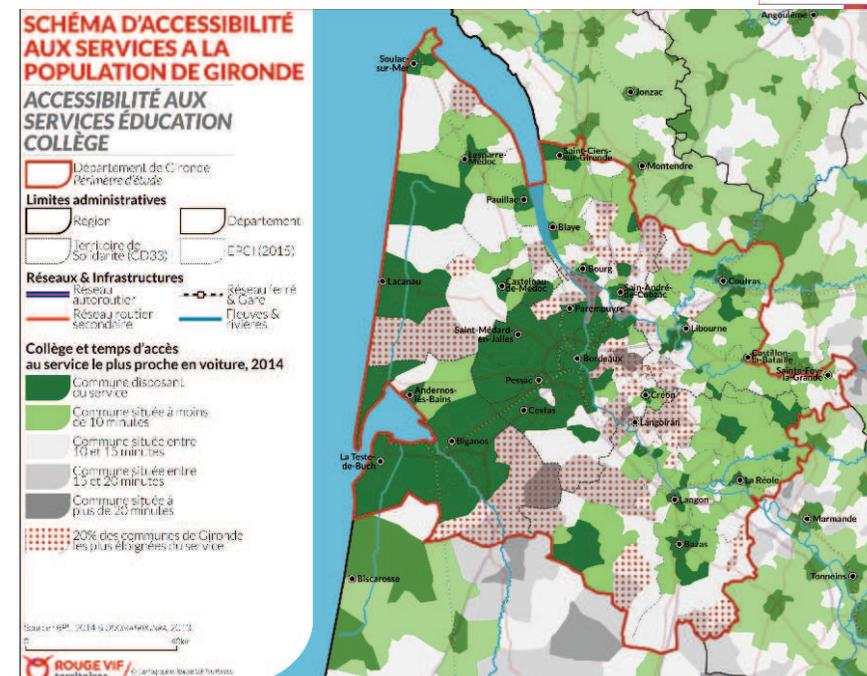
2^e Degré (Collèges & Lycées)

Organisation territoriale de l'offre de service

- La couverture en collèges est satisfaisante à l'échelle départementale, avec près de 70% des girondins disposant d'une structure dans leur commune, et d'un temps d'accès moyen de 8 minutes.
- Des **disparités territoriales** sont toutefois notables en matière de maillage : si les secteurs de Bordeaux, Porte du Médoc, Graves et du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre bénéficient d'une excellente couverture (plus de 80% des habitants disposent d'un collège dans leur commune), la desserte est nettement moins complète dans le reste du département. Ainsi **plus de 40% des habitants de Haute Gironde, du Médoc et du Gironde sont situés à plus de 10 minutes d'un collège.**
- Les communes les plus éloignées d'un collège sont localisées principalement dans la partie est du département, notamment dans le secteur des Hauts de Garonne où le temps d'accès moyen à un collège est de 11 minutes.
- La Gironde compte 82 lycées, dont 34 lycées professionnels (Bazas, Blanquefort, Bommès et Montagne).
- Le maillage en lycées s'appuie sur les principaux pôles urbains du département, dont une très forte concentration à Bordeaux (15 lycées).
- Les girondins sont distants en moyenne de 18 minutes d'un lycée. Cette moyenne est sensiblement supérieure dans le Libournais, le Médoc et les Hauts de Garonne : respectivement 58, 44 et 64% des habitants de ces secteurs sont situés à plus de 20 minutes d'un équipement.
- Les communes les plus éloignées d'un lycée sont principalement situées dans les franges du département (CC de la Pointe Médoc, façade littorale du Médoc, Nord du de la CA du Libournais) et le cœur de l'Entre-Deux-Mers (Coutras, Langoran).

Perspectives d'évolution & Enjeux d'accessibilité

- Les projections pour la rentrée 2016 sont positives, avec environ 2000 élèves supplémentaires attendus.
- L'offre en équipements éducatifs du 2nd degré est à mettre au regard des dynamiques démographiques que connaît la Gironde et qui fait émerger de nouveaux besoins. Des territoires tels que le Sud de la Haute Gironde ou le Créonnais, en croissance démographique et marqués par une part des moins de 20 ans parmi les plus fortes du département apparaissent sous-équipés pour faire face aux besoins actuels et futurs.
- La question de la mobilité constitue un enjeu majeur en Gironde. Beaucoup d'élèves du 2nd degré dans les territoires situés hors de la métropole bordelaise font face à des temps de transport élevés.

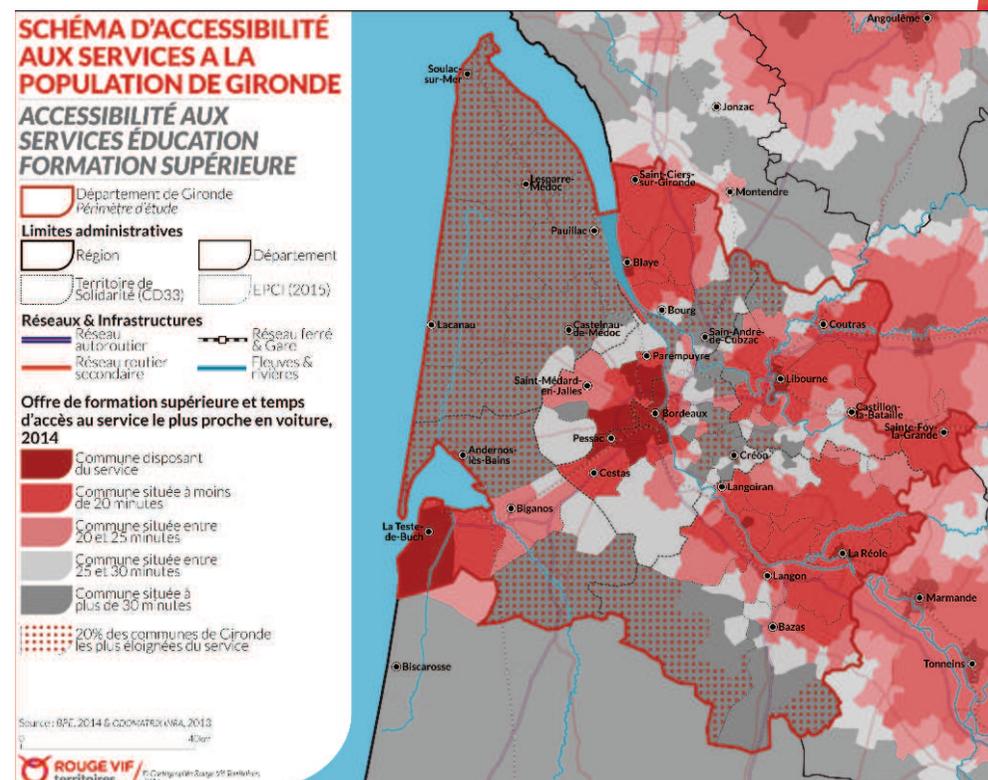


OFFRE

Formation supérieure

Organisation territoriale de l'offre de service

- En matière d'enseignement supérieur, le département est marqué par un déséquilibre entre l'aire métropolitaine et les secteurs plus ruraux tant en matière d'offre réelle que de pratiques.
- A l'échelle du département, le temps d'accès moyen à un services de formation supérieure est de 24 minutes avec des situations très contrastées entre Bordeaux et les territoires périphériques comme le Médoc, dont les habitants résident à plus d'1h de la première structure de formation.
- Avec 4 universités qui couvrent un large spectre disciplinaire, des écoles spécialisées au rayonnement national (Ecole Nationale de la Magistrature, IEP, INSEEC, ...) et neuf écoles d'ingénieurs (établissements de l'Institut Polytechnique de Bordeaux et ENSAM), Bordeaux concentre l'essentiel de l'offre d'enseignement supérieur de l'espace départemental et régional.
- L'offre dans le reste du département est portée par :
 - La formation professionnelle : BTS répartis dans les lycées professionnels et les structures mutualisées comme les Centres de Formation Multi-Métiers;
 - La formation sociale et médicale : Libourne, La Réole, La Teste-de-Buch, Sainte-Foy-la-Grande.



Perspectives d'évolution & Enjeux d'accessibilité

- Les opportunités en matière d'enseignement supérieur sont nombreuses en Gironde, mais son accessibilité est marquée par de fortes disparités spatiales et culturelles. Si le pôle bordelais propose une offre complète, les opportunités dans les autres territoires sont nettement moins diverses en particulier pour les cursus longs. L'essentiel de l'offre hors métropole concerne des filières professionnalisantes en 2 ans.
- Des territoires comme la Haute Gironde, le Médoc ou encore le Sud Gironde sont marqués par une faible accessibilité à l'enseignement supérieur liée à un déficit d'offre et à une faible mobilité des jeunes.
- Par ailleurs, la question de la mobilité culturelle est un enjeu majeur dans plusieurs territoires girondins. Il s'agit d'un facteur réel d'exclusion des formations qualifiantes qui induit des phénomènes de précarisation. Les territoires et les structures adéquates, notamment les Missions Locales ont engagé plusieurs initiatives afin de décloisonner l'accès à la formation.
- Cette situation contrastée induit des enjeux spécifiques pour les territoires les moins bien dotés : faible qualification des jeunes, inadéquation avec les qualifications recherchées sur le territoire... Ces problématiques freinent les jeunes dans leur accès à un parcours d'emploi satisfaisant.

OFFRE

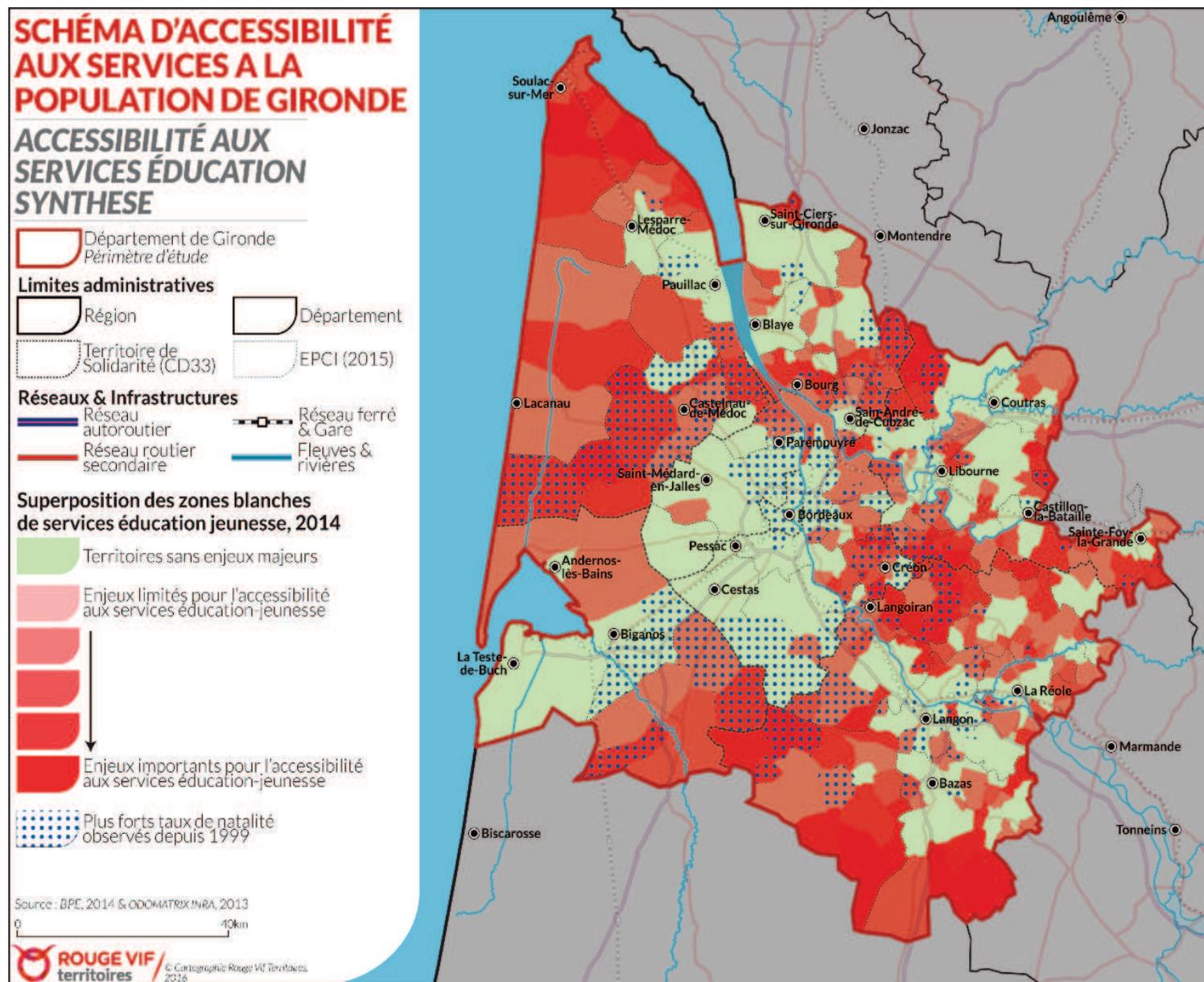
Synthèse

Synthèse

- L'offre éducative girondine apparaît satisfaisante dans l'aire métropolitaine bordelaise à l'exception du secteur des Hauts de Garonne plus nuancé, le sud du bassin d'Arcachon et les axes des vallées de la Garonne et de la Dordogne. A noter également l'absence d'enjeux en Haute Gironde.
- Les espaces les plus isolés se situent donc dans l'Entre-deux-Mers, au sud du département (Sud Gironde, Val de l'Eyre), et de façon marquée dans le Médoc (à l'exception des zones d'influence de Pauillac et Lesparre).
- Le croisement avec les zones de natalité forte met en évidence des enjeux particuliers de densification de l'offre sur le Centre Médoc, le Créonnais et le sud de la Haute Gironde.

Méthodologie Les cartes d'accessibilité thématique sont construites à partir de la superposition des zones éloignées des services calculées pour différents services avec un système de pondération.

Services pris en compte: services de petite enfance (collectif et individuels), équipements éducatifs (primaire et secondaire), équipements de formation supérieure



OFFRE

A RETENIR Approche départementale

OFFRE

A RETENIR

ORGANISATION DE L'OFFRE

- Une offre de garde pour la petite enfance importante mais qui peut être en inadéquation avec les besoins locaux (déficit de capacité, faible prise en compte des horaires atypiques des parents...)
- Une offre d'enseignement du premier degré globalement très satisfaisante qui s'appuie sur des logiques de coopération dans les secteurs ruraux (déploiement des RPI)
 - Une offre d'enseignement du premier degré globalement très satisfaisante (97.5% des Girondins à moins de 7 minutes d'une école primaire contre 93.2% en grande région). Un taux d'encadrement des élèves favorable et un nombre moyen d'élèves par classe de 25.
 - Une offre de collèges aujourd'hui satisfaisante, mais nécessitant des restructurations et la construction de nouveaux établissements pour faire face à l'évolution de la demande. Si l'offre est plutôt satisfaisante pour les services éducatifs du second degré, certains territoires sont toutefois considérés en tension au regard de l'évolution de la demande.
- Une offre importante d'enseignement supérieur concentrée dans la métropole, à l'attractivité régionale et nationale. A l'inverse, les territoires alentours souffrent d'un éloignement à ces services.

DES FRAGILITES A CONSIDERER

- L'offre de lycée est concentrée très majoritairement dans la métropole qui se traduit par une accessibilité plus faible dans le Médoc, la Lande des Graves, ou encore l'Entre-deux-Mers ; et des temps de trajet conséquents pour les élèves. Comme pour les collèges, les dynamiques démographiques et l'augmentation de la part de la population scolarisée sur des secteurs nouvellement attractifs renforceront les besoins en équipements.
- Des phénomènes localisés de précarisation et de décrochage des jeunes. Certains territoires (Médoc, Haute Gironde, Libournais et Sud Gironde) peinent à offrir un parcours de vie global : manque d'emploi, de formations et manque de coordination des politiques jeunesse.

OFFRE

A RETENIR *Approche territoriale*



Aire métropolitaine Bordelaise (Bordeaux, Hauts de Garonne, Porte du Médoc, Graves)

L'aire métropolitaine est le territoire le mieux doté en matière de services d'accueil et d'éducation. Cette situation avantageuse ne doit toutefois pas masquer des disparités internes sensibles et des enjeux importants dans ces domaines :

- Développer une offre suffisante et adaptée en matière d'accueil petite enfance.
- Améliorer l'offre du second degré afin de lutter contre les situations de saturation.
- Accompagner les élèves en difficulté d'insertion (allophones, handicap, ...).
- Rééquilibrer l'offre de formation entre le cœur de la métropole et sa périphérie.
- Garantir l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi.



Libournais

Une offre de formation satisfaisante pour le primaire et le secondaire assurée par les principaux pôles du territoire. Le Libournais bénéficie par ailleurs sur une bonne partie du territoire de la proximité du pôle bordelais pour l'offre d'enseignement supérieure.

Quelques enjeux clés :

- Assurer une offre de structures d'accueil collectif satisfaisante.
- Investir les politiques jeunesse et permettre l'accès aux services pour éviter le décrochage des jeunes et limiter leur précarisation.



Sud Gironde

Le territoire **bénéficie d'un maillage en équipements éducatifs (1^{er} et 2nd degré) relativement dense** notamment grâce aux stratégies de regroupement (RPI) ainsi que **des équipements spécifiques en matière de formations qualifiantes**, sur le plan professionnel et technique (l'école de viticulture et d'œnologie « La Tour Blanche, le lycée agricole de Bazas « Terre de Gascogne », le lycée des Métiers du Sud Gironde » à Langon, ...). L'offre est principalement concentrée le long de la Garonne et relayée par des pôles dans le reste du territoire (Saint-Symphorien, ...).

Quelques enjeux clés :

- Favoriser l'accès à une offre de formation plus locale.
- Agir contre l'illettrisme et la déscolarisation.

OFFRE

A RETENIR Approche territoriale



Bassin d'Arcachon - Val de L'Eyre

Le Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre souffrent d'un déficit marqué en matière d'équipements éducatifs au regard de l'attractivité du territoire. De fait, plusieurs enjeux spécifiques à ce territoire sont perceptibles :

- **Améliorer l'offre du premier degré** afin de garantir l'attractivité du territoire.
- **Répondre au sous-équipement en collèges et lycées**, arrivés à saturation dans certains secteurs (d'où des stratégies d'ouverture de nouveaux équipements).
- **Adapter l'offre de formation locale aux besoins du territoire** : hôtellerie, services à la personne, tourisme.



Médoc

Si les services du 1^{er} degré sont bien assurés dans le Médoc, notamment grâce au RPI, les équipements du 2nd degré (collèges et lycées) sont sensiblement moins bien répartis sur le territoire. Le Médoc compte 6 collèges et seul Lesparre-Médoc et Pauillac disposent d'un lycée. Par ailleurs, le territoire compte parmi les plus éloignés des services de formation supérieure.

- Des **temps d'accès aux services éducatifs** importants.
- Un enjeu majeur de **formation et de qualification** des jeunes.



Haute Gironde

Le territoire qui accueille une partie du desserrement résidentiel de la métropole, figure parmi les territoires les plus jeunes au niveau départemental (23,5% de moins de 18 ans). L'offre est répartie sur 184 écoles, 6 collèges et 4 lycées.

- Si **l'offre est aujourd'hui satisfaisante**, la progression démographique rapide du secteur induit de nouveaux besoins notamment sur le Cubzaguais et la CC Latitude Nord Gironde.
- **Les temps d'accès aux offres de formation** figurent parmi les principaux enjeux du territoire (éloignement du domicile, difficultés scolaires, périodes de latences entre les transports, ...) que les mesures proposées peinent à résorber.
- Une **forte problématique de qualification et de formation des jeunes** pour leur garantir une insertion sur le marché de l'emploi. La Haute Gironde compte ainsi très peu de cursus supérieurs adaptés aux demandes des employeurs.

SYNTHESE

Enjeux & Pistes d'amélioration

DEMANDE

- Une offre jugée globalement satisfaisante, à l'exception de la formation supérieure et de la petite enfance.
- Des répondants qui mettent en évidence des besoins : **d'amélioration de la connaissance de l'offre éducative et d'une adaptation des horaires et des délais d'attente en particulier pour l'accueil de la Petite Enfance.**
- De nouveaux besoins éducatifs liés à la croissance démographique dans certains secteurs (aire métropolitaine et franges, Val de l'Eyre) en particulier pour le second degré.
- Des difficultés à se déplacer (faible maillage en transport collectif et faible fréquence) pour l'accès aux équipements éducatifs y compris dans des secteurs moins dotés (Médoc, Haute Gironde, nord Libournais, Sud Gironde, lacs médocains).
- Des phénomènes localisés de précarisation et de décrochage des jeunes. (Médoc, Haute Gironde, Libournais et Sud Gironde).

OFFRE

- Des services éducatifs bien répartis sur le territoire à l'exception d'une offre de formation supérieure concentrée sur l'aire métropolitaine avec des enjeux d'accessibilité liés à l'éloignement pour le reste du département.
- Une offre de petite enfance à adapter à la diversité des besoins socio-territoriaux (type d'accueil, amplitude horaires, etc.).
- Des logiques de mutualisation et d'adaptation de l'offre pour répondre aux densités et aux évolutions démographiques (regroupements intercommunaux, ouverture d'établissements).

ENJEUX & PISTES D'AMELIORATION

Déployer une offre éducative pour l'ensemble des jeunes Girondins

- Enjeu majeur d'amélioration des conditions de mobilité pour les secteurs sous-dotés en services éducatifs du secondaire et de la formation supérieure (Médoc, Haute Gironde, nord Libournais, Entre-Deux-Mers, Sud Gironde, littoral).
- Enjeu de prise en compte des dynamiques démographiques pour un (re)déploiement cohérente de l'offre existante
 - Piste stratégique Poursuivre les engagements en faveur du numérique (formation à distance, accessibilité des outils numériques au sein des établissements, formation des jeunes aux démarches dématérialisées).
 - Piste stratégique Créer les conditions favorables pour l'accès physique à la formation supérieure (logements spécifiques sur la métropole, conditions de mobilités).

Adapter l'offre de services de la petite enfance et l'enfance aux besoins des Girondins

- Enjeu de prise en compte des mobilités professionnelles et leurs impacts dans les rythmes de vie pour définir une offre adaptée aux besoins réels des habitants.
- Enjeu d'adaptation de l'offre d'accueil à l'évolution des modes de vie et à une meilleure densité dans les secteurs en tension.

Définir un projet global en faveur de la jeunesse à l'échelle du département

- Enjeu de décrochage de jeunes du parcours scolaires.
- Enjeu des fractures et barrières (numérique, mobilité, culturelle) pour certains publics fragiles.
- Enjeu de fluidification des parcours vers l'enseignement supérieur.

5 d

ANALYSE THEMATIQUE DE L'OFFRE DE SERVICES Culture Sport Loisirs

DEMANDE

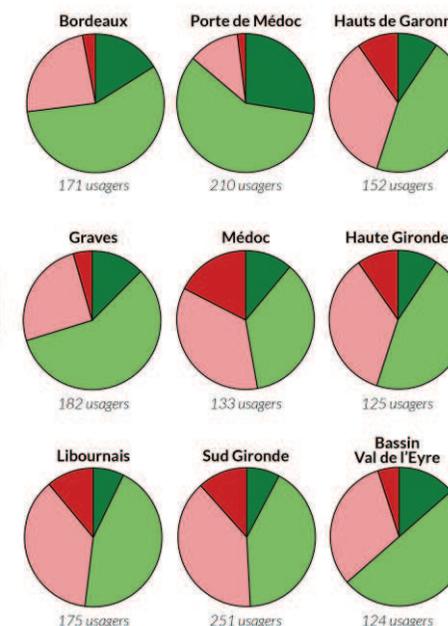
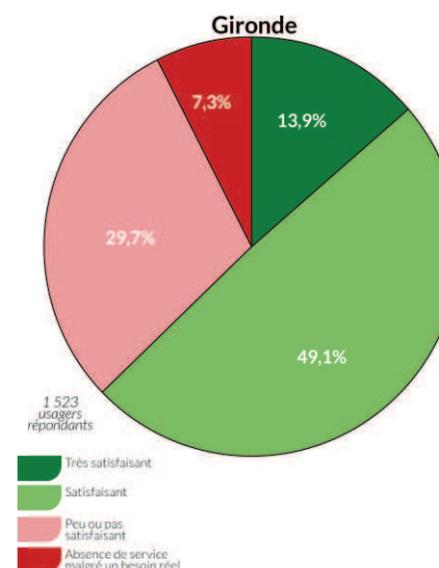
Le point de vue des usagers

EQUIPEMENTS CULTURELS Perception

- 63% des répondants usagers se disent satisfaits voire très satisfaits (13,9%) de l'offre culturelle à l'échelle départementale.
- Plus forts taux de satisfaction : Portes du Médoc (86,2%), Bordeaux (73,1%) et Graves (70%).
- Les usagers répondants peu ou pas satisfaits comptent pour 37,0% parmi lesquels 7,3% notent une absence de service malgré un besoin sur leur territoire.
- Plus forts taux d'insatisfaction : Sud Gironde (49,4%), le Médoc (47,4%) et le Libournais (52,0%).

LE POINT DE VUE DES GIRONDINS

SERVICES DE LOISIRS Equipements culturels

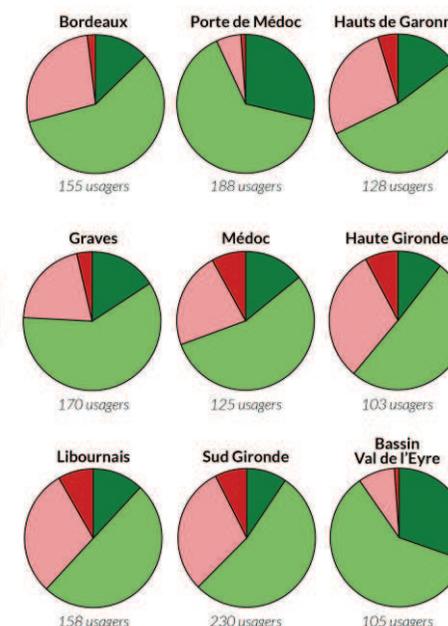
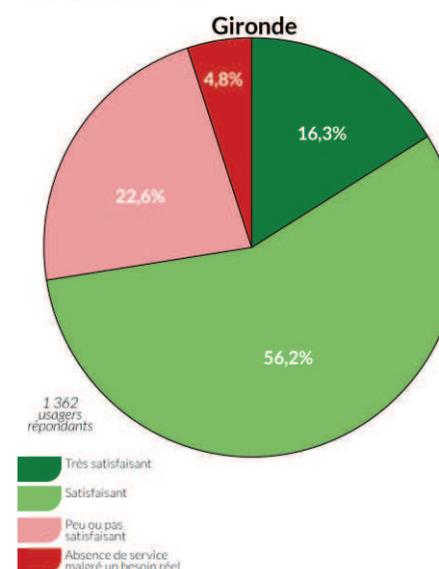


EQUIPEMENTS SPORTIFS Perception

- 72% des usagers répondants déclarent être satisfaits (dont 16,3% de « très satisfaits »).
- Plus forts taux de satisfaction : le Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre (90,5% dont 30,5% de « très satisfaits ») puis les Portes du Médoc (93,1%, dont 28,7% de « très satisfaits »).
- 22,6% des répondants considèrent le service peu ou pas satisfaisant. (30% en Haute Gironde et Sud Gironde).
- 4,8% des répondants estiment que le service manque sur leur territoire.

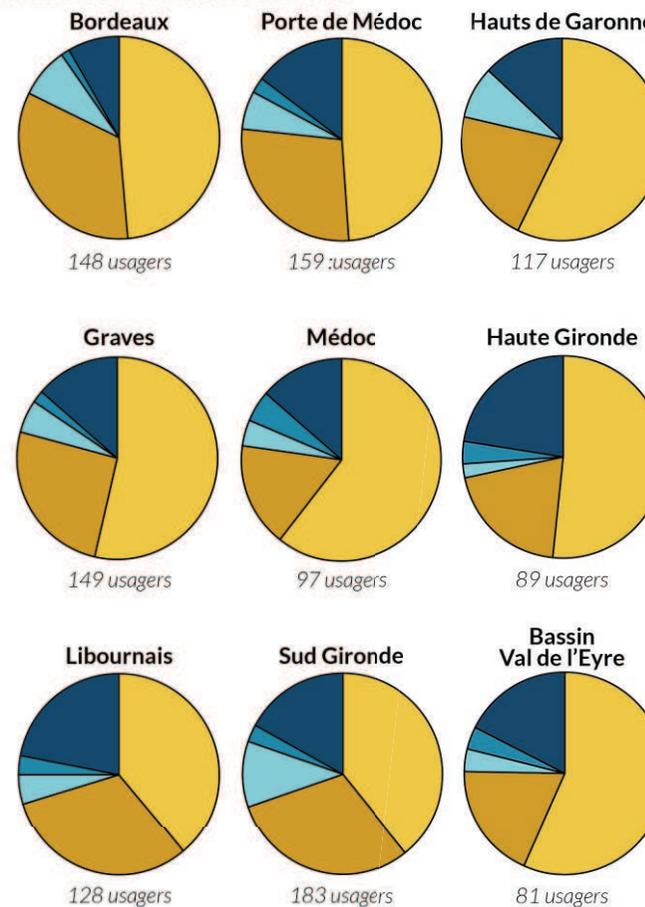
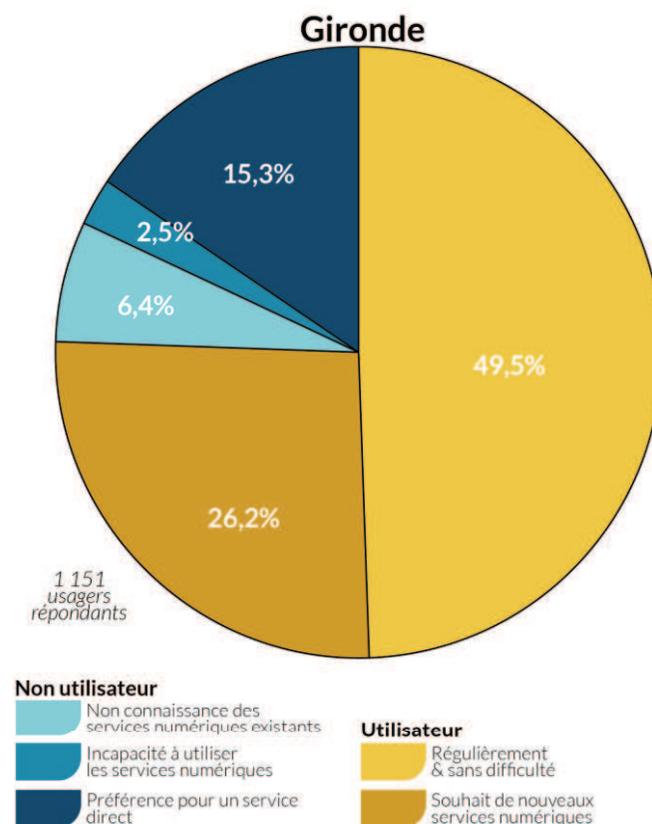
LE POINT DE VUE DES GIRONDINS

SERVICES DE LOISIRS Equipements sportifs



UTILISATION DES SERVICES NUMERIQUES PAR LES GIRONDINS

SERVICES DE LOISIRS Sport & Culture



SERVICES DE LOISIRS Usages/Attentes numérique

- L'usage du numérique pour les services de loisirs favorise l'accessibilité à l'offre de services pour 45,7% des usagers répondants qui utilisent ces services régulièrement et sans difficultés.
- Parmi ces usagers, 26,2% souhaitent davantage de services numériques.
- Les motifs de non-utilisation sont principalement :
 - La préférence pour un service direct (15,3%) (supérieur à 20% en Haute Gironde et dans le Libournais).
 - Une absence de connaissance des services (6,4%).
 - Le motif « incapacité à utiliser les services numériques » est peu fréquent pour les questions culturelles parmi les répondants (moins de 5% pour l'ensemble des territoires).

DEMANDE

Les attentes des usagers

EQUIPEMENTS CULTURELS Attentes des usagers

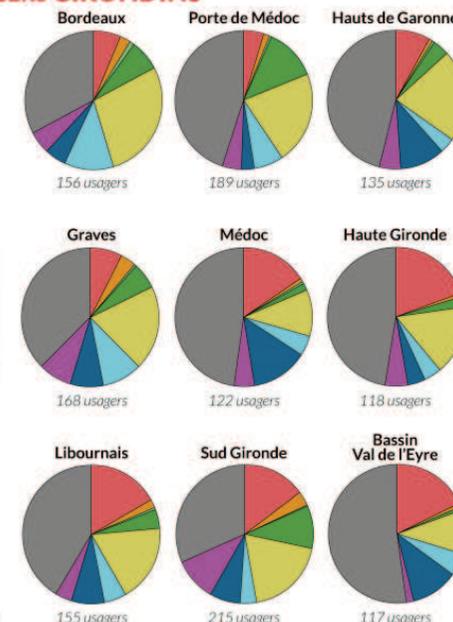
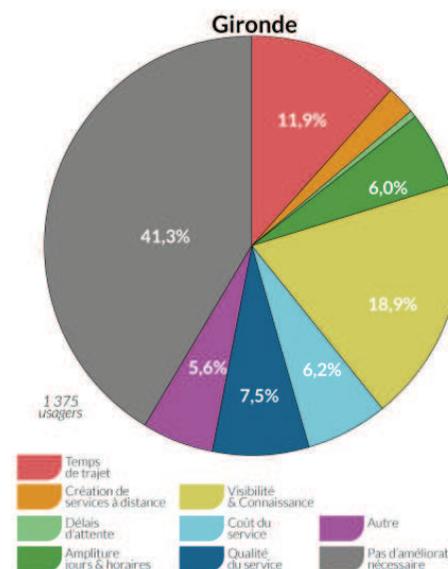
- 41,3% des répondants estiment qu'aucune amélioration n'est nécessaire et pour 52% des répondants du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre. Mais seulement 31% des usagers de Bordeaux ou du Sud Gironde considèrent qu'aucune amélioration est nécessaire.
- Les leviers d'amélioration prioritaires identifiés par les usagers répondants sont :
 - La meilleure connaissance et visibilité de l'offre existante pour 18,9% des usagers répondants (un aspect particulièrement présent pour Bordeaux et les Hauts de Garonne).
 - La diminution des temps de trajet pour 11,9 % des usagers répondants mais pour 19,5% de ceux de Haute Gironde et 15,6% dans le Médoc.

EQUIPEMENTS SPORTIFS Attentes des usagers

- 42,8% des usagers répondants estiment qu'aucune amélioration n'est nécessaire, pour 72,2% des répondants du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre. Mais seulement 33% des usagers de Bordeaux ou du Sud Gironde considèrent qu'aucune amélioration n'est nécessaire.
- Les leviers d'amélioration prioritaires identifiés par les usagers répondants sont :
 - La meilleure connaissance et visibilité de l'offre existante pour 19,6% des usagers répondants (34% des usagers bordelais).
 - La diminution des temps de trajet pour 10,4 % des usagers répondants mais pour 21,1% de ceux de Haute Gironde et 18,4% dans le Libournais.
 - Une spécificité dans certains secteurs sur la question de l'amplitude horaire : Sud Gironde (10%); Graves (9,5%) ; Bordeaux (8,8%).

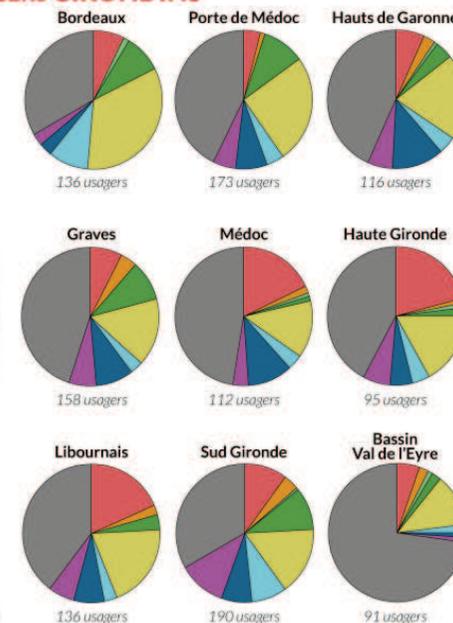
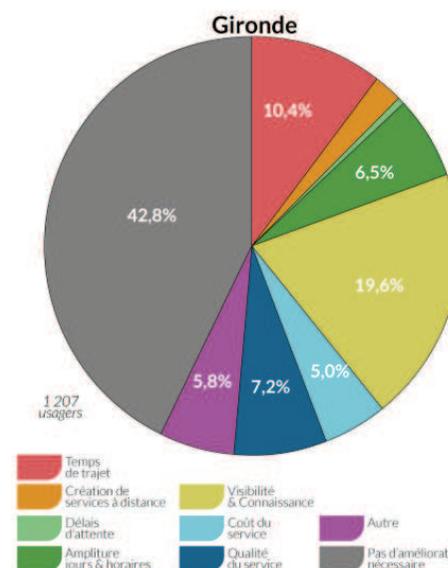
LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES DE LOISIRS Equipements culturels



LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES DE LOISIRS Equipements sportifs



PERCEPTION DE L'OFFRE

- Une offre sportive jugée majoritairement satisfaisante, (72% de satisfaits). Un sentiment partagé par l'ensemble des Girondins, y compris des territoires périurbains ou ruraux en théorie moins dotés. A noter que les proportions d'insatisfaits sont équivalentes à Bordeaux que dans des territoires ruraux, soulignant **des attentes différentes selon les territoires** et des problématiques liées à l'absence, la qualité ou la sur-fréquentation selon les publics. La perception de l'offre sportive est sensiblement moins bonne auprès des seniors.
- **Sentiment néanmoins plus mitigé sur la culture** notamment sur les territoires en périphérie de la métropole (Haute Gironde, Médoc, Sud Gironde ou Libournais) où les taux de satisfaction ne dépassent pas les 50%. Ces territoires expriment par ailleurs un sentiment d'éloignement à la culture avec environ 10% des habitants qui déplorent un manque de service malgré un besoin réel (17% dans le Médoc). L'offre culturelle est globalement jugée plus satisfaisante par les plus jeunes.

LA PLACE DU NUMERIQUE

- Les « consommateurs » de sport et de culture ont **le réflexe numérique pour trouver les informations qu'ils souhaitent**. Un quart souhaite d'ailleurs le développement des supports numériques. Il convient néanmoins de veiller au 25% de Girondins qui n'ont pas le réflexe ou la capacité à utiliser les supports numériques pour ces services afin de ne pas les éloigner d'une offre de services qui existent.

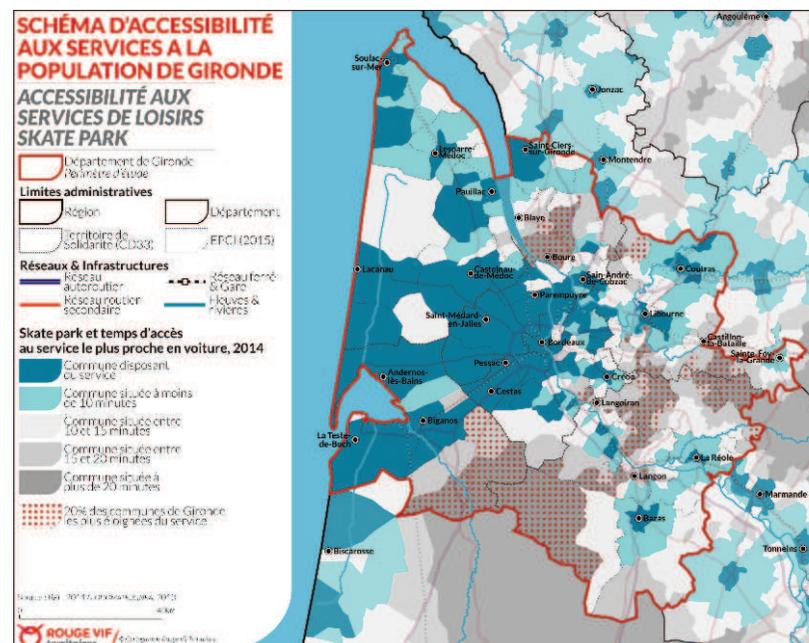
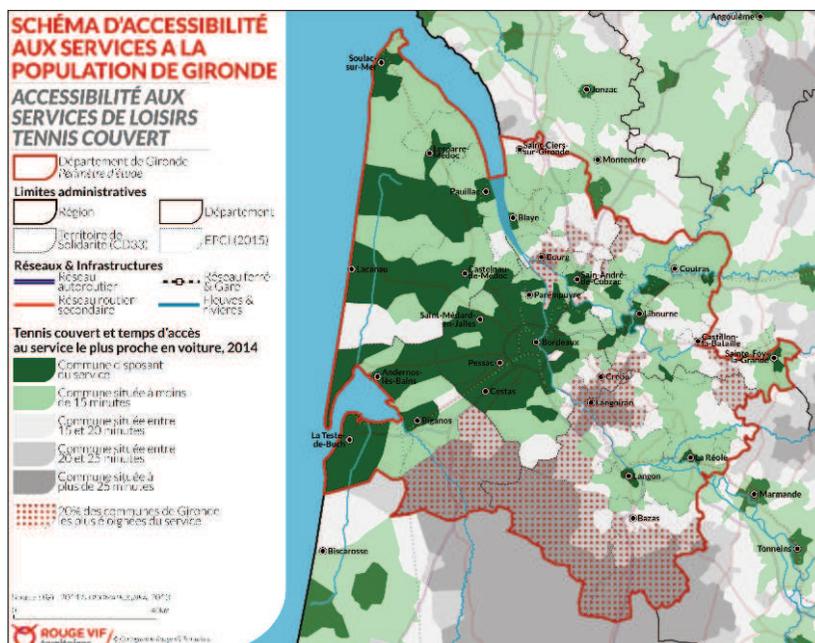
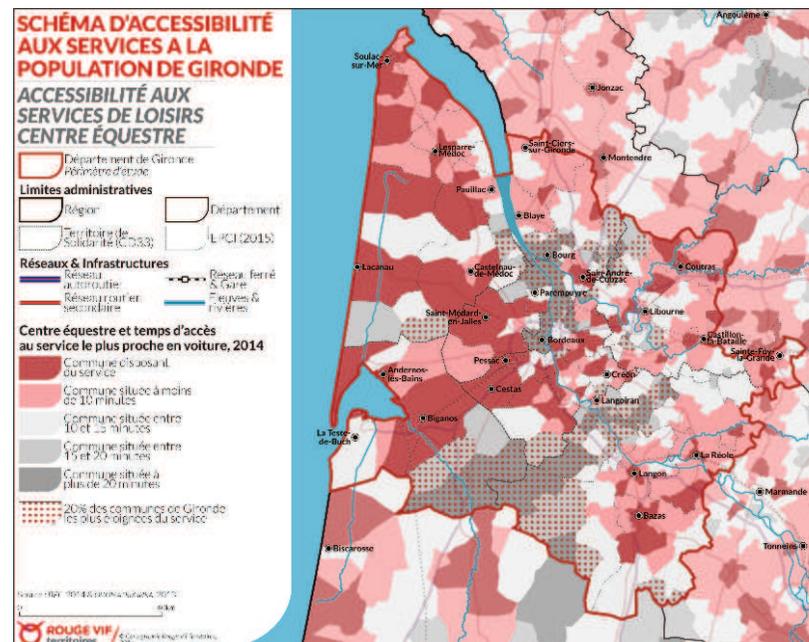
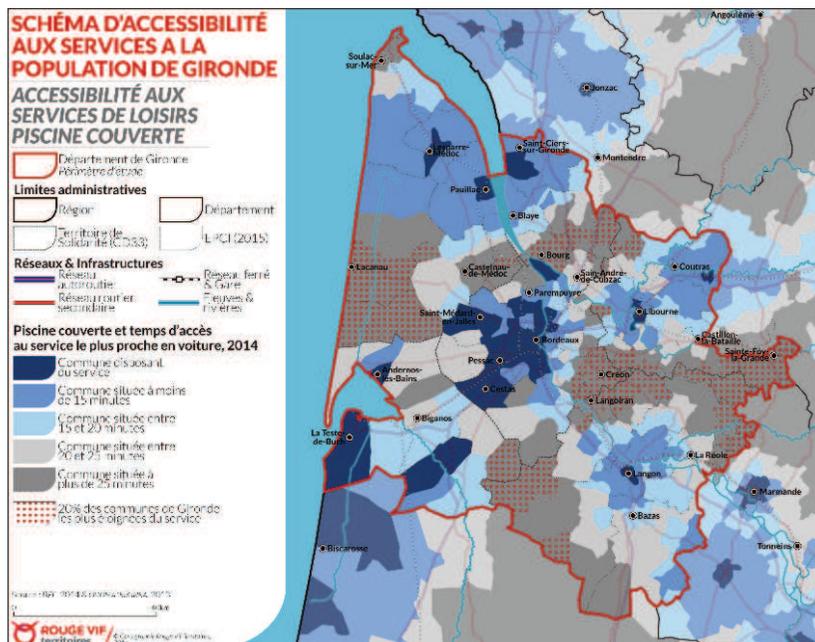
LES ATTENTES EN TERMES D'AMELIORATION

- La population girondine dispose d'une structure par âge relativement équilibrée qui se traduit par **la nécessité d'une offre récréative diversifiée et adaptée** à tous les publics selon les secteurs (forte demande pour les publics jeunes sur les espaces attractifs de l'aire métropolitaine ou forte demande pour les seniors sur les espaces ruraux ou littoraux). De même, les diversités sociales expriment des besoins spécifiques (offre de qualité pour les cadres, politique tarifaire ou travail de sensibilisation pour les plus fragiles). Enfin, **l'attractivité touristique** du département souligne des besoins spécifiques.
- En cohérence avec les taux de satisfaction, 40% des usagers ne considèrent qu'aucune amélioration n'est nécessaire.
- Les attentes portent en priorité sur **la meilleure visibilité de l'offre récréative** (19% des usagers) qui souligne la nécessité de disposer de supports de communication optimisés. Ce besoin est particulièrement fort sur les territoires attractifs de l'aire métropolitaine où la population se renouvelle, mais aussi sur Bordeaux où l'offre est plus dense.
- Les territoires moins dotés (Haute Gironde, Libournais, Médoc ou Sud Gironde) expriment logiquement **le souhait d'un meilleur maillage territorial** en équipements récréatifs.
- Enfin, une minorité d'habitants expriment le souhait de **politiques tarifaires** pour les services récréatifs, d'une **montée en gamme** de l'offre et d'une **adaptation aux rythmes de vie**. Ces différents points plaident une concentration (mutualisation) des moyens alloués aux politiques en faveur des services récréatifs en faveur d'une montée en gamme de l'offre proposée.

OFFRE

Equipements sportifs

Organisation territoriale de l'offre de service



OFFRE

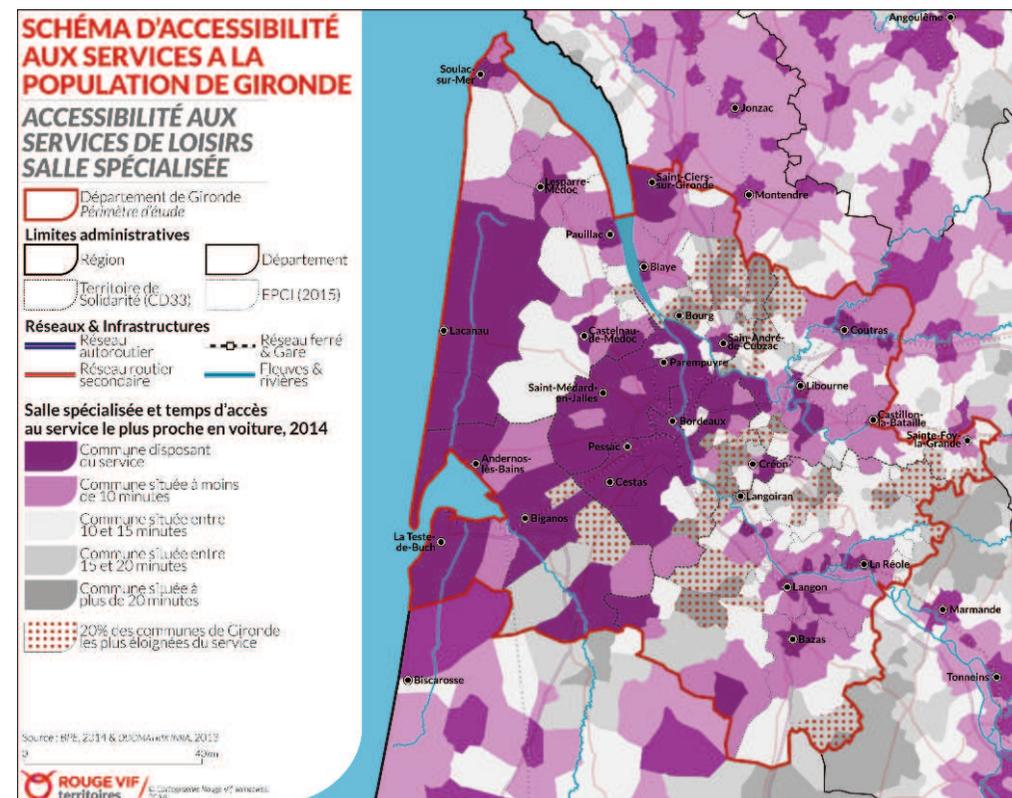
Equipements sportifs

Organisation territoriale de l'offre de service

- La couverture en équipements sportifs en Gironde est inférieure à la moyenne nationale avec une densité d'équipements de 33,7 pour 10 000 habitants contre une moyenne de 41,1 en France métropolitaine (source : CGET). Une situation qui s'explique par le maillage diffus dans les secteurs les plus ruraux du département à l'inverse d'une forte densité de l'offre dans l'aire métropolitaine bordelaise.
- Les temps moyens d'accès pour les différents équipements sont d'environ 10 minutes (tennis, salles spécialisées, skate park) et de 20 minutes pour les piscines couvertes. La Gironde compte 24 piscines couvertes, dont 14 au sein de l'aire métropolitaine tandis que le Sud Gironde, le Médoc ou la Haute Gironde ne compte qu'une seule commune équipée.
- Le maillage en équipements sportifs favorise nettement les secteurs de Bordeaux, des Graves, de la Porte du Médoc et dans une moindre mesure du Bassin. A l'inverse, les territoires du Libournais, du Sud Gironde et surtout de la Haute Gironde sont nettement moins bien dotés.
- Les secteurs les moins bien desservis sont principalement les franges du départements et les intervalles ruraux : le Médoc, l'Entre-deux-Mers et le Pays Foyen, le sud de la Haute Gironde ainsi que la frange sud du département.

Perspective & enjeux d'accessibilité

- Les évolutions démographiques qui animent le département induisent de nouveaux besoins et de nouvelles attentes en matière d'équipements sportifs, d'où des enjeux spécifiques selon les territoires :
 - un **phénomène de sous-équipements** dans les secteurs à forte croissance démographique, notamment dans des secteurs ruraux qui doivent composer avec de nouvelles demandes émanant des néo-résidents ;
 - une **problématique globale de vieillissement** des équipements dans les secteurs ruraux ;
 - un enjeu de **financement des équipements par les collectivités** dans un contexte de réduction des ressources publiques ;
 - une problématique spécifique pour les zones littorales et touristiques qui connaissent un suréquipement saisonnier.
- Afin de favoriser l'accès au sport sur tout le territoire, le Département a déployé un ensemble de dispositif et d'aides spécifiques : Aventure Gironde, Ecoles Multisports, Jeunes au stade, ...
- Au regard des ressources publiques disponibles, l'amélioration de l'accessibilité au sport est aujourd'hui à envisager par l'animation et l'accompagnement (tissu associatif, communication), la mutualisation des équipements disponibles, la mise en réseau, etc.



OFFRE

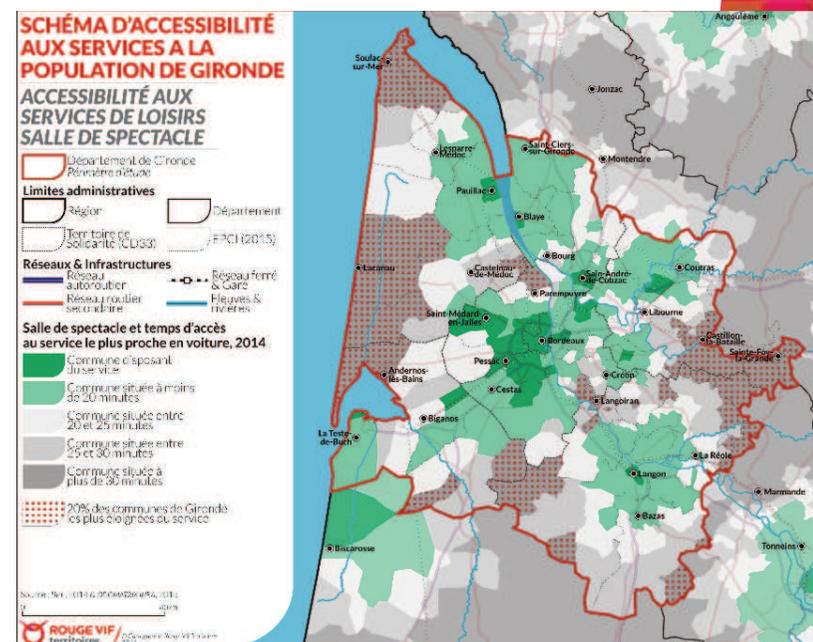
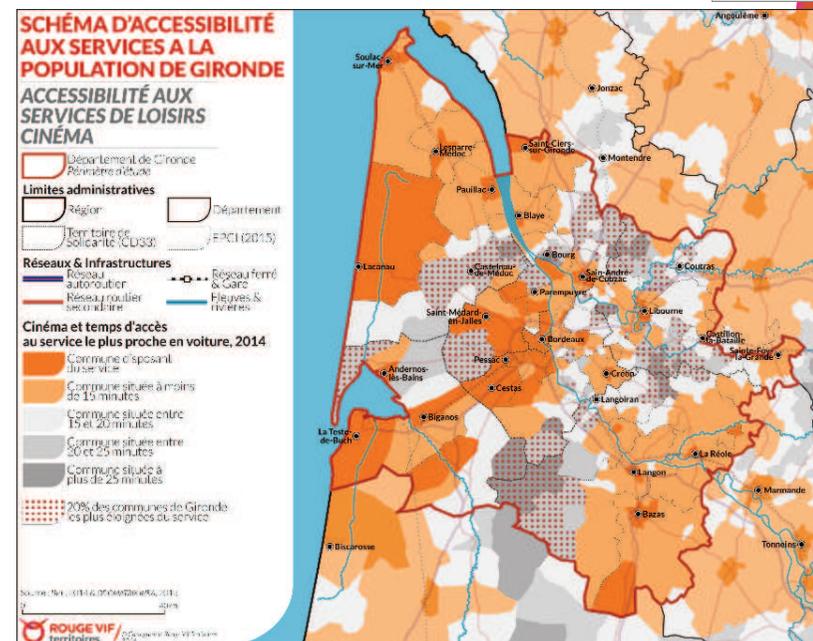
Equipements culturels

Organisation territoriale de l'offre de service

- La Gironde dispose d'une **couverture en équipements culturels satisfaisante**. 52% de la population girondine dispose d'un cinéma au sein de sa commune et 44% d'une salle de spectacle. Les équipements sont pour la plupart concentrés dans les pôles urbains (Bordeaux Métropole, Libourne, La Teste-de-Buch, ...) du département et relayé par les centralités locales.
- A l'échelle infra-territoriale, **l'offre culturelle est particulièrement présente à Bordeaux, dans le secteur de Graves et de Porte du Médoc**. Le maillage en cinémas est également satisfaisant dans le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre.
- A l'inverse, le Libournais est relativement peu desservi en matière de cinémas (62% de la population de ce secteur est distante de plus de 15 minutes d'un cinéma, et seule une commune – Libourne- dispose de ce service). La Haute Gironde connaît une situation comparable. Concernant les salles de spectacle, le Bassin d'Arcachon et le Sud Gironde accusent un éloignement sensible vis-à-vis de ces équipements avec plus de 40% de leurs habitants éloignés de 25 mn de cette gamme d'équipements.
- Les territoires les plus éloignés des services culturels se concentrent pour :
 - Les cinémas : Centre Médoc, centre de la Haute Gironde, l'Entre-deux-Mers.
 - Les salles de spectacles : le Médoc, la frange sud du département, le Pays Foyen.

Perspectives & enjeux d'accessibilité

- L'offre culturelle en Gironde est soutenue par des initiatives départementales (Parcours de Découvertes Culturelles, actions de IDDAC, ...) et locales notamment le tissu associatif qui joue un rôle majeur dans l'animation culturelle des territoires.
- L'offre culturelle apparaît de plus en plus comme une composante essentielle pour le développement des territoires (attractivité, fondement du lien social, emplois présentsiels, ..). A cet égard, les collectivités sont sensibles au maintien d'une offre de qualité afin de répondre à plusieurs enjeux :
 - Anticiper les besoins à venir** dans les secteurs de croissance démographique.
 - Assurer l'autonomie des territoires en matière culturelle** : maintenir une offre locale et lutter contre une concentration des services au sein de la métropole.
 - Valoriser les usages numériques** pour l'accès à la culture.



OFFRE

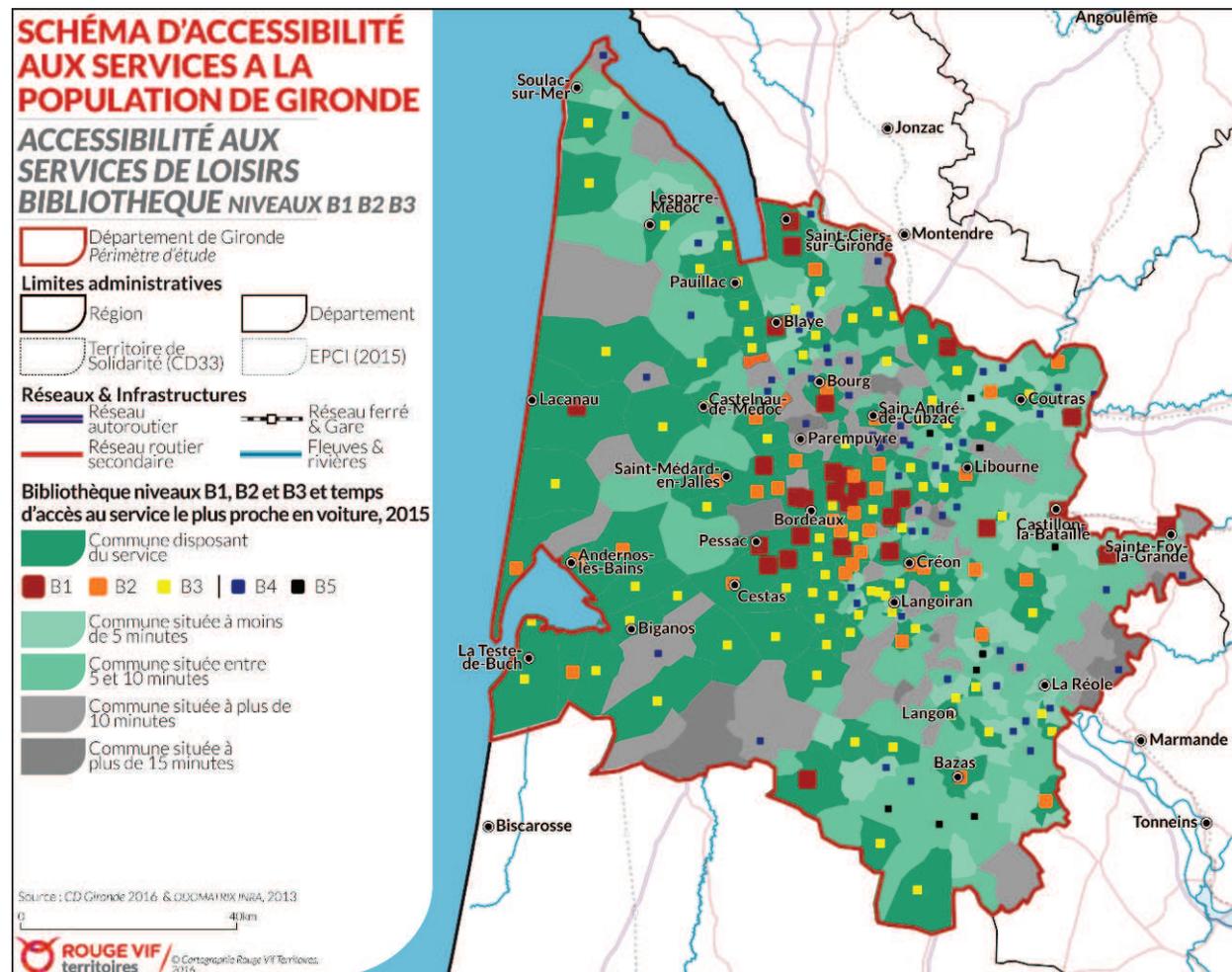
Equipements culturels

Organisation territoriale de l'offre de service

- En matière d'offre de lecture publique, la Gironde bénéficie d'un réseau relativement dense de bibliothèques. 85% de la population réside dans des communes pourvues d'un équipement.
- La situation n'en demeure pas moins hétérogène à l'échelle des territoires. Plusieurs secteurs apparaissent ainsi sous-dotés : dans le Libournais, 37% de la population réside dans des communes ne bénéficiant d'aucun service, 35% en Haute Gironde et surtout 57% en Sud Gironde.
- A l'inverse, le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et l'aire métropolitaine apparaissent mieux dotés avec moins de 10% de leurs habitants ne résidant pas dans une commune équipée de service.
- La façade littorale, le Val de l'Eyre et le centre Médoc apparaissent comme les territoires les plus éloignés de l'offre de lecture publique.

La structuration du réseau de bibliothèque

- Au regard de la répartition du type de bibliothèques, les territoires connaissent des niveaux de services diversifiés.
- La majorité des structures sont de type B2 et B4, soit des bibliothèques municipales et des antennes « points lecture ».
- A l'échelle territoriale, certains secteurs bénéficient d'un meilleur maillage en équipements structurants. La Haute Gironde, le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et l'aire métropolitaine disposent ainsi d'une bonne couverture en bibliothèques structurantes (Type1).
- A l'inverse, le Sud Gironde et le Libournais concentrent le plus de bibliothèques de type B4/B5 qui permettent de répondre aux besoins des zones les moins denses.



Définition

Typologie des bibliothèques

Le classement par typologie des bibliothèques se fonde sur des critères élaborés par l'association des directeurs des bibliothèques départementales de prêt (ADBDP). Il correspond à une mesure des moyens accordés aux bibliothèques.

- B1 : Bibliothèques municipales ou intercommunales structurantes
- B2 : Bibliothèques municipales
- B3 : Bibliothèques relais
- B4 : Point lecture
- B5 : Dépôts de documents

OFFRE

Equipements culturels

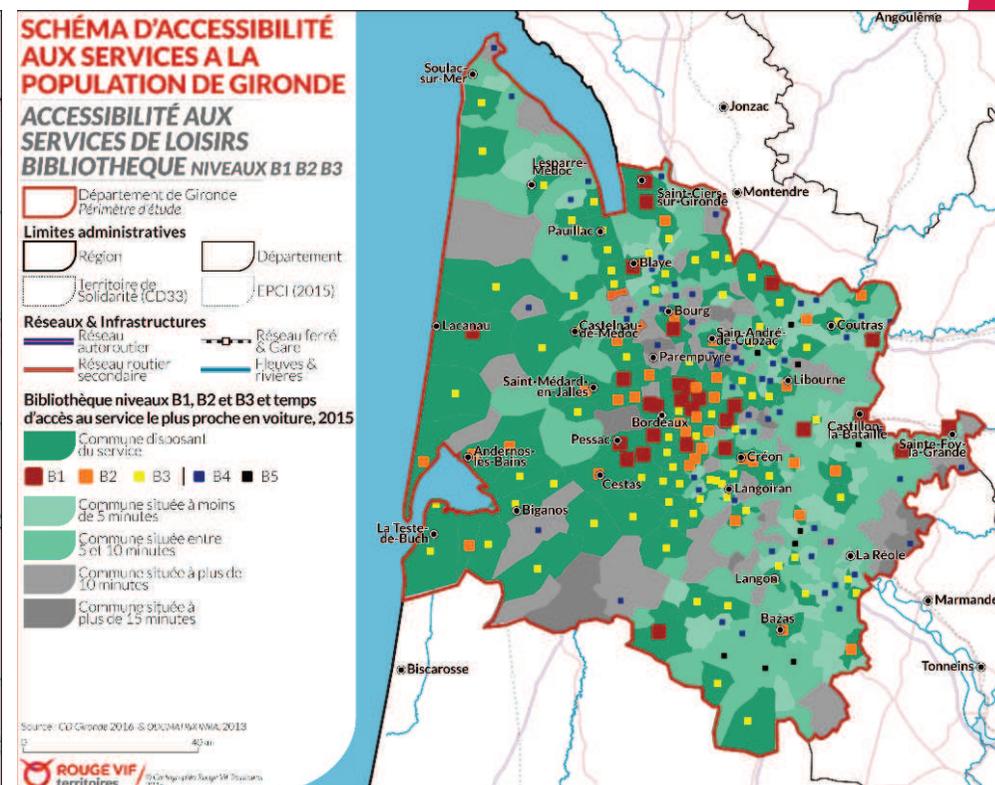
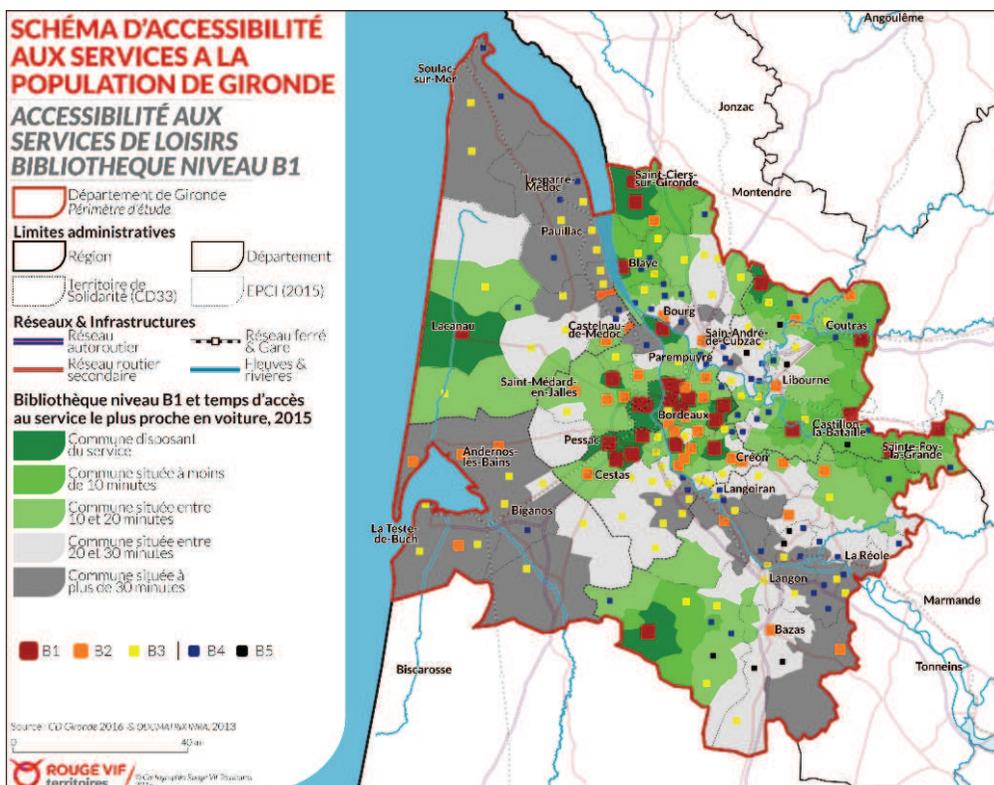
Organisation territoriale de l'offre de service

Les objectifs départementaux

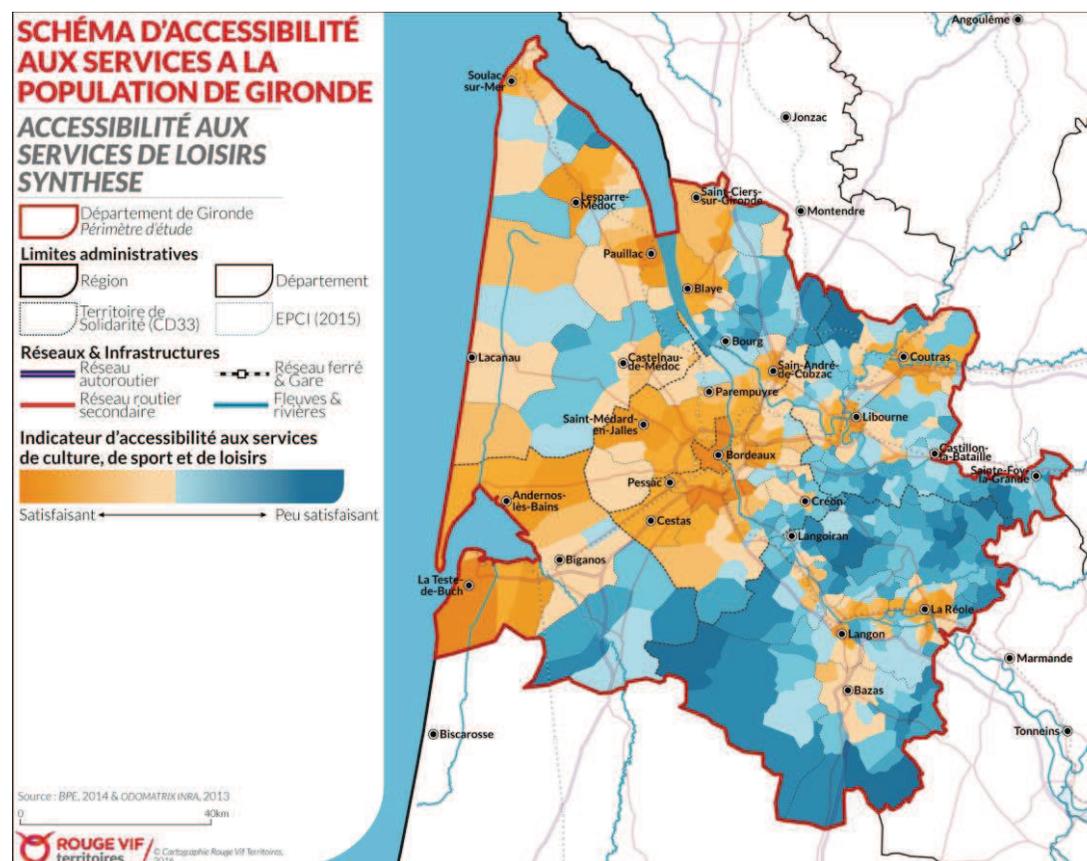
- D'ici 2022, le département de la Gironde s'est engagé à réduire le temps d'accès à une bibliothèque de type B1 à moins de 20 minutes pour l'ensemble des Girondins ; et à moins de 10 minutes d'une structure de type B1, B2 ou B3.
- Au regard de ces objectifs, les territoires les moins pourvus pour les structures municipales de grande envergure sont le centre Médoc et la Porte du Médoc, le bassin d'Arcachon et l'Entre-Deux-Mers.
- Pour le maillage global, les territoires les plus éloignés sont le Centre Médoc, et certains secteurs de la pointe médocaine : CC Cœur de Médoc, CC des Lacs Médocains.

Les stratégies d'amélioration

- Le réseau de bibliothèques dans les secteurs ruraux et périurbains est soutenu par la Bibliothèque départementale de prêt qui agit pour valoriser les dynamiques et les projets locaux.
- La BDP propose des formations, encourage la mise en réseau des bibliothèques voisines ou plus lointaines, et se rend auprès des élus pour défendre les projets de développement des bibliothèques (transformation en médiathèque...).



- L'offre de services culturels et sportifs en Gironde apparaît plutôt déséquilibrée entre une aire métropolitaine très bien dotée (à l'exception des Hauts de Garonne qui partage les difficultés de l'Entre-deux-Mers) et le reste des territoires moins bien maillés en équipements structurants (cinémas, piscines entre autre). A l'échelle infra-territoriale, cette disparité se traduit de nouveau entre les pôles principaux (Libourne, Langon, ...) et les espaces ruraux.
- Les franges du départements – CC du Sud Gironde, Nord du Libournais et Bazadais – ainsi que l'Entre-deux-Mers présentent le niveau d'accessibilité le moins élevé aux équipements sportifs et culturels.
- Cette organisation territoriale contrastée soulève des enjeux de cohésion sociale et d'équilibres au niveau départemental, d'autant que les secteurs les moins desservis sont soit des territoires marqués par une précarité sociale importante (secteur de l'Entre-Deux-Mers) ou une dynamique démographique nécessitant une mise à niveau des équipements (Haute Gironde, Hauts de Garonne, ...).
- Outre cette question des équipements, la Gironde bénéficie d'un terreau associatif riche particulièrement en matière sportive mais également dans le domaine culturel, qui lui permet de maintenir une offre diversifiée dans l'ensemble des territoires.



Méthodologie Les cartes d'accessibilité thématique sont construites à partir de la superposition des zones grises calculées pour différents services avec un système de pondération.

Services pris en compte :
piscine couverte, piscine non-couverte, tennis couvert, tennis éclairé, plateaux de jeux extérieurs, salle spécialisée, salle non-spécialisée, roller-skate, salle multisport, cinéma, théâtre

OFFRE

A RETENIR Approche départementale

OFFRE

A RETENIR

CULTURE

- Une offre culturelle importante dans la métropole en termes d'équipements et de vie culturelle (patrimoine, structures et événements d'envergure régionale, nationale, internationale) et qui assure un rôle moteur, mais aussi aspirant, pour le département.
- L'offre est également développée en dehors de la métropole mais de manière polarisée et hétérogène (en termes d'équipements et d'offre) qui pose une problématique d'exclusion à la culture et de réponses en termes d'éducation, de sensibilisation, de mobilités et de diffusion sur certains territoires et pour certain publics.
- En dehors de la métropole, l'offre culturelle est dépendante du monde associatif. S'il participe à la vie culturelle des territoires, il existe un double défi de professionnalisation et de montée en gamme de l'offre en faveur de sa pérennisation.
- Le rapprochement et la mise en réseau des acteurs et des structures doivent permettre d'apporter des réponses aux deux problématiques posées ci-dessus.
- Stratégies à l'œuvre de diffusion de la culture via de outils numériques avec le déploiement des lieux de lecture publique comme espaces d'accès au numérique (EPN), voire de formations aux outils (biblio.gironde) et des initiatives départementales comme le programme SAPIENS (Susciter l'Accès et le Partage de l'Information Et des Nouveaux Savoirs) qui vise à encourager les pratiques culturelles et artistiques en lien avec les EPN.

SPORT

- Une offre sportive développée en Gironde et dans l'ensemble des territoires à travers une vie associative riche et de nombreuses initiatives locales qui assurent un bon maintien des activités sportives au niveau local ...
- ... mais une nécessité de pérenniser le tissu associatif (vieillesse des acteurs porteurs, renouvellement de la population avec faible implication, etc.).
- Un bon maillage en équipements à l'exception des territoires les moins denses...
- ... mais des problématiques localisées de vieillissement ou de sur-fréquentation des équipements
- Problématique identifiée liée aux manques de piscines couvertes (Graves, Hauts-de-Garonne, Haute Gironde, Entre-Deux-Mers, etc....)

OFFRE

A RETENIR Approche territoriale



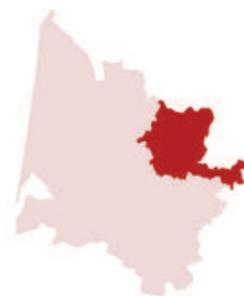
Aire métropolitaine bordelaise

- Un maillage de très bonne qualité, qui concentre l'essentiel des infrastructures du département notamment dans le domaine de la culture. Les équipements sportifs sont également très présents dans les espaces périphériques.
- La métropole profite d'une large programmation événementielle et d'un tissu associatif lui assurant un rayonnement important à l'échelle régionale et nationale.
- Cette bonne desserte doit néanmoins être nuancée par :
 - Des **situations très hétérogènes selon les secteurs de l'aire métropolitaine** (le territoire des Graves présente des temps d'accès aux équipements structurants sensiblement supérieurs au reste de la métropole).
 - Des phénomènes d'exclusion de certains publics.



Sud Gironde

- Un **maillage fondé sur de petits équipements de proximité** et une dynamique associative riche qui permet d'offrir des services sportifs et culturels de bonne qualité.
- L'offre est structurée principalement par le pôle de Langon, celui de Podensac s'inscrit dans une logique plutôt périurbaine tandis que La Réole et Bazas assurent la desserte pour les franges du département.
- Le **parc d'équipements accuse néanmoins un certain vieillissement** et ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins, notamment dans les secteurs de dynamique démographique.
- La question de la mobilité des usagers constitue également un enjeu fort pour l'accessibilité de ces services.



Libournais

- Une **offre de services sportifs conséquente** couvrant une large gamme d'activités et relayée sur l'ensemble du territoire via les associations.
 - Des **problématiques de pérennisation et de réhabilitation des équipements vieillissants** afin de garantir l'autonomie du territoire en matière de loisirs.
 - Des besoins en ingénierie et en soutien pour maintenir l'offre actuelle.
- Une **offre culturelle plus faible qui repose essentiellement sur les équipements du pôle de Libourne et les relais locaux**. Le territoire bénéficie en revanche d'une animation associative importante notamment dans le Pays Foyen, qui se traduit par une offre d'événements culturels importante.
 - Un enjeu de coordination des initiatives et de communication.
 - Une problématique forte d'accessibilité aux services culturels (mobilité et couverture numérique).

OFFRE

A RETENIR Approche territoriale



Bassin d'Arcachon - Val de L'Eyre

- Une offre de services sportifs et culturels conséquente : Le territoire dispose de nombreuses aménités lui permettant de satisfaire aux besoins des usagers (365 clubs et associations, et 577 équipements).
- Des problématiques de pérennisation et de réhabilitation des équipements vieillissants afin de garantir l'autonomie du territoire en matière de loisirs.
- Une diversité de sites qui met en évidence un manque de synergies à l'échelle du Bassin et du Val de L'Eyre.
- Une saisonnalité de la demande qui conditionne l'offre en équipements sur le territoire.
- Un enjeu fort autour des cinémas, dont l'offre est fortement concurrencée par les multiplexes de l'agglomération bordelaise



Médoc

- L'offre de services culturels est principalement concentrée autour des trois pôles de Pauillac, Lesparre et Castelnau-de-Médoc et apparaît plutôt limitée à l'échelle du territoire (2 salles de cinémas à l'année par exemple).
 - Maintenir une offre culturelle sur l'ensemble du territoire et communiquer sur les initiatives locales (Estivales, Semaine de l'Art, ...).
 - Coordonner et valoriser l'action du tissu associatif local dense et pérenne.
 - Gérer la saisonnalité des équipements.
 - Favoriser l'accès à la culture notamment pour les plus jeunes.
- Le territoire médocain bénéficie d'un niveau d'équipements sportifs satisfaisant lié au terreau associatif local et à l'attractivité touristique.



Haute Gironde

- Une bonne densité des équipements sportifs malgré un certain déficit sur les CC de l'Estuaire et de Latitude Nord Gironde. Les terrains de grands jeux et les gymnases répondent à la demande locale, seul l'équipement en piscine semble problématique (1 équipement pour 82 000 habitants).
 - Répondre aux nouveaux besoins (évolutions des pratiques et croissance démographique).
 - Entretien et réhabiliter les installations vieillissantes.
- Un niveau d'équipements culturels satisfaisant porté par les infrastructures de lecture publique, des lieux d'apprentissages des arts (écoles de musique, écoles de danse, ateliers théâtre,...), une salle de spectacle principale à Saint-André-de-Cubzac et trois cinémas dont le Zoétrope. Equilibrer l'offre sur le territoire.
 - Affirmer l'offre culturelle du territoire : lutter contre l'évasion vers la métropole.
 - Appuyer les associations dans leurs projets.
 - Assurer une ingénierie locale en matière culturelle et la mobilisation des dispositifs départementaux.

SYNTHESE

Enjeux & Pistes d'amélioration

DEMANDE

- Taux de satisfaction élevés pour l'offre sportive mais moins bons pour l'offre culturelle en dehors de l'aire métropolitaine.
- Des axes d'amélioration multiples :
 - La visibilité des offres existantes que les usagers considèrent insuffisante.
 - Le développement de nouveaux équipements ou de leur rénovation.
 - La qualité des services récréatifs proposés (notamment pour la culture), mais aussi le coût des services proposés.

OFFRE

- Dynamiques sportives et culturelles portées par un tissu associatif dynamique.
- Niveau d'équipements satisfaisant ...
- ... mais des problématiques de sous-équipements sur les territoires périphériques (Médoc, nord Libournais, Entre Deux Mers, Sud Gironde) mais aussi sur l'aire métropolitaine (sur-fréquentation des équipements).
- ... et des problématiques de rénovation des équipements structurants sur certains pôles.
- Effet « captif » de Bordeaux, notamment sur l'offre culturelle, pour l'ensemble du territoire girondin qui impacte le développement et la dynamique culturelle sur les territoires périphériques de l'aire métropolitaine.

ENJEUX & PISTES D'AMELIORATION

Déployer une offre récréative diversifiées et accessible à tous

- Enjeu de requalification et de création des équipements sportifs, conforté par les dynamiques démographiques.
- Enjeu d'éducation et de sensibilisation à la culture.
- Enjeu de maillage et de diffusion d'une culture de qualité pour l'ensemble du territoire girondin.
- Enjeu de mobilisation des outils numériques pour la sensibilisation à la culture.

Favoriser l'émergence d'une offre récréative optimisée

- Enjeu de mutualisation des compétences et des moyens aux échelles intercommunales pour favoriser un maillage territorial de qualité (perspective d'application des nouveaux périmètres intercommunaux).
- Enjeu de développement des partenariats et de mise en réseau des acteurs et des infrastructures pour une offre et une visibilité optimisée.

5 e

ANALYSE THEMATIQUE DE L'OFFRE DE SERVICES

Commerces

DEMANDE

Le point de vue des usagers & Services numériques

COMMERCE & SERVICES DE PROXIMITÉ Perception

- 77,2% des usagers sont satisfaits (dont 28,9% très satisfaits).
- 16,3% d'entre eux sont peu ou pas satisfaits.
- 6,6% notent une absence malgré un besoin important.
- Plus forts taux de satisfaction : 90,8% Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre.
- Plus forts sentiments de manque : 13,3% en Sud Gironde et 10,1% dans le Médoc.
- Plus forts taux d'insatisfaction : Libournais (21,6%) et Sud Gironde (21,3%).

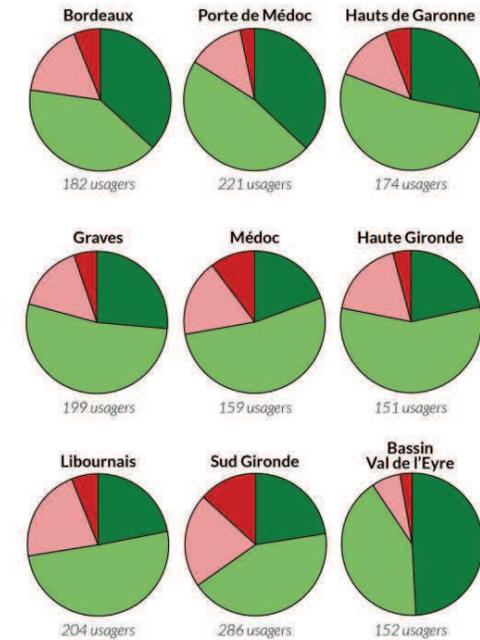
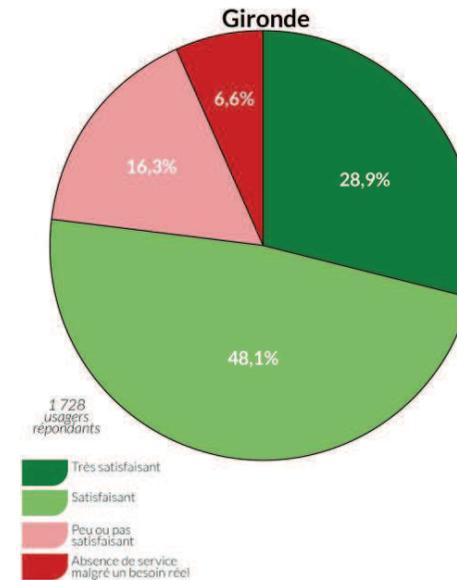
COMMERCE & SERVICES DE PROXIMITÉ

Usages/Attentes numérique

- 69,8% d'usagers des services via le numérique et 12,1% qui souhaitent une poursuite du développement du e-commerce et des e-services.
- Plus forts taux d'utilisateurs numérique : Hauts de Garonne (75,8%).
- Plus fortes attentes de développement : 21,1% dans le Sud Gironde.
- Parmi les usagers n'utilisant pas les services numériques
 - 16,3% préfèrent le maintien d'un service physique (24,6% en Haute Gironde et 21% dans le Libournais).

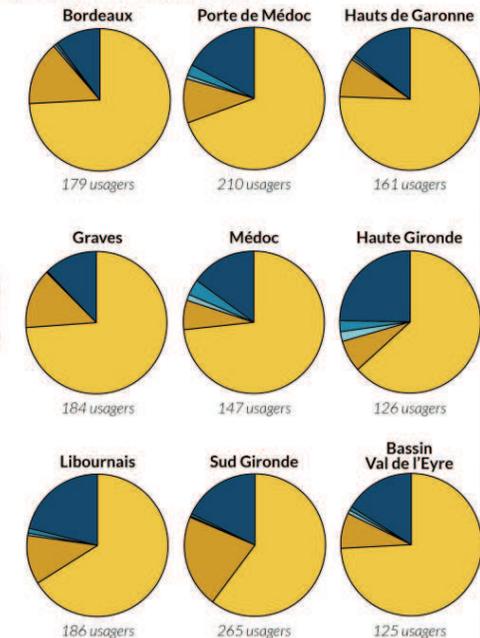
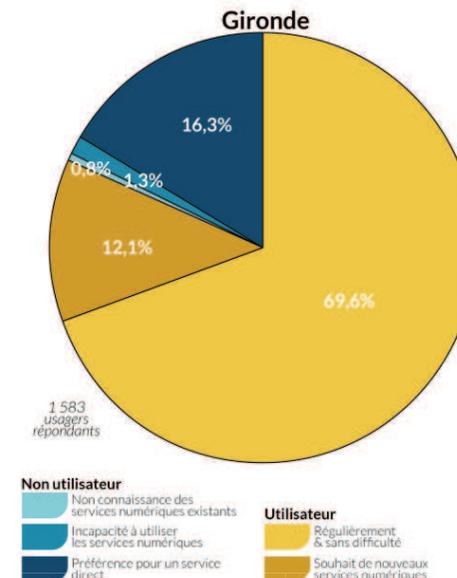
LE POINT DE VUE DES GIRONDINS

SERVICES DE COMMERCE & SERVICES DE PROXIMITÉ



UTILISATION DES SERVICES NUMERIQUES PAR LES GIRONDINS

SERVICES DE COMMERCE & SERVICES DE PROXIMITÉ



DEMANDE

Le point de vue des usagers & Services numériques

COMMERCE SUPERIEURS Perception

- 81,4% des usagers sont satisfaits (dont 26,3% très satisfaits).
- 14,7% d'entre eux sont peu ou pas satisfaits.
- 3,9% notent une absence malgré un besoin important.
- Plus forts taux de satisfaction : 89,2% dans les Portes du Médoc (dont 35,6% de très satisfaits) ou à Bordeaux (88,6% dont 41,5% de très satisfaits).
- Plus forts sentiments de manque : 6,8% dans le Médoc, 6,7% dans le Sud Gironde et 6,5% dans le Libournais.
- Plus forts taux d'insatisfaction, avec deux territoires en dessous de 80% de satisfaction : Libournais (76,9%) et Sud Gironde (72,0%).

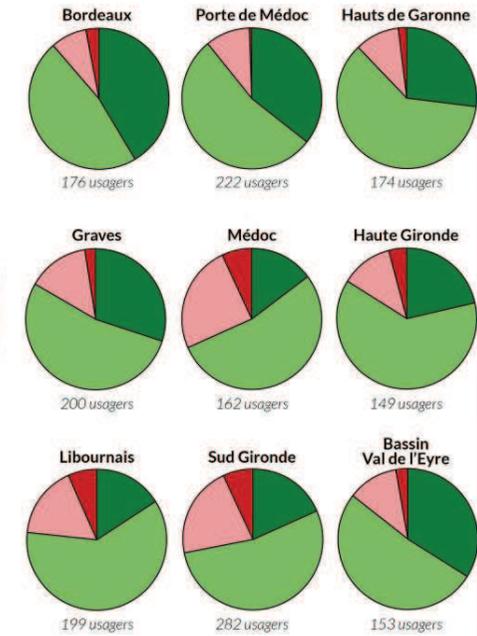
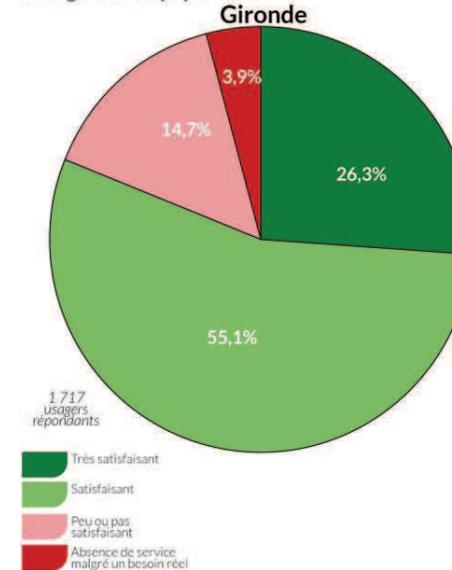
COMMERCE SUPERIEURS

Usages/Attentes numérique

- 44,8% d'usagers des services via le numérique et 14,8% qui souhaitent une poursuite du développement du e-commerce et des e-services.
- Plus forts taux d'utilisateurs numériques : 57% dans les Hauts de Garonne et 55,9% dans les Portes du Médoc.
- Plus fortes attentes de développement : 23,2% à Bordeaux et 21% dans le Sud Gironde.
- Parmi les usagers n'utilisant pas les services numériques
 - 36,4% préfèrent le maintien d'un service physique (48,6% en Haute Gironde, 44,5% dans le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et 43% dans le Libournais).

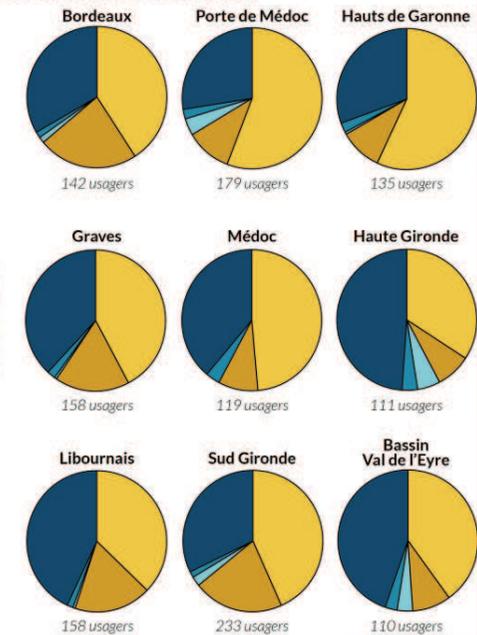
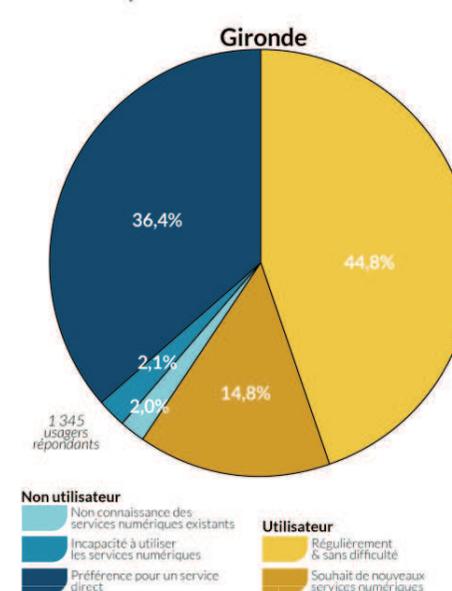
LE POINT DE VUE DES GIRONDINS

SERVICES DE COMMERCE Grands commerces alimentaires & magasins d'équipements



UTILISATION DES SERVICES NUMERIQUES PAR LES GIRONDINS

SERVICES DE COMMERCE Grandes surfaces



DEMANDE

Les attentes des usagers

COMMERCE & SERVICES DE PROXIMITÉ

Attentes des usagers

- 43,4% des répondants estiment qu'aucune amélioration est nécessaire et pour 64% des répondants du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre.
- Les leviers d'amélioration prioritaires identifiés par les usagers répondants sont :
 - La diminution des temps de trajet pour 14,2% des usagers répondants et pour 24,5% de ceux du Médoc.
 - L'élargissement des amplitudes jours et horaires: pour 13,9% des répondants et 20,9% des répondants de la Porte du Médoc et 20% à Bordeaux.
 - La meilleure connaissance et visibilité du service pour 10,6% de Girondins et 14,1% des habitants du secteur des Graves.

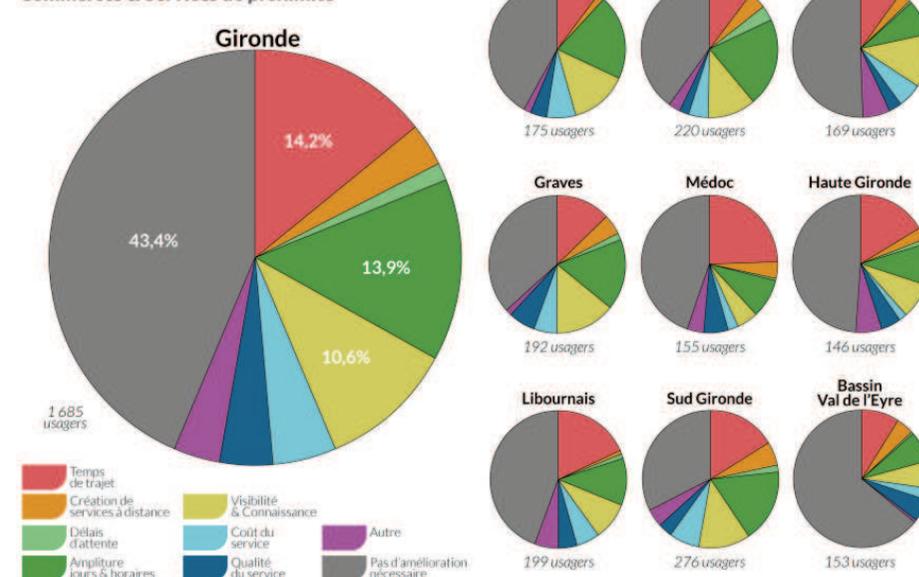
COMMERCE SUPERIEURS

Attentes des usagers

- 52,5% des usagers répondants estiment qu'aucune amélioration n'est nécessaire et pour 63,4% des répondants du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre. Mais seulement 41% du Sud Gironde considèrent qu'aucune amélioration n'est nécessaire.
- Les leviers d'amélioration prioritaires identifiés par les usagers répondants sont :
 - La diminution des temps de trajet (meilleure répartition de l'offre sur le territoire) pour 15,8% des répondants de Gironde mais pour plus de 20% en Haute Gironde (23,1%), dans le Médoc (25,2%), dans le Sud Gironde (21,3%).
 - Puis l'amélioration de la qualité du service, la meilleure connaissance et visibilité du service, la diminution du coût du service, l'amplitude jour et horaire (de 6,5% à 5,5% des répondants).

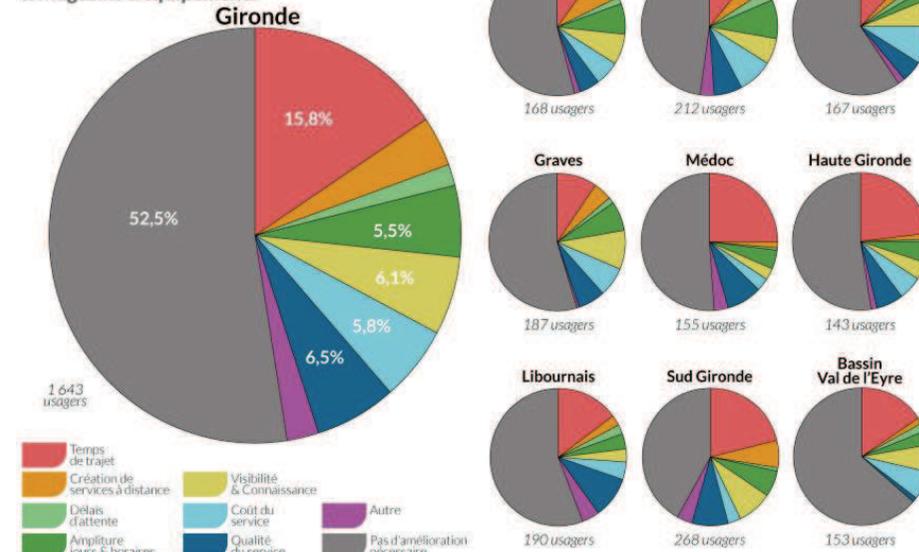
LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES DE COMMERCE Commerces & Services de proximité



LES SOUHAITS D'AMÉLIORATION DES USAGERS GIRONDINS

SERVICES DE COMMERCE Grands commerces alimentaires & Magasins d'équipements



DEMANDE

DEMANDE

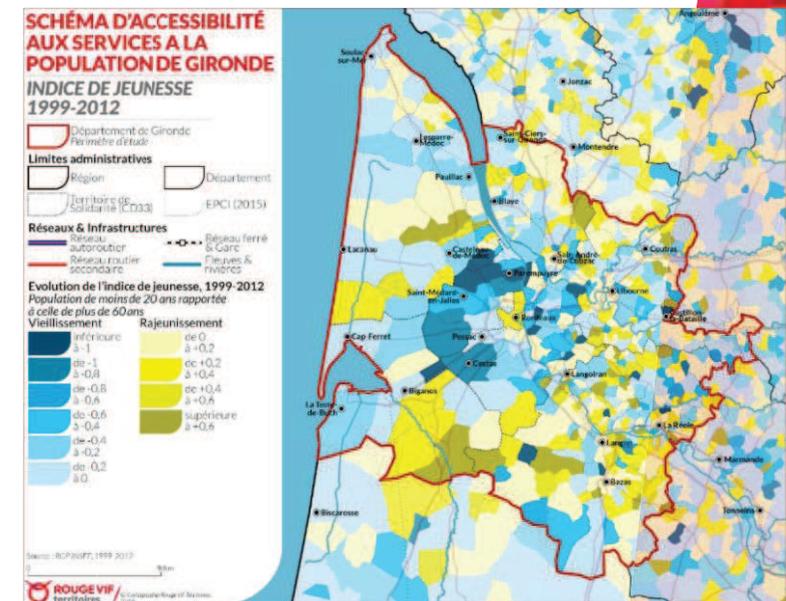
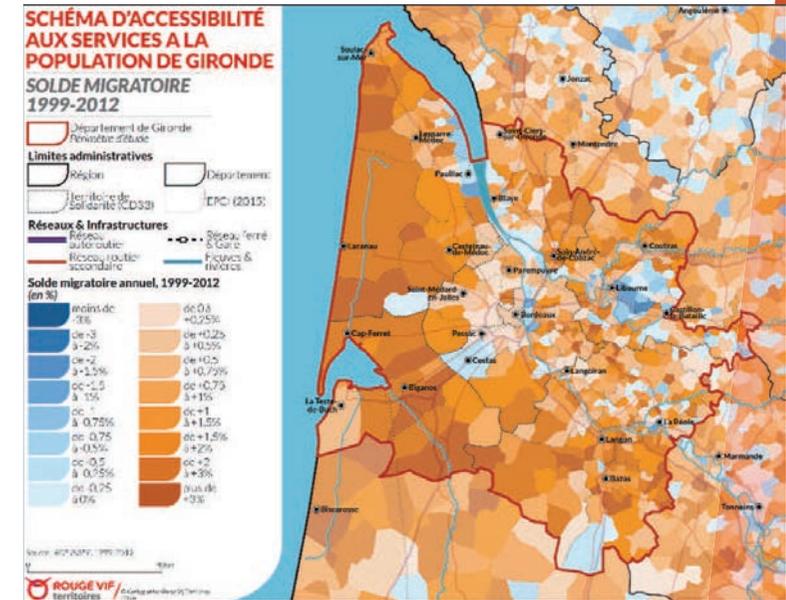
A RETENIR

PERCEPTIONS DES USAGERS

- Des taux de satisfaction très élevés pour l'offre commerciale de proximité et de gamme supérieure.
- Des spécificités territoriales :
 - Un maillage jugé particulièrement satisfaisant dans les secteurs de l'aire métropolitaine et du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre.
 - Un niveau de satisfaction moins marqué pour les répondants du Médoc et particulièrement du Sud Gironde.
- Des leviers d'amélioration identifiés : une réduction des temps de trajet vers l'offre commerciale et une amélioration de l'amplitude horaire notamment pour le commerce de proximité.

ANALYSE DES BESOINS

- Des besoins à prendre en compte au regard des dynamiques socio-démographiques
 - Déprise des centres-bourgs :** certains pôles ruraux en perte d'attractivité connaissent un déclin démographique (façade estuarienne, franges du Sud Gironde). Ce déclin se traduit par une diminution de l'offre commerciale au sein des territoires concernés.
 - Desserrment métropolitain :** les dynamiques résidentielles des secteurs attractifs (Centre Médoc, Sud de la Haute Gironde, ...) suscitent de nouveaux besoins en services commerciaux notamment de proximité. Toutefois, il convient de prendre en compte les phénomènes d'évasion commerciale, liés au décalage entre les bassins d'emplois et la résidence des actifs.
 - Viellissement de la population :** croissance du nombre d'usagers moins mobiles et plus dépendants, notamment dans des secteurs ruraux, avec des besoins en services itinérants.
 - Modes de vie & pratiques de consommation : de nouvelles pratiques de consommation qui se développent (drives, e-commerce).



OFFRE

Services de proximité

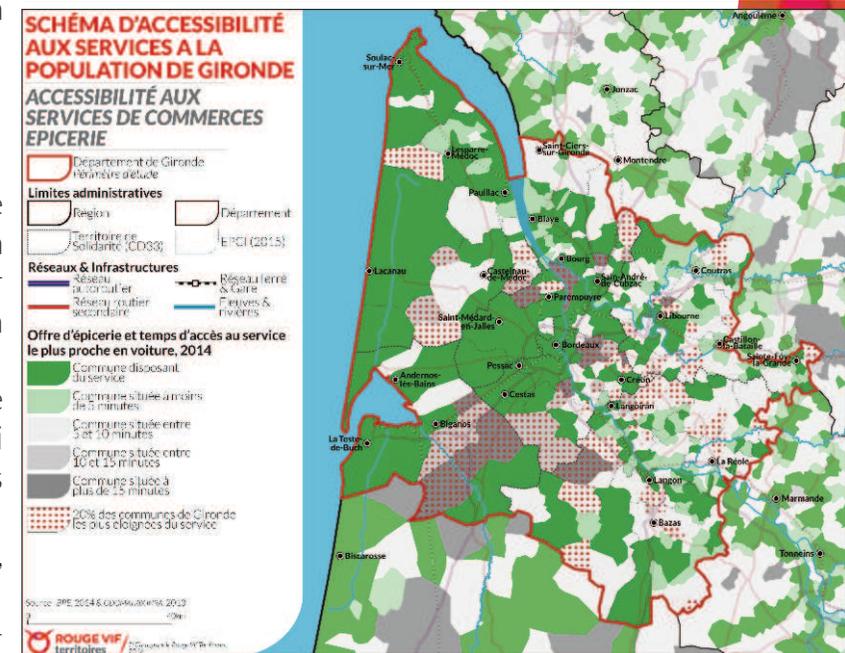
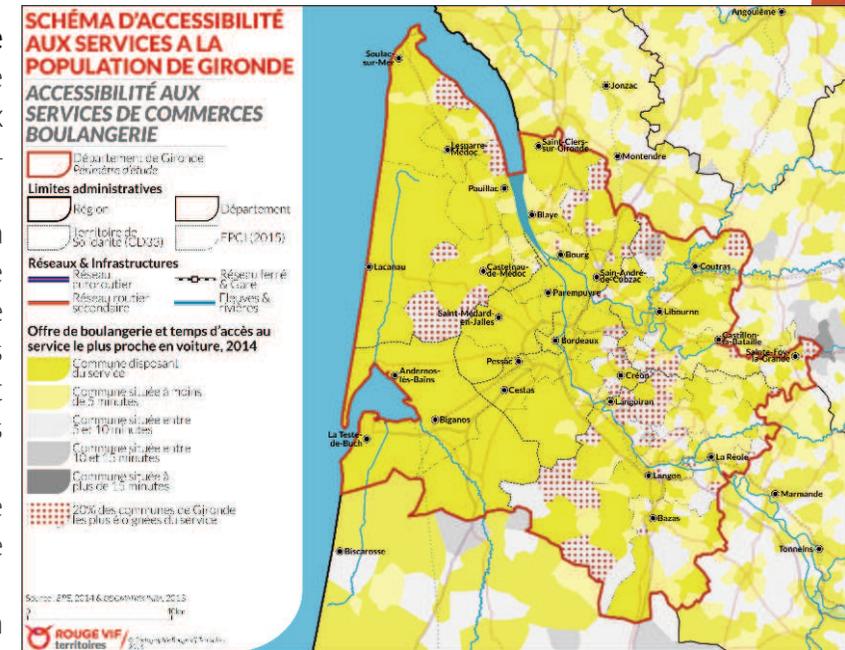
Organisation territoriale de l'offre de service

- Le département girondin dispose d'un très bon maillage en matière de commerces de proximité. Près de 90% des girondins disposent d'une boulangerie dans leur commune de résidence, et 74% d'une épicerie. Par ailleurs, les temps d'accès moyen à ces deux services sont inférieurs aux moyennes nationales et aquitaines, respectivement 3 et 4 minutes.
- Des disparités territoriales sont néanmoins perceptibles : si l'aire métropolitaine et la façade littorale -portée par son attractivité touristique- disposent d'une excellente desserte, le maillage est légèrement moins complet à l'est du département. Cette dynamique est particulièrement perceptible pour les épiceries par exemple. Les secteurs du Libournais et du Sud Gironde sont ainsi les moins bien dotés. Il convient toutefois de nuancer ce décalage au regard des temps d'accès qui demeurent très satisfaisants, pour les boulangeries ils ne dépassent jamais les 15 minutes.
- A une échelle plus fine, les 20% des communes les moins bien équipées en boulangerie sont situées dans les secteurs du Créonnais (Cc du Créonnais, CC du Canton de Targon) et dans un axe du bec d'Ambés au Bassin d'Arcachon pour les épiceries.
- Le territoire girondin compte également un grand nombre de commerces non sédentaires (marchés et foires) notamment sur la façade littorale en liant avec la saisonnalité touristique.

Perspectives d'évolution & Enjeux

Le commerce de proximité est confronté à plusieurs enjeux :

- Une perte de vitesse des centres bourgs, qui se traduit par un affaiblissement de l'appareil commercial notamment dans les secteurs ruraux. Le vieillissement de la population et une faible mobilité dans certains de ces espaces participent à renforcer l'enjeu fort de ce phénomène. A noter toutefois, que plusieurs initiatives existent en Gironde en faveur de la requalification des centres bourgs via l'offre commerciale.
- La concurrence des grandes et moyennes et surfaces dans les pratiques de consommation, conforté par un décalage entre emplois et actifs sur le territoire qui participent à l'évasion commerciale à l'échelle de bassins de consommations ou des centres bourgs,
- Une saisonnalité forte liée au tourisme pour certains secteurs (bande littorale, vignobles, ...).
- Des nouvelles formes de consommation à intégrer : circuits courts et vente directe, e-commerce, ...

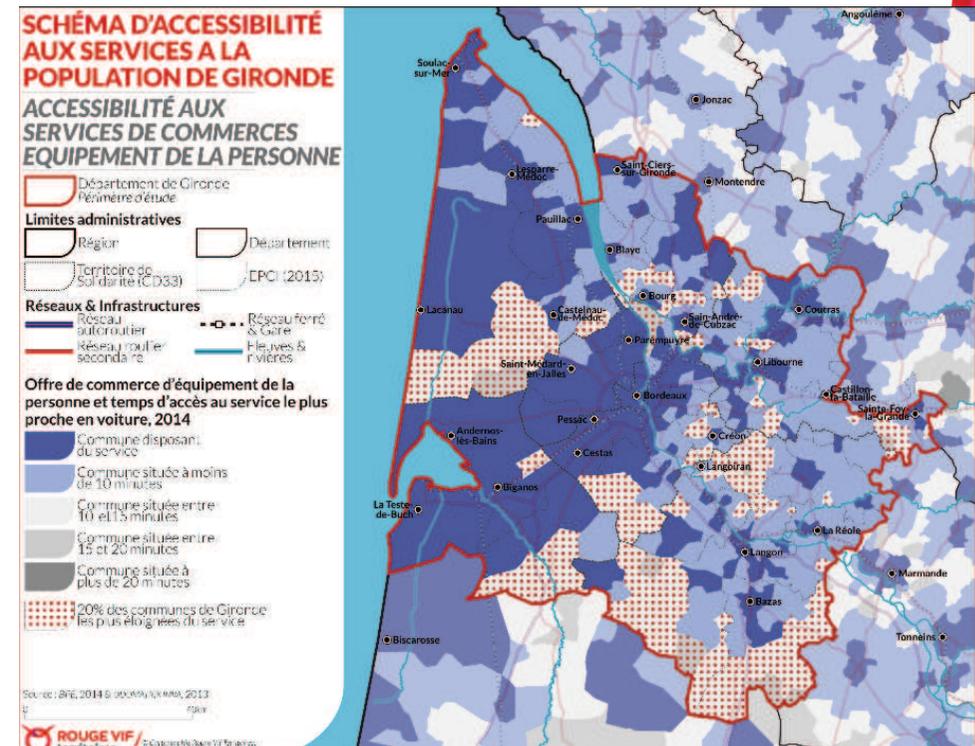
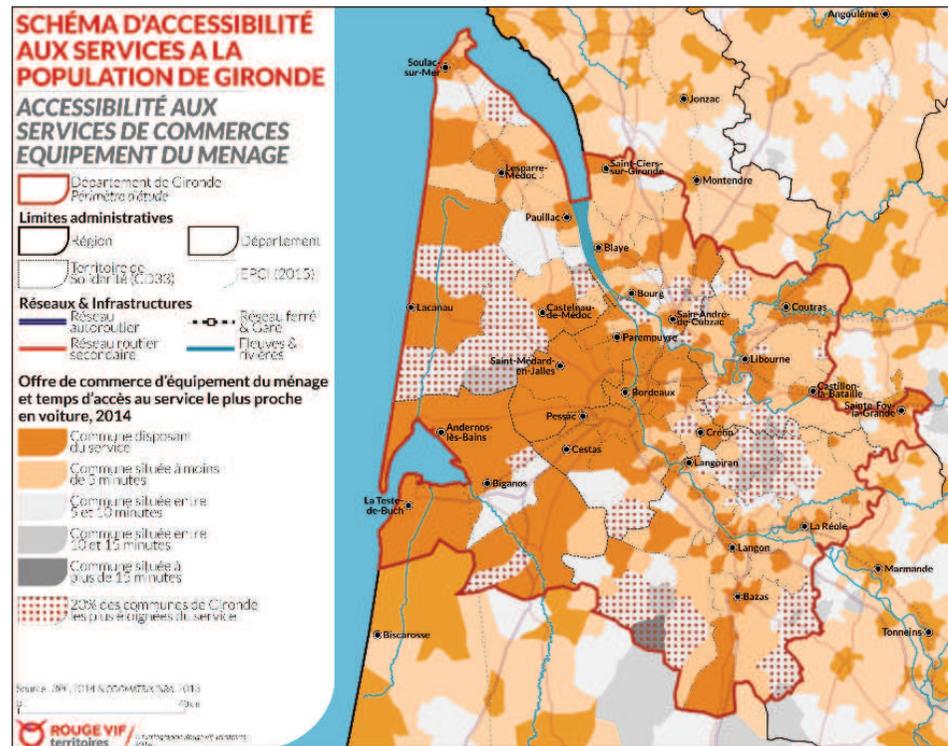


OFFRE

Services intermédiaires

Organisation territoriale de l'offre de service

- Le maillage en commerces d'équipements de la personne et des ménages (représentatifs de l'offre commerciale de proximité) est très satisfaisant en Gironde, avec plus de 78% des habitants disposant de ces commerces dans leurs communes de résidence. Le temps d'accès moyen à ces équipements est de 6 minutes (légèrement inférieur aux moyennes nationales et aquitaines).
- Le maillage départemental pour ces commerces favorise l'aire métropolitaine et le Bassin d'Arcachon, plus de 80% des résidents de ces secteurs sont directement desservis par des commerces d'équipements des ménages et plus de 90% pour l'équipements de la personne à l'exception des Hauts de Garonne moins bien dotés.
- A l'inverse les secteurs les moins bien maillés sont concentrés dans les territoires du Libournais, du Médoc et du Sud Gironde. A noter également, le déficit en matière d'équipements de la personne en Haute Gironde, qui compte 22% de sa population à plus de 10 minutes d'un équipement de la personne.
- Les communes les moins bien desservies pour ces deux types d'équipements sont situées dans l'Entre Deux Mers, dans les franges méridionales du département et dans le Centre Médoc.
- Enfin, il est nécessaire de rappeler que la consommation de ces services est aujourd'hui de plus en plus enregistrée via les sites de e-commerce. En 2014, selon les chiffres de la Fevad, le secteur progressait de 11,5% alors que le commerce traditionnel gagnait lui seulement 1,1%.

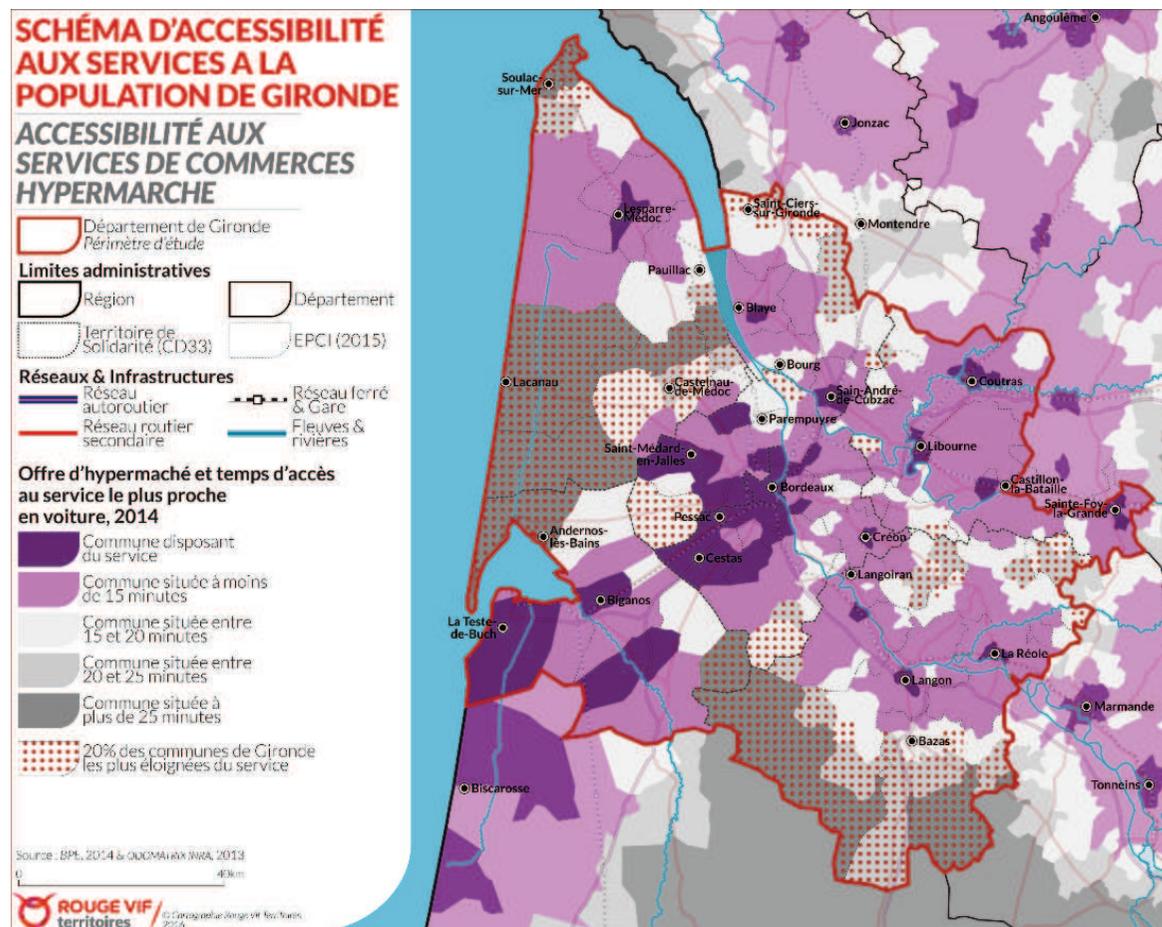


OFFRE

Services de centralité

Organisation territoriale de l'offre de service

- A l'échelle départementale le maillage en hypermarchés est correct, avec près de 63% des habitants disposant d'un équipement à moins de 10 minutes de leur lieu de résidence. En termes de temps d'accès, les girondins sont distants de 14 minutes en moyenne d'un hypermarché, soit sensiblement inférieure aux moyennes aquitaines et françaises (19 et 21 minutes).
- Les secteurs les mieux maillés sont concentrés dans l'aire métropolitaine (Bordeaux, Graves et les Portes du Médoc) avec plus de 50% des habitants desservis par un équipement dans leur commune, puis le Bassin et le Libournais (+ de 30%).
- A l'inverse, les secteurs du Sud Gironde, de la Haute Gironde et surtout du Médoc sont nettement moins bien dotés avec respectivement 35%, 42% et 68% de leur population à plus de 15 mn d'un hypermarché.



Perspectives d'évolution & Enjeux d'accessibilité

- La Gironde est marquée par la **forte proportion des grandes et moyennes et surfaces** sur son territoire. Cette dynamique se traduit par de nombreuses demandes de création de supermarchés auprès de la Commission Départemental d'Aménagement Commercial même si celles-ci ont légèrement diminuées depuis quelques années. Les demandes émanent à 77% de trois secteurs : l'aire métropolitaine bordelaise, le Bassin d'Arcachon et le Haute Gironde. Le département est ainsi marqué par un phénomène de concentration et de standardisation de l'offre commerciale sur des équipements de grande envergure qui induit des enjeux spécifiques :
 - Pérennité d'un modèle fondé sur le déplacement automobile.
 - Accessibilité pour les personnes dépendantes (ménages non motorisés, personnes âgées, ...).
 - Concurrence pour les commerces de proximité.
- Le **développement des drives** qui concurrencent les hypermarchés existants et « parasitent » l'infrastructure commerciale. La Gironde en compte actuellement 54 (Source : ODAC, 2012).

OFFRE

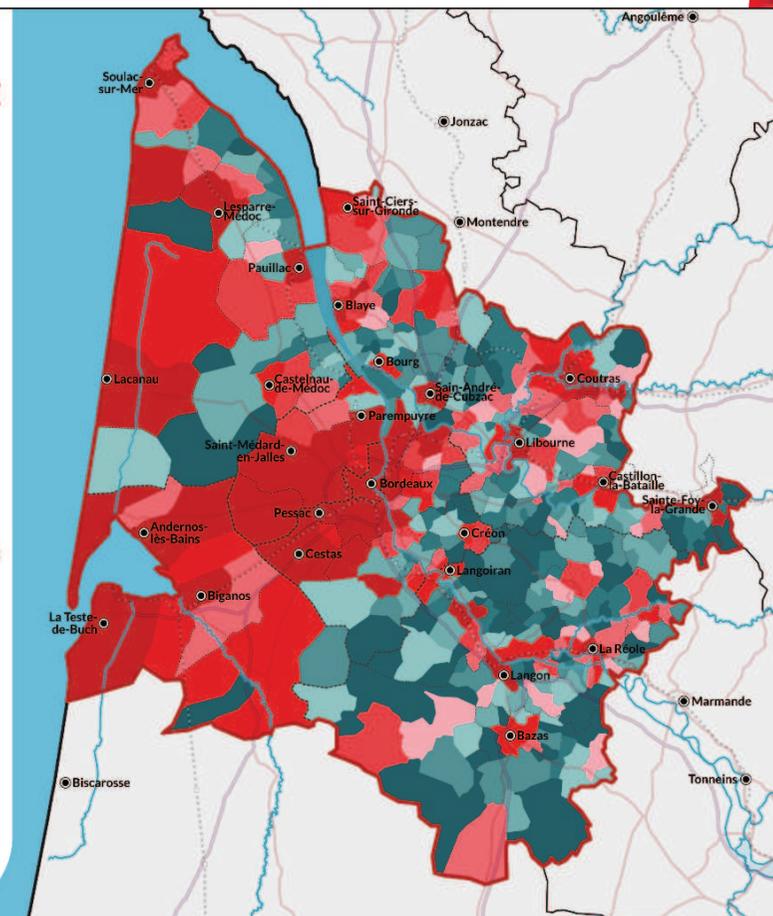
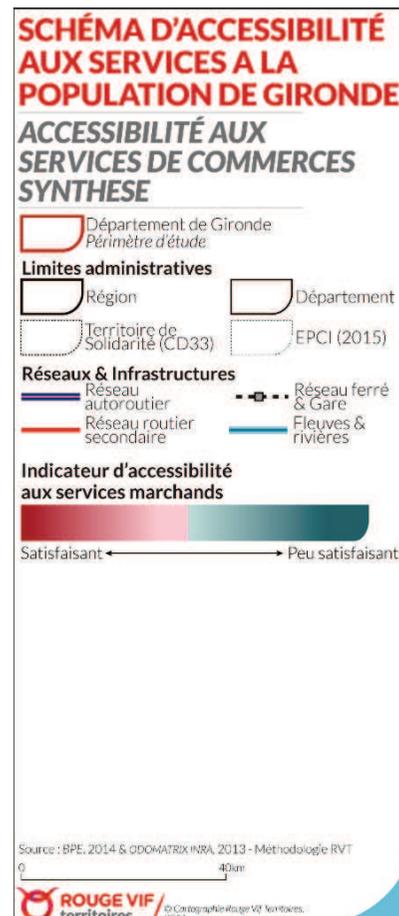
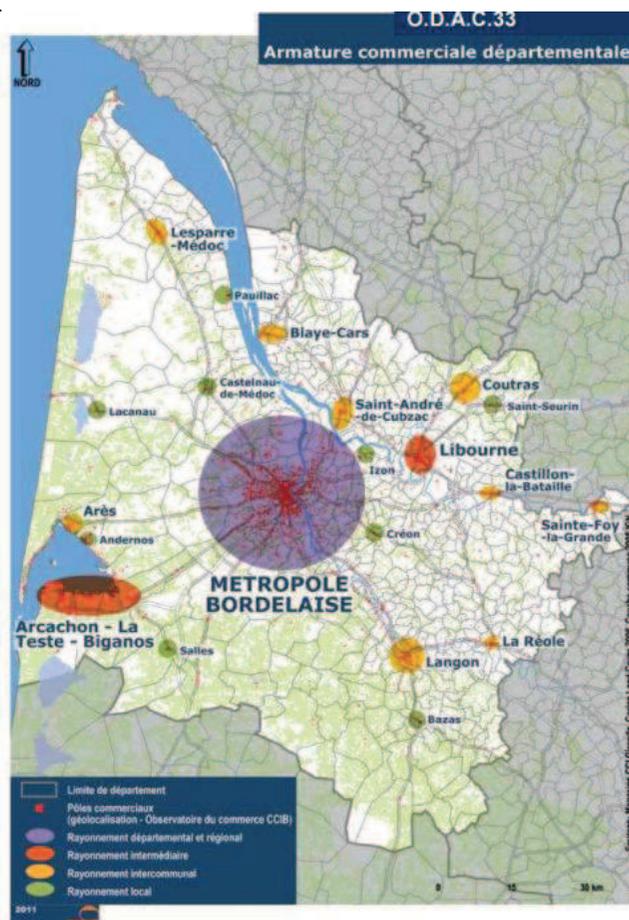
Synthèse et enjeux

- Le maillage commercial girondin, s'organise selon deux logiques distinctes :
 - Une concentration des infrastructures commerciales sur l'aire métropolitaine (60% des commerces girondins sont situés dans la métropole - O.D.A.C 33) et le Bassin d'Arcachon.
 - Un maillage plus diffus dans le reste des territoires, où le commerce s'organise principalement sur de petites et moyennes centralités. A noter la bonne desserte du Libournais.
- Les secteurs à enjeux en matière commerciale se concentrent dans l'Entre-Deux-Mers, le Sud Gironde en dehors de la vallée de la Garonne, l'intervalle entre la Haute Gironde et le Libournais, et le secteur des Lacs Médocains.

Méthodologie

Les cartes d'accessibilité thématique sont construites à partir de la superposition des zones grises calculées pour différents services avec un système de pondération.

Services pris en compte : épicerie, boulangerie, boucherie, supérette, supermarché, hypermarché, magasin d'équipement de la personne, magasin d'équipement de la maison, banque, essence, librairie.



OFFRE

A RETENIR Approche départementale

OFFRE

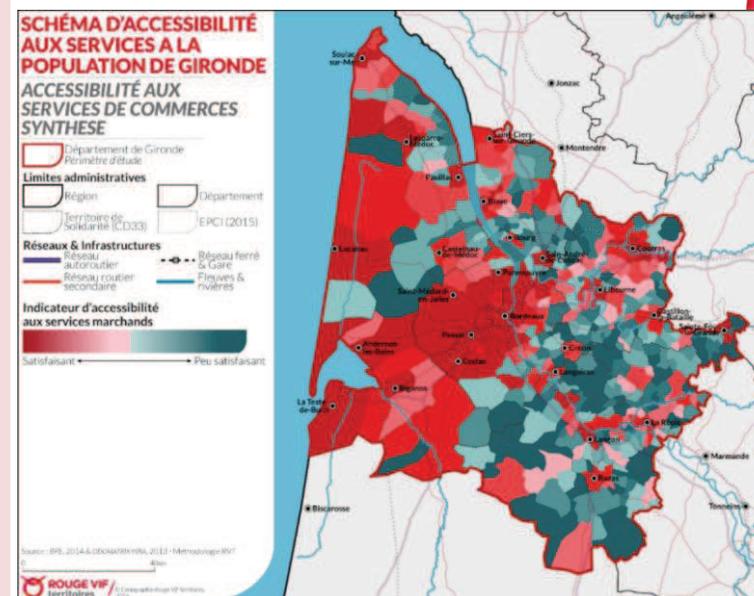
A RETENIR

ORGANISATION DE L'OFFRE

- A l'échelle du département, une **accessibilité aux équipements commerciaux de toute gamme relativement importante** mais des **disparités fortes** entre les territoires.
 - Une concentration des commerces sur l'agglomération bordelaise (59%), puis dans le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (13%).
 - Une organisation plus diffuse dans les autres territoires, notamment à l'est du département moins bien maillé.
- Des **disparités d'évolution en fonction des secteurs d'activités** : hausse sur l'hôtellerie-restauration et les services aux personnes, baisse du nombre de commerces d'alimentation, équipement de la maison, culture-loisirs.
- Une **dynamique de commerces non sédentaires** qui se maintient, liée à l'attractivité touristique du département
- Une **évasion commerciale** vers les bassins d'emplois de l'aire métropolitaine variable selon les territoires : limitée sur le bassin et le Libournais, plus marquée en Haute Gironde.

DES DYNAMIQUES À PRENDRE EN COMPTE

- Forte hausse des **grande entités commerciales** notamment dans l'aire métropolitaine et le Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre. Certains territoires connaissent un suréquipement pour cette gamme de commerces
- Une réduction de l'offre de commerces de proximité dans les bourgs ruraux en déclin
- De nouvelles pratiques de consommation qui se développent : drives, e-commerce, circuits-courts, AMAP, etc.



OFFRE

A RETENIR *Approche territoriale*



Aire métropolitaine Bordelaise (Bordeaux, Hauts de Garonne, Porte du Médoc, Graves)

- Un maillage commercial complet et attractif à l'échelle de l'ensemble du département articulé autour de l'offre de l'hyper-centre bordelais, de pôles commerciaux périphériques de grande ampleur autour d'une enseigne alimentaire et liés aux infrastructures de transports (Bordeaux-Lac / Mérignac-Soleil et Bègles / Villenave-d'Ornon-Rives-d'Arcins) et de pôles relais (Talence, Bruges, Pessac, Bègles, Mérignac et Eysines-Cantinolle, ...).
- Des enjeux forts en matière :
 - D'exemplarité en matière d'intégration urbaine et de qualité des infrastructures commerciales.
 - De maîtrise du nombre et du format des pôles intermédiaires.
 - De renforcement de l'offre des pôles de proximité.



Médoc

- Un maillage commercial structuré par trois pôles majeurs : Lesparre-Médoc, Pauillac et Castelnau-de-Médoc dans la dynamique bordelaise de desserrement périurbain.
- Un enjeu de maîtrise de la saisonnalité et de ses impacts sur le commerce local (offre commerciale incomplète, accessibilité réduite hors-saison) : Soulac-sur-Mer, Le Verdon, Carcans.
- Une problématique de redynamisation des polarités commerciales notamment pour l'offre de base et de proximité.



Libournais

- Libourne constitue un pôle commercial majeur au sein du département, tant sur l'offre commerciale de proximité que de grandes surfaces. Il concentre 10% des commerces girondins (O.D.A.C 33). L'offre est marquée par un fort maintien des commerces alimentaires spécialisés au regard des dynamiques girondines.
- Relayé par des polarités locales de moindre ampleur mais qui rayonnent sur les territoires ruraux (Sainte-Foy-la-Grande, Coutras, Castillon-la-Bataille, ...).
- Un pôle spécialisé de tourisme commercial à Saint-Emilion marqué par l'importance d'une activité saisonnière.
- Une influence forte du Bergeracois sur l'est du territoire.

OFFRE

A RETENIR Approche territoriale



Sud Gironde

- Un maillage commercial concentré autour de Langon, et des polarités secondaires aux spécificités distinctes :
 - Pôles ruraux : Sauveterre-de-Guyenne, la Réole, Bazas.
 - Pôles sous influence bordelaise : Podensac, Cadillac.
- Le Sud Gironde concentre 7% des commerces girondins et se distingue par une sous-représentation des commerces d'équipement de la personne.
- Les enjeux clés du territoire :
 - **Équilibrer l'offre commerciale entre territoires urbains et ruraux** face aux phénomènes de dévitalisation commerciale des centres-bourgs, et de progression du commerce en périphérie.
 - **Assurer l'offre commerciale de base et son accessibilité** dans les secteurs ruraux.



Bassin d'Arcachon - Val de L'Eyre

- Un **maillage commercial de bonne qualité**, parmi les plus complets du département et organisé autour de plusieurs pôles : à Biganos (zone commerciale Delta), Gujan-Mestras et LaTeste-de-Buch.
- Un **phénomène de saisonnalité** lié à l'attractivité touristique du territoire à intégrer.
- Une **augmentation importante des grandes surfaces commerciales** qui pose des enjeux en matière de consommation d'espace, de pérennité des commerces des centralités urbaines, de qualité des paysages et de capacité d'absorption du territoire de l'ensemble des projets existants.
- Une **évasion commerciale limitée** (20% - Source SCoT du SYBARVAL) vers l'agglomération bordelaise qui met en valeur une bonne structuration commerciale et une autonomie en matière d'accessibilité.



Haute Gironde

- La Haute Gironde concentre 4% des commerces girondins, articulés autour de deux pôles commerciaux :
 - Saint-André-de-Cubzac dont l'offre est tournée vers la métropole bordelaise (axe de l'A10 et de la N10) et marquée par de grands projets commerciaux (ZAC Porte d'Aquitaine).
 - Blaye/Cars/Saint-Martin-Lacaussade qui rayonne sur l'ensemble du nord de la Haute Gironde.
- Le territoire est marqué par un **taux d'évasion commerciale parmi les plus importants du département**, principalement en faveur de la métropole bordelaise, d'où un enjeu de renforcement de l'attractivité de l'offre commerciale existante et de son équilibre.
- Un **enjeu fort de qualité des espaces commerciaux et de différenciation** avec l'offre métropolitaine.
- La **requalification des polarités commerciales de centre-ville** apparaît comme une problématique centrale du territoire.

SYNTHESE

Enjeux & Pistes d'amélioration

DEMANDE

- Une offre jugée satisfaisante, tant pour le commerce de proximité que les commerces de gamme supérieure. L'aire métropolitaine et le Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre offrent les services les plus satisfaisants selon les usagers répondants.
- Les attentes des répondants se portent principalement sur la **répartition territoriale de l'offre et l'accessibilité horaire**.
- Des évolutions démographiques qui influent sur les besoins en matière de commerce : accessibilité pour les territoire qui connaissent un fort vieillissement de leur population ; pérennité de l'offre dans les secteurs à forte croissance démographique.

OFFRE

- Une offre de services globalement satisfaisante en matière de commerces, même si certains territoires apparaissent plus fragiles (Sud Gironde, Médoc, Libournais et Haute Gironde).
- Des dynamiques qui modifient l'offre existante et les usages commerciaux :
 - Phénomènes d'évasion commerciale vers les bassins d'emplois de l'aire métropolitaine.
 - Développement des nouveaux usages numériques : drives et e-commerce.
 - Un déclin des commerces dans les centres-bourgs.
 - Un développement des zones commerciales en périphérie des villes.

ENJEUX & PISTES D'AMELIORATION

Pérenniser et accompagner le déploiement d'une offre commerciale de qualité et accessible à tous

- Enjeu de redynamisation de l'offre commerciale des centres-villes et centres bourgs.
- Enjeu de la transmission des commerces.
- Enjeu d'organisation des mobilités des services (itinérance) pour les publics non-mobiles et les seniors dans les communes non-dotées.
- Enjeu d'intégration les nouvelles pratiques de consommation dans les politiques publiques liés à l'organisation commerciale : drives, e-commerce, circuits-cours, AMAP, plateforme locale, etc.

Mettre en œuvre des politiques commerciales cohérentes avec le maillage territorial et la réalité des besoins

- Enjeu de dimensionnement des projets commerciaux au regard des besoins et des potentiels économiques.
- Enjeu de gestion de la saisonnalité des équipements sur la façade littorale.

6 CONCLUSIONS

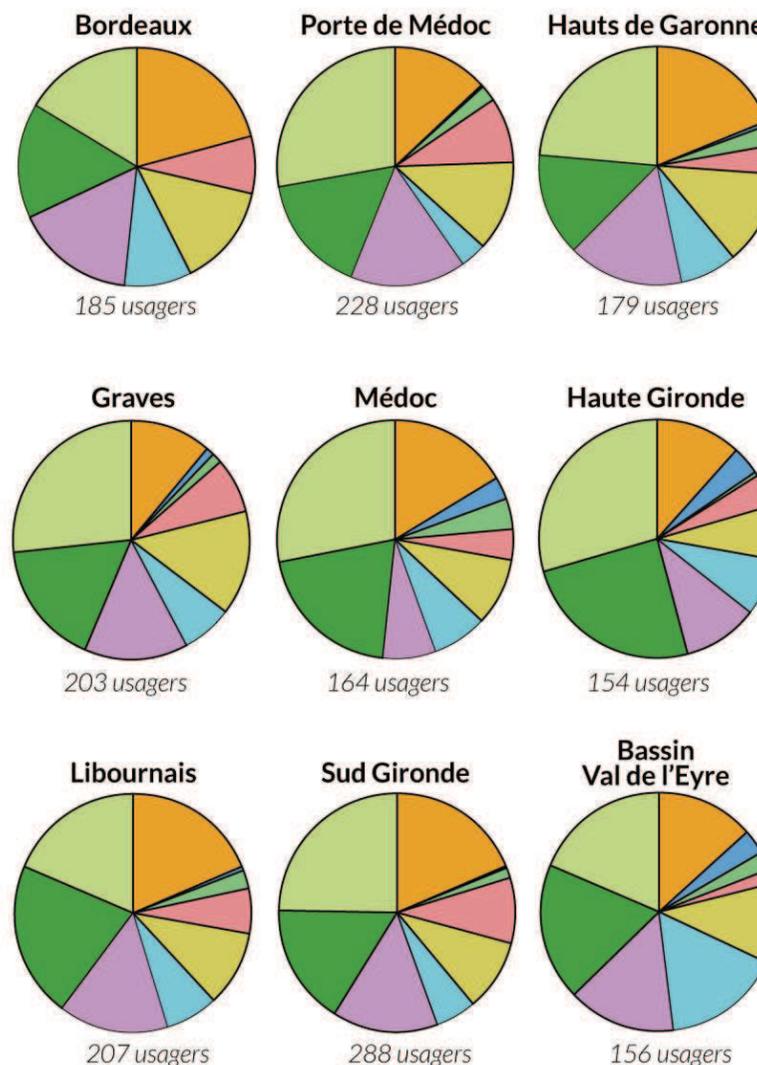
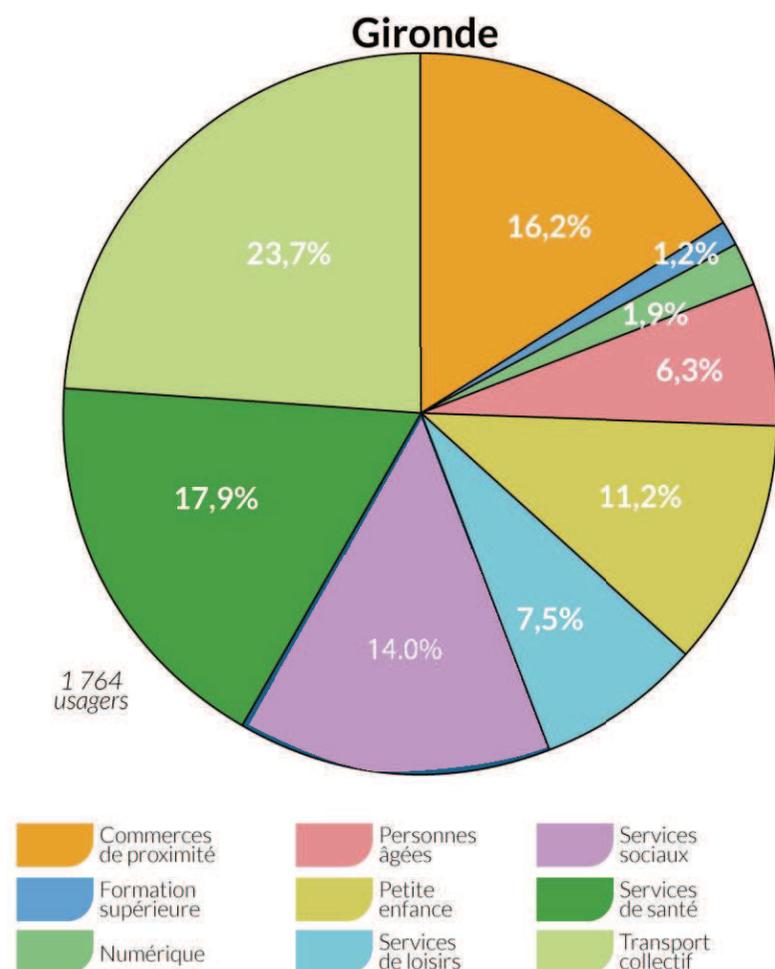
Priorités des usagers

SYNTHESE

LES PRIORITES DES GIRONDINS

SUR QUELS CHAMPS AGIR EN PRIORITE ?

Priorité n°1



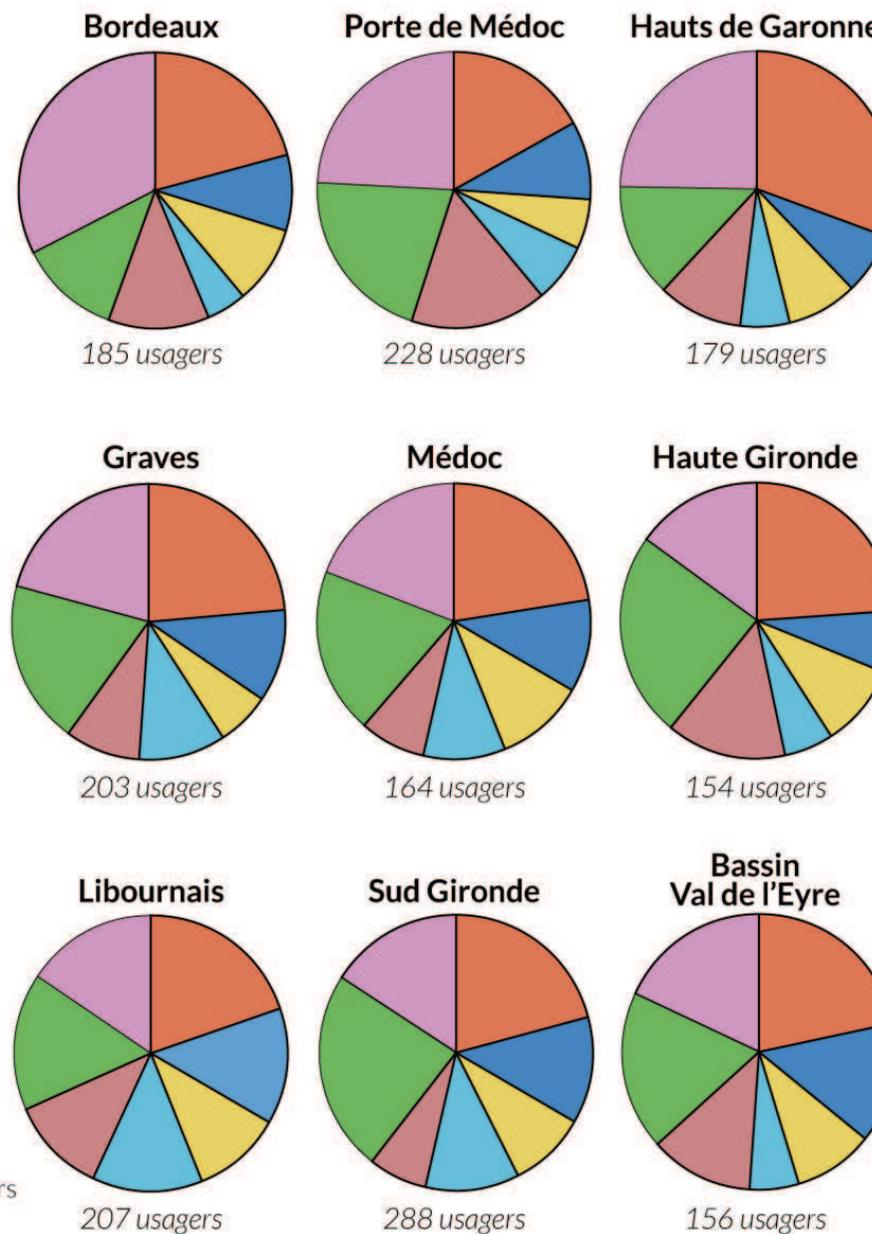
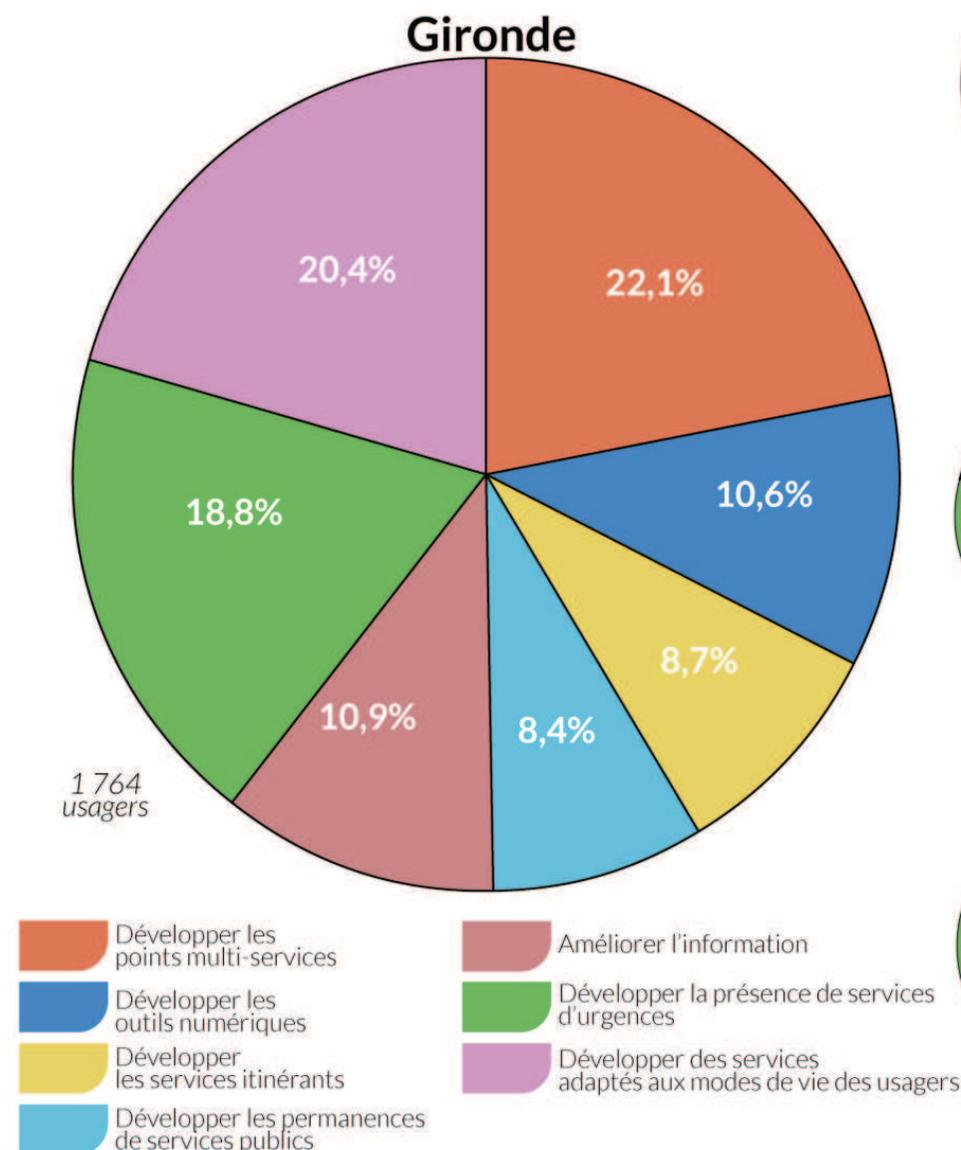
Méthodologie

Ces graphiques sont commentés dans les pages suivantes « Zooms territoriaux » et serviront de supports aux temps de priorisation des élus en phase Stratégie.

LES PRIORITES DES GIRONDINS

QUELLES ACTIONS METTRE EN OEUVRE ?

Priorité n°1



7 ZOOMS TERRITORIAUX

Synthèse & Enjeux



DYNAMIQUES TERRITORIALES

- Territoire rural et viticole, la Haute Gironde connaît des dynamiques contrastées qui induisent des enjeux en matière de besoins en services :
 - Un déclin démographique sur la façade estuarienne qui interroge la **pérennité de la demande et donc des fonctions de services existantes sur les pôles de Blaye, Bourg ou Saint-Ciers-sur-Gironde.**
 - Un phénomène de périurbanisation et de croissance démographique dans le sud du territoire, le long de la N10, lié au desserrement métropolitain qui induit de **nouveaux besoins en matière de services et d'équipements** mais aussi un **accroissement des mobilités** (forte dépendance économique à Bordeaux).
 - Cette double dynamique met en évidence une **absence de corrélation entre l'offre de services existante et les secteurs en croissance.** Certains pôles de services haut-girondins connaissent ainsi un affaiblissement de leur dynamique (Bourg, Blaye, ...).
- Malgré les dynamiques en cours qui attestent de l'attractivité du territoire, une part des usagers haut-girondins connaissent des risques de précarité et un potentiel d'exclusion pour certains services :
 - Une **précarité** liée au vieillissement de la population et à la forte représentation des ouvriers sur le territoire.
 - Des phénomènes de précarisation liés à l'**installation de certains jeunes ménages aux revenus faibles** obéissant à des logiques d'opportunisme foncier dans le sud du territoire.
 - **Des inégalités sociales qui se traduisent par des inégalités dans l'accès et l'utilisation des services.**
- Un déficit de mobilité source d'exclusion en matière de services :
 - **Pas ou peu d'offre ferroviaire** hormis sur la partie sud-est du territoire (Saint-Yzan, Saint-André-de-Cubzac).
 - Une amplification des distances domicile-travail liée au décalage actifs/emplois et qui se traduit par un phénomène de **saturation des réseaux routiers vers la métropole.**
- Une offre de services organisée autour de deux pôles centraux: Saint-André-de-Cubzac et Blaye.
- Un déficit parmi les plus marqués du département en matière d'accessibilité aux services de gamme intermédiaire et de proximité.

CHIFFRES CLÉS

- 87 500 habitants en 2013, soit 6% de la population girondine.
- Variation du stock de population : **+23%** entre 1999 et 2013 (Gironde 13,7 %).
- Indice de jeunesse : **1,14.**
- Part des actifs ouvriers (2012) : **31,2%** (Gironde : 21,4%).
- Revenus médians (2012) : **17 330€** (Gironde 19 919€).
- Part de la population résidant dans une commune comprenant moins de 5 services (toutes gammes de services confondues) : **15,4%** (Gironde : 6,5%).
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme de proximité : **24,5%** (Gironde : 4,9%).
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme intermédiaire : **5,1%** (Gironde : 3,4%).
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme de centralité : **10,7%** (Gironde : 8,4%).

7. ZOOMS TERRITORIAUX

Synthèse par territoire - Haute Gironde

SERVICES PUBLICS

- Une concentration des opérateurs dans les pôles structurants de Saint-André-de-Cubzac et de Blaye.
- Un déséquilibre entre une frange estuarienne et le Cubzaguais bien desservis et le reste du territoire plus éloigné pour certains opérateurs (CAF, Pole Emploi, CPAM).
- Un déficit d'accessibilité pour les services de la CARSAT et de l'offre ferroviaire spécifiquement sur l'axe estuarien.
- Une offre de service mutualisé sur le territoire avec le RSP de Saint-Ciers-sur-Gironde,
- Des habitants globalement peu satisfaits des services d'accompagnement à l'emploi et de prestations et d'accompagnement social qui souhaitent prioritairement une amélioration de la qualité des services (22%) et la visibilité/connaissance des services (12 à 20%).

COMMERCES

- Un phénomène préoccupant de dévitalisation des centralités et de leurs fonctions commerciale.
- Une forte évasion commerciale vers la métropole en lien avec la proximité et l'importance des flux quotidiens vers Bordeaux.
- Taux de satisfaction élevés des usagers. Attentes plus importantes pour les commerces de proximité notamment sur les horaires d'ouverture (10%) et la connaissance de l'offre (9%).

SANTÉ

- Une offre concentrée dans les pôles de Blaye et de Saint-André-de-Cubzac, plus problématique sur la partie estuarienne et saintongeaise du territoire.
- Une problématique forte de renouvellement des médecins.
- Taux de satisfaction élevés pour l'offre de santé généraliste mais moins satisfaisante pour l'offre spécialisée notamment en termes de maillage (21%) et de délais d'attente (24%).

EDUCATION & JEUNESSE

- Une offre satisfaisante pour le 1er et 2nd degré mais sous pression démographique pour la partie sud (Cubzaguais, CC Latitude Nord Gironde).
- Des temps d'accès importants pour rejoindre les services éducatifs qui posent question.
- Un enjeu fort de formation et de qualification des jeunes sur le territoire lié à l'absence de formations et à l'éloignement physique et culturel de la métropole.
- Attentes des usagers sur l'amélioration du maillage et la visibilité des services de petite enfance (10 et 16%) et de formation supérieure (31 et 19%).

CULTURE, SPORT & LOISIRS

- Une offre progressivement mise sous tension dans la partie sud-est au regard de la dynamique démographique et du profil des nouveaux arrivants.
- Des équipements peu nombreux mais un monde associatif dynamique porteurs d'initiatives locales.
- Attentes des usagers sur l'amélioration du maillage et la visibilité des services (environ 20%).

LES RESULTATS DE L'ENQUETE

LES SERVICES PRIORITAIRES DES HABITANTS

- Les transports collectifs (29%)
- Les services sociaux (25%)
- Les commerces de proximité (12%)
- Les services d'accompagnement à l'emploi (10%)

LES AMELIORATIONS SOUHAITEES PAR LES HABITANTS

- Le développement des sites multi-services
- L'information et la communication
- L'adaptation au rythme de vie
- La création de services itinérants

PISTES D'ENJEUX TERRITORIAUX proposées

Au regard des dynamiques territoriales et de l'offre de services, de premiers enjeux peuvent être distingués :

► Equilibrer l'accessibilité à l'offre de services entre la façade estuarienne et le sud-est du territoire en particulier la CC de Latitude Nord Gironde (commerces, services administratifs, ...).

► Anticiper les besoins liés à la dynamique démographique dans le sud-est - CC Latitude Nord Gironde, axe de la N10 - notamment en matière de services éducatifs et de Petite Enfance.

► Lutter contre la précarisation sur le territoire : personnes âgées au nord (CC de l'Estuaire), néo-résidents aux revenus modestes au sud via le développement d'une offre de services locale (accompagnement social, accès aux services de pole emploi) et d'une meilleure mobilité.

► Développer l'offre numérique notamment via l'accès internet sur smartphones au regard des taux de couverture relativement faibles (CC de l'Estuaire, secteur du Massif de la Saintongeaise).

► Accompagner la dynamique commerciale (déprise à Bourg et Blaye, enjeu de maîtrise sur le secteur de Saint-André).

► Proposer des alternatives en matière de mobilité pour répondre à l'enclavement de la façade estuarienne et à la saturation des réseaux vers l'aire métropolitaine.



CHIFFRES CLÉS

- 151 100 habitants en 2013, soit **10%** de la population girondine.
- Variation du stock de population : **+13,1 %** entre 1999 et 2013 (Gironde 13,7 %).
- Indice de jeunesse : **0,98**.
- Part des actifs agricoles (2012) : **3,7 %** (Gironde : 1,3%).
- Revenus médians (2012) : **17 700 €** (Gironde 19 919€).
- Part de la population résidant dans une commune comprenant moins de 5 services (toutes gammes de services confondues) : **18,4%** (Gironde : 6,5%).
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme de proximité : **10,9%** (Gironde : 4,9%).
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme intermédiaire : **3,6%** (Gironde : 3,4%).
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme de centralité : **26,7%** (Gironde : 8,4%).

LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

- Hormis l'aire urbaine Libourne et des franges sud périurbanisées par Bordeaux, le Libournais demeure un territoire rural et viticole. Il connaît des dynamiques contrastées qui induisent des enjeux en matière de services:
 - Une **croissance démographique le long des vallées historiques de la Dordogne et l'Isle** sous l'influence métropolitaine, **et autour de Libourne** qui structure l'offre économique de l'est girondin.
 - Un **ensemble de bourgs fragilisés** et en déficit d'accessibilité : Coutras, Sainte-Foy-la-Grande, Guitres,...
 - Un **déclin démographique important du Saint-Emilionnais** du fait de la sanctuarisation du foncier viticole qui laisse peu d'opportunités au développement résidentiel.
 - A noter, la polarisation de l'extrémité est de la vallée de la Dordogne par le Bergeracois.
- Une **partie du territoire qui s'inscrit dans l'arc de précarité départemental** : vulnérabilité socio-économique structurelle des ménages, population vieillissante dans les franges et les pôles urbains, précarité des néo-résidents. Les secteurs du Pays Foyen et des franges nord de la CA du Libournais sont particulièrement concernés par cette logique de précarisation qui induit des besoins en services plus importants.
- Il s'agit par ailleurs d'un des territoires les plus ruraux du département, d'où des particularités socio-démographiques (forte dépendance à la voiture individuelle, représentation des agriculteurs) qui influent sur la demande en services.
- Un **maillage inégal en matière de mobilité** :
 - Une offre performante le long de la vallée.
 - Des intervalles (Isle/Dordogne, Pays Foyen/Libourne) plus en difficulté.
- Une offre de services organisée autour d'un **pôle central : Libourne bien relayé par un chapelet de pôles relais à conforter** le long des vallées de la Dordogne et de l'Isle : Coutras, Saint-Médard-de-Guizières, Castillon-la-Bataille, Sainte-Foy-la-Grande, etc.).
- Une offre qui ne doit pas occulter un déficit parmi les plus marqués du département en matière d'accessibilité aux services de gamme intermédiaire et de proximité, notamment en périphéries des vallées. Le territoire compte ainsi le plus de communes ne recensant aucun services.
- Les zones de déficit se situent principalement dans les intervalles de l'Entre-deux-Mers (Brannais, Castillonnais, ..) et sur les franges nord du Libournais.
- Des polarités extérieures qui influencent l'offre de services dans les franges est du territoire : Bergerac sur le Pays Foyen, Périgueux sur les franges nord de la CA du Libournais.

7. ZOOMS TERRITORIAUX

Synthèse par territoire - Libournais

SERVICES PUBLICS

- Un pôle majeur de services publics à Libourne qui contraste avec un déficit d'accessibilité dans la frange nord, et le secteur de l'Entre-Deux-Mers.
- Une concentration des opérateurs de services publics à Libourne (MSA, CPAM, CAF, CARSAT, Pole Emploi). Des services publics répartis sur deux pôles : Libourne et Pays Foyen (CAF), Libourne et Saint-Magne pour le Pole Emploi.
- Deux offres de services mutualisés sur le territoire avec le RSP (Relais Services Publics) de Sainte-Foy-la-Grande et Pellegrue
- Forts taux d'insatisfaction pour les services d'accompagnement à l'emploi et de prestations sociales (supérieurs à 60%) et des souhaits d'amélioration affichés sur la qualité des services, leur visibilité et leur amplitude de fonctionnement.

COMMERCES

- Une dynamique commerciale marquée au sein du département.
- Une polarité commerciale de premier plan autour de Libourne, relayée par des pôles locaux qui se fragilisent dans les territoires ruraux.
- Taux de satisfaction élevés des usagers. Attentes plus importantes pour les commerces de proximité notamment sur le maillage territorial (18%) et les horaires d'ouverture (11%).

SANTÉ

- Une offre généraliste et spécialiste concentrée dans le pôle de Libourne, et dans une moindre mesure Coutras et Sainte-Foy-la-Grande avec des enjeux de vieillissement des professionnels de santé en particulier pour la médecine générale.
- Une problématique forte d'attractivité des professionnels dans certaines spécialités (déficit en gynécologie et ophtalmologie).
- Taux de satisfaction élevés pour l'offre de santé généraliste (76%) mais moins satisfaisante pour l'offre spécialisée notamment en termes de maillage (15%) et de délais d'attente (33%).

EDUCATION & JEUNESSE

- Une offre satisfaisante pour le 1er et 2nd degré assurée principalement par le pôle Libournais en particulier pour les lycées.
- Une influence du pôle bordelais pour l'enseignement supérieur.
- Un enjeu fort de lutte contre la précarisation et déscolarisation des jeunes.
- Attentes des usagers sur l'amplitude horaire (10%), la connaissance (14%) et la disponibilité de l'offre (16%) pour la petite enfance.

CULTURE, SPORT & LOISIRS

- Une offre sportive satisfaisante portée par de nombreux équipements et des associations structurées. L'essentiel des infrastructures sont toutefois concentrées à Libourne, Coutras et Sainte-Foy-la-Grande.
- Une offre culturelle plus faible qui repose essentiellement sur les équipements du pôle de Libourne. Le territoire dispose également d'un terreau associatif local moteur en particulier pour l'évènementiel.

LES RESULTATS DE L'ENQUETE

LES SERVICES PRIORITAIRES DES HABITANTS

- Les services sociaux (21%)
- Les commerces de proximité (19%)
- Les transports collectifs (18%)
- Les services d'accompagnement à l'emploi (15%)

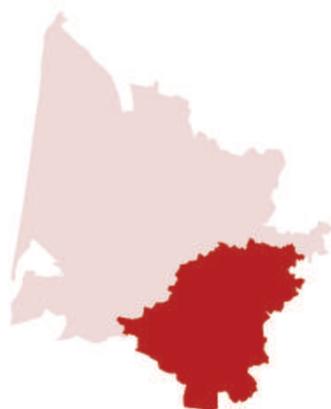
LES AMELIORATIONS SOUHAITEES PAR LES HABITANTS

- Le développement des sites multi-services
- Les services numériques
- L'adaptation au rythme de vie
- Le développement de permanences
- L'information et la communication

PISTES D'ENJEUX TERRITORIAUX proposées

Au regard des dynamiques territoriales et de l'offre de services, de premiers enjeux peuvent être distingués

- ▶ Equilibrer l'offre territoriale de services : assurer le rayonnement de l'offre de centralité libournaise sur les franges du territoire et conforter les relais locaux (Coutras, Sainte-Foy-la-Grande, Castillon-la-Bataille).
- ▶ Lutter contre la précarisation du territoire notamment sur ses franges en assurant la présence des services adéquats (services sociaux, services d'accompagnement à l'emploi et santé).
- ▶ Maîtriser et anticiper le desserrement bordelais en matière d'organisation (renforcement des pôles de proximité) et d'évolution de l'offre de services (culture, éducation, ...) notamment dans le Brannais et le sud Libournais.
- ▶ Valoriser et développer l'offre culturelle du territoire notamment dans les secteurs éloignés du pôle Libournais.
- ▶ Organiser les complémentarités avec le territoire bergeracois pour l'accès aux services.
- ▶ Développer l'offre numérique (résorption des zones grises dans les franges et déploiement des points d'accès) et accompagner les usages (formation et médiation).
- ▶ Conforter la dynamique commerciale du territoire afin de limiter l'évasion commerciale des franges (vers Bordeaux ou Bergerac).



CHIFFRES CLÉS

- 130 000 habitants en 2013, soit **8,7%** de la population girondine
- Variation du stock de population : **+18,0 %** entre 1999 et 2012 (Gironde 13,7 %)
- Indice de jeunesse : **0,94**
- Part des actifs cadres (2012) : **8,1%** (Gironde : 15,7%)
- Revenus médians (2012) : **17 470€** (Gironde 19 919€)
- Part de la population résidant dans une commune comprenant moins de 5 services (toutes gammes de services confondues) : **31,5%** (Gironde : 6,5%)
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme de proximité : **12,9%** (Gironde : 4,9%)
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme intermédiaire : **12,4%** (Gironde : 3,4%)
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme de centralité : **14,5%** (Gironde : 8,4%)

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- Territoire à dominante rurale traversé par la vallée de la Garonne qui concentre les plus fortes densités, les pôles les plus importants (Langon, Podensac, Cadillac, La Réole) et les infrastructures.
- Deux franges rurales au nord (Canton de Targon, Sauveterrois) et au sud (Landes de Gascogne) peu denses.
- Découpage géographique correspondant à des spécificités socio-démographiques:
 - Vallée de la Garonne :
 - Espace dense avec un développement ancien qui se poursuit aujourd'hui grâce à une attractivité renouvelée. Croissance démographique aujourd'hui moins soutenue avec un report sur les franges et un faible dynamisme des pôles.
 - Population vieillissante et socialement fragile.
 - Entre-Deux-Mers :
 - Dominante rurale avec une reprise progressive de la croissance démographique du fait d'un faible desserrement métropolitain à l'est et d'une attractivité des seniors.
 - Territoire socialement fragile (surreprésentation des bas revenus et des seniors).
 - Lande girondine :
 - Espace peu dense mais en reprise d'attractivité notamment le long des infrastructures. Double influence bordelaise et landaise.
 - Vieillesse importante mais dynamiques démographiques actuelles qui modifient la structure socio-démographique.
 - Revenus relativement élevés localement au regard des revenus observés sur les franges girondines.
- Mobilité ferroviaire limitée à l'axe fluvial
- Offre de service structurante concentrée dans la vallée.
- Seul pôle intermédiaire en dehors de la vallée : Bazas.
- Maillage de proximité de part et d'autre de la vallée avec de fortes problématiques d'éloignement aux services de centralité (lycée, offre culturelle, grands équipements sportifs, ...).

7. ZOOMS TERRITORIAUX

Synthèse par territoire - Sud Gironde

SERVICES PUBLICS

- Une concentration sur le pôle de Langon, complétée ponctuellement sur La Réole.
- Un déficit d'accessibilité marqué pour les secteurs de l'Entre-Deux-Mers et les Landes de Gascogne.
- Mais une dynamique de mutualisation et de relais bien implantée : RSP de Captieux, MSAP de Sauveterre-de-Guyenne, Barsac, projets de Préchac et Grignols, plusieurs points CAF, ...
- Des habitants globalement peu satisfaits des services d'accompagnement à l'emploi et de prestations et d'accompagnement social qui souhaitent prioritairement une amélioration de la répartition des services, de leur qualité et leur visibilité/connaissance.

COMMERCES

- Un maillage commercial concentré autour de Langon, et des polarités secondaires dans les espace périurbains (Podensac) ou ruraux (Captieux, Bazas, La Réole).
- Une sous-représentation des commerces d'équipement de la personne.
- Un enjeu d'équilibre de l'offre commerciale entre territoires urbains et ruraux face aux phénomènes de dévitalisation commerciale des centres-bourgs, et de progression du commerce en périphérie.
- Parmi les plus faibles taux de satisfaction en termes d'offre commerciale (proximité et centralité) et des attentes en termes de maillage, d'amplitude horaire et de visibilité.

SANTÉ

- Une offre de services de santé inégale selon les espaces : diversifiée à Langon, mais moins satisfaisante dans les espaces ruraux éloignés des axes de communication et des centre-bourgs.
- Une dynamique de vieillissement des praticiens, notamment dans le Réolais (plus de 60% de médecins en activité y ont plus de 55 ans).
- Cependant, un développement de pôles et maisons de santé pour améliorer le maillage territorial (création de MSP à La Réole, Grignols, Sauveterre-de-Guyenne, projets en réflexion à Cadillac, Captieux...)
- Parmi les plus faibles taux de satisfaction des usagers, notamment pour la médecine spécialisée.

EDUCATION & JEUNESSE

- Un niveau d'équipements éducatifs (1er et 2nd degré) relativement dense.
- Des équipements spécifiques en matière de formations qualifiantes sur le territoire mais qu'il convient de renforcer.
- Une volonté d'agir contre l'illettrisme et la déscolarisation.
- Faibles taux de satisfaction pour l'offre de petite enfance et de formation supérieure.

CULTURE, SPORT & LOISIRS

- De petits équipements de proximité et une dynamique associative riche qui permettent d'offrir des services sportifs et culturels de bonne qualité.
- Un certain vieillissement des équipements qui ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins, notamment dans les secteurs de dynamique démographique.
- La question de la mobilité des usagers de ces services constitue également un enjeu fort d'accessibilité.

LES RESULTATS DE L'ENQUETE

LES SERVICES PRIORITAIRES POUR LES HABITANTS

- Les transports collectifs (25%)
- Les commerces de proximité (19%)
- Les services sociaux (16%)
- Les services d'accompagnement à l'emploi (15%)

LES AMELIORATIONS SOUHAITEES PAR LES HABITANTS

- Le développement des sites multi-services
- Les services numériques
- Le développement de permanences
- La création de services itinérants

PISTES D'ENJEUX TERRITORIAUX proposées

Au regard des dynamiques territoriales et de l'offre de services, de premiers enjeux peuvent être distingués

► Accompagner les dynamiques démographiques sur le secteur de la vallée de la Garonne et sur les Landes de Gascogne qui se traduisent par une nécessaire augmentation et adaptation des services existants.

► Améliorer l'organisation interne et vers l'extérieure par une offre de mobilité alternative et complémentaire à celles des grands axes radiaux.

► Améliorer la coordination et les logiques de mutualisation de l'offre de services entre la vallée de la Garonne plutôt bien desservie et les autres secteurs moins pourvus (concentration des services publics à Langon, carences en offre de santé dans les secteurs ruraux, ...).

► Accompagner les problématiques de précarisation, notamment pour les jeunes (secteur de l'Entre-Deux-Mers, franges Nord et Sud) via des services d'accompagnement social et à l'emploi du territoire en particulier l'accessibilité aux formations pour les jeunes, mais aussi à destination des seniors.

► Développer l'offre numérique (résorption des zones grises et déploiement des points d'accès)

► Améliorer l'offre commerciale du territoire notamment en matière de commerces de proximité dans les secteurs ruraux (requalification des centres bourgs vulnérables) : Captieux, Sauveterre, Pellegrue ...



CHIFFRES CLÉS

- 143 600 habitants, soit **9,4%** de la population girondine, avec une forte très forte variation saisonnière
- Variation du stock de population : **+25,4 %** entre 1999 et 2012 (Gironde 13,7 %)
- Indice de jeunesse : **0,72**
- Part des actifs cadres (2012) : **12,2 %** (Gironde : 15,7%)
- Revenus médians (2012) : **21 018€** (Gironde 19 919€)
- Part de la population résidant dans une commune comprenant moins de 5 services (toutes gammes de services confondues) : **0,6%** (Gironde : 6,5%)
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme de proximité : **0,6%** (Gironde : 4,9%)
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme intermédiaire : **12,4%** (Gironde : 3,4%)
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme de centralité : **9,1%** (Gironde : 8,4%)

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- Territoire littoral, touristique et très connecté (réseaux routier et ferroviaire) qui se traduit par une très forte croissance démographique (plus forte proportion observée en Gironde depuis 1999).
- Territoire socialement très robuste avec de hauts niveaux de revenus et une part importante de cadres ...
- ... mais un vieillissement très important (plus faible indice de jeunesse du département : 0,72)
- A noter également des dynamiques plus contrastées sur le Bal de L'Eyre avec l'arrivée de ménages plus modestes qui tendent à modifier les dynamique socio-démographiques.
- Vieillesse en hausse porté par la population déjà présente mais aussi par l'arrivée de néo-résidents retraités.
- Territoire bien connecté à Bordeaux avec des infrastructures qui permettent un accès à la métropole rapide (en dehors de la période estivale) du moins pour la partie sud du bassin. A noter néanmoins des phénomènes de saturation et mobilités infra-territoriales parfois complexes.
- Concernant l'offre de services, il est nécessaire d'avoir un regard différencié à l'échelle du territoire :
 - Sud bassin : offre de services structurée autour d'Arcachon et de La Teste-de-Buch
 - Nord Bassin : offre de services structurante un peu moins significative (Cap Ferret, Andernos, etc.) qu'au sud avec des enjeux d'accès aux services de centralité.
 - Secteur de forêt : territoire rural proche des dynamiques observées dans les franges du Sud Gironde. Présence d'une offre de proximité mais absence de fonctions intermédiaires ou de centralité

7. ZOOMS TERRITORIAUX

Synthèse par territoire - Bassin d'Arcachon & Val de l'Eyre

SERVICES PUBLICS

- Une offre satisfaisante en services publics assurée principalement par le pôle de la Teste-de-Buch et dans une moindre mesure d'Andernos.
- Un déséquilibre sensible entre le Bassin d'Arcachon - Val-de-l'Eyre.
- Parmi les meilleurs taux de satisfaction en dehors de l'aire métropolitaine. Les attentes portent sur la qualité des services rendus.

COMMERCE

- Un maillage commercial de bonne qualité organisé autour de Biganos, Gujan-Mestras et la Teste-de-Buch et relativement indépendant de l'influence métropolitaine.
- Un phénomène de saisonnalité lié à l'attractivité touristique du territoire à intégrer.
- Une augmentation importante des grandes surfaces commerciales qui pose des enjeux de consommation d'espace, de pérennité des commerces en centre-ville et, de qualité des paysages.
- Meilleurs taux de satisfaction des usagers et très faibles attentes en termes d'amélioration.

SANTÉ

- Un maillage déséquilibré entre le secteur du Bassin bien doté et le Val-de-l'Eyre moins complet notamment pour la médecine spécialisée.
- Une offre de santé mal structurée (diversité des parcours de soins, saturation de certaines spécialités, ...) en particulier à destination des personnes âgées.
- Meilleurs taux de satisfaction des usagers. Attentes exprimées concernant quasi-uniquement l'amélioration des délais d'attente pour les spécialistes.

EDUCATION & JEUNESSE

- Un déficit d'offre éducative au regard de l'attractivité du territoire, qui fait l'objet d'une réflexion d'ouverture d'établissements.
- Des besoins en matière de formation locale, notamment dans les secteurs de l'hôtellerie, des services à la personne et du tourisme.
- Les usagers considèrent l'offre de formation supérieure parmi les services les moins satisfaisants pour le territoire et souhaitent son meilleur déploiement.

CULTURE, SPORT & LOISIRS

- Une offre de services sportifs et culturels conséquente malgré des problématiques de pérennisation et de réhabilitation des équipements vieillissants.
- Une saisonnalité de la demande qui conditionne l'offre en équipements sur le territoire.
- Un enjeu fort autour des cinémas, dont l'offre est fortement concurrencée par les multiplexes de l'agglomération bordelaise.
- Un manque de synergies à l'échelle du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre.
- Très forte satisfaction concernant l'offre sportive. Plus d'attentes pour l'amélioration de l'offre culturelle (répartition, connaissance, etc.).

LES RESULTATS DE L'ENQUETE

LES SERVICES PRIORITAIRES POUR LES HABITANTS

- Les transports collectifs (19%)
- Les services sociaux (19%)
- Les services récréatifs (16%)
- Les services d'accompagnement à l'emploi (13%)

LES AMELIORATIONS SOUHAITEES PAR LES HABITANTS

- Le développement des sites multi-services
- Les services numériques
- L'information et la communication
- La création de services itinérants

PISTES D'ENJEUX TERRITORIAUX proposées

- ▶ Anticiper et répondre aux besoins liés à la croissance démographique du territoire plutôt marquée par les seniors autour du Bassin et plus portée par les jeunes ménages dans le Val de l'Eyre à travers une stratégie de densification et développement de l'offre et d'une politique globale de mobilité à l'échelle du territoire.
- ▶ Maîtriser la saisonnalité de l'offre liée à l'activité touristique sur le Bassin qui fragilise l'accessibilité aux services (horaires atypiques, congestion des voies, ...).
- ▶ Renforcer l'offre de services récréatifs et de jeunesse au regard des évolutions démographiques du Val de l'Eyre (forte attractivité des ménages avec enfants) et en pérennisant son dynamisme vis-à-vis de l'influence métropolitaine.
- ▶ Adapter l'offre de services au vieillissement de la population notamment en matière de santé et de mobilité, principalement autour du bassin d'Arcachon.
- ▶ Accompagner le développement des usages numériques (formation, médiation mise à disposition d'espaces dédiés, ..) notamment auprès des seniors surreprésentés sur le Bassin.



CHIFFRES CLÉS

- 85 500 habitants, soit **6%** de la population girondine, avec une forte très forte variation saisonnière.
- Variation du stock de population : **+21,4 %** entre 1999 et 2012 (Gironde 13,7 %).
- Indice de jeunesse : **0,89** (Gironde 1,02).
- Part des plus de 80 ans : **5,7%** (Gironde : 5,6 %).
- Part des actifs ouvriers (2012) : **31,5 %** (Gironde : 21,4%).
- Part des actifs cadres (2012) : **7,7 %** (Gironde : 15,7%).
- Revenus médians (2012) : **18 587€** (Gironde 19 919€).
- Part de la population résidant dans une commune comprenant moins de 5 services (toutes gammes de services confondues) : **8,6%** (Gironde : 6,5%).
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme de proximité : **8,3%** (Gironde : 4,9%).
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme intermédiaire : **6,0%** (Gironde : 3,4%).
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme de centralité : **25,9%** (Gironde : 8,4%).

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- Territoire de péninsule, le Médoc constitue une enclave géographique notamment dans sa partie nord. Il se caractérise par des réalités très diverses entre enclavement et polarisation métropolitaine:
 - Une attractivité parmi les plus fortes du département liée au desserrement métropolitain, à l'attractivité du littoral et aux logiques d'opportunisme foncier.
 - Une façade estuarienne en déclin, du fait d'un manque d'attractivité et de phénomènes de sanctuarisation du foncier viticole (Pauillac).
 - Une pression foncière importante dans le secteur de desserrement de la métropole (CDC des Lacs Médocains et du Sud Médoc).
 - Cette double dynamique met en évidence une **absence de corrélation entre l'armature des pôles de services et les secteurs en croissance.**
- Une population socialement fragile avec des risques de précarité marqués et un potentiel d'exclusion d'une partie de la population d'un certain nombre de services :
 - La pointe médocaine accuse une situation très préoccupante au niveau social (forts taux de chômage, vieillissement de la population).
 - Le territoire accueille globalement des ménages attirés par les opportunités foncières, plutôt jeunes aux revenus limités et pour partie captifs.
- Une déficience de mobilité source d'exclusion en matière de services
 - **Pas ou peu d'offre ferroviaire** hormis sur le front estuarien avec un très faible cadencement.
 - Une amplification des distances domicile-travail liée au décalage actifs/emplois et qui se traduit par un phénomène de **saturation des réseaux routiers vers la métropole.**
 - **Des difficultés de déplacement au sein du territoire** liées à une faible motorisation et à une problématique forte de mobilité culturelle.
- Un maillage en services diffus, porté par quelques pôles : Castelnau-de-Médoc, Soulac-sur-Mer, Pauillac, Lesparre-Médoc, ou Lacanau.
- Une offre de services très faible au regard du reste du département. Le déficit est particulièrement marqué pour les services de centralité avec aucun pôle et une forte dépendance à l'offre supérieure présente sur Bordeaux.

7. ZOOMS TERRITORIAUX

Synthèse par territoire - Médoc

SERVICES PUBLICS

- Un maillage en Services Publics relativement faible, marqué par une concentration sur le pôle de Lesparre-Médoc.
- La pointe Médoc, la CC Médullienne et la CC des Lacs Médocains apparaissent comme les territoires les moins bien desservis par les Services Publics.
- Certains services comme la CARSAT sont quasiment absents du territoire.
- Le Médoc compte quelques structures délocalisées (permanences, relais) et mutualisées (Points CAF).
- Parmi les plus faibles taux de satisfaction observés en Gironde, notamment pour les prestations et l'accompagnement social et l'accompagnement à l'emploi (plus de 70% d'insatisfaits) avec des attentes en termes de maillage territorial, d'amplitude horaire et de connaissance des services existants.

COMMERCES

- Un maillage commercial peu équilibré et porté par les pôles de Lesparre, Castelnau-de-Médoc et Pauillac
- Un déclin commercial avéré dans les centres bourgs.
- Parmi les plus forts taux d'insatisfaction (27%) sur l'offre de commerces de proximité (meilleure sur l'offre de centralité) avec des attentes principalement exprimées en termes de maillage.

SANTÉ

- Un maillage territorial assez inégal et déséquilibré (manque de services sur la façade littorale).
- De nouvelles dynamiques sur le secteur Est, liées à l'influence métropolitaine.
- Parmi les plus faibles taux de satisfaction sur l'offre en spécialistes avec des attentes en termes de maillage et de disponibilités des professionnels.

EDUCATION & JEUNESSE

- Une offre satisfaisante pour le 1^{er} degré mais plus déséquilibrée pour le 2nd degré, induisant des distances domicile-établissements relativement longues
- Un besoin de structuration de l'offre de formation afin d'assurer l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi.
- Parmi les plus faibles taux de satisfaction pour la petite enfance, le périscolaire et les formations supérieures.

CULTURE, SPORT & LOISIRS

- Une offre sportive satisfaisante portée par de nombreux équipements et des associations structurées.
- Une offre culturelle concentrée sur les trois pôles de Pauillac, Lesparre et Castelnau-de-Médoc et qui pourrait être densifiée. Elle souffre d'un manque de coordination à l'échelle du territoire et un besoin de montée en gamme des équipements notamment sur les questions du numérique.
- Un enjeu de structuration et de lisibilité de l'offre culturelle existante.
- Satisfaction des usagers concernant l'offre sportive, mais fort sentiment d'absence d'offre culturelle.

LES RESULTATS DE L'ENQUETE

LES SERVICES PRIORITAIRES POUR LES HABITANTS

- Les transports collectifs (28%)
- Les services sociaux (20%)
- Les commerces de proximité (16%)
- Les services de la petite enfance (10%)

LES AMELIORATIONS SOUHAITEES PAR LES HABITANTS

- Le développement des sites multi-services
- Les services numériques
- La création de services itinérants
- Le développement de permanence

PISTES D'ENJEUX TERRITORIAUX proposées

Au regard des dynamiques territoriales et de l'offre de services, de premiers enjeux peuvent être distingués

► S'adapter à la configuration spatiale du territoire en déployant des solutions adaptées qui répondent aux carences de services (commerces, santé, ...), assurer l'accès aux services de centralité, et limiter les écarts entre le Nord et le Sud du territoire.

► Renforcer l'offre de services de proximité liée à la croissance démographique dans le centre et Sud Médoc (éducation, accueil petite enfance, culture, loisirs, ...).

► Proposer des services spécifiques afin de répondre à la précarisation des ménages dans le Nord Médoc et les bords d'estuaire (services sociaux, services d'accompagnement à l'emploi).

► Agir pour améliorer la mobilité sur le territoire, parmi les moins desservis du département.

► Développer l'offre de services notamment de formation et d'orientation à destination des jeunes afin de faciliter leur insertion (offre locale et accès à l'offre métropolitaine).

► Développer l'offre numérique (résorption des zones grises et déploiement des points d'accès) et accompagner le développement de son usage (formation des usagers, déploiement de nouveaux services dématérialisés).



ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- Le territoire de l'aire métropolitaine bordelaise connaît une forte dynamique démographique et économique.
 - Des pôles économiques majeurs : Bordeaux, le secteur Porte du Médoc (Mérignac, Blanquefort, Eysines, et des filières d'excellence) ...
 - Des pôles structurants et en croissance : Pessac, Talence, Bègles.
 - Des secteurs de forte pression démographique : Sud des Graves (Léogan, La Brède), Ouest de la Porte du Médoc (Saint-Médard-en-Jalles), Est des Hauts de Garonne.
 - Quelques secteurs en déclin : Cestas, Rive droite de la Garonne.
 - Globalement une forte sélectivité de l'offre de logement et une pression foncière importante.
- Un territoire caractérisé par une faible précarité des ménages au regard des moyennes départementales mais qui ne doit pas masquer des disparités intra-territoriales fortes :
 - Une concentration des indicateurs positifs dans le cœur bordelais : revenus, niveau de qualification, mais des disparités territoriales notables
 - La Porte du Médoc, le secteur des Graves concentrent les revenus les plus élevés du territoire départemental, liés à la forte proportion de cadres très qualifiés. La spécialisation économique dans les filières d'excellence participe à une gentrification continue du territoire.
 - Une périphérie Est (Hauts de Garonne) plus fragile, caractérisée par des revenus sensiblement plus bas, et une forte représentativité des ouvriers liée à la tradition industrielle de ce secteur. Certains secteurs urbains font ainsi l'objet d'un Grand Projet des Villes (dispositif contrat de ville) : Lormont, Floirac, Cenon et Bassens.
 - Des situations de précarité localisées et ciblées au regard de publics spécifiques
- Le territoire est cependant confronté à plusieurs problématiques sociales :
 - un vieillissement important de la population (Saint-Aubin-de-Médoc, Macau) qui soulève des enjeux en matière d'autonomie, des inégalités importantes sur la partie la plus urbaine du secteur, et des situations d'exclusion sociale.
 - un maillage contrasté en matière de mobilité, la partie la plus urbaine du territoire profite de la desserte régionale depuis la gare Bordeaux Saint-Jean et du réseau métropolitain (tramway et bus). Les périphéries sont moins bien maillées et souffrent de phénomènes de saturation des réseaux. Des projets d'extension des réseaux sont toutefois à l'œuvre sur certains secteurs (Médoc)
- Un maillage en services très satisfaisant. Le territoire compte peu de zones grises hormis le secteur estuarien légèrement déficitaire en services intermédiaires et le Créonnais en matière de services de centralité.

CHIFFRES CLÉS

- 907 900 habitants, soit 60% de la population girondine.
- Variation du stock de population : +10,3% entre 1999 et 2012 (Gironde 13,7%).
- Indice de jeunesse : 1,11 (Gironde 1,02).
- Part des moins de 20 ans : 23,3%.
- Part des actifs cadres (2012) : 19,9% (Gironde : 15,7%).
- Part de la population résidant dans une commune comprenant moins de 5 services (toutes gammes de services confondues) : 0,2% (Gironde : 6,5%).
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme de proximité : 1,1% (Gironde : 4,9%).
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme intermédiaire : 0,9% (Gironde : 3,4%).
- Part de la population résidant dans une zone grise pour la gamme de centralité : 2,4% (Gironde : 8,4%).

7. ZOOMS TERRITORIAUX

Synthèse par territoire - Aire Métropolitaine

SERVICES PUBLICS

- Une concentration des services publics dans l'aire métropolitaine en raison de l'implantation des sièges départementaux.
- Les secteurs de la CC Montesquieu au Sud, du Créonnais et du Médoc estuarien sont les moins bien desservis.
- Le territoire dispose de structures d'accueil mutualisé avec les PIMMS de Bordeaux et Cenon, et la MSAP de Créon.
- De meilleurs taux de satisfactions pour les services publics que sur les territoires hors aire métropolitaine mais des attentes qualitatives plus fortes (amplitude horaire, niveau d'accompagnement, etc.).

COMMERCES

- Un maillage commercial complet et attractif à l'échelle du département mais qui se traduit différemment selon les secteurs en terme de type d'offre (commerces d'hyper-centres, centres commerciaux).
- Un enjeu de qualité et de dimensionnement des opérations commerciales.
- Un besoin de renforcement des pôles de proximité (Hauts de Garonne).
- De meilleurs taux de satisfactions que sur les territoires hors aire métropolitaine mais relativement modestes au regard de la densité de l'offre observée. Attentes qualitatives sur les horaires d'ouverture, la connaissance ou le coût des services.

SANTÉ

- Une offre complète mais inégalement répartie au sein de la métropole : des déficits notables à l'Est (secteurs de Saint-Loubès, Créonnais, Portes de l'Entre-deux-Mers) et dans le Nord (CC Médoc Estuaire).
- Des enjeux d'exclusion du système de santé et d'accès au droit de certains publics (SDF, immigrés, populations itinérantes, ...).
- Forte satisfaction de l'offre de proximité. Des contrastes sur l'offre de spécialistes entre la ville de Bordeaux satisfaite et les couronnes en attente d'un meilleur maillage.

EDUCATION & JEUNESSE

- Le territoire le mieux doté du département notamment via l'offre bordelaise.
- Des situations de saturation dans certaines structures du 2nd degré.
- Un enjeu d'insertion des jeunes en difficultés ou en situation d'exclusion (rupture de scolarité, allophones, handicap, ...).
- De fortes attentes exprimées par les usagers sur l'amélioration de l'offre de petite enfance

CULTURE, SPORT & LOISIRS

- Un maillage de très bonne qualité tant en matière culturelle que sportive, mais des disparités internes (au détriment du secteur des Graves) et des problématiques de sur-fréquentation.
- Des phénomènes d'exclusion et de marginalisation de certains publics avec un enjeu de structuration et de lisibilité de l'offre culturelle existante.

LES RESULTATS DE L'ENQUETE

LES SERVICES PRIORITAIRES DES HABITANTS

- Les transports collectifs (entre 23 et 28% pour les trois territoires périphériques et 16% pour Bordeaux)
- Les commerces de proximité (21% pour Bordeaux et 19% pour les Hauts-de-Garonne)
- Les services sociaux (entre 14 et 17%)
- Les services d'accompagnement à l'emploi (14 à 16%)
- Les services de la petite enfance (14% dans les Graves)

LES AMELIORATIONS SOUHAITEES PAR LES HABITANTS

- Le développement sites multi-services
- Les services numériques
- L'information et la communication

PISTES D'ENJEUX TERRITORIAUX proposés

Au regard des dynamiques territoriales et de l'offre de services, de premiers enjeux peuvent être distingués :

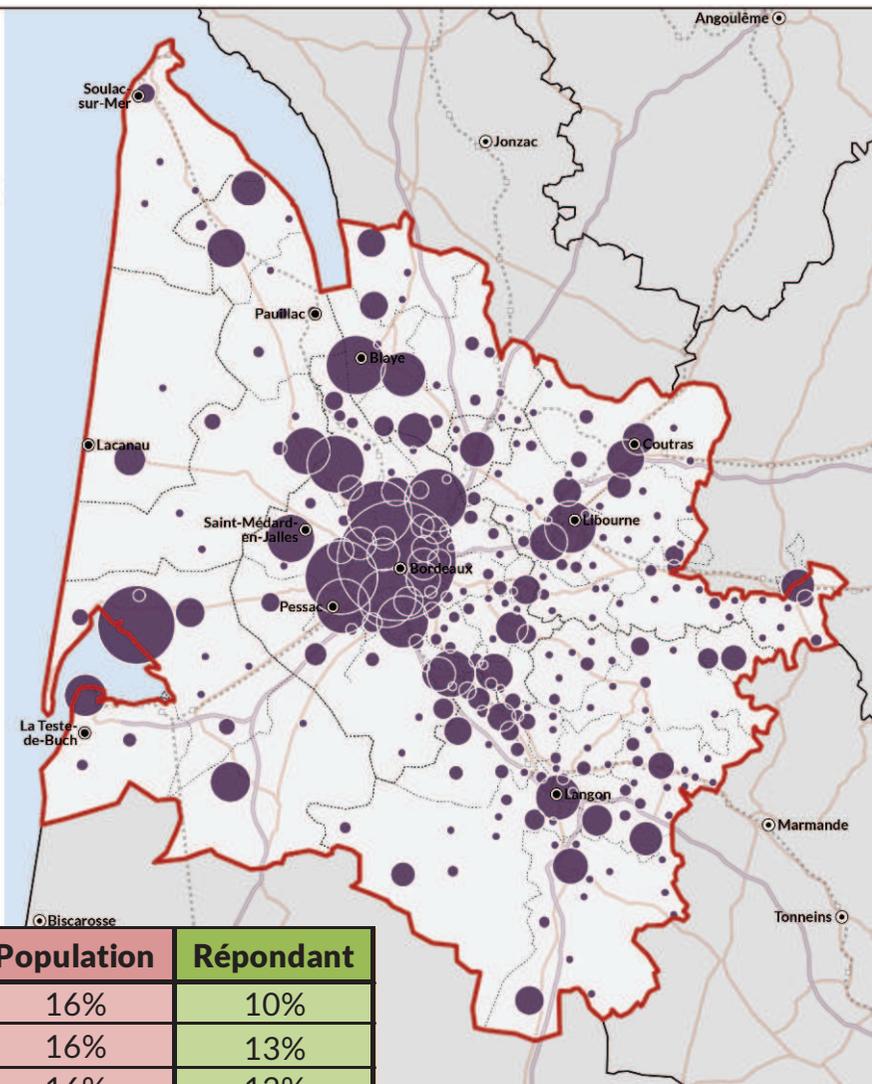
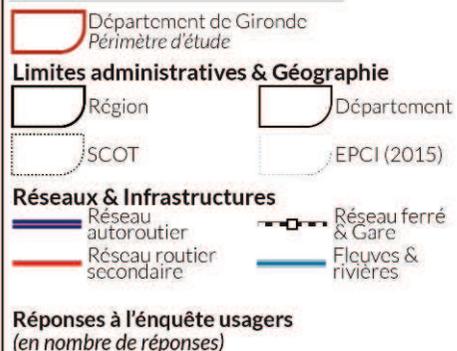
- ▶ Assurer une offre de services suffisante dans les secteurs connaissant une croissance démographique soutenue (Porte du Médoc). Bordeaux : agir en priorité sur la santé et la petite enfance en lien les territoires environnants, dans une optique de complémentarité espaces urbains/ruraux.
- ▶ Porte Médoc : répondre à la double dynamique démographique (attractivité auprès des jeunes ménages et vieillissement de la population).
- ▶ Graves : améliorer l'accessibilité des nombreux services présents sur le territoire, les adapter en particulier pour les jeunes et les personnes âgées, ainsi qu'en matière de santé et d'accueil petite enfance.
- ▶ Hauts de Garonne : améliorer l'offre existante pour répondre au déficit d'accessibilité de certaines offres (santé, commerces) sur les secteurs du Créonnais, et de l'Entre-Deux-Mers.
- ▶ Lutter contre la précarisation de certains publics (jeunes, ...), et dans les secteurs fragiles de la métropole (Lormont, Bassens, ...), en améliorant et en simplifiant l'offre dans le secteur social. Œuvrer pour la meilleure coordination des acteurs notamment dans les zones urbaines.
- ▶ Améliorer l'offre de mobilité alternative dans les franges métropolitaines, notamment dans le secteur des Graves et de l'Entre-Deux-Mers peu desservis au regard de l'offre métropolitaine.
- ▶ Développer l'offre de services notamment de formation et d'orientation à destination des jeunes afin de faciliter leur insertion et améliorer les synergies avec les territoires environnants.
- ▶ Assurer le maintien de l'attractivité de l'aire métropolitaine (culture, éducation, commerces, ...) au niveau régional et assurer le rayonnement sur l'ensemble du département.
- ▶ Développer les points d'accès au numérique et surtout améliorer les usages afin de lutter contre les situations de fracture numérique (formation et accompagnement).

8 ANNEXES

Enquêtes Profil des répondants

SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES A LA POPULATION DE GIRONDE

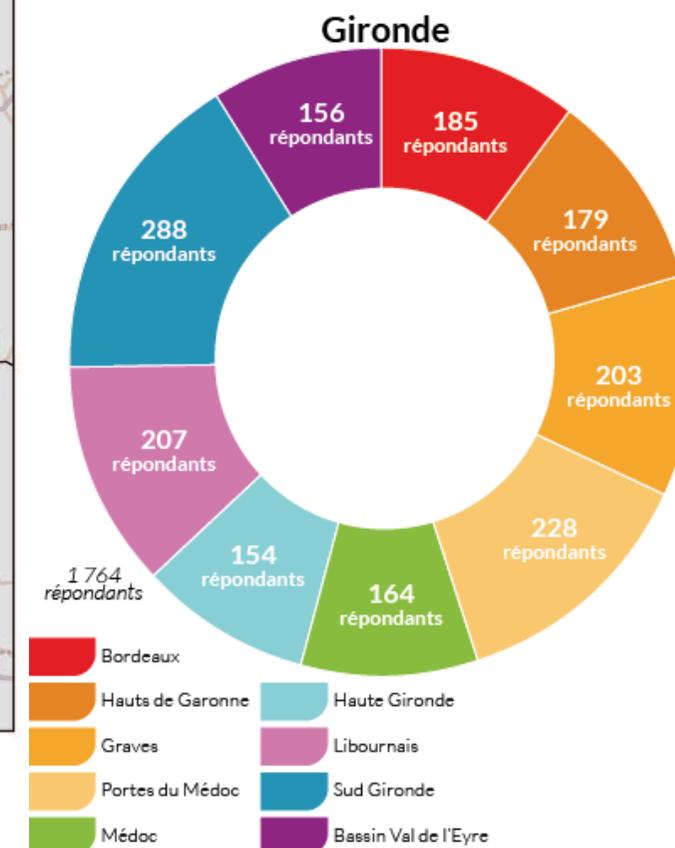
ENQUETE USAGERS REPARTITION DES REpondANTS



	Population	Répondant
BORDEAUX	16%	10%
PORTES DU MEDOC	16%	13%
GRAVES	16%	12%
HAUTS DE GARONNE	12%	10%
LIBOURNAIS	10%	12%
HAUTE GIRONDE	6%	9%
BASSIN VAL DE L'EYRE	9%	9%
MEDOC	6%	9%
SUD GIRONDE	9%	16%

ENQUETES TELEPHONIQUE & WEB

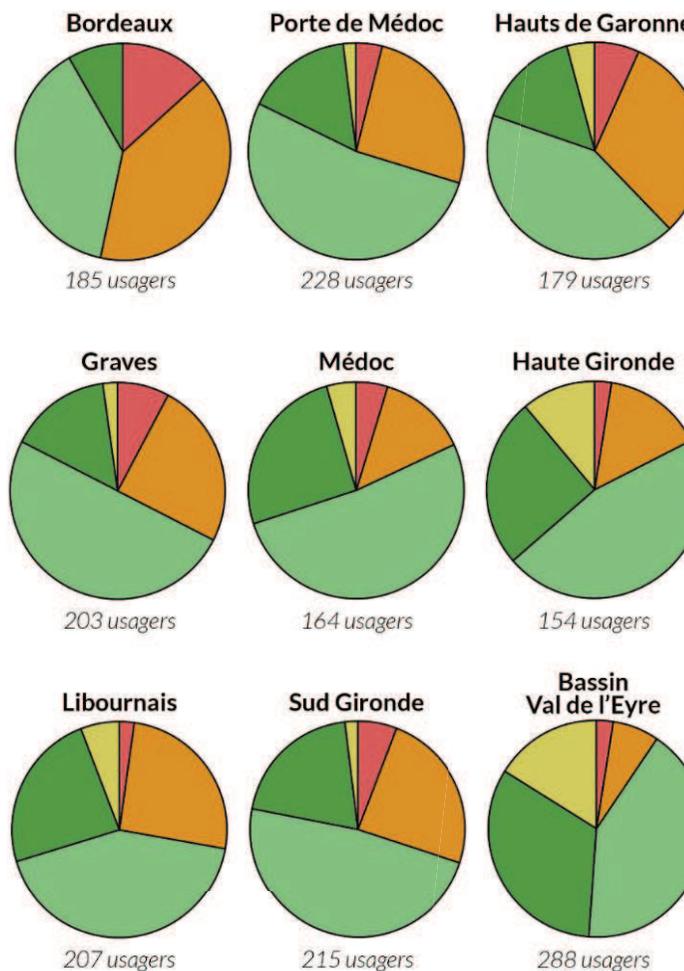
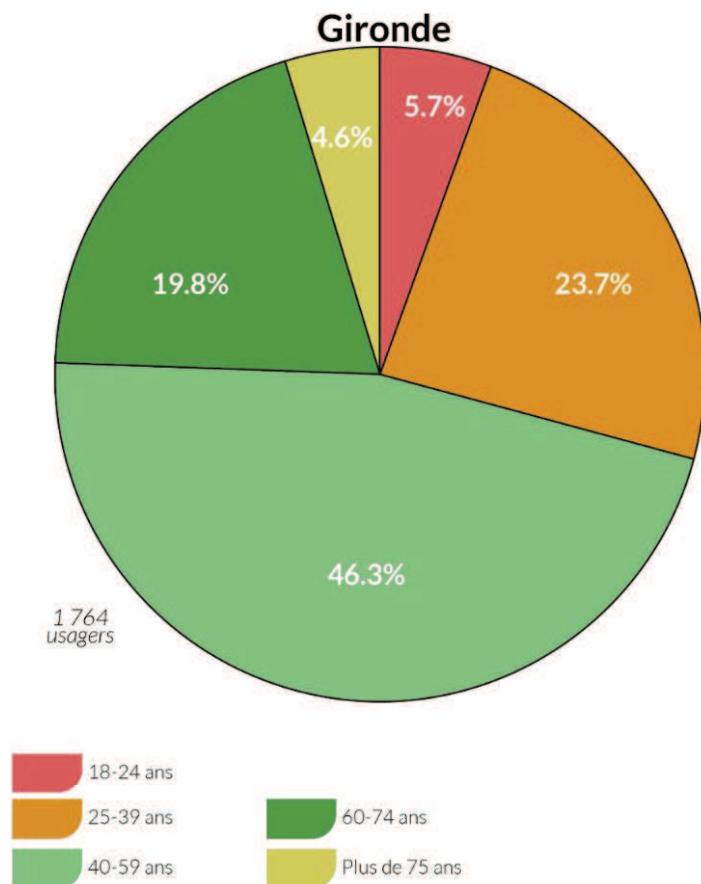
PROFILS DES REpondANTS Origine géographique



ENQUÊTES TELEPHONIQUE & WEB

PROFILS DES REpondANTS

Structure par âge

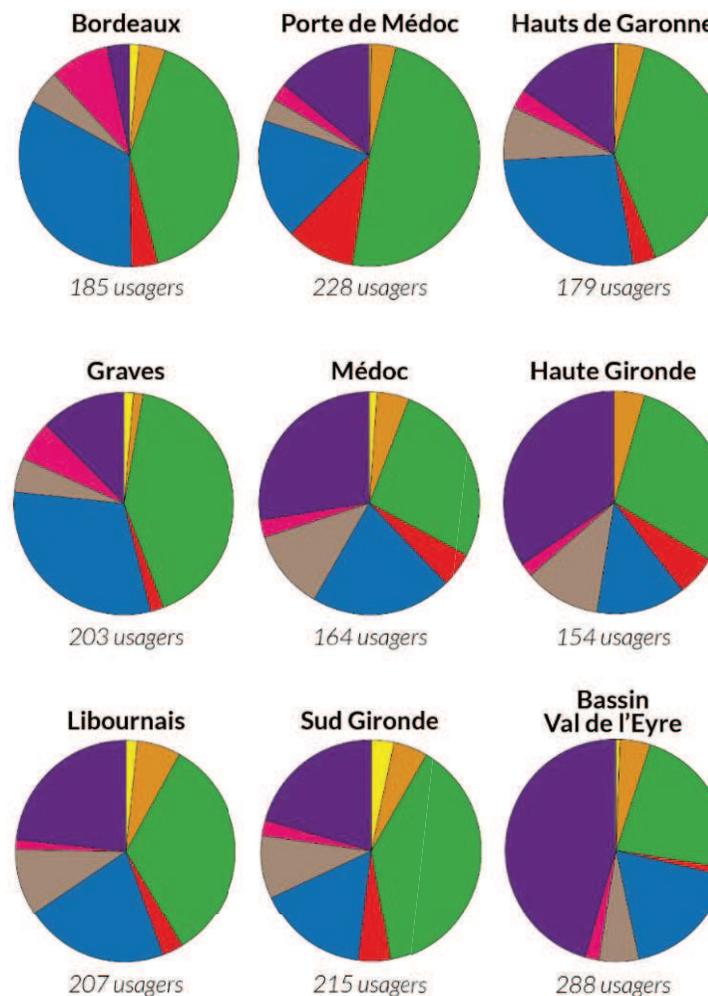
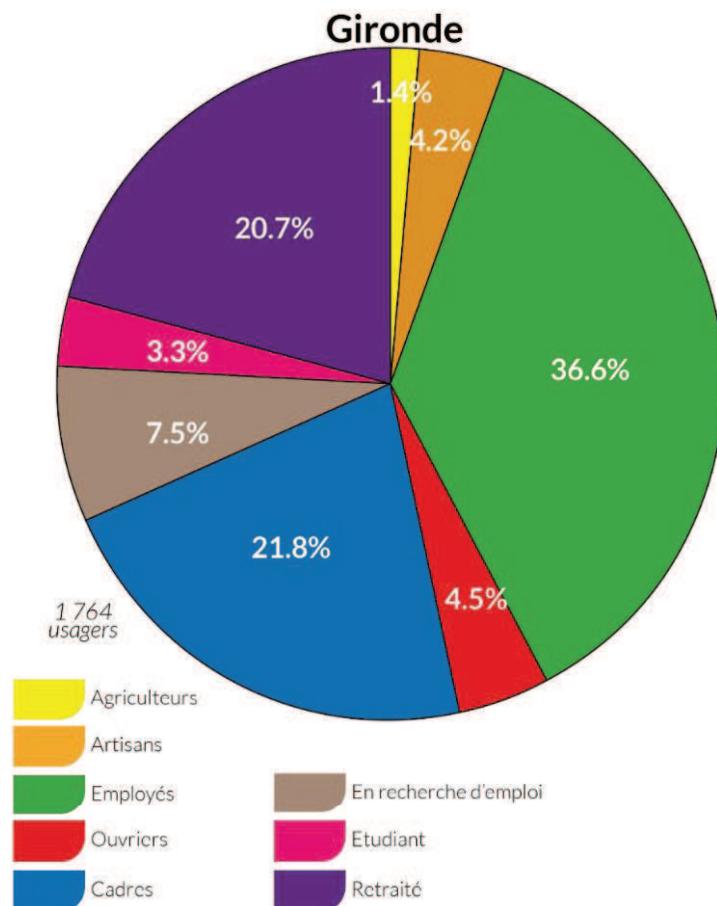


	Population	Répondant
18 à 24 ans	9%	6%
25 à 39 ans	25%	24%
40 à 59 ans	35%	46%
60 à 74 ans	19%	20%
75 ans ou plus	12%	5%

ENQUETES TELEPHONIQUE & WEB

PROFILS DES REpondANTS

Structure sociale



	Population	Répondant
ACTIFS	Agriculteurs exploitants	1%
	Artisans. Commerçants	4%
	Cadres	9%
	Employés + Prof Intermédiaires	33%
	Ouvriers	12%

	Population	Répondant
INACTIFS	Etudiants	9%
	Recherche Emploi	8%
	Retraités	18%
	Autres inactifs	6%

LES PRIORITES DES GIRONDINS SUR QUELS CHAMPS AGIR EN PRIORITE ? Priorité n°1

